39e ANNEE — No 205
EDITION QUOTIDIENNE
Jeudi, 5 juillet 1923
S. Romule, év. et mart.
La "Presse" renseigne sur tout

LA PRESSE

22 PAGES — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 2 CENTINS

TEMPS PROBABLE :
BEAU ET CHAUD
Aujourd'hui maximum: 73
Aujourd'hui minimum: 51
Détails de la température page 21
Soleil: lever 4 h. 18; coucher 7 h. 50
Lune: lever ; Mat. ; coucher S. 39

L'AFFAIRE DELORME

ON COMMENCE LA PREUVE SUR LA PROVENANCE DE CERTAINS ECRITS DE L'ACCUSE DELORME QUI SONT SOUMIS POUR EXAMEN AUX EXPERTS

Un journaliste témoigne sur un document dont Me Cahan refuse de reconnaître la valeur.—Les experts de Montréal et New York seront entendus cet après-midi. — La défense fait l'étude des balles produites.

LA NEIGE ROUGIE NE CONTENAIT PAS DE SANG

M. René Pilon déclare que l'accusé lui fit réparer ses chaînes d'automobile, le lendemain du meurtre. —Température et état des routes à cette époque.

M. LOUIS-ARTHUR BOUSQUET, bijoutier, qui a parié, ce matin, de la montre de Raoul Delorme qu'il avait reçue pour réparation, avant le meurtre.—(Croquis d'un artiste de la "Presse").

EXPERIENCE SUR L'ITINERAIRE

La plus grande partie de la preuve de la Couronne s'est faite, ce matin, sur la provenance des documents qui ont servi aux experts en écriture pour établir qui a adressé au chef Lorrain, de la Sûreté provinciale, la montre enlevée sur le cadavre de Raoul Delorme.

La défense a fait une forte opposition à la production de ces écrits, notamment le document apporté par M. Fernand Roby, journaliste, et dont elle refuse de reconnaître la valeur; ainsi que les vieux chèques et quittances portant la signature de l'accusé, sur la prétention qu'on ne saurait formellement les identifier. Me Taschereau trancha subitement l'interrogatoire de M. Roby lorsque celui-ci déclara qu'il avait donné à Delorme l'idée du document qu'il lui demandait.

M. L.-A. Bousquet, bijoutier, identifia la montre de Raoul, qu'il avait reçue pour réparation, quelque temps avant le meurtre.

Le témoignage des experts en écriture commencera aujourd'hui. Il sera très long, car la Couronne a quatre experts et tous ont suivi des méthodes différentes.

La défense a commencé l'examen des balles, hier, et son expert travaille dans le bureau du greffier Ladouceur, sous la surveillance du chef Rioux, de la Sûreté provinciale.

A la séance d'hier après-midi, on apprit de M. René Pilon que Delorme aurait fait réparer des chaînons aux chaînes de son automobile, le lendemain du meurtre. Le même témoin répondit au juge qu'une chaîne avec des chaînons manquants aurait fait des empreintes différentes sur la neige qu'une chaîne ayant tous ses chaînons. Les chaînes furent prises dans le garage de l'accusé par les détectives Lajoie et Desgroseillers, avec le consentement du curateur, et transportées en même temps que l'auto au garage municipal par le constable William Viens.

Le docteur W. Derome a analysé la neige rougie relevée du chemin de la Côte Saint-Michel; il déclare que, selon ses expériences, cette substance n'est pas du sang. M. Joseph Lefebvre, assistant-surintendant à la voirie municipale, a donné l'état des chemins et la température de la période du meurtre, d'après ses constatations personnelles notées au jour le jour.

On a interrogé le comptable Willy Marien sur certains documents dans le but d'établir la signature de l'accusé. Le détective Armand Brodeur relata son expérience du matin sur l'itinéraire de la rue Saint-Hubert, Snowdon et Côte Saint-Michel.

EXPERTISES EN ECRITURE

Me Calder a fait entendre les témoignages préliminaires aux expertises en écriture, ce matin; ces dépositions sont relatives à la provenance des documents qui ont servi à comparer l'écriture que porte le colis de la montre reçue par le chef Lorrain, de la Sûreté provinciale. M. L.-A. Bousquet a commencé la séance en parlant de la montre de Raoul, qu'il avait reçue pour réparation.

Il faisait très frais dans la salle. L'auditoire était le plus petit de tout le procès. Delorme arriva de fort bonne humeur, mais il se rembrunit et ne cacha pas son dépit lorsqu'on témoigna sur un document obtenu pour publication dans un journal.

M. JOSEPH LEFEBVRE, assistant-surintendant à la Voirie municipale, qui a détaillé l'état des routes et la température, pendant la période du meurtre de Raoul Delorme. (Croquis d'un artiste de la "Presse").

Depuis hier, un expert en balles de la défense examine les cartouches produites jusqu'ici, dans le bureau du greffier Ladouceur, sous la surveillance du chef Rioux, qui a été choisi par la Cour à cet effet.

M. L.-A. BOUSQUET

Me Calder appelle ce témoin.
—Quel est votre nom?
—Louis-Arthur Bousquet.
—Votre profession?
—Bijoutier.
—Depuis combien de temps exercez-vous cette profession?
—Depuis 12 ans.

LA CHAINE DE MONTRE

—Voulez-vous regarder ces deux tronçons de chaîne de montre, l'un produit comme exhibit P 16,et l'autre, attaché à une montre, produit comme exhibit P 45, et dire si ces deux tronçons constituent la longueur normale d'une chaîne de montre?

—Oui, ils constituent la longueur normale d'une chaîne de montre.

—Pouvez-vous dire s'il manque un chaînon quelconque pour reconstituer la chaîne comme elle était auparavant?

—Oui, il manque un seul petit chaînon circulaire qui reliait les deux barres.

—Est-ce que, dans votre expérience, la rupture d'une chaîne produit ordinairement la perte de cet anneau?

—Oui.

LE CONTRE-INTERROGATOIRE

Par Me Taschereau:

—Vous faites partie de la société commerciale Scott et Bousquet Limitée?

—Oui.

—Vous rappelez-vous si, quelque temps avant le jour des Rois, on vous a porté une montre pour réparation?

—Oui.

A Me Calder. Mon savant confrère ne s'oppose pas, je suppose, à ce que je fasse cette preuve sur la montre?

Me Calder: Pas du tout. Il est certain que vous le pouvez; la chose a d'ailleurs été décidée dernièrement par de savants magistrats de ce district.

Le juge: C'est bien. Continuez.

DESCRIPTION DE LA MONTRE

Me Taschereau continue:

—A quelle date remonte la réception de cette montre?

—Si vous permettez, j'ai ici mes registres. D'après les registres, elle fut reçue par notre compagnie le 30 décembre 1921.

—Quelle espèce de montre était-ce ?

—Une montre de 14 carats, de 16 lignes, mince, de la grandeur ordinaire pour homme.

—Portait-elle des initiales?

—Si je me rappelle bien, elle portait un monogramme au dos, mais je ne peux me rappeler ce que c'était.

—Par qui a-t-elle été apportée?

—Je ne sais pas. D'après les registres, elle a été laissée au nom d'Adélard Delorme.

—Avez-vous le numéro de cette montre?

—Il n'a pas été enregistré.

—Avez-vous enregistré le monogramme?

—Non.

LA MONTRE DE RAOUL

—A-t-elle été apportée par deux personnes ?

—Je l'ignore. Je sais seulement qu'elle nous a été apportée et laissée à l'un de nos employés.

—Vous l'avez réparée ?

—Oui.

—Quand a-t-elle été réclamée?

—Le 14 janvier 1922.

—Qui est venu la demander ?

—L'accusé.

—Est-ce cette montre-ci, produite comme exhibit P45c ?

—Non.

—C'était la montre de Raoul Delorme ?

—C'est ce que l'accusé m'a dit. Delorme fait alors venir Me Taschereau près de lui et lui remet la montre qu'il porte. Me Taschereau vient la montrer au témoin.

Me Calder :—Mon savant confrère veut-il produire cette montre? Quant à moi, elle ne peut aucunement me servir.

Me Taschereau : Non, c'est seulement pour l'exhiber aux jurés.

M. Bousquet reconnaît la montre et dit qu'elle avait besoin de réparations.

TRAVAIL INACHEVE

Me Calder fait ensuite appeler le comptable Willy Marien. Il lui demande s'il a terminé la vérification dont il a commencé le travail hier soir. Comme le travail n'est pas encore achevé, Me Calder lui demande de continuer, puis fait venir M. Fernand Roby dans la boîte aux témoins.

M. FERNAND ROBY

Le témoin, qui est journaliste, dit connaître et avoir vu l'accusé. Avant son arrestation, il envoya un reporter chez Delorme dans le but d'obtenir un document autographe pour publier dans son journal. Il parla au téléphone à l'accusé, qui lui dit de venir s'expliquer au sujet de cette

LE DETECTIVE ARMAND BRODEUR, qui a fait, hier matin, une expérience sur le temps qu'il faut pour faire le trajet du No 190, rue Saint-Hubert, à Snowdon, à la Côte Saint-Michel et retour. (Croquis d'un artiste de la "Presse").

demande. M. Roby s'y rendit et obtint un écrit autographe, dans lequel Delorme demandait à la "population saine de Montréal de l'aider à trouver les assassins de son frère". Le témoin reconnaît comme ce document l'exhibit P46 qu'on lui montre et dit l'avoir publié, après que la feuille eût passé entre les mains d'artistes, de photograveurs et de clicheurs. Me Cahan déclara, au début, s'opposer à la preuve sur cet exhibit, ne lui reconnaissant aucune valeur.

LA MONTRE

Le témoin dit qu'à part les quelques modifications faites par l'artiste et le clicheur, l'écrit est dans le même état où il était. Il a téléphoné à l'accusé ou celui-ci lui a téléphoné au sujet de la montre qui aurait été prise sur la personne de Raoul par le meurtrier. C'était entre le 3 et le 10 février. La conversation a été rapportée le 11 février.

Après une courte argumentation entre Me Calder et Me Taschereau au sujet de l'opportunité de faire relater par le témoin la substance de la conversation alors qu'il y a eu une publication imprimée et que le procureur de la Couronne eut fait remarquer que la défense s'aventurait sur un terrain dangereux, le témoin dit que c'est entre 8 heures 30 et 9 heures du soir qu'il a causé avec l'accusé. Celui-ci lui aurait parlé de différentes choses et ensuite de la montre.

JOURNAL DU DIMANCHE

Il lui aurait rapporté qu'un journal anglais du dimanche lui avait demandé où se trouvait la montre. A cette question l'accusé aurait répondu: "Si vous voulez savoir où est la montre, adressez-vous soit au chef Bélanger, soit à Lepage ou à Lajoie."

Le témoin dit qu'il n'était pas l'ami de Delorme, mais qu'il le connaissait de nom et de réputation. A Me Taschereau, il dit que la conversation au sujet de la montre a eu lieu entre le 3 et le 10 février. Il savait que, dans le temps, plusieurs personnes allaient chez l'accusé, soit pour faire des recherches, soit pour avoir des renseignements. L'accusé ne lui a pas dit si ces démarches l'ennuyaient, du moins, le témoin ne s'en rappelle pas quant à cette fois.

Le témoin ajoute qu'il a dépêché des employés de son journal auprès du chef Bélanger et des autres agents de police pour avoir des renseignements au sujet de la montre, mais qu'ils sont revenus bredouille.

DES DOCUMENTS

Me Taschereau continue l'interrogatoire du témoin Roby, journaliste, pour savoir comment il a obtenu certain document publié dans le journal où il est en service.

Le défenseur de Delorme demande au témoin s'il est vrai qu'il a donné des conseils à l'accusé, quant aux réponses qu'il devait faire à tous ceux qui l'interrogeraient.

—Oui, c'est moi qui lui ai conseillé de toujours dire la même chose, répond le témoin.

A ce moment les avocats échangent des remarques sur des sujets dont on ne comprend pas le premier mot.

Ils voient Me Armand Lavergne causant avec son associé légal, Me Alleyn Taschereau et vont serrer la main de leur collègue.

Me Tachereau termine son contre-interrogatoire du témoin Roby en lui demandant s'il avait suggéré à Delorme d'écrire le document publié dans son journal.

ON RIT

Le témoin commence sa réponse par les mots: "J'ai inspiré....."

Le juré numéro 1, M. William Hughes rit hautement en regardant l'audience dont une partie sourit et l'autre fait des commentaires.

Me Taschereau:

—Très bien! Très bien! ça suffit!

Continuant sa pensée, Me Taschereau dit:—"J'en ai assez! J'en ai assez."

Au juge, le témoin dit que c'est lui qui a donné le canevas du document écrit par l'accusé.

M. Roby: Au début, l'accusé ne voulait pas se rendre à ma demande, mais, il me demanda ensuite si ça pourrait lui aider. Je lui ai répondu que oui, que tout le monde lui aiderait à retrouver les meurtriers de son frère.

Me Calder: Monsieur Roby, vous êtes libéré, à moins que je ne vous rappelle.

Me Taschereau : Envoyez-nous l'artiste de votre journal qui a fait les dessins.

A suivre sur la page 3

AU COURS DE FRANÇAIS DE L'UNIVERSITE McGILL

Groupe des instituteurs chargés d'enseigner le français aux élèves qui suivent au Royal Victoria College le cours de quatre semaines institué par l'université McGill. — On remarque, de gauche à droite, 1er rang, M. ALPHONSE PRIMEAU-ROBERT, professeur au Montreal High School; Mlle IDOLA SAINT-JEAN, professeur de diction; Mlle L. TOUREN, licenciée ès lettres de l'université de Paris, professeur de français au Royal Victoria College; M. RENE DU ROURE, directeur titulaire de la chaire des langues romanes à l'université McGill; Mme CHARLES MAILLARD et M. GEORGES LANDREAU, professeur au conservatoire Lasalle et au collège de Montréal; 2e rang, Mlle YVONNE JUGE, professeur de français au Trafalgar Institute; Mlle ANTOINETTE BOURIN, Mlle GERMAINE GRANDSIRE, professeur de français à l'école de Mlle Edgar; M. CHARLES MAILLARD, artiste peintre; 3e rang, Mlle HILDA BAYNES professeur de français au Russell Sage College; Mlles ELISABETH LAMOTHE et WILHELMINE JUGE, professeurs de français au Trafalgar Institute; Mlle DORIS SHARPLES, professeur de français à l'école de Mlles Edgar et Cramp; Mme A. MORIN, M. S.-J. MACGOWAN, professeur au High School de Sherbrooke. (Cliché du photographe de la "Presse".)

GREVE QUI AFFECTE 30,000 DEBARDEURS

Londres, 5. — La grève des débardeurs comprend maintenant 30,000 hommes, dont 14,000 à Londres et le reste aux ports de Hull, Cardiff, Barry, Bristol, Grimsby, etc.

Liverpool, Southampton et Swansea n'ont pas été affectés.

Les débardeurs employés par les autorités du havre de Londres sont restés fidèles. Les autres se sont ralliés aux grévistes.

La grève nuit beaucoup au transport des denrées. Elle a été fomentée par un jeune homme qui a désobéi aux ordres des chefs syndicalistes.

FOULE TRES NOMBREUSE A LA "PRESSE"

Plusieurs centaines de personnes viennent se renseigner sur le combat Dempsey-Gibbons.

FOULE ENTHOUSIASTE

L'une des meilleures preuves de l'intérêt que l'on attachait à la bataille Dempsey-Gibbons est certainement la foule considérable qui suivit avec le plus grand enthousiasme les phases du combat décrites par l'affichage diligent de la "Presse".

L'annonce qu'avait faite de ce service notre journal attirait de bonne heure plusieurs centaines de personnes devant les bureaux.

Ce fut bientôt une foule, quand soudain le temps devint menaçant. Un orage électrique suivi d'une pluie diluvienne força les gens à chercher refuge dans les couloirs, les bureaux, sous les auvents.

L'orage cessa, le temps se mit au beau, la foule reparut et devint considérable.

Les premières nouvelles du combat étaient arrivées et, quand les premiers bulletins parurent on applaudit avec enthousiasme.

Il était environ six heures trente et l'affichage se prolongea jusqu'à huit heures et quart.

Il fallut bientôt avoir recours à la police pour organiser un service d'ordre, car il était devenu impossible pour les tramways de circuler.

En quelques minutes l'autorité habile des agents avait mis ordre à tout et aucun accident ne se produisit.

Gibbons fut populaire avec la foule et chacune de ses ruées sur Dempsey fut applaudie. Dempsey avait aussi ses partisans.

Dans la foule on parlait des combats passés Corbett-Sullivan et Corbett-Fitzsimmons. On crut en voyant le combat se prolonger que l'aventure Corbett-Fitzsimmons, Reno, Nevada, allait se répéter.

Soudain, un bulletin laconique: "Dempsey, vainqueur" transforma tout. La foule applaudit et se dispersa vers huit heures et quart.

CES TABLEAUX SERONT MONTRES AU PUBLIC

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 5. — Le gouvernement de Québec va exposer, cette année, pour la première fois les tableaux qu'il a achetés depuis quelques années des peintres canadiens. Il y en a une quinzaine. Ces tableaux seront envoyés à l'exposition provinciale de Québec où le public sera admis gratuitement à les voir.

POUR LES ENFANTS

LE PIQUE-NIQUE DE DIMANCHE PROCHAIN AU BOUT-DE-L'ILE

L'intéressant programme qui a été préparé pour la fête organisée par la "Presse" au terrain de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse.

LES DIVERS AMUSEMENTS

C'est dimanche prochain, le 8 juillet, qu'aura lieu au terrain de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, au Bout-de-l'Ile, le grand pique-nique organisé pour les enfants de Montréal par la "Presse". Tout indique que ce pique-nique obtiendra le plus grand succès, et qu'il y règnera le plus vif enthousiasme. D'ailleurs, rien n'a été négligé pour qu'il en soit ainsi.

Nous avons déjà dit, cette semaine, que M. A. Couture, le populaire administrateur de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, était à préparer un programme tout spécial d'amusements pour dimanche prochain. M. Couture vient de nous faire parvenir ce programme. Nous le produisons ci-dessous.

A 1 heure 30, de l'après-midi, les gardes militaires qui ont promis d'être présentes sur le terrain du Bien-Etre de la Jeunesse, feront leur entrée sur le terrain.

A 3 heures, M. Roméo Cusson, directeur de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, souhaitera la bienvenue, puis un discours sera prononcé par M. l'échevin J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif municipal et avocat conseil de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse. Comme nous l'avons déjà annoncé, M. Brodeur a aimablement accepté de présider la fête de dimanche prochain pour les enfants au Bout-de-l'Ile. M. Hector Perrier, avocat, directeur de l'Association, adressera aussi la parole.

A 3 heures 45, il y aura lancement de ballons.

Les diverses courses commenceront à 4 heures. Elles se succéderont dans l'ordre suivant : pour fillettes de 3 à 5 ans ; pour fillettes de 5 à 7 ans ; pour fillettes de 7 à 9 ans ; pour fillettes de 9 à 12 ans ; pour fillettes de 12 à 15 ans ; pour garçons de 3 à 5 ans ; pour garçons de 5 à 7 ans ; pour garçons de 7 à 9 ans; pour garçons de 9 à 12 ans; pour garçons de 12 à 15 ans.

Immédiatement après les courses, se feront le tirage du prix de présence ($15) et la distribution des prix. Les juges des courses seront le commandant LeBlanc, de la garde de Dollard ; le commandant Binette, de la garde Maisonneuve; un représentant de la "Presse" et un directeur du Bien-Etre.

La "Presse" donne comme prix de présence la somme de quinze dollars. Pour prendre part au tirage de ces $15.00, il suffira de bien inscrire son nom et son adresse sur le coupon qui paraîtra dans notre journal samedi, lequel coupon devra être déposé dans une urne placée à cette fin à l'entrée du terrain.

DEGATS CAUSES PAR LA TEMPETE

(Du correspondant de la "Presse")

Saint-Hyacinthe, 5 — Une pluie torrentielle accompagnée de tonnerre, d'éclairs et de grêle est tombée, hier après-midi, sur notre ville. Nos rues étaient transformées en véritables torrents. La foudre est tombée sur l'immeuble "International Harvester", rue Saint-Simon, brisant une fenêtre, les fils du téléphone et de la lumière et allumant un commencement d'incendie, qui fut promptement éteint. La grêle a causé des dégâts dans les jardins et dans les campagnes avoisinantes. On rapporte que deux chevaux et une vache ont été tués par la foudre à Saint-Thomas d'Aquin, à trois milles de cette cité.

ACTE DE DESESPOIR

Victoria, C.B., 5.—Albert Rumsby, âgé de 30 ans, a été trouvé mourant sur la tombe de sa femme. Une lame de rasoir était à côté de lui.

CONFLIT RELIGIEUX

Moscou, 5. — Une nouvelle guerre intestine menace l'Eglise russe. L'archevêque Tikhon, sorti dernièrement de prison, revendique encore son titre de patriarche et vient d'adresser un appel "au clergé et aux laïques fidèles". Il déprécie l'Eglise nouvelle et prétend que ceux qui l'ont fait renoncer à ses fonctions ecclésiastiques ont agi illégalement et que leur décision est de nul effet.

En même temps, les groupes de l'Eglise réformée ont tenu une conférence et ont résolu de faire la paix entre eux et de s'unir pour s'opposer à Tikhon. L'appel de Tikhon stigmatise ses adversaires de convoiteurs de bénéfices, de titres et de récompenses.

FORTES MESURES DE LA BELGIQUE

Duisbourg 5. — Une sentinelle belge a été blessée près du pont où se produisit l'explosion désastreuse de samedi dernier.

Des règlements plus sévères ont été décrétés contre la ville. A part les voitures attelées de chevaux et transportant des marchandises ou des vivres seuls les passants auront le droit de paraître dans les rues. L'heure du couvre-feu a été avancée à six heures le soir.

Hier, les sentinelles belges ont tué un Allemand et en ont blessé trois pour refus de s'arrêter après le couvre-feu.

LE ROI FAICAL

New-York, 5.—Il est encore annoncé que Faïçal, roi de l'Irak, viendra aux Etats-Unis, l'année prochaine.

HEUREUSE NOMINATION

L'HON. JOSEPH E. MICHAUD, ministre sans portefeuille dans le cabinet du Nouveau-Brunswick, qui a été nommé membre de la nouvelle commission de l'énergie électrique dans cette province.

NOUVEL EBOULEMENT DU CAP DIAMANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — Un éboulement s'est produit, hier soir, au cap Diamant, vis-à-vis la maison de Simon Béchette, 802 rue Champlain. Cette maison a été endommagée par des morceaux de roc et comme elle menaçait de s'écrouler, ses occupants l'ont abandonnée. On craint d'autres éboulements dans un avenir prochain.

COURS QUI SONT DESTINES A LA GARDE-MALADE

Etablis dans un but de perfectionnement par la faculté de médecine.

COMITE DE DIRECTION

La Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, approuvée par l'Université, vient d'organiser des cours de perfectionnement pour les gardes-malades diplômées. Ces cours sont placés sous la direction d'un comité spécial dit des gardes-malades, et qui se compose des professeurs Benoit, DeCotret, Dubé et Mercier. Ces cours constituent une véritable école normale et comportent, à la fin des études, un certificat ou diplôme universitaire. Ils ont pour but de former, parmi nos gardes-malades religieuses ou laïques, des diététiciennes, des directrices d'écoles hospitalières et des infirmières hygiénistes dont la compétence, certifiée par l'Université, sera reconnue par associations provinciales ou fédérales.

Un cours de diététique vient d'être donné avec le plus grand succès à la Maison Mère des Soeurs Grises. Douze élèves venant de la Maison Mère, de l'hôpital Notre-Dame, de l'hôpital Sainte-Justine et de la Maternité ont suivi ce cours. Le docteur P. DelVecchio, médecin de l'hôpital Saint-Paul, a professé les cours théoriques. Soeur Duckett, directrice des hôpitaux des Soeurs Grises, et soeur Fafard, directrice de l'école des gardes-malades de l'hôpital Notre-Dame, ont dirigé les démonstrations pratiques à la cuisine. Les leçons ont duré six semaines; elles ont porté sur l'action physiologique des aliments ou chimie alimentaire, sur les indications et le choix des régimes dans les maladies, et sur la préparation des menus et la cuisson des aliments.

Les examens écrits ont eu lieu samedi, le 30 juin, présidés par le Dr DelVecchio. Le jury de l'examen oral, composé des Drs DelVecchio, Benoit et Dubé, a siégé lundi, le 2 juillet. Huit Soeurs Grises et deux Filles de la Sagesse ont subi ces examens avec le plus grand succès.

Le cours d'organisation hospitalière commencera à l'Université le 16 juillet. Il sera ouvert à toute garde-malade diplômée. Nous publierons ces jours-ci le programme de ce cours et les conditions d'inscription. Ce sera également un cours de six semaines.

Le cours spécial d'hygiène, qui durera neuf mois, est en voie de préparation. On est prié d'adresser les demandes de renseignement au comité des Gardes-Malades, à l'hôpital Notre-Dame, ou au vice-recteur, à l'Université.

UNE DETTE A CONSOLIDER

Melbourne, 5. — Le parlement australien a adopté, hier, un bill pourvoyant à la consolidation de la dette nationale en l'espace de cinquante ans.

GRAND CONGRES EUCHARISTIQUE TENU A PARIS

Des pèlerins de divers pays, y compris du Canada, y prennent part.

JOURNEE DES ENFANTS

Paris, 5. — En ce moment se tient dans la capitale de France le quatrième congrès eucharistique national. Ce congrès s'est ouvert, hier, par un concert spirituel qui eut lieu au palais du Trocadéro, donné par la chorale française, sous la direction de M. Félix Raugel et le concours de M. Joseph Bonnet, organiste de Saint-Eustache. A l'entr'acte, il y eut une causerie de Pierre l'Ermite sur "ce que doit être un congrès eucharistique national". Aujourd'hui, est la grande journée des enfants. Pendant que les congressistes assisteront aux cérémonies et aux réunions qui leur sont spéciales, les enfants prennent part à des manifestations organisées pour eux.

D'abord, le matin, des messes de communion ont réuni à 8 heures, sous la présidence d'un évêque, sur les deux rives de la Seine, tous les élèves des lycées, collèges, instituts, pensionnats: à Saint-Augustin, à Sainte-Madeleine, à Saint-Paul-Saint-Louis, à Notre-Dame-des-Champs, à Saint-François-Xavier, pour les garçons; à la Trinité, à Saint-Honoré-d'Eylau, à Saint-Germain-des-Prés, à Sainte-Clotilde, pour les filles.

Tous les enfants des écoles paroissiales et des patronages ont eu leur messe de communion à Notre-Dame.

Les enfants de la Croisade eucharistique sont groupés à Notre-Dame d'Auteuil, et la basilique de Saint-Denys reçoit tous les enfants de sa région.

On a pensé aussi aux enfants de choeur et on a invité non seulement ceux de Paris et de sa banlieue, mais aussi tous ceux de France qui ont pu venir. Ils ont eu leur messe de communion à 8 heures à Saint-François-Xavier, puis à 9 heures 30, en la même église, il y eut messe pontificale avec cortège autour de l'église. Cet après-midi, ils ont leur procession du Saint Sacrement à la Madeleine et autour de l'église à 3 heures.

A la même heure, ont lieu deux autres processions d'enfants: l'une à Saint-François-Xavier, avec les petites filles en blanc; l'autre à Auteuil, dans le parc de l'Assomption avec tous les autres enfants.

Mgr l'évêque de Meaux, dans un communiqué officiel lu en chaire, a dit à ses diocésains: "Pour que le Congrès soit vraiment national, il faut que tous les catholiques y participent, au moins par le coeur et la prière. Nous assisterons nous-même à ses réunions et à ses solennités, et nous espérons bien y retrouver en grand nombre les membres de notre clergé et nos chers diocésains."

Bien que le Congrès soit national, un certain nombre de catholiques de l'étranger ont tenu à venir y assister.

S. Em. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, a été invité à prendre part à ce congrès.

Des pèlerins anglais et écossais, et d'autres venant d'Italie, d'Espagne, de Tchéco-Slovaquie et aussi du Canada assistent à ce congrès, qui se terminera le 8 juillet.

AU FIL DE L'HEURE

L'été et les fleurs.

C'est donc l'été qui nous est arrivé. On ne s'y est pas fait encore: la transition a été si brusque! Hier, des jours d'automne et des soirs d'hiver; aujourd'hui, des aurores brûlantes et des crépuscules tropicaux.

Mais c'est l'été quand même! C'est lui, avec ses gazons ensoleillés, étoilés de corolles, avec ses eaux éblouissantes où se mirent des mondes; c'est l'été, avec ses feuillages chantants et ses brises légères et embaumées. Que de fois nous avons évoqué sa venue, quand le vent du nord et la pluie glaciale nous geloient jusqu'aux os! Nous le désirions; nous l'avons; sommes-nous satisfaits?

D'aucuns se sont écriés, à sa première visite, aussitôt qu'ils ont senti des gouttes de sueur baigner leurs front:

"Quelle chaleur! Va-t-il falloir l'endurer longtemps encore? C'est atroce! Le ciel doit être aussi brûlant que la lave de l'Etna!..." et d'autres plaintes de ce genre nous en entendons, chaque jour.

C'est la vieille nature humaine, jamais contente; un aiguillon nous pique qui nous fait dire avec des soupirs, quand il fait beau:

"S'il pouvait pleuvoir! Cela rafraîchirait. Nos maisons ne seraient plus des soutes de navires!..."

Et quand il pleut:

"Ah! mon Dieu! toujours la même température ennuyante: une ondée aujourd'hui, un orage demain... Comme ils doivent être heureux les gens qui vivent dans des climats salubres!"

Nous ne sommes jamais satisfaits! Si nous avions, chez nous, le ciel le plus pur au monde; si le génie de cet ingénieur roumain nous apportait, un jour, l'éternel soleil de la Californie et l'air sec et vivifiant de l'Ouest, serions-nous heureux?...

Un mois peut-être! Nous ne donnerions même pas le temps aux orangers nouvellement plantés de fleurir, pour réclamer à grand cris de la neige. Nous voudrions la revoir—nous, les Canadiens, qui n'avons jamais aperçu un autre voile couvrir nos terres, l'hiver.—Nous en parlerions ensemble, le soir; nous désirerions encore contempler les branches pâles et courbées sous son poids et, les narines pleines du parfum de mille fleurs tropicales, nous rêverions aux tempêtes de neige de jadis, comme un exilé rêve aux êtres qu'il a quittés.

N'est-ce pas vrai cela, dites-moi, vous, les nôtres, qui vivez sous les cieux de la Floride et de la Californie?

Il est une chose unique, ce me semble, dont nous ne nous fatiguons jamais, une chose qui fait toute la beauté de trois saisons, et comme des vêtements gracieux ajoutent au charme d'une femme jolie, qui pare la nature: des fleurs.

Les fleurs, jeunes filles, vous les aimez, n'est-ce pas? Ne sont-ce pas elles un peu qui vous font admirer nos parcs et nos prairies? Vous connaissez leur charme et leur puissance, puisque vous en ornez vos cheveux et votre corsage, pour paraître plus belles à l'élu qui s'en vient?...

Et toi, jeune homme, qui portes un bouquet de roses rouges à la main, où vas-tu de ce pas empressé? Les fleurs, tu ne l'ignores pas, diront à celle que tu aimes le secret que tes lèvres n'osent pas balbutier, qu'elles répéteront tantôt tremblantes, quand les fleurs auront parlé les premières! Elles sont pour toi des duègnes compatissantes qui vont porter le billet doux, la déclaration d'amour, à la belle comtesse rêveuse.

Mais il n'y a pas que la jeunesse qui les chérit.

Vous, dont l'âge commence à blanchir les cheveux, qu'en dites-vous? Vous avez vu les fleurs mourir et ressuciter, cinquante fois peut-être. Vous en êtes-vous jamais lassés? Il y a sans doute des fleurs du souvenir que vous gardez précieusement dans quelque livre, pétales tombées d'un bouquet, feuilles sèches, toutes jaunies, mais qui semblent revivre quand vous les contemplez, et vous rappellent les jours disparus, les jours les plus heureux que vous avez vécus...

Et vous aussi, vieillard, que je vois assis près des rives fleuris, une ligne à la main, une pipe à la bouche, attentif au moindre signe qui vient de dessous l'onde, regardez le rivage! Voyez; il est plein de fleurs. N'est-ce pas que leurs légères corolles sont ce qu'il y a de plus beau encore? A votre âge, vous avez vu tant de choses, en avez-vous jamais admiré de plus riantes dans la nature? Et quand vous voulez rendre hommage à quelque saint, n'en parez-vous pas ses autels, parce que vous pensez qu'elles sont la plus belle offrande que puisse lui exprimer votre vénération!

N'est-ce pas qu'elles charment toujours vos yeux vifs et jeunes? Vous avez vécu parmi elles depuis quatre-vingt ans! Elles vous sont apparues aux heures de bonheur, comme aux jours de douleur. L'épouse que vous avez perdue, que vous aviez aimée toute une longue vie, vous en avez orné son tombeau, quand elle vous a quitté pour s'envoler vers les champs éternellement fleuris de là-haut.

Les fleurs sont si intimement liées à notre vie que nous leur devons un culte spécial. Elles rendent nos jours meilleurs...

En avons-nous assez, chez nous, à Montréal? Ne nous en faudrait-il pas des millions encore? Notre cité ne sera jamais belle si nous n'en cultivons pas plus. C'est si facile: notre sol est riche et fertile. Et puis, pourquoi ne pas en couvrir nos parcs, nos jardins, les approches de nos demeures, nos boulevards et nos cours? Elles coûtent si peu, et donnent à la pauvre maison comme au manoir princier un aspect riant!

C'est alors, quand nous en aurons partout, que nous pourrons nous réjouir, lorsque l'étranger émerveillé dira:

"Montréal, c'est la cité des fleurs; c'est la ville la plus enchanteresse que j'ai vue!"

SAINT-CHRYSOSTOME

Les examens dans nos écoles, pour la fin de l'année, se sont terminés, la semaine dernière, et les enfants sont rentrés en vacances.

—La récolte du foin sera abondante cette année. Le grain et les jardinages ont aussi une belle apparence et il y a beaucoup de fruits. Les pâturages sont excellents.

—M. le chanoine L.-N. Préville, curé, est en visite dans sa famille.

LA VIE SOCIALE

—L'honorable juge et Mme Thibaudeau Rinfret sont à Sainte-Adèle, pour l'été.

—M. et Mme Rosario Genest sont à Sainte-Adèle, pour l'été.

—Mlle Jeanne Dorion a passé la fin de semaine à Pointe-Claire, l'invitée de Mlle Rena Beaudin.

—M. le Dr Paul-Emile Ostiguy et ses enfants sont à Sainte-Adèle, pour y passer l'été.

—Mlles Blanche et Adèle Dupuis s'embarqueront pour l'Europe, samedi, à bord de l'Empress of Scotland.

—M. Hector Beaudin s'embarquera pour l'Europe, samedi, à bord de l'Empress of Scotland.

—M. Bernard de Salaberry est revenu d'Ottawa, où il a passé quelques jours.

—L'hon. Dr et Mme P. Pelletier et Mlle Blanche Boivin, de Londres, Angleterre, qui passent l'été au Canada, sont partis pour Tadoussac, où ils séjourneront une quinzaine, les invités de M. et Mme Eugène Caron.

—Mme Alleyn Taschereau, de Québec, est à l'hôtel Windsor.

—Mme Emile Meriot et sa fillette, Ginette, sont à Québec, les hôtes de Mlle Ida Donohue.

—Mme L. Bourget, d'Ottawa, qui a passé quelques jours à Québec, chez sa fille, Mme Maurice Ollivier, est retournée chez elle.

—Sir Arthur Conan Doyle, lady Doyle et leurs enfants arriveront à Montréal, samedi, et logeront à l'hôtel Mont-Royal.

—L'honorable sénateur et Mme O. Turgeon voyageront dans l'Ouest canadien durant tout l'été et ne retourneront au Nouveau-Brunswick qu'à l'automne.

—Mme G.-H. Rainville et Mlle Grace Rainville sont à Rivière-du-Loup, les invitées de Mme L.-A. Taschereau.

—Mlle Sarah Fisher est attendue d'Angleterre, prochainement, et passera quelque temps au Canada.

—M. et Mme L.-Emile Auger sont revenus d'Europe, à bord de la France.

—Ces jours derniers, à Lambton, fut célébré le mariage de Mlle Juliette Bureau, fille de M. Cyrinus Bureau, à M. Edmond Roberge, fils de l'honorable M. J.-E. Roberge. Après la cérémonie, M. Bureau a reçu et les nouveaux époux sont partis, en automobile, pour Québec.

—Mme Charles Robillard et Mme Charles Bergevin se sont rendues à Cacouna, en automobile, avec M. le Dr Raymond Robillard. Mme Robillard et Mme Bergevin passeront l'été à Cacouna.

—Mme Alfred Forest est partie pour un séjour d'un mois à Old-Orchard et Boston.

—M. et Mme Emile Corbeil et leurs enfants, avenue Stuart, sont partis, hier, pour le lac des Quatorze-Isles où ils passeront l'été.

—M. Armand Homier et Mme Homier (Juliette Hébert) sont revenus de voyage et recevront, dimanche, à 628, rue Lagauchetière-est.

—Ces jours derniers, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Saint-Jacques, M. A. Gibeault, p.s.s., a béni le mariage de Mlle Bernadette Morissette, fille de M. et Mme L.-A. Morissette, à M. Charles-E. Plante, fils de M. et Mme Edouard Plante. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de crêpe-satin brun, un chapeau de paille de Milan de même nuance et une fourrure de martre de roche; son bouquet de corsage se composait de roses, de muguet et de pois de senteur. M. Edouard Plante était le témoin de son fils. Après la cérémonie, Mme Morissette a reçu, chez elle, et M. et Mme Plante sont partis en voyage au Saguenay; Mme Plante portait, pour voyager, une mante de crêpe Trafalgar bleu-marine et un chapeau gris.

—Mme Angelina Leduc, d'Ottawa, annonce les fiançailles de sa fille aînée, Géraldine, à M. J.-C. Bamford, d'Ottawa. Le mariage sera célébré en septembre.

—Le mariage de Mlle Yvonne Guy, fille de M. et Mme F.-X. Guy, à M. Edgar Dugas, fils de M. et Mme Napoléon Dugas, sera célébré, le lundi 9 de juillet, à 7 h., heure solaire, en l'église du Sacré-Coeur. Pas de faire-part.

QUEBEC

—Mlles Marguerite et Aline Caron sont aux Eboulements, où elles séjourneront quelques semaines.

—Mme Charles Deguise et sa fille, Mlle Camille Deguise, et Mlle Marie-Louise Duquette sont rendues à Rimouski, où elles séjourneront quelques semaines.

OTTAWA

—L'hon. M. et Mme Bolduc sont rendus à Saint-Victor de Tring, pour y passer l'été.

—Mme Georges Parent et ses fils, Simon et Jacques, sont à Carleton, pour le reste de l'été.

UNE FIN TRAGIQUE

Budapest, 5 — Augusta Rennebaum, une des dernières élèves de Franz Liszt, s'est suicidée au moyen du véronal. Elle avait enseigné la musique au conservatoire national.

CHRONIQUE D'OTTAWA

SESSION D'OPPORTUNISME

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 5. — Nos lecteurs nous pardonneront sans doute si nous revenons encore une fois sur les leçons qui se dégagent de la dernière session. La réunion annuelle des Chambres met tant de questions en lumière et avec une telle rapidité, qu'il est impossible au moment, où elles surviennent d'en voir tous les aspects. Il faut les étudier à loisir, plus tard.

Nous soulignions, hier, le fait que les différents partis composant le Parlement se sont bornés, pendant toute la session, à louvoyer, à tâcher de maintenir leur popularité, sans adopter de ligne de conduite bien définie et, en somme, sans se préoccuper sérieusement des questions à l'étude. Ce fut éminemment une session d'opportunisme.

Nous avons vu comment le gouvernement évita avec soin les mesures qui auraient eu un effet radical: le budget de M. Fielding, et le manque d'énergie dans la diminution des dépenses et des impôts furent significatifs à cet égard.

Il en fut de même pour les deux autres partis.

Les Conservateurs ne s'étaient proposé qu'un but: accentuer autant que possible le côté "tory" de leur politique. Les débats, sur la réciprocité, les traités français et américain, ne servirent qu'à jeter de la poudre aux yeux des électeurs ontariens, au moment des élections provinciales.

Le parti était désorganisé, au dehors, aussi bien qu'au parlement même. M. Meighen attaquait avec une vigueur peu commune, mais personne n'était là pour continuer l'assaut et conserver les positions conquises; de sorte que les attaques les mieux lancées échouaient piteusement.

Les progressistes, de leur côté, furent tout à fait impuissants. Ils étaient toujours de l'avant et se jetaient dans la mêlée "à tout bout de champ" et naturellement, comme dirait l'autre, au mauvais bout du champ. M. Forke, leur chef, est un aimable monsieur. Plein d'humour, de bon sens et très intelligent, il manque d'habileté parlementaire. Il ne sait pas conduire ses hommes et c'est ainsi que ces derniers portaient les coups les plus maladroits.

D'ailleurs, le parti est divisé. Certains de ses membres ne sont que des libéraux déguisés pour plaire aux électeurs; d'autres sont des conservateurs authentiques et certains n'ont absolument aucune idée politique. Ils ne croient qu'au libre-échange, sans bien savoir au reste en quoi consiste cette théorie et manquent totalement des connaissances économiques nécessaires pour défendre d'une façon efficace leur point de vue.

Les députés s'en allèrent donc, samedi, sans savoir où ils en étaient.

Il faudra nécessairement que cet état de choses change à la prochaine session. L'on ne peut attermoyer continuellement.

La lutte sera alors, semble-t-il, plus ardente et les politiques devront être bien définies.

D'ailleurs cette session pourrait être la dernière du gouvernement actuel. La perspective des élections affolera tout le monde et forcera à prendre part.

Les conservateurs ont commencé à s'organiser les premiers. Ils profiteront de la vacance pour mener une active campagne de propagande. Mais qu'apporteront-ils au parlement? voilà qui est fort incertain.

Les progressistes, croyons-nous, ne peuvent rien faire pour sortir de l'ornière. Leur mouvement manque de cohésion, d'abord, et puis il n'a pas sa raison d'être. Sur quelles idées est-il élevé? Le libre-échange? La dernière session nous a montré que c'est une utopie, du moins dans les conditions actuelles; les progressistes eux-mêmes ne le défendent que parce qu'ils sentent bien qu'ils disparaîtraient le jour où cette étiquette leur ferait défaut. Lors du débat sur le budget, M. Forke admit franchement qu'il ne peut réclamer un libre-échange absolu. Plus tard, les fermiers votèrent en faveur de la loi autorisant la fabrication de l'oléomargarine; ce qui constitue un acte protectionniste de premier ordre. Le mouvement progressiste ne repose donc sur rien. Le parti est transitoire.

Voilà ce qui semble se dégager pour les oppositionnistes.

Quant au gouvernement, il ne pourra acquérir une force suffisante que s'il prend conscience de ses responsabilités et s'il adopte une attitude bien tranchée sur les mesures d'économie ce que tout le monde réclame: la question des chemins de fer et notre situation en général.

Pierre

LA CHORALE DE SAINT-VIATEUR A CARLETON, P. Q.

(Spécial à la PRESSE)

Carleton, 5. — Parmi les visiteurs de marque qui nous sont venus à l'occasion de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, il convient de signaler S. G. Mgr Ross, le nouvel évêque de Gaspé et le Rév. Père Richard, curé de Saint-Viateur d'Outremont, près Montréal. Ce dernier était accompagné des membres de la chorale paroissiale qui exécuta une messe solennelle en musique. Le "Tu es Petrus", notamment, fut rendu de magistrale façon. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Père Saint-Georges, O.M.I. Les membres de la chorale, qui sont descendus à l'hôtel de la baie, "The Wilfrid", sont ici pour jusqu'à samedi. Il est à souhaiter que nous aurons encore ce plaisir de les entendre.

TROIS-RIVIERES VEUT AMENDER DE NOUVEAU SA CHARTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 5. — Notre conseil municipal a décidé de s'adresser à la Législature pour obtenir d'importants amendements à la charte.

Le premier modifierait le mode d'élection du maire et des échevins. A l'heure actuelle, le maire et les échevins sont élus pour quatre ans, trois échevins sur six se retirant tous les deux ans.

Par l'amendement que proposeraient les échevins Robichon et Dubé, le terme ne serait que pour deux ans, et le système de rotation subsisterait, mais pour fonctionner tous les ans. On reviendrait de la sorte à l'ancien système.

Un certain groupe voudrait aussi diviser la ville en quartiers dont chacun élirait un échevin. Aujourd'hui, les échevins comme le maire sont élus par toute la ville.

Un autre amendement que la ville proposera à sa charte sera de faire disparaître la double pénalité imposée à ceux qui retardent de payer leurs taxes.

En vertu de la charte actuelle, si à l'expiration d'un délai de deux mois, le contribuable n'a pas payé le montant de son compte de taxes, il est obligé de payer six pour cent de ce montant jusqu'au premier janvier de l'année suivante, et si ce contribuable n'a pas payé son compte avant ou le 1er janvier, il lui est fait une charge additionnelle de six pour cent et ainsi de suite, pour chaque année, jusqu'à parfait paiement, et ce sans aucun avis.

Tous les échevins sont opposés à cette pénalité.

Un troisième amendement à la charte porte sur le mode d'administration municipale. On veut la disparition des comités et les chefs de départements dépendraient directement du conseil.

Le conseil a l'intention d'engager des experts pour faire tout un nouveau rôle d'évaluation.

Parmi les amendements à la charte, on proposera probablement à la Législature de Québec de séparer la commission scolaire de l'administration de la ville.

Aujourd'hui, les échevins sont en même temps commissaires d'écoles, et le bureau du trésorier de la cité s'occupe des finances de la commission scolaire.

LE PREMIER ORAGE DE L'ANNEE A MONTREAL

Il est tombé plus d'un pouce de pluie, hier, au cours de trois violents orages accompagnés de tonnerre. Pendant l'orage d'hier après-midi, la pluie, durant une période de dix minutes, est tombée au taux de deux pouces à l'heure et la température s'est abaissé de 15 degrés en dix minutes. La quantité exacte a été de 1.13 pouce.

D'après les archives de l'observatoire de McGill, il y a eu des orages accompagnés de tonnerre en avril, mai et juin les années précédentes, mais, cette année, Montréal avait échappé à ces orages jusqu'hier.

Londres, 5.—Art O'Brien, président de la Ligue Gaëlique, à Londres, a été condamné à deux ans de prison pour conspiration séditieuse.

ACCIDENT FATAL A CINQ PERSONNES

Huddersfield, Angleterre, 5. — On rapporte que cinq personnes ont été tuées dans un déraillement, aujourd'hui, à Diggle, près d'ici. Le rapide Leeds-Manchester, tiré par deux locomotives, est venu en collision avec un train de marchandises. On dit que les blessés sont nombreux.

Les médecins et les ambulances des alentours ont été appelés.

NOS AMIS DU CANADA
seront bien aises d'apprendre qu'ils peuvent maintenant se procurer chez leur épicier le lait qui a 43% de CREME
(8% de gras de beurre)

NESTLÉ'S
SUCRE OU NON SUCRE MILK

Cette nouvelle est de grande importance pour ceux qui faisaient usage des produits Nestlé en Angleterre, sur le continent européen ou aux Etats-Unis.

En vente dans tous les pays de l'univers.

Fabriqué au Canada par les fabricants de la Nourriture Nestlé pour bébés

NESTLE'S FOOD CO. of Canada, Ltd, Chesterville, Ont.

MILTONS Limited
Vente Annuelle de Juillet

Chandails-vestons pour Dames,
Tricot Shetland, devant Tuxedo. Couleurs: rose, blanc, vert irlandais, marine. Valant jusqu'à $15.00 pour 4.95

Chandails fermés pour Dames,
En laine, soie et laine et en fibre de soie. Couleurs: fauve blanc, rose, jade. Valant jusqu'à $12.50 pour 4.95

Bas pure Soie pour Dames,
Unis, à coins et à mailles tombées. Couleurs: marine, brun, argent, sable. Valant jusqu'à $3.50 pour la paire 1.95
3 paires pour $5.00

Blouses pour Dames,
Genres tailleur et de fantaisie, modèles brodés de dentelle. Valant jusqu'à $18.50 pour 4.95

Gants en Soie pour Dames,
12 boutons et gantelets-blanc, gris, fauve et marine. Rég. $3.00 la paire pour 1.95

Bas pure Laine et Soie et Laine,
Pour dames — Unis et avec coins — En laine fauve; En soie et laine noir et blanc. Valeur de $3.50 pour la paire. 1.95

Bas ¾ en Laine pour Enfants,
Noir, tan et blanc. Valeur jusqu'à $1.25 pour la paire 45c

Bas ¾ en Lille pour Enfants,
Blanc, bleu, et sable, haut de fantaisie. Valeurs jusqu'à $1.50 pour, la paire 75c

Miltons Limited
En face de chez Goodwin
Quartiers Généraux du Détail pour la Pure Laine Jaeger
326 rue Ste-Catherine O

20 % D'ESCOMPTE
sur tous nos
RUGS ORIENTAUX
Perses—Turcs—Chinois
Anatolians — Kermanshahs—Mahals—Sarouks—etc.
HICKS ORIENTAL RUGS LIMITED
620 rue S.-Catherine O.
Coin rue MOUNTAIN
Rugs Orientaux Exclusivement

EFFERVESCENT
Abbey's HEALTH SALT
à la Pureté Eprouvée et aux Vertus Médicinales

Depuis plus de 40 ans le Sel Hygiénique d'Abbey jouit de la faveur des médecins du Canada, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, à cause de sa pureté et de sa sûreté comme correctif de la constipation, de l'état bileux, de l'indigestion, et comme remède aux maux de tête, aux affections rhumatismales et à la paucreté du sang.

En vente à toutes les pharmacies.
246

VENTE
DE
LIQUIDATION
D'HARMONIUMS
DE SALON ET D'EGLISE

Nous avons des occasions exceptionnelles parmi les instruments en mains; nous mentionnons les suivants, tous en parfait état et la plupart très peu usagés, que nous vendons aux

CONDITIONS D'ETE

WILLIAMS
Petit harmonium approprié pour mission. En bon état et une bonne occasion.
$20.00
Conditions: $5 comptant. $1 par semaine.

BELL
Fond haut, caisse en noyer, 10 registres, 5 octaves, pédales d'expression, beau son.
$55.00
Conditions: $5 comptant $1 par semaine

JACKSON
Petit harmonium cabinet, très approprié pour école ou mission.
$35.00
Conditions: $5 comptant. $1 par semaine.

ESTEY
Fond haut, caisses en noyer avec miroir, 11 registres, 5 octaves, pédales d'expression, comme neuf.
$75.00
Conditions: $5 comptant. $1 par semaine.

THOMAS
Caisse en chêne avec miroir, style caisse de piano, 11 registres, 6 octaves, pédales d'expression, beau son, merveilleuse valeur.
$85.00
Conditions: $6 comptant $1 par semaine

THOMAS
Fond haut, caisse en noyer avec miroir, 12 registres, 5 octaves, pédales d'expression, une grande occasion.
$75.00
Conditions: $5 comptant. $1 par semaine.

KARN
Harmonium à caisse de piano en acajou, 11 registres, pédales d'expression, en très bon état.
$125.00
Conditions: $8 comptant. $5 par mois.

GODERICH
Caisse en chêne avec miroir, 10 registres, 5 octaves, pédales d'expression, absolument comme neuf.
$150.00
Conditions: $10 comptant $5 par mois.

SHERLOCK-MANNING
Caisse de piano en acajou, 13 registres, pédales d'expression, en parfait état.
$150.00
Conditions: $10 comptant. $5 par mois.

HARMONIUM D'EGLISE
MASON—HAMLIN
Deux claviers, 12 régistres, pédalier, pédale pour grand orgue, soufflet à main, son ample, en excellent état. Facilités de paiement si désiré. . . . $350.00

HARMONIUM D'EGLISE
KARN
Gros modèle cabinet, 21 régistres, soufflet à main et à pédale pour grand orgue, pédales d'expression. Facilités de paiement si désiré. $575.00

CHAQUE INSTRUMENT EST UNE OCCASION.

CHEZ LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
512 rue Ste-Catherine Ouest (angle Windsor)
394 rue Ste-Catherine Est (angle St-Hubert)
2444 rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL
OTTAWA, QUEBEC, TROIS-RIVIERES, HULL, CORNWALL, KINGSTON.

CHOISISSEZ-EN UN POUR VOTRE MAISON DE CAMPAGNE.

QUE les enfants de la ville profitent des pique-niques organisés par l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse pour aller respirer l'air pur de la campagne et faire des provisions de santé.

LA PRESSE

39e ANNEE—No 205 — LA PRESSE, MONTREAL, JEUDI 5 JUILLET 1923 — PRIX: DEUX CENTINS

QUELS sont les établissements industriels et commerciaux qui réussissent le mieux ? Invariablement, ce sont ceux qui, comprenant la puissance de la publicité d'un grand journal tel que la "Presse", savent y recourir.

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la première page

M. WILLIE MARIEN

En attendant, M. Willie Marien, comptable vérificateur, est interrogé au sujet des documents qu'il a eus en sa possession.

Me Calder : Je vous ai remis certaines pièces afin que vous puissiez vérifier chaque bordereau, reçu, et autres pièces pour voir si vous les aviez bien reçus de l'accusé.

M. Marien : Je n'ai pas d'inventaire.

Ici une discussion s'engage entre Me Cahan et Me Calder au sujet de certaines pièces qui se seraient glissées involontairement dans les pièces justificatives. Me Cahan déclare que la loi exige que les documents en question portent la signature et l'écriture de l'accusé.

Me Calder. — Voici le carnet de reçus et les talons, s'étendant de juin 1919 à décembre 1919, des reçus pour loyer signés des initiales J. A. D. Les avez-vous eus en main pour vérification?

Me Marien. — Ce document ne porte pas nos initiales, ni nos marques de pointage. Il est possible que nous les ayons eus.

Me Calder. — Vous avez remis tout ce que vous avez reçu de l'accusé au chef Lorrain?

—Oui. Nous avions des documents d'Adélard Delorme, de la succession Delorme et de Raoul Delorme, ainsi que d'autres en dehors auxquels nous n'avons pas eu à porter attention.

Me Cahan.—A quelle date les avez-vous reçus la première fois?

M Marien.—En tant que je me rappelle, le 31 janvier 1922, un lundi, je crois.

Me Cahan.—En attendant d'en prendre connaissance, vous les avez remis au chef Lorrain?

—Nous en avons pris connaissance jusqu'au jeudi suivant.

—Qu'est-il arrivé le jeudi suivant?

—Mon associé, M. Beauregard, le chef Lorrain et moi, nous nous sommes rendus au domicile de l'accusé, et, en sa présence, nous avons fait quelques paquets de tous les papiers que nous avions examinés les jours précédents.

—Avez-vous fait la revue avec le chef Lorrain?

—Non. Mon associé et moi les avons transportés à notre bureau.

—Vous les gardiez en votre possession?

—Oui. Jusqu'à la remise des documents au chef Lorrain, le 15 juin 1922.

Me Calder demande si l'artiste demandé est arrivé afin de disposer de la question, sinon, il interrogera le chef Lorrain en attendant. "J'aimerais", dit-il, "disposer de ces questions avant d'interroger les experts en écriture."

M. A.-S. Brodeur, artiste, vient rendre témoignage.

Me Calder: M. Brodeur, vous êtes employé comme artiste?

—Oui.

—Voulez-vous regarder ce document T-46 et nous dire si vous l'avez eu en votre possession?

—Oui.

—Pour les besoins de la photogravure, avez-vous fait des retouches?

—J'ai retouché, repassé sur toutes les lignes pour les rendre plus noires.

—L'encre de ce document n'était-elle pas bleuâtre?

—Je ne me le rappelle pas bien. Tout ce que je puis affirmer, c'est que j'ai trouvé l'écriture trop pâle, alors j'ai fait une retouche entière.

Le témoin examine le cliché produit et dit qu'il a été fait selon l'original. Il a conservé leur forme aux lettres.

A la demande de la Couronne, le chef Lorrain est ensuite appelé.

DES DOCUMENTS

Par Me Calder :

—Avez-vous reçu de MM. Marien et Beauregard une liasse de documents se rapportant à la succession Delorme, aux biens de Raoul Delorme et à ceux de l'accusé ?

—Oui.

—Les avez-vous développés ou maniés de quelque façon que ce soit après les avoir reçus?

—Non.

—Les avez-vous remis à quelqu'un?

—Oui, je crois les avoir remis au bureau du grand connétable.

—Ne les avez-vous pas plutôt remis au curateur de l'accusé?

—En effet, je les ai remis à M. Adélard Tétreault.

—Dans leur totalité?

—Je les ai remis comme je les avais reçus, dans le même état; on n'y a pas touché.

Ici, Me Calder demande au grand connétable de faire venir M. Tétreault pour cet après-midi.

ENCORE LA MONTRE

—Vous avez reçu la montre le 4 février. A qui en avez-vous parlé pour la première fois?

—J'ai fait un rapport par téléphone à l'assistant procureur général, M. Lanctôt.

—Vous avez parlé personnellement à M. Lanctôt?

—Oui.

—Par fil spécial?

—Non, par fil ordinaire.

—A quel autre avez-vous parlé de la chose?

—J'ai reçu instruction de l'assistant-procureur général d'en parler à M. Jos. Walsh, le procureur de la Couronne.

—Quand en avez-vous parlé à M. Walsh?

—J'ai vu M. Walsh, le lendemain; je crois que c'était le 11 ou le 12 février.

—Entre le 4 et le 10 ou le 11 février, avez-vous parlé de cette montre à quelque autre que ce soit?

—Au détective Samson, de la Sûreté provinciale.

—C'est lui qui est le gardien des objets?

—Oui, et il est préposé aux informations.

DANS LES JOURNAUX

—Ayant reçu la montre, avez-vous soigneusement observé dans les journaux si on mentionnait qu'elle avait été reçue?

—Oui, dans un journal du soir, on a fait mention de la montre, mais je ne pourrais dire la date.

—Voulez-vous regarder ce numéro du 11 février d'un journal et nous dire si c'est l'article auquel vous référez ?

—Oui, c'est bien cela.

—C'est la première fois qu'il en était fait mention ?

—Oui.

—Avez-vous remis la montre à M. Walsh avant ou après la publication de cet article ?

—Après ; je crois que c'est le 12. Je dois dire que je n'ai pas remis la montre à M. Walsh, mais que je la lui ai simplement montrée.

DANS LA FOURNAISE

Par Me Taschereau :

—Vous dites que le 11, c'est la première fois qu'on parlait de la montre ?

—Bien, on avait dit auparavant que des recherches avaient été faites en différents endroits, dans la fournaise, par exemple, pour voir si elle y avait été jetée. Mais on en parlait sérieusement pour la première fois.

—Cet article vous a frappé sérieusement?

—Oui, car il y était dit: Adressez-vous à telle ou telle personnes qui vous donneront des renseignements.

—Voulez-vous dire si dans ce que je vais vous lire, il est fait allusion à la montre?

ALTERCATION

Me Taschereau fit remarquer à ce moment qu'il allait toujours bien savoir si le témoin voulait dire la vérité.

Me Calder s'opposa à ses paroles et dit que son confrère devait les retirer en toute justice pour le témoin. Le procureur de la défense rétorque en disant qu'il a le droit de conduire son enquête à sa propre manière, et que ce n'est pas lui qui, jusqu'à présent, a pris la majeure partie du temps de la Cour. Le juge intervient et rétablit les choses en disant: "Procédons, messieurs".

Et Me Taschereau, après avoir lu une phrase de l'article en question, répète sa question à laquelle le témoin répond:

—Ce paragraphe fait allusion à la montre, certainement.

—Est-ce que la réponse de Delorme indiquait qu'il savait où était la montre de son demi-frère?

—Non, je ne vois pas.

—Les mots: "Je leur ai dit de s'adresser aux chef Bélanger, Lepage et Lorrain", voulait dire n'est-ce pas, que s'ils (les reporters) voulaient avoir des nouvelles le meilleur moyen était de s'adresser à la police?

—C'est peut-être cela.

—Ceci indique-t-il que Delorme savait où était la montre?

—Non, mais cela n'indique pas non plus qu'il ne le savait pas.

—C'est une opinion?

—Oui.

Me Taschereau:—Ah, bien! il y a beaucoup de monde dans le même cas.

—Est-ce que cela veut dire que l'accusé le savait?

—Dans mon esprit ça confirme exactement qu'il le savait.

—Quand il survient une affaire de police, le chef Bélanger est au courant, le chef Lepage aussi et vous-même vous êtes au fait?

—C'est ce qui se fait.

—Dites donc les fonctions?

Le chef Bélanger est le chef de la force constabulaire; Le chef Lepage, de la Sûreté et moi, chef de la police provinciale.

—Un homme ordinaire qui n'est pas au courant confond tout cela?

—Oui.

—C'est ce qu'a fait Delorme?

—C'est sans doute cela.

—Il désignait les trois chefs, l'autorité?

—C'est bien ça.

—Le jour de la découverte du cadavre, les journaux ont signalé que la montre manquait?

—Je crois que oui.

—Les journaux en parlaient souvent?

—Oui, je crois.

—C'est tout?

—Comme ils ont parlé de l'argent, des papiers et autres choses.

—Quand vous avez reçu le paquet vous l'avez développé?

—Oui.

—Montré à qui?

—A l'agent Samson.

—Ensuite?

—A l'avocat Walsh.

—Le 12?

—Oui.

—Est-ce bien tous ceux à qui vous avez montré la montre?

—Peut-être à d'autres, l'enveloppe ou la montre.

Me Taschereau.—Vous affirmez encore que vous l'avez montrée au Dr Derome, à moins que vous ne vouliez nier?

M. Lorrain.—Vous ne me l'avez pas demandé. J'ai été bien explicite. Je vous ai demandé s'il s'agissait de l'enveloppe. Je n'ai absolument rien à nier.

—Nous ne chicanerons pas. Vous aviez la montre et l'enveloppe, disons le paquet?

—Oui.

—Je ne veux pas vous dire autre chose que ce que vous savez. A qui l'avez-vous montré, le paquet?

—D'abord au Dr Derome, puis à M. Lomax. J'ai montré seulement l'enveloppe jaune.

—Traîniez-vous le paquet et laissiez-vous la montre dans votre coffre-fort?

—Je ne trainais rien.

—Vous avez téléphoné au substitut du procureur de la Couronne?

—Oui. Le 12 j'ai montré tout à Me Walsh.

—A d'autres policiers?

—Je ne me rappelle pas. Je ne le crois pas.

—A d'autres personnes?

—Je ne le crois pas.

—Ne vous êtes-vous pas rendu à Québec avec le paquet?

—Non.

—Vous avez pris conseil à ce sujet ou au sujet de l'affaire Delorme?

—Plusieurs fois.

—Entre le 4 et le 11?

—Je ne crois pas avant le 4.

—N'avez-vous pas téléphoné à Québec à ce sujet?

—Je crois en avoir parlé à M. Lanctôt lors de son passage à Montréal.

—Entre le 7 et le 11?

—Je ne puis le dire.

—Ça m'a tout l'air du secret de polichinelle.

—Ce n'est pas un secret de polichinelle.

Me Calder: Quand vous avez lu l'article publié par certain journal, auparavant, ne vous occupiez-vous que de comptabilité?

—Seulement de la comptabilité, après une entente avec le chef Lepage.

—En lisant l'entrefilet, vous avez conclu...

—Me Taschereau: Vous ne devez pas tirer de conclusion. Il ne vous est pas permis de questionner de cette façon. Vous pouvez poser des questions, mais non des conclusions.

Me Calder explique pourquoi il interrogerait de cette façon, mais Me Taschereau dit que pour gagner du temps, il retire son objection. Le juge remarque que l'on commence à s'énerver, mais il prie les avocats de conserver le décorum du début.

Me Calder: En lisant l'article en question, M. Lorrain, avez-vous eu l'impression que l'accusé savait où était la montre?

—C'est bien cela.

—Me Taschereau : Pourquoi n'avez-vous pas pris les empreintes digitales, puisque vous aviez cette impression ?

M. Lorrain : J'ai déjà dit que j'avais examiné le tout au microscope et que je n'avais relevé aucune empreinte.

Me Taschereau dit alors à Me Calder qu'il accepte l'enveloppe.

La cour est ensuite ajournée à cet après-midi.

A suivre sur la page 8

LE CONGRES DES CHARPENTIERS, A MONTREAL

Les officiers, les invités, et un groupe de délégués du 14ème congrès provincial de la Fraternité Unie des Charpentiers menuisiers, réunis, ce matin, au moment de l'ouverture du congrès, au No 217 Sainte-Catherine est. Au premier rang, de gauche à droite: MM. B. Drolet, président de l'union des cigariers; E. Morganthaler, professeur à l'Ecole Technique; F. Griffard, président du conseil des métiers de la construction; J.-T. Foster, président du conseil des métiers et du travail; Narcisse Arcand, président du Congrès; F.-A. Robillard, vice-président; Pierre Lefebvre, secrétaire. Au second rang, de gauche à droite: MM. Ed. Berthiaume, Philippe Leduc, C.-A. Giguère, Emery Lanthier, E. Secours, E. Primeau, Ed. Henry. Au 3ème rang, de gauche à droite: MM. W. Duhaime, Omer Fleury, P. Blanchandin, Art. Martel, E. Toussaint, M. Lassonde. (Cliché du photographe de la "Presse".)

LE VILLAGE DES EPARGES EST RESTAURE

Grâce à la générosité d'un Hollandais, M. Van Wezel.

UN ELOQUENT DISCOURS

Paris, 5. — M. Charles Reibel, ministre des régions libérées, a inauguré récemment le village reconstitué des Eparges (Meuse). Le nom des Eparges est l'un des plus tragiques de la guerre; il ne restait pas une pierre de ce qui fut une riante localité. Grâce à la générosité hollandaise, le village est aujourd'hui ce qu'il était avant 1914.

M. London, ministre des Pays-Bas, assistait à cette cérémonie.

Des allocutions ont été prononcées par le maire des Eparges et par M. Joseph Asscher, président du comité hollandais du "Retour au foyer".

Le ministre des régions libérées a pris ensuite la parole:

"Les Eparges! a-t-il dit, nom sinistre et glorieux, qui éveille dans la mémoire les souvenirs — lointains déjà — des terribles combats qui s'y livrèrent durant les derniers mois de 1914 et au début de 1915 pour ne s'apaiser complètement qu'au 19 septembre 1918, lors de la libération de Saint-Mihiel.

"La crête des Eparges formait une position formidable commandant la plaine de la Woëvre et le pied des côtes de Meuse.

"A la suite des combats du 22 octobre 1914, la 12e division d'infanterie occupait le village des Eparges, Tresauvaux, les hauteurs de Montgirmont, mais la crête des Eparges était restée aux mains de l'ennemi.

"Alors commença de notre part, sur ce court espace de terrain dont le nom revint si souvent dans les communiqués, une progression méthodique et développée sans arrêt malgré l'extrême difficulté du terrain, malgré la défense obstinée des Allemands.

"Ainsi — durant quatre ans — les deux armées se disputèrent avec acharnement cette terre qui par le sang de tant de braves qui l'ont arrosée est devenue l'une des parcelles les plus sacrées du sol de la patrie..."

Après avoir, au nom du gouvernement, apporté un reconnaissant hommage à la mémoire du généreux Hollandais, M. Van Wezel, qui a si puissamment contribué à la reconstruction des Eparges, M. Reibel a terminé ainsi, en s'adressant à M. Loudon, ministre des Pays-Bas:

"Votre visite qui, comme vous le disait tout à l'heure M. le maire des Eparges, touche si profondément nos populations lorraines, ne vous laissera pas seulement le souvenir poignant des dévastations; vous en emporterez, j'en suis sûr, l'impression de l'admirable effort qui a déjà été accompli pour les réparer et de la charge écrasante sous laquelle succomberait la France si elle n'obtenait pas de son agresseur les paiements auxquels elle a droit.

"Quant à moi, je veux vous dire ma joie profonde de voir aujourd'hui, parmi les ruines renaissantes, nos deux drapeaux tricolores entremêlés présider à une même oeuvre de résurrection et de justice."

En quittant les Eparges, M. Charles Reibel s'est rendu à Verdun, où il a été reçu à l'hôtel de ville par la municipalité.

Tandis qu'aux Eparges se déroulait cette manifestation franco-hollandaise, M. Charles Benoist, ministre de France à La Haye se rendait à Nieuderberg, près d'Amsterdam, où il déposait au nom du gouvernement français une couronne sur la tombe de M. Van Wezel, dont le fils fut tué aux Epargnes, dans les rangs de l'armée française, en 1917.

MALAISE D'UN PARTI

Marseille, 5—Le vote récent de la Chambre et la division des radicaux sur l'ordre du jour de confiance, jettent un malaise dans le parti radical marseillais. De nombreux groupements refusent toute alliance avec les communistes révolutionnaires.

LA SCIE DU JAPON

Tokio, 5—Il est entendu que le Japon va augmenter sa production de soie, à la demande d'une commission américaine.

DES VICTIMES IDENTIFIENT LES BANDITS

Echos des arrestations opérées par des citoyens de la Rivière-des-Prairies.

EFFETS RETROUVES

Les quatre prétendus voleurs de grand chemin arrêtés hier par les citoyens de la Rivière des Rapides, comparaissent aujourd'hui devant le juge Perrault. Déjà, ils ont été identifiés par plusieurs personnes qui ont été victimes de vols récents commis avec une audace incroyable.

Les inculpés ont donné les noms de Louis Dagenais, Victor Groulx, alias Proulx, Joseph Villeneuve et Louis-Philippe Longpré.

M. Harry Farmer, manufacturier, rue Saint-Laurent, qui a été attaqué la semaine dernière, avec plusieurs compagnons, dans son auto, près de Cartierville, reconnait les quatre jeunes gens comme les auteurs du vol.

M. Horace Pepin, de l'Assomption, passait en voiture près de St-Paul l'Ermite, mardi dernier, vers 2 heures du matin, lorsqu'il se vit entouré par quatre bandits armés dont trois étaient masqués. On lui a volé sa montre et son argent. Ce matin, il a reconnu le nommé Louis Dagenais comme un des membres de la bande.

M. Amédée Boisvert, de Joliette, a reconnu Louis-Philippe Longpré, comme faisant partie de la bande de vyoleurs.

M. Boisvert se trovait en auto vers 2 heures du matin, le 22 juin, à un demi-mille de Charlemagne, lorsque cinq bandits armés le sommèrent de leur remettre son argent. On lui enleva la somme de $242.12. Il a reconnu le prévenu Longpré parmi les inculpés.

M. Alexis Beaudoin, gardien de nuit chez Bédard, Limitée, marchands de L'Assomption, a de son côté identifié Longpré et Villeneuve comme faisant partie de la bande de cambrioleurs qui, dans la nuit de samedi à dimanche, l'attaquèrent et le ligotèrent dans le magasin de ses patrons, d'où ils volèrent pour plusieurs centaines de dollars de marchandises qui ont été retrouvées en grande partie par les détectives A. Laberge et Robillard, à la suite de l'arrestation des jeunes gens.

M. Valérien Robineau, de la rue Demontigny, une autre des victimes des bandits, a aussi identifié Dagenais comme un des membres de la bande. Ses clefs ont, dit-on, été trouvées chez l'inculpé Longpré et ses bijoux chez le prévenu Villeneuve.

Le chef Lorrain, de la Sûreté provinciale, s'est empressé de prévenir tous les citoyens de la campagne qui ont été la victime des voleurs de grand chemin, dernièrement, et l'on s'attend à l'arrivée prochaine de nombreux autres plaignants.

Le capitaine Mercier et les agents de la Sûreté font aussi beaucoup de travail pour recouvrer les marchandises volées.

COMITE DES ACTIONNAIRES DU TRAMWAY

L'assemblée générale et spéciale des actionnaires de la Compagnie des Tramways, ouverte avant-hier pour la nomination d'un comité spécial d'actionnaires, et ajournée afin de permettre aux scrutateurs de vérifier les procurations s'est continuée ce matin. Les scrutateurs ont fait leur rapport. L'amendement proposé par le docteur N. Fournier, appuyé par M. Emile Girard, pour que le comité spécial fût composé de MM. A.-E. Beauvais, C.-H. Branchand et E. Champagne, a été défait. Les 56,082 votes pour lesquels MM. Evariste Champagne, ou Joseph-M. Fortier ou Edmond Hurtubise étaient porteurs de procurations ont été donnés en faveur de l'amendement. Mais 66,759 votes ont été déposés contre l'amendement.

Les porteurs de procurations pour ces derniers votes étaient MM. E.-A. Robert, ou l'hon. J.-M. Wilson ou l'hon. M.-C. Webster, 20,035 votes ; hon. G.-C. Foster, ou M. E.-A. Robert, 20,032 ; honorable J.-L. Perron, ou hon. J.-M. Wilson, 2,207 ; hon. L.-C. Webster, ou M. E.-A. Robert, 8,325 ; M. E.-A. Robert ou M. W.-C. Finley, 13,792 ; hon. J.-M. Wilson, 10 ; hon. L.-C. Webster, 3 ; hon. N. Curry, 120 ; hon. J.-M. Wilson ou M. E.-A. Robert, 1,000 ; M. E.-A. Robert ou hon. J.-L. Perron, 875 ; hon. J.-M. Wilson ou hon. J.-L. Perron, 360.

La motion principale faite par M. E.-A. Robert, appuyé par M. W.-C. Finley, pour que le comité spécial d'actionnaires soit formé de MM. C.-H. Branchaud, Albert Hudon, Léopold Fortier, C.-J. Hudson et A.-W. Stevenson, a été adoptée.

Les scrutateurs étaient MM. C.-H. Branchaud, A.-J. Ferguson et M. Langlois.

LES PETITES NOUVELLES

VIEILLARD VIGOUREUX

Londres, 5.—Le général sir George Higginson, âgé de 97 ans, a passé en revue, ces jours derniers, le troisième bataillon des Grenadier Guards.

MEYER A 80 ANS

Paris, 5.—M. Arthur Meyer, directeur du "Gaulois", vient de célébrer son quatre-vingtième anniversaire de naissance.

UNE INTERPELLATION

Paris, 5—Une interpellation a été déposée, au sujet de l'administration de l'Opéra. Des renseignements ont été demandés à M. Bérard au sujet des marchés artistiques récemment conclus et exécutés par M. Rouché, le directeur actuel.

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

KINGSEY FALLS

M. Albert Préfontaine, élève au séminaire de Sherbrooke, est en vacances dans sa famille.

—Mlles Juliette et Albertine Fournier sont en voyage à Bromptonville et Magog, chez des parents.

—M. et Mme J.-L. Roy, sont allés à Sherbrooke, dimanche.

—Les évaluateurs MM. Onésime Beauchesne, Arthur Bouchard et Herménégilde Vidal, sont les évaluateurs municipaux pour le village et MM. Lucien Desrochers et Alfred Harvey pour la campagne.

LAC SAGUAY

Le R. P. J. Moddel, S. J., était de passage au presbytère, la semaine dernière.

—M. Joseph Chartrand et son fils Emile ont rendu visite à notre curé, ces jours derniers.

—La scierie Eagle Lumber fonctionne maintenant jour et nuit.

—Mlles Bazinet, de Montréal, passent une quinzaine à l'hôtel Saguay.

—La dernière pluie que nous avons eue a mis fin aux feux de forêt, qui ravageaient notre région.

—Les travaux des chemins doivent commencer prochainement.

FACILITER LE TRAFIC MARITIME

POUR LES VASTES TRAVAUX DANS LE PORT DE MONTREAL

Des contrats qui doivent être octroyés ces jours-ci pour des ateliers et des quais. — Les demandes de soumissions pour des entrepôts et autres travaux.

AU NOUVEL ELEVATEUR No 3

Le port de Montréal est actuellement considéré comme tout au premier rang parmi les ports du monde, au point de vue de la perfection de son outillage. Mais le trafic maritime y augmente toujours, il faut que cet outillage soit de plus en plus augmenté aussi, et que l'on trouve à notre port des facilités de manutention et autres de plus en plus grandes. Le gouvernement fédéral a consenti un prêt de $10,000,000 à la commission du port, à la dernière session, pour des travaux, et ces travaux sont en pleine voie d'exécution ou en voie de préparation.

Les fondations de l'élévateur à grain No 3, près du quai Tarte, sont finies, et l'on est à la construction d'un étage au-dessus. Il va falloir construire une jetée vis-à-vis cet élévateur, et les soumissions pour cette jetée doivent être demandées la semaine prochaine. La rampe qui conduit aux quais, près de la rue Nicolet, va être fermée. En revanche, l'on va prolonger la rampe vis-à-vis la rue Aylwin. Enfin, près de l'élévateur No 3, l'on va faire de vastes travaux de remplissage pour établir les voies du chemin de fer.

Aujourd'hui même, la commission du port devait octroyer les contrats pour la construction du nouvel atelier rue Notre-Dame Est, à l'angle de la rue Aylwin. Elle devait aussi accorder un autre contrat aujourd'hui pour la construction de 700 pieds de quai vis-à-vis la rue Fullum.

La semaine prochaine, des soumissions seront demandées pour la construction des entrepôts Nos 26 et 27, vis-à-vis l'avenue Papineau, plus bas que l'entrepôt No 25.

Des soumissions seront aussi demandées la semaine prochaine pour l'agrandissement de l'entrepôt au quai Jacques-Cartier.

L'on fait encore d'importants travaux de pavage en granit aux sections Nos 24 et 25.

Ce n'est là qu'une partie du programme des travaux de la commission du port de Montréal.

LA GRELE SEME LA RUINE DANS NOS VERGERS

(Spécial à la PRESSE)

Mont Saint-Hilaire, 5. — La tempête d'hier après-midi a causé des dommages considérables dans la montagne et les environs. La grêle est tombée pendant 20 minutes, détruisant les jardinages, hachant le foin et semant la ruine dans nos vergers. La récolte de pommes, qui s'annonçait très belle sera maintenant nulle. Les arbres eux-mêmes ont été endommagés. Plusieurs vitres ont été brisées dans les maisons, entre autres, 20 à l'école et 15 au magasin Gloutney. On évalue les pertes causées dans nos vergers à $75,000.

LES CONDITIONS DU CONCOURS LITTERAIRE

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 5. — L'hon. L.-A. David, secrétaire de la province, annonce que les conditions du concours littéraire du gouvernement seront changés. Ainsi les ouvrages anglais ne seront admis au concours que tous les cinq ans, mais alors le concours leur sera exclusif. De plus, on va diviser le prix en trois parties, une pour les ouvrages purement littéraires, une pour les ouvrages scientifiques et une pour les livres de classe.

EN BULGARIE

ALEXANDRE ZANKOFF, professeur à l'université de Lufia, qui a succédé, comme premier ministre de Bulgarie, à Stambouilsky qui fut assassiné dernièrement.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 5. — Le rapport du service de l'Assistance Publique pour l'année finissant le 30 juin dernier nous apprend que les recettes ont été de $1,055,496.58. On a distribué $850,126.70 à 115 institutions. Depuis le premier septembre 1921, date de l'entrée en vigueur de la loi de l'Assistance Publique, les recettes ont été de $1,637,033.15 et les déboursés de $1,174,928.78.

LE BLEU OXFORD
KEEN
ajoute la beauté de la neigeuse blancheur à l'élégante lingerie et au linge de toile.

REVUE ILLUSTREE DE LA "PRESSE"

NOTRE ALBUM DE LUXE DU SAMEDI

Nous remercions tous ceux qui, depuis quelque temps, nous ont adressé des lettres d'appréciations sur l'intérêt qu'offre notre "Revue illustrée" du samedi, sur la grande variété des sujets qu'elle contient, et en particulier sur l'abondance des photographies d'amateurs que nous publions. On nous demande si nous allons continuer ainsi à publier chaque semaine des photographies d'amateurs ; on y trouve un charme tout à fait spécial. Assurément, que nous allons continuer, et nous invitons tous les amateurs à participer ainsi à l'intérêt puissant qu'offre notre Revue, unique en son genre, sous ce rapport.

Cette collaboration des photographes, amateurs ou autres, est doublement précieuse, en ce que d'abord, elle permet la publication d'une grande variété de sujets, et parce que, ensuite, elle sert à mieux faire connaître quelques-uns des beaux coins de notre province, les moeurs, les usages, la vie gaie de sa population. Nous invitons donc tous ces amateurs à faire diligence et à nous adresser des photographies intéressantes : scènes typiques, scènes champêtres, pique-niques, excursions, scènes de grève, réunions d'enfants, sujets divers. Ils y trouveront un passe-temps agréable, en même temps qu'ils feront grand plaisir aux nombreux lecteurs de la "Presse".

Qu'on adresse ainsi : REVUE ILLUSTREE, LA "PRESSE", MONTREAL, en évitant d'envoyer des photographies en couleurs qui ne conviennent pas à la rotogravure.

Notre "Revue illustrée" de samedi est peut-être l'une des plus intéressantes que nous ayons publiées jusqu'ici ; aussi ne devra-t-on pas manquer de se la procurer.

Nous publierons d'ailleurs, demain, un sommaire de cette "Revue illustrée" de samedi

IL PERD CONNAISSANCE QUAND ON LE CONDAMNE

Edouard Dinelle, alias Danfield, un jeune homme qui dit venir d'Ottawa, a vu sa prière vivement exaucée, ce matin, par le juge Perrault. Dinelle était accusé de vol à l'étalage. Il s'empressa de plaider coupable et comme on lui demandait s'il voulait subir son procès devant les jurés ou devant un juge, il répondit au greffier Leclaire: "Envoyez donc ça tout de suite, M. le juge".

"Trois mois de prison", rétorqua le président du tribunal.

En s'entendant condamner, Dinelle eut une syncope et il tomba dans les bras du député grand-connétable Joseph Allard qui le sortit de la Cour.

UN REFORMATEUR

Paris, 5—Jean Barrès, le réformateur de l'orthographe qui tua, le 7 avril dernier à Nice, un agent de location qu'il accusait de l'avoir volé, est mort à Nice.

Les DISQUES DIGESTOL
Sont Infaillibles contre l'Indigestion

Ceux qui souffrent de MAUVAISE DIGESTION, DYSPEPSIE, GASTRALGIE, GAZ, AIGREURS, BRULEMENTS D'ESTOMAC, etc., peuvent compter sur un prompt soulagement s'ils prennent les "DISQUES DIGESTOL".

LISEZ LES LETTRES ELOGIEUSES DE MEDECINS REPRODUITES SUR LA CIRCULAIRE QUI ACCOMPAGNE CHAQUE BOITE DE DIGESTOL.

Exigez le nom "DIGESTOL" sur la boîte cachetée et sur chaque Disque. Il vous protège contre toutes les imitations.
Si votre pharmacien ne peut vous procurer les "DISQUES DIGESTOL", La Cie DIGESTOL, Ltée, 29, rue St-Vincent, Montréal, vous les enverra sur réception du prix: 50 SOUS LA BOITE.

LA VIE AU FOYER

L'HYGIENE AU FOYER

Pour les invalides.

Si la question du régime est très importante pour les personnes en bonne santé, elle l'est encore beaucoup plus pour les malades et les convalescents. La quantité de nourriture, la forme sous laquelle cette nourriture est servie, jouent un très grand rôle dans le rétablissement des forces du patient.

Le lait a une valeur inestimable pour les malades. En général c'est l'aliment principal. On peut toujours ou presque toujours se procurer du lait. Il ne coûte pas cher, il est nourrissant, facile à digérer et comme il peut s'apprêter d'un grand nombre de manières, les patients ne s'en fatiguent pas.

Lorsque le médecin ne permet qu'un régime liquide, le lait doit être l'aliment principal, servi en nature ou sous forme de gruau mince, de soupes claires, de lait aux oeufs, de fromage et de crème gelée et de crème à la glace. Ces trois dernières formes plaisent souvent beaucoup à l'appétit capricieux du malade, surtout si c'est un enfant. Le lait de beurre, le koumiss et le lait peptonisé ont souvent dans certains cas une valeur spéciale.

Si le médecin permet un régime plus varié, on peut ajouter d'autres aliments, mais le lait doit toujours occuper la place principale. La guérison de la tuberculose et de beaucoup d'autres maladies est grandement facilitée par l'emploi d'une quantité généreuse de lait riche et pur et d'oeufs.

A LA CUISINE

Tomates farcies.

Les tomates peuvent être farcies au gras ou au maigre: dans le premier cas, la farce est préparée avec des viandes de desserte, de la chair à saucisses, de la mie de pain trempée dans du lait et soigneusement égouttée, des fines herbes.

Pour les farcir, au maigre, on peut employer de la desserte de poisson, des oeufs durs hachés, de la mie de pain trempée et des fines herbes. Une farce maigre est plus fine si on a soin de la lier avec une béchamel épaisse.

Préparez les tomates en les creusant et en enlevant les graines et l'eau sans abîmer la chair. Les remplir avec la farce et les ranger sur un plat beurré ou huilé allant au feu; soupoudrer chaque tomate d'un peu de chapelure sur laquelle on posera une petite coquille de beurre ou de végétaline. Faire cuire à four doux environ une heure.

Une pensée profonde est un fragment d'âme.

Les yeux peuvent changer d'horizon, l'âme garde le même.

Dans les déménagements du coeur, il y a toujours "de la casse".

LA MODE DU JOUR

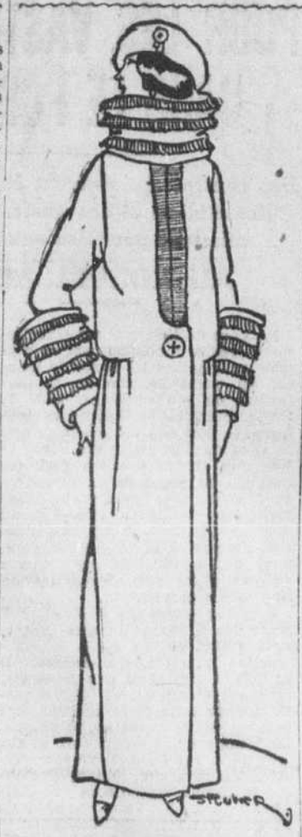

Long manteau d'été en crêpe de Canton gris ardoise garni de fins plissés de ruban ciré bleu-marine.

VACCIN DE LA TUBERCULOSE

Londres, 5. — Le docteur Dreyer, professeur de pathologie à l'université d'Oxford, vient de communiquer à la dernière réunion des médecins du Saint-Mary's Hospital de Londres, une découverte qui lui a permis d'élaborer une méthode nouvelle de traitement pour la guérison de la tuberculose et des maladies infectieuses.

Il est arrivé à préparer un nouveau vaccin dont il escompte les meilleurs résultats. Les premiers essais sont, paraît-il, des plus satisfaisants.

Le docteur Dreyer avait été frappé du fait suivant: des fragments de tissus notoirement tuberculeux, conservés dans du formol, puis dans de l'alcool, ne montraient jamais au microscope le moindre bacille. Ces parasites devaient cependant exister. C'est qu'en effet, pour voir le bacille de Koch, il convient de le teindre avec un colorant d'aniline qui prend sur sa carapace cireuse.

Si, dans les tissus conservés, on ne trouvait pas de microbe, c'est que la carapace devait être détruite.

Partant de cette idée, il a essayé de dénuder les bacilles cuirassés en les traitant par le formol et l'alcool.

Des essais de ce vaccin ont été faits sur divers malades. Les résultats sont variables. Ils ont paru très encourageants dans les cas de lésions tuberculeuses superficielles telles que le lupus.

CET HOPITAL SERAIT ERIGE A CARTIERVILLE

Les religieuses de la Providence sont en pourparlers avec M. J.-H. Lapierre, de Cartierville, pour acheter un terrain de 180 arpents au coût de $500 l'arpent, afin d'y construire l'hôpital des Incurables. Mère Anaclet, dépositaire générale de la communauté, nous déclare cependant que les négociations ne sont pas encore terminées. La propriété en question est située sur le boulevard Gouin.

CHEZ LES OPTOMETRISTES

Les examens finals pour l'obtention du diplôme permettant de pratiquer l'optométrie dans cette province, ont eu lieu avec le résultat suivant: MM. P.-J. Forget et Emile Granger ont passé avec succès.

Les examinateurs étaient MM. J.-Lewis Williams, Trois-Rivières; Rod. Carrière et N. Beaudry.

Les élections annuelles au conseil de l'association ont eu lieu avec le résultat suivant: MM. A. Mignot, président; H. Walsh, vice-président; Rod. Carrière, A.-L. Phaneuf, G. Lavallée, N. Beaudry, H.-F. King, J.-Lewis Williams, (Trois-Rivières), J.-C. McConnell (Sherbrooke).

SAINT-VALERE

M. et Mme Ludger Côté, de Nicolet et Mme Vincent, de Sainte-Perpétue, étaient de passage à S.-Valère, chez leurs parents, M. et Mme Edouard Desfossés, ces jours derniers.

—M. Thomas Thibault, maire, ainsi que M. Arthur Bergeron et son fils Lucien, ont assisté la semaine dernière aux funérailles de M. Alfred Pratte, à S.-Rosaire.

—MM. Arthur Bergeron, Benoit Leduc et Oliva Raymond, évaluateurs municipaux, ont terminé leur travail et ont déposé le rôle au bureau du conseil.

—M. Thomas Melançon, de Manchester, et M. Edouard Melançon, de S.-Guillaume, ont rendu visite à leur frère, M. l'abbé H. Melançon, curé de S.-Valère, ces jours derniers.

Visage rempli de taches de rousseur

Le soleil et le vent causent des taches disgracieuses. Comment les faire disparaître facilement.

Voici une chance pour vous, Mademoiselle au visage rempli de taches de rousseur, d'essayer un nouveau remède contre les taches de rousseur, qu'un marchand recommandable garantit ne pas devoir vous coûter un sou, à moins qu'il n'enraye les taches de rousseur, et s'il vous donne un teint clair, la dépense n'est qu'une bagatelle.

Procurez-vous simplement une once d'othine double force chez tout pharmacien, et quelques applications vous démontreront combien il est facile de vous débarrasser des disgracieuses taches de rousseur et d'avoir un beau teint. Il est rare qu'il faille plus d'une once pour les plus mauvais cas.

Insistez auprès de votre pharmacien pour qu'il vous donne othine double force, attendu que c'est la prescription vendue avec la garantie de remise d'argent si elle ne peut enrayer les taches de rousseur.

OTHINE LABORATORIES
Montréal, Qué.

L'ESSAYER C'EST ADOPTER LE
CAFE FRANCAIS
CHEZ LES EPICIERS OU
TELEPHONEZ E. 4363
FRENCH COFFEE CO., 134 BERRI
146-J.n

KEATING'S KILLS
POUX PUNAISES MOUCHES COQUERELLES
Paquets 10c, 20c, 40c
Saupoudrez-en sous les tapis et dans les garde-robes pour
TUER LES MITES

A L'HEURE NORMALE
Occasions Spéciales pour Vendredi Soir, de 6 à 9 Hrs

Dames le chalier pour dames
Succursale: 741 Est, Av. Mt-Royal
Angle rue DeLanaudière

Chapeaux blancs à **$3.95 $4.95**
Chapeaux de sport blancs, avec bande drapée en velours ou en soie **$2.95 $3.95**
Chapeaux blancs en Milan avec pendants en ruban, pour enfants **$1.95 $2.95**
TOUTE une VITRINE de CHAPEAUX ECHANTILLONS à, chacun. **$1.00**

L'ANTHRACITE NOUS VIENT EN QUANTITE

Depuis l'ouverture de la saison de navigation à Montréal, il est arrivé à notre port des quantités considérables de charbon anthracite gallois. C'est ce que l'on déclare à la douane. Ceci indique que ce charbon, qui a été utilisé avec succès, l'hiver dernier, pour compenser la disette d'anthracite américain, sera encore plus utilisé l'hiver prochain, et que l'on ne veut plus se trouver dans l'embarras, pour ce qui est du combustible, durant la froide saison. Et de plus, l'on déclare à la douane qu'il est arrivé par chemins de fer et par eau des expéditions de charbon anthracite américain particulièrement considérables. L'on a reçu à Montréal et il passe à travers notre ville beaucoup plus de charbon que l'an dernier. Les navires qui viennent au canal Lachine ont déjà apporté à Montréal plus de 60,000 tonnes de charbon anthracite américain. Jusqu'à présent, dix navires ont apporté un total de plus de 20,000 tonnes de charbon anthracite gallois. Il nous vient aussi beaucoup de charbon bitumineux de Sydney, N.-E.

ELECTIONS MUNICIPALES A CAP DE LA MADELEINE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 5. — Les élections municipales ont lieu aujourd'hui au Cap de la Madeleine. Les candidats à la mairie sont: le maire sortant de charge, M. Donat Paquin et M. Louis Boisvert. Il n'y a lutte que pour un siège d'échevin sur six. M. L. Labrecque, ex-échevin, et M. Henri Thibault sont les candidats en présence.

Pour avoir une Peau Parfaite durant l'Eté

C'est la saison où celle qui veut avoir un teint d'un blanc de lis doit avoir recours à la cire mercolisée, l'amie fidèle des femmes en été. Rien ne combat aussi efficacement les mauvais effets du soleil, du vent, de la poussière et de la saleté. La cire absorbe littéralement les écorchures, les décolorations, les peaux sèches et grossières, formant une peau toute nouvelle, douce claire et d'une beauté juvénile. Elle débarrasse aussi les pores, supprime les comédons, et permet à la peau de respirer plus librement.

Une once de cire mercolisée, qu'on peut avoir à n'importe quelle pharmacie, appliquée le soir comme du cold-cream, et lavée le matin, améliore graduellement les plus mauvaises peaux. Il n'y a rien de mieux pour le tan, les taches de rousseur et autres.

DEARBORN SUPPLY COMPANY, Chicago, Ill.

TOUT FOURBU

après la première bonne sortie! Appliquez du Sloan. Pas besoin de friction. Les muscles raides commencent à se détendre tout de suite, la douleur disparaît. Les muscles sensibles ont tôt fait de revenir à leur état normal. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien — 35 cents.

Sloan's Liniment
tue la douleur!

413
RUE STE-CATHERINE EST

OUI! c'est exactement ici qu'il y avait une foule débordante, hier matin, à 9.30 heures.

LA RAISON!

L'ouverture de la vente officielle du fonds de banqueroute de Surkes Bros. acheté à 22½c dans la piastre et revendu au public presque au prix coûtant. Des milliers de personnes sont déjà venues à cette vente—nous voulons qu'il en vienne encore des milliers—le magasin doit être fermé—rien n'est réservé.

Robes, Costumes, Manteaux, Capes, Bas et Sous-vêtements pour Dames, vendus à moins de

25¢
DANS LA PIASTRE

Vente Officielle

LEMARRE & KOENIG
Syndics Conjoints Officiels
413 RUE STE-CATHERINE EST

LA MAISON VALIQUETTE ETABLIT
UN NOUVEAU RECORD DANS LES AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER

Tous nos efforts par le passé ont eu pour but d'offrir les meilleures valeurs possibles dans le commerce des Ameublements et à des prix accessibles à tous. Le résultat a été que tous nos compétiteurs n'ont pu hausser les prix à leur guise et bien souvent se sont vus obligés de les baisser.

Avec le mois de juillet nous inaugurons une nouvelle campagne de vente dans les Ameublements de Chambre à Coucher. Toutes nos offres seront de grandes aubaines et nous prions le lecteur de bien lire cette annonce qui contient quelques-unes de nos valeurs.

NE MANQUEZ PAS DE VENIR VISITER NOTRE EXPOSITION DE PLUS DE 300 AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER. LES PRIX S'ECHELONNENT A PARTIR DE $33.50, $49.00, $59.00, $79.00, et ainsi de suite jusqu'à $900.00.

MADAME! Lisez bien cette annonce et parlez-en à votre mari

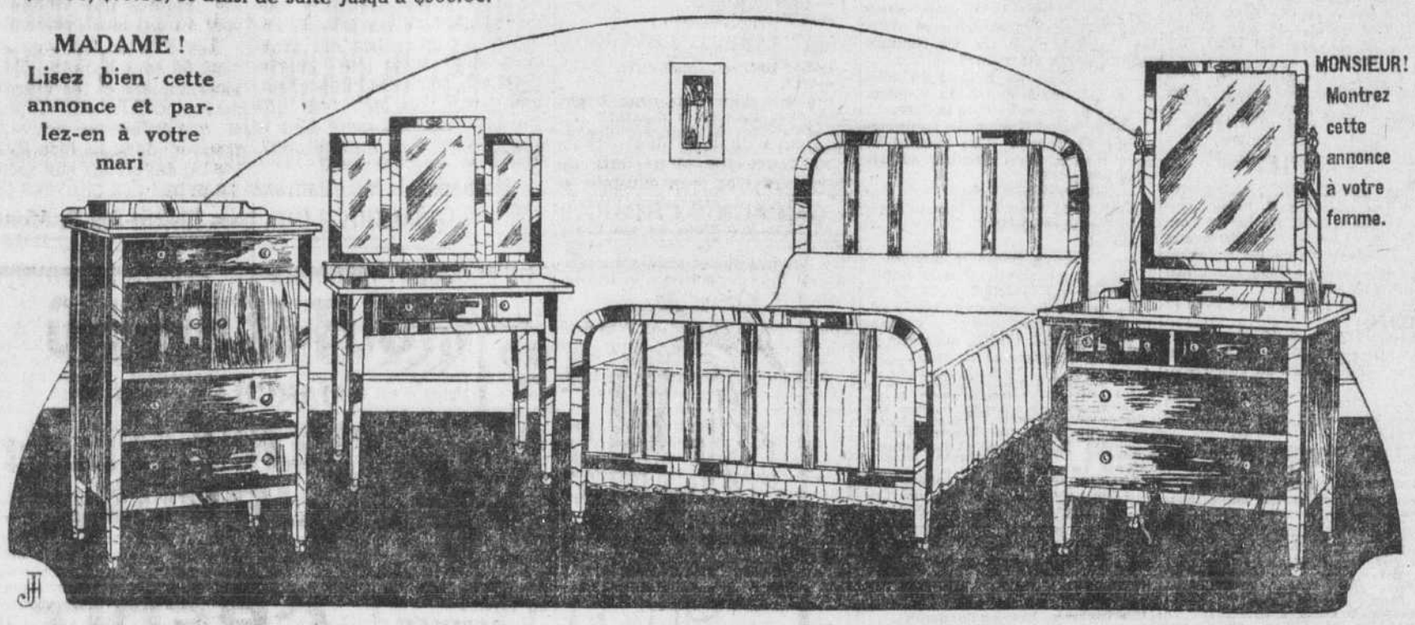

MONSIEUR! Montrez cette annonce à votre femme.

$79.00 — **$79.00**

$79 Achètent cet Ameublement Moderne de 4 Morceaux

Une valeur incontestable, qui ne peut être offerte que par la Maison Valiquette, à Montréal. Fini noyer. L'ameublement complet comprend un Bureau de 36" de long et 36" haut surmonté d'un miroir 22" x 18" et orné d'une décoration en forme de rosette; une Table de Vanité de 31" de long 27" haut, surmonté d'un miroir du centre 22" x 14" et de deux miroirs de côté de 20" x 8"; une chiffarobe, 31" long, 46" haut avec 3 grands tiroirs et 2 étagères pour chemises; un Lit Double, fini noyer, contruction à tube carré avec 5 barreaux de 1½" de large chacun. Le lit est fourni dans toutes les grandeurs. Cet offre ne comprend ni le matelas ni le sommier. Prix de Vente spéciale de juillet, les 4 morceaux **$79.00**

EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

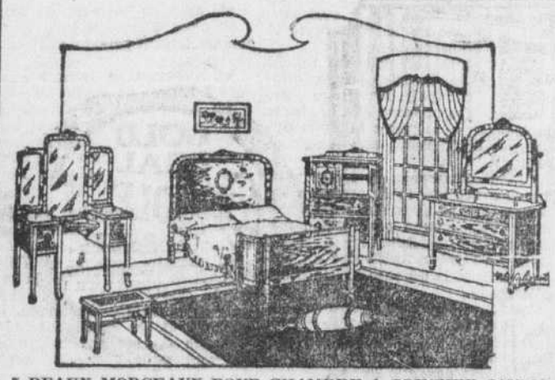

5 BEAUX MORCEAUX POUR CHAMBRE A COUCHER $135.00

En un beau fini noyer, entièrement poli. Le lit et les panneaux des portes de la chiffarobe sont ornementés de dessins soulevés à effets de couronne. Toutes les poignées en métal d'un riche fini mat. Miroirs tous biseautés.

L'ameublement comprend Bureau de 44" surmonté d'un miroir oscillant de 22", lit double à pied arqué. Table de Vanité de 36" à deux tiroirs. Chiffarobe à deux étagères intérieures pour chemises et 2 grands tiroirs. Banquette à siège canné. Prix de vente spécial de juillet **$135.00**

—Pour BEBE"
Carrosses 'Srollers' 'Sulkies'
dans les prix suivants: $13.25, $15.25, $17.25, $21.25, $28.00, $32.50 et $39.00.

Carrosse d'Enfant "Stroller", $32.50. Exactement tel qu'illustré.

Tout en jonc d'une jolie couleur ivoire. Dedans fini avec velours pâle à côtes. Arrêt et ceinture de sûreté. Roues caoutchoutées. Prix **$32.50**

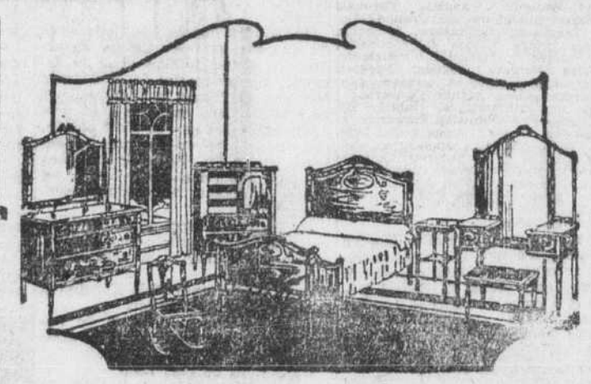

6 MORCEAUX EN ACAJOU MASSIF OU NOYER MASSIF, $239.00

Magnifique ameublement en acajou massif ou noyer massif comprenant Bureau de 44" surmonté d'un miroir, Chiffarobe à trois étagères intérieures pour chemises et 2 grands tiroirs, lit double à pied arqué, Table de Vanité avec miroir, Banquette et berçante à siège canné. Richement décorés de dessins incrustés. Miroirs biseautés. Prix de Vente Spéciale de Juillet **$239.00**

Cinq Morceaux $144.00 — **Cinq Morceaux $144.00**

En noyer poli. Exactement tel qu'illustré ci-dessus. Comprend bureau 42" x 18", surmonté d'un miroir 20" x 25". La table du bureau est légèrement courbée en avant et sur les deux côtés ce qui lui donne une jolie apparence. Coiffeuse genre Vanité surmontée de trois miroirs biseautés pliants; chiffarobe 33" x 18" avec étagères intérieures glissantes pour chemises; Banc à siège canné; Lit double à pied arqué. Toutes les poignées en métal. Prix de notre vente spéciale de juillet. **$144.00**

AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER DE 3 MORCEAUX, $33.50

Comprenant un bureau de 32 pouces de large surmonté d'un miroir, un chiffonnier à 5 tiroirs de 28 pouces de large, fait en orme, fini doré, bien verni. Comprend aussi un lit en cuivre avec poteaux de 2 pouces, avec cinq barreaux, fini ruban, toutes les grandeurs. Le sommier et le matelas se vendent séparément. Tel qu'illustré. Les trois morceaux **$33.50**

LES COMMANDES POSTALES
Accompagnées d'un Mandat-Poste recevront une prompte attention

N. S. Valiquette LIMITEE
471-477 STE CATHERINE EST.

LA GARANTIE VALIQUETTE
Satisfaction Garantie ou argent remis. Marchandises garanties par le manufacturier et Valiquette.

LE PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

LE COIN DES ENFANTS

JEU

Procédé pour faire traverser une table par une pièce de cinquante sous.

L'opérateur mettra sur une table une pièce de cinquante sous qu'il couvrira à l'aide d'un mouchoir et la fera passer, invisiblement et au grand étonnement de toute la société, dans un gobelet qui se trouve sous la table.

Pour exécuter ce tour, l'on substitue à la pièce qu'on avait montrée une autre attachée d'avance à un fil, au bout duquel est une épingle pliée en crochet.

Après avoir accroché l'épingle sous le mouchoir, l'on tient la main gauche soulevée à environ six pouces, au-dessus, en serrant la pièce substituée dont tout le monde peut voir la forme au travers du mouchoir, pendant que l'autre main tient, sous la table, la première pièce sur le bord d'un gobelet, (fig. 80). Si en ce moment on laisse tomber la pièce que tient la main gauche dans une assiette qui doit se trouver sur la table, et un instant après celle que tient la main droite dans le gobelet, ceux qui vous entourent ayant l'oreille frappée par ces deux chutes successives s'imaginent naturellement que c'est la même pièce qui a traversé l'assiette et la table pour tomber ensuite dans le gobelet. Prenant le mouchoir par deux coins et le secouant, l'on fait voir qu'il n'y a rien dedans, de même l'on montre l'assiette pour prouver que la pièce n'est pas restée dessus. Lorsqu'on retire le mouchoir, il faut le faire délicatement afin de ne pas faire sonner la pièce une seconde fois dans l'assiette, et lorsqu'on le secoue, il faut ne le faire que d'un seul côté pour que le spectateur ne s'aperçoive pas que la pièce pend de l'autre.

CASSE-TETE

(Avec ces lettres formez deux noms.)

a a c e e i l j l l n n p s u

Solution demain.

JEU D'ALLUMETTES

Six et quatre font onze.

Avec des allumettes, écrivez le nombre "six" en chiffres romains, à côté écrivez "quatre" en chiffres romains. Il s'agit de prouver qu'en additionnant ces deux chiffres on

trouve onze. Vous n'avez pour cela qu'à mettre à l'envers les allumettes formant le chiffre IV et à les placer au-dessous de celles formant le chiffre VI, comme l'indique notre dessin. Vous obtenez ainsi XI comme résultat.

SOLUTIONS

Mots carrés:

V I T A L
I M I D E
T I S O N
A D O U A
L E N A U

Calembours:

1) Le menteur n'est pas cru mais la panthère est "crue elle".

2) Parce que les sots s'y sont (saucissons) donnés rendez-vous.

LOGOGRIPHE

Mes deux premiers pieds ne changent pas.

Ajoutez-m'en un: je dénomme une série de papes.

Ajoutez-m'en deux: je suis une partie du corps.

Ajoutez-m'en trois: je prends les animaux.

Solution demain.

DISTRIBUTION DE PRIX AU COLLEGE SAINT-LOUIS

Terrebonne, 5. — La distribution des prix au collège Saint-Louis, qui est sous la direction des clercs de Saint-Viateur, s'est faite ces jours derniers. Voici la liste des prix spéciaux qui ont été accordés aux élèves méritants:

Premiers prix de chaque classe, cours élémentaire: 3ème année, Léon Nadon, Emile Melluff, Roger Duguay; 4ème année (A), Dolphis Saint-Coeur, Gérard Paquette, Henri Dallaire; 4ème année (B), Gérard Hamel, Russel Bilodeau, Robert Naud; cours intermédiaire: 5ème année, Rémi Gadbois, Jos.-Art. Gloux, Clovis Lacasse; 6ème année (A), Roland Lafrenière, P.-E. Valiquette, Chs.-Ed. Nantel; 6ème année (B), Roland Lespérance, Paul Gareau, Lionel Paquette; cours commercial: 1ère année, Eusèbe Dusablé, Raoul Laganière, Eugène Paquette; 2ème année, Arthur Dansereau, Stanislas Forget, Fred Blouin; 3ème année, Roger Gagnon, Pierre Piché, Arthur Piché.

Prix spéciaux au cours commercial: classe de commerce, 1ère année: instruction religieuse, Marius Bernard; géographie et physique, Eusèbe Dusablé; dessin, Raoul Laganière; arithmétique, Eugène Paquette; dictée française et analyse, Paul Latour; géométrie, Joseph Delorme; comptabilité, Roland Brunelle; anglais, Théobald Desrochers; histoire de France, Lucien Tanguay; littérature française, Maurice Brière. Classe de commerce, 2ème année: instruction religieuse, Stanislas Forget; anglais, Frédéric Blouin; comptabilité et correspondance commerciales, Arthur Dansereau; algèbre et arithmétique, Gabriel Leroux; physique, Stanislas Forget.

Troisième année: dissertation littéraire, Roger Gagnon; application soutenue, d'ordre et de propreté dans les cahiers journaliers, Lucien Legris; correspondance commerciale, Arthur Piché; langue anglaise, Pierre Piché; comptabilité pratique, Séraphin Deguire; droit commercial, Donat René; algèbre théorique et appliquée, Henri Meunier; mathématiques commerciales, Lucien Legris; sténographie française et anglaise, Rolland Cadieux; écriture courante et de grosse anglaise, P.-E. Charbonneau; instruction religieuse, P.-E. Marion. Prix de chant sacré: Rosario Courchesne, Arthur Piché, Donat René, Pierre Piché, Edouard Nolin, Bertrand Michaud et René Allard; prix d'harmonie: Donat René, Henri Meunier, Roger Gagnon; prix de bienséance et de bonne tenue: le sort a favorisé Bertrand Michaud; prix de violon: Paquette, Lionel; Montpetit, Raymond; Tessier, Armand; Barnabé, Roland; Lauzon, Jules; Charette, Guy; Charette, Roland; Michaud, Pierre; prix de piano: 1re division, Pierre Piché et Arthur Piché; 2ème division, Théobald Desrochers et Julien Charbonneau; 3ème division, Bertrand Michaud et Léon Martel; avant-garde Laferrière: Roger Gagnon, Arthur Piché, Séraphin Deguire, Arthur Dansereau, Frédéric Blouin; prix d'élocution: Roland Lespérance; dactylographie: médailles, Pierre Piché, Roger Gagnon, Paul-Eugène Charbonneau, Henri Meunier, Lucien Legris, Arthur Piché, Roland Cadieux; diplômes de dactylographie: Roland Cadieux, Paul-Eugène Charbonneau, Lucien Legris, Paul-Emile Marion, Henri Meunier, Arthur Piché, Pierre Piché et Donat René; culture physique: Séraphin Deguire; histoire du Canada: Arthur Piché et Omer Clouatier; propreté des cahiers: Raymond Desroches; cérémonies religieuses à l'église: Fernand Richard; prix d'application, 4ème année A, Gérard Paquette; 4ème année B, Gérard Hamel; 5ème année, Marcel Langlois; 6ème année A, Archie Bilodeau; 6ème année B, Roland Lespérance; 7ème année, Jacques Desroches; 8ème année, Frédéric Blouin; 9ème année, Lucien Legris; prix de conduite: montre en or, Yvon Paquette; chapelet, Hermas Lamarche; chapelet, Marcel Langlois; prix de succès: chapelet, Gérard Hamel, cours élémentaire; chapelet, Roland Charette, cours intermédiaire; $5 en or, Roger Gagnon, cours commercial; $10 en or, Lucien Legris, qui s'est classé premier dans un concours intercollégial; cadre d'honneur, $5 en or, Arthur Leboeuf; diplômes et médailles d'or: Roger Gagnon, Lucien Legris, Pierre Piché, Arthur Piché, Roland Cadieux, Séraphin Deguire, Henri Meunier, Donat René, Paul-Eugène Charbonneau, Paul-Emile Marion.

Paris, 4. — M. Ignace Paderewski, le célèbre pianiste et ancien président de la république de Pologne, a été reçu avec Mme Paderewski par M. Alexandre Millerand à l'Elysée. La réception a été suivie d'un déjeuner.

FEU Mme F.-X. CASTONGUAY

(Spécial à la PRESSE)

Saint-André d'Argenteuil, 5.—Les funérailles de Mme Vve F.-X. Castonguay, née Emélia Clément, décédée à l'âge de 77 ans, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par l'abbé J.-H. Longpré, assisté des abbés Béland et Blais comme diacre et sous-diacre. Conduisaient le deuil les fils et les brus de la défunte, MM. et Mmes Zéphirin, Jean-Baptiste et Laurent Castonguay, ses gendres et ses filles; MM. et Mmes F. Aubry, A.-E. Larocque et R. Séguin; sa fille, Mlle Emélia Castonguay; ses petits-enfants, Louis, Jean et Guy Castonguay, Macaire et Roméo Larocque, Desneiges, Clémence, Berthe et Yvette Castonguay, Appoline Séguin, Catherine Larocque; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes C.-E. Laflamme, Labelle; ses neveux et nièces, MM. et Mmes A. Labelle, R. Castonguay et leur fillette, M. C.-E. Labelle, Mlle H. Labelle. La défunte laisse 10 enfants de 37 petits-enfants. La famille a reçu de nombreux messages de sympathie et de nombreuses offrandes de fleurs, de messes et de bouquis spirituels.

PORTNEUF STATION

Le 25 juin ont eu lieu les funérailles de Mme Eustache Germain, décédée chez sa fille, Mme Alfred Morissette.

—Le 26 juin a été chanté le service de Mme Alfred Marcotte, décédée à l'hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 42 ans.

—Mme Ernest Papillon est à l'Islet où elle passe quelques semaines dans sa famille.

—Le 26 juin a été célébré le mariage de M. Ferdinand Piché, de cette paroisse, avec Mlle R. Frenette, de S.-Basile.

—M. Maurice Robitaille fait construire une jolie maison près de la gare du C.P.R.

Mme Albert Lévesque, de Manville, R.I. et Mme Geo. Burchill, de Montréal, ont eu les meilleurs résultats des

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Mme ALBERT LEVESQUE, 186, Summer, Manville, R.-I.

Je me sentais toujours fatiguée, accablée; j'avais des douleurs dans le dos; toute nourriture que je prenais digérait mal et mon estomac se remplissait de gaz. J'ai pris des Pilules Rouges et beaucoup de changement s'est bientôt fait. Il a suffi que mes forces fussent augmentées pour que tout ce qui m'incommodait cessât. Aujourd'hui, grâce aux Pilules Rouges, ma santé est bonne. Mme Albert Levesque, 186, Summer, Manville, R.-I.

Je suis heureuse de pouvoir louer les Pilules Rouges, car j'étais dans un bien pénible état lorsque je les ai employées. J'avais des faiblesses et des douleurs d'estomac, des maux de reins et des palpitations de coeur. J'avais consulté des médecins et j'avais pris les remèdes qui m'avaient été prescrits sans avoir été guérie. C'est à l'emploi des Pilules Rouges que je dois les forces que j'ai acquises et la santé dont je jouis. Mme Geo. Burchill, 587, rue Frontenac, Montréal.

Les mères de famille font prendre des Pilules Rouges à leurs fillettes pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 sous la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, ltée, 274, St-Denis, Montréal.

ROUTTENBERG
MARCHAND DE
VETEMENTS et FOURRURES
A
CREDIT
1.00 ou 2.00 par semaine
POUR TOUTE LA FAMILLE
736-740 RUE STE-CATHERINE EST

181-j,v,a

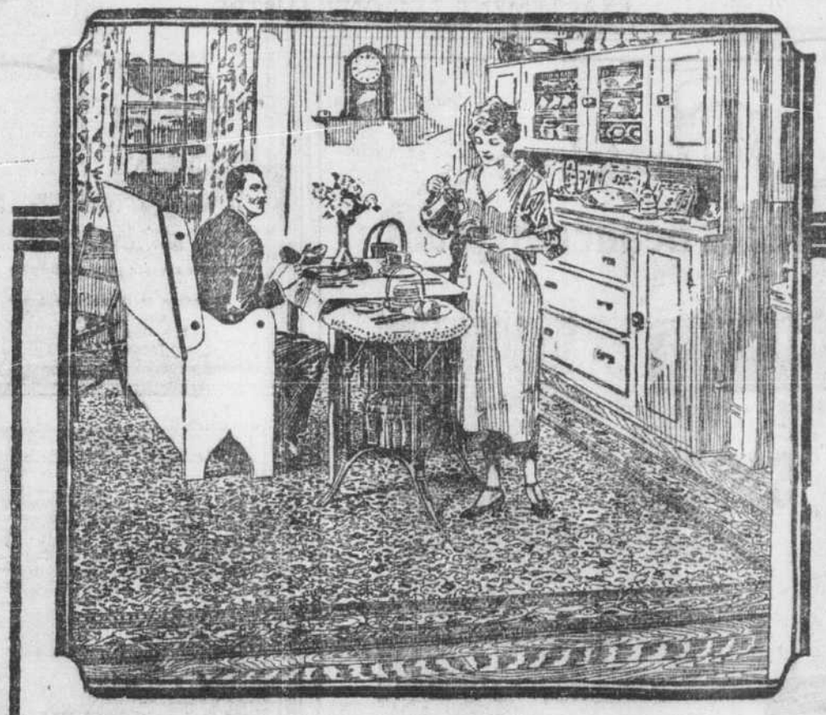

GOLD SEAL CONGOLEUM GUARANTEE
SATISFACTION GUARANTEED OR YOUR MONEY BACK.
REMOVE SEAL WITH DAMP CLOTH

Recherchez ce Sceau d'Or quand vous achetez.

"Le déjeuner semble beaucoup plus gai depuis que nous avons cette nouvelle carpette en Congoléum. Comme elle embellit la pièce!"

Confort d'été avec les carpettes en Congoleum

Les pièces de la maison semblent beaucoup plus fraîches et plus gaies quand les planchers sont recouverts de carpettes en Congoleum *Sceau d'Or*. Ces carpettes imperméables et de prix modique avec leur surface douce non absorbante, constituent un couvre-plancher beaucoup plus durable et satisfaisant en été que toute autre couverture de plancher. Les carpettes en Congoleum donnent aussi satisfaction toute l'année durant.

Elles nécessitent moins d'attention (un bienfait par les temps chauds) — n'ont jamais besoin d'être balayées ou lavées. Vous n'avez qu'à passer une vadrouille humide et elles deviennent absolument propres—les couleurs brillent d'un nouvel éclat.

Que ce soit pour le living-room, la chambre à coucher, la cuisine, le porche — vous trouverez une attrayante carpette en Congoleum qui s'harmonisera avec vos garnitures d'intérieur. De plus ces carpettes vous font réaliser d'importantes économies.

Bas prix—Dimensions populaires

9 x 3	pds . .	$4.50	9 x 7½	pds . .	$11.25
9 x 4½	pds . .	6.75	9 x 9	pds . .	13.50
9 x 6	pds . .	9.00	9 x 10½	pds . .	15.75
		9 x 12 pds . .	$18.00		

Congoleum *Sceau d'Or* à la verge

Même matériel durable imperméable que celui des carpettes, mais disposé en rouleaux de deux verges de largeur pour couvrir tout le plancher. Se pose à plat sans broquettes. 85c la verge carrée.

Prix pour Winnipeg et les endroits à l'Ouest proportionnellement plus élevés pour défrayer les frais de transport supplémentaires.

Ecrivez-nous pour avoir la brochurette "Carpettes Modernes pour Foyers Modernes", faisant voir tous les magnifiques modèles en belles couleurs.

CONGOLEUM COMPANY OF CANADA, LTD
1270, rue St-Patrice, Montréal, Québec.

CARPETTES ARTISTIQUES EN CONGOLEUM
Marque Sceau d'Or
Fabriquées au Canada—par des Canadiens—pour des Canadiens.

46

Murphy's

VENTE DE MI-ETE

Vente de Bas — 1,000 paires de Bas en Pur Fil de Soie. 1.00

Qualités qui se vendent ordinairement 1.39, 2.95 et 4.95

C'est là un des événements importants de la vente de la mi-été. Vous pouvez venir ici vendredi avec l'assurance que vous trouverez le genre de bas que vous portez habituellement. L'assortiment comprend ces genres populaires que sont les *bas noirs en soie italienne à gants; bas de soie unis et à maille échappée, brodés et perlés.* Les couleurs sont: *noir, brun, suède, castor* et *blanc.*

BAS DE SOIE UNIS. Couleurs: *brun, noir, suède, perle, beige, cordovan.* Pointures: 8 à 10.

840 PAIRES DE GANTS DE SOIE POUR DAMES .95

Dans ce groupe on trouve les marques "Kayser"—"Dent"—"Niagara Maid" et "Mont-Royal". Deux boutons-pression et bouts doubles. Couleurs: *pongée, brun, noir, gris foncé, blanc, fumée, gris pâle, castor.* Pointures: 5½ à 8.

440 PAIRES DE BONS BAS DE COTON POUR GARÇONNETS .39

Echantillons de manufacturiers et marchandises régulières prises dans le stock. Bas noirs à côtes 2/1, pointures: 6 à 10½. Aussi échantillons en lille *noir, brun, blanc,* de diverses pointures.

LIQUIDATION DE ROBES LAVABLES

300 ROBES DE 3.00 A 4.50 POUR 2.49

Des douzaines de jolis modèles pour jeunes filles et femmes d'âge mûr. Toutes dans le populaire modèle à lignes droites, en crêpe, guingan, chambray, sateen noir ou perse. Manches ¾, ceinture ou ceinturon, et poches nouvelles parfaitement confectionnées avec les plus beaux tissus. Tailles 34 à 44.

Vente de Blouses Lingerie — Séries Discontinuées

2.50 A VENDRE A 1.89

Blouses qui se vendaient de 2.98 à 3.98

Grand choix de modèles en basin et en voile clair. Quelques-unes ont le devant et le collet en broderie suisse et sont finies avec bordures en dentelle. D'autres sont de jolis modèles tailleur avec collet Peter Pan ou tuxedo en guingan quadrillé ou mousseline suisse à pois de couleur. Manches ¾ ou longues. **Murphy—Quatrième étage.**

Spécial --- 100 Robes d'Eté échantillons, prises dans le stock et achetées spécialement - - - 9.95

Faites pour vendre 12.95, 14.50 et 17.50

Robes légères et élégantes que les femmes aimeront à porter en été. Nous les avons groupées et nous les offrons pour une chanson. Il y a des robes en voile uni et fantaisie, ratines nouvelles et ordinaires, tissu panier et toile, portant les plus chics garnitures et de couleurs attrayantes telles que: *giroflée, vert, blanc, marine, henné, brun,* ainsi que nuances combinées. **Murphy—Troisième étage.**

Liquidation — 500 Paires de Souliers de 4.00 à 6.00. Vendredi. . . 2.95

A la suite des grandes ventes du commencement de l'été, un certain nombre de séries sont devenues incomplètes. Nous les avons réunies et étiquetées de nouveau, puis nous avons ajouté tout ce qui restait de celles qui se vendaient de 3.95 à 5.95, formant un groupe de 500 paires de souliers offerts à une fraction de leur valeur.

Modèles en cuir verni, brun et noir; en chevreau, en veau brun et noir, en tissu d'or et d'argent. Semelles à trépointe Goodyear et cousues; talons hauts, moyens et bas. Pointures: 2½ à 7.

3,000 vg. de Tissus Lavables

VOILES, MOUSSELINES, CREPES, ORGANDIS—.47 la verge

Voile de 36 pouces, fond pâle et foncé, rayures et dessins fantaisie. Prix rég. .59 pour **.47**

Belle mousseline suisse de 36 pouces, couleurs unies. Rég. 1.00 la verge, pour . . . . **.47**

Splendide assortiment de couleurs et modèles au choix.

Mousselines de 36 pouces, fond blanc, rayures et carreaux en pareil, très belle qualité, bon tissu pour l'été.

Crêpe de 30 pouces pour sous-vêtements, fond fantaisie, uni et de couleur, belle texture uniforme, se lave facilement.

Organdi de 36 pouces à pois brodés sur fond de couleur, très belle texture et bon choix de couleurs. **Murphy—Deuxième étage.**

900 Paires de Grandes Serviettes de Bain .98 la paire

Remarquez que ce sont de bonnes serviettes éponge se vendant ordinairement 1.50—toutes blanches et avec bout bleu.

500 VERGES DE FLANELLETTE BLANCHE—3 verges pour 1.00

Bonne flanellette épaisse de fabrication anglaise et canadienne, sans empois. Prix rég. .45 la verge.

100 PAIRES DE DRAPS A POINT D'OURLET—3.49 la paire

Faits de bon coton à draps, donneront un splendide service. 76 x 90.

Murphy—Deuxième étage.

Achat Spécial—150 Jolis Chapeaux Garnis—2.95

C'est une offre merveilleuse d'échantillons et surplus d'un manufacturier qui fait beaucoup d'affaires avec nous. Ce sont tous des chapeaux d'été parmi lesquels on remarque les formes populaires de champignon, quakeresse et modèles s'ajustant, ainsi que des modèles sport pouvant être froissés. Blanc et brillantes couleurs sport, gris et sable en abondance.

Murphy— 4e étage.

200 Sacoches en Cuir, en Soie et Perlées—3.89

Rég. 4.50 à 10.00

Echantillons de manufacturiers en cuir et en soie, offrant un beau choix pour les acheteuses de vendredi. Modèles les plus récents représentant les meilleurs produits des manufacturiers. Les sacoches perlées ont une monture en métal, une chaîne et une frange perlée.

Murphy—Rez-de-chaussée.

The John Murphy Company Limited

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 31 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.

ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 5 JUILLET 1923

Dans le Nevada la prohibition tombe à l'eau.

La Cour Suprême de cet Etat a jugé le titre de la loi incompatible avec son contenu. Peut-on comprendre que le titre prescrivait l'eau tandis que le contenu s'allialt au vin ?

C'est une victoire à la Pyrrhus que le boxeur Dempsey a remportée hier. Encore quelques triomphes sportifs de ce genre-là, et c'en est fait du champion américain.

Nos forêts sont de nouveau ouvertes aux touristes et aux fervents de la vie au grand air. Souhaitons que le gouvernement n'ait plus à en interdire l'accès aux gens, pour cause d'incendie.

Le gouvernement britannique, prévoyant une diminution de revenus pour l'an prochain, a décidé de diminuer d'autant ses dépenses. Le gouvernement canadien ne pourrait-il pas faire de même ?

Le chef ouvrier Dixon abandonne son mandat de député provincial pour devenir président de la nouvelle Commission des Liqueurs du Manitoba. La politique aussi peut mener à tout à condition qu'on en sorte.

Que de pauvres phtisiques attendent avec anxiété le résultat des essais du vaccin anticonsomptif inventé par le professeur Dreyer, de Londres ! Souhaitons que le traitement nouveau apporte vite aux malades l'espérance et la guérison.

Il a été décidé que Toronto n'aura pas de jeu de golf public. Jusqu'ici Montréal a le sien... mais en principe seulement . Les sportsmen de la Ville-Reine, même en n'ayant rien du tout, sont donc aussi avancés que ceux de la Métropole !

Merci du compliment aux milliers d'Américains qui sont venus célébrer chez nous, hier, la fête de l'Indépendance. Notre province possède des attirances quasi irrésistibles. Et il fait bon de boire le vin de l'amitié à l'ombre du drapeau britannique !

Nos félicitations à l'hon. juge E.-J. Flynn, de Québec, qui a célébré hier le 50e anniversaire de son admission au Barreau. Ancien premier ministre, l'éminent magistrat a joué un rôle politique considérable en notre province. Nous lui souhaitons encore de longs et heureux jours.

Le leader travailliste Ramsay MacDonald, député aux Communes anglaises, n'ose point confirmer la rumeur qui veut qu'un titre honorifique lui ait été offert. Le fait qu'il a récemment déjeuné à la table du roi Georges l'aurait-il compromis tant que cela auprès de ses partisans ?

Quinze noirs ont été lynchés aux Etats-Unis depuis le mois de janvier. C'est à faire frémir ! Car si la justice organisée peut se tromper, que penser de celle qu'exercent, sans autre attribut qu'un bout de corde, une poignée d'hommes surexcités, aux prises avec la colère et le maladif désir de faire vite ?

En la personne de M. Max. Beauvais, décédé hier, disparaît une des figures les plus connues de notre monde commercial et industriel. Relativement jeune encore, M. Beauvais était à la tête d'une maison importante, et sa mort ne laissera point de provoquer de vifs regrets. Nous joignons nos sympathies à celles qu'a déjà reçues la famille en deuil.

La "Sentinel", l'organe orangiste de l'Ontario, écrit modestement : "Il est à noter que dans chaque comté où l'ordre d'Orange est fort, un candidat de M. Ferguson a été élu". Et la feuille orangiste adjure le futur gouvernement Ferguson de ne pas rappeler le règlement scolaire XVII. Nous souhaitons que l'hon. M. Ferguson aille chercher ailleurs que dans la "Sentinel" l'art de bien gouverner sa province.

Deux avocats éminents du Barreau de Paris se sont battus en duel. Les douloureux événements qui se sont produits de 1914 à 1918, et au cours desquels tant de sang précieux a été versé, devraient faire comprendre aux nations civilisées que le combat singulier est une pratique indigne. Et s'il est vrai que le duel contemporain n'est qu'une farce, pourquoi des hommes sérieux et cultivés osent-ils se la permettre ?

UN BEAU TEMOIGNAGE

L'Académie française vient de rendre un beau témoignage à l'Université Laval de Québec en lui décernant le prix de dix mille francs qu'elle accorde chaque année pour l'encouragement et la diffusion de la langue française à l'étranger. Pareille distinction honore et flatte non seulement notre plus ancienne maison d'enseignement supérieur, mais encore tout le groupe canadien-français.

M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie et frère de M. Max. Doumic, ancien professeur de littérature à Laval de Montréal, tué pendant la guerre, a expliqué le don de l'auguste compagnie qu'il représente. "Naturellement, dit-il, notre langue est le symbole de notre histoire, de nos traditions, de nos coutumes et de nos ambitions. Qui la parle est mieux qu'un autre à même de nous comprendre. L'Université Laval a accompli dans ce sens une œuvre utile et l'Académie lui en prouve sa reconnaissance en lui décernant ce prix..." A moins que nous ne nous abusions, l'Académie reconnaît ainsi dans notre université québecoise un excellent agent de culture de la langue française et elle lui en témoigne sa satisfaction d'une façon tangible et pratique.

Voilà qui devrait ouvrir les yeux aux personnes qui nous accusent de parler un patois ou un français corrompu, inintelligible aux Français de France. C'est un axiome philosophique qu'on ne donne pas ce que l'on n'a pas. Si l'Académie, qui, comme chacun sait, compte dans ses rangs les sommités littéraires françaises contemporaines, récompense l'Université Laval de Québec comme elle vient de le faire, c'est qu'elle la juge des mieux outillées et des plus compétentes pour faire rayonner autour d'elle l'influence du verbe français. Pour enseigner le parler français avec une excellence qui lui attire une aussi flatteuse attestation, il faut nécessairement que notre vénérable institution québecoise le sache elle-même à un degré éminent. C'est ce que comprendront tous les esprits droits et sincères.

Le don de l'Académie stimulera l'Université Laval à de nouveaux efforts pour développer encore davantage, si possible, chez nous l'amour du doux parler de France. Au Canada, aussi, le français est resté le symbole de nos traditions et de nos aspirations nationales. C'est lui qui nous rattache au passé, c'est-à-dire à tout ce que nous avons de plus cher et de plus glorieux. Et nous nous estimerions moins bons patriotes, moins bons sujets britanniques, si nous perdions le culte de la langue française. Telle est la principale raison pour laquelle nos universités travaillent constamment à maintenir ce culte vivant. Et on ne doit pas être trop surpris que, dans l'accomplissement de cette tâche, nos professeurs apportent un zèle et un dévouement qui excitent l'admiration de nos cousins de France. Ils ont conscience de remplir un devoir national.

SOYONS TOUJOURS PRUDENTS

Le gouvernement provincial a décidé de lever la défense d'entrer dans les forêts. La situation s'est beaucoup améliorée, déclare l'hon. M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, grâce à la pluie qui a éteint les feux qui sévissaient dans différents endroits, et aussi grâce à la bonne volonté manifestée par les populations des districts intéressés. On estime pouvoir permettre au public l'accès de la forêt, tout en lui recommandant de ne jamais se départir des règles de la prudence, de façon à empêcher la destruction de nouveaux territoires boisés.

C'est une preuve de confiance que le gouvernement donne aux colons et aux touristes. Espérons que les uns et les autres sauront le comprendre. On l'a dit plusieurs fois et le point ne fait pas de doute, les incendies qui ravagent des milliers et des milliers d'acres de forêts chaque année, dans la province de Québec, sont dus, pour la très grande majorité, à l'imprudence ou à la négligence. S'il ne restait que les causes purement accidentelles, le nombre des incendies serait considérablement moindre. Des enquêtes sérieuses ont abouti presque chaque fois à ces conclusions.

Soyons donc toujours prudents. Il est facile de ne pas laisser de feux allumés dans la forêt lorsqu'on lève un camp ou même lorsque l'heure du coucher est venue. Il est aisé de ne pas jeter inconsidérément des allumettes, des cigares, des cigarettes en combustion. On n'a qu'à y penser. Pourquoi n'y pense-t-on pas plus généralement ? D'autant plus qu'il y va de l'intérêt même du colon ou du touriste. Le premier s'expose à voir brûler la maison et les dépendances qu'il a érigées au prix de grands sacrifices ; le second se prive du plaisir de campements futurs, puisque, en face de nouveaux feux, le gouvernement sera contraint d'interdire l'entrée des forêts. Ne vaut-il pas mieux, dans les deux cas, d'user de prudence? C'est se rendre service à soi-même en même temps qu'à la communauté.

Le gouvernement estime qu'il ne regrettera pas la décision qu'il vient de prendre d'ouvrir les forêts au public, maintenant que les derniers incendies ont été éteints ou du moins mis sous contrôle. Nous l'espérons avec lui. Il serait regrettable, en effet, que notre population se refusât à comprendre ses responsabilités. Nous préférons croire que chacun accomplira son devoir pour conserver intactes les forêts de la province de Québec et sauvegarder l'une des principales sources de notre richesse économique.

MALADIES MENTALES

Le docteur F.-E. Devlin, surintendant de l'asile Saint-Jean de Dieu, a rapporté de précieuses informations du récent congrès de l'Association américaine de psychiatrie, tenu à Détroit, dans l'Etat du Michigan. Onze cents médecins, spécialistes dans l'examen et le traitement des maladies mentales, participaient à cette conférence. C'est donc dire que notre expert aliéniste a pu recueillir une foule de renseignements dont il saura faire profiter les pensionnaires de l'établissement qu'il dirige ici.

La lutte contre les maladies mentales est organisée pour de bon aux Etats-Unis et un grand nombre de spécialistes travaillent ardument à découvrir les meilleurs moyens de guérir les infortunés qui ont perdu la raison et de leur faire réintégrer les postes qu'ils occupaient dans la société. Le congrès de Détroit a servi à démontrer que la méthode chirurgicale, c'est-à-dire celle qui consiste à traiter un dément par l'ablation de dents ou d'amygdales, ne donne pas les heureux résultats que certains s'en promettaient. D'autre part, une découverte importante est celle qui permet de soulager sensiblement et même, dans des cas donnés, de guérir complètement les personnes atteintes de démence par suite de paralysie générale. Cette affection était considérée jusqu'ici comme incurable . Le gain obtenu est donc considérable, d'autant plus que la proportion des aliénés qui souffrent de désordres mentaux résultant de la paralysie est de un sur huit.

Une autre constatation intéressante, faite par le docteur Devlin, est que la vie à la campagne constitue le meilleur antidote contre les maladies mentales. C'est là une conclusion qui vient en conflit avec l'opinion communément répandue. Elle s'impose, néanmoins à la lumière des statistiques modernes. Enfin, il est reconnu que l'une des principales causes de la folie réside dans les conditions économiques actuelles. Il importe, par conséquent, que nos pouvoirs publics travaillent constamment à améliorer le sort de l'ouvrier et de l'artisan. L'argent qu'ils dépenseront dans ce but ne sera pas perdu, puisqu'il servira à diminuer considérablement le nombre des aliénés, dont l'entretien coûte des sommes importantes au trésor public.

Attachons-nous à donner aux malheureux qui souffrent d'affections mentales les soins délicats que requiert leur état et hâtons-nous de les faire bénéficier des découvertes capables de les soulager et de les guérir. Ce sont des citoyens qui pourront rendre de précieux services à la communauté au lieu d'être à sa charge.

CONTRE LES INCENDIES

Le comité exécutif vient de soumettre aux échevins un projet de règlement propre, croit-il, à diminuer les dangers d'incendies dans la métropole. La nouvelle ordonnance, préparée à la suggestion du chef de la brigade des pompiers, interdirait de fumer ou d'avoir en sa possession une pipe, une cigarette ou un cigare allumés dans tout atelier, corderie, étable ou autre local quelconque où se trouvent de la paille, des copeaux ou autres matières inflammables. Cette mesure est bonne, mais, il va sans dire, à la condition d'être appliquée sérieusement et fidèlement.

Pourtant, il y a encore mieux. L'éducation du peuple au moyen d'une campagne, non seulement d'un jour ou même d'une semaine, mais pendant toute l'année, ne tarderait pas à donner des résultats plus satisfaisants. Sans doute, l'autorité a besoin de s'appuyer sur un texte de loi pour punir les négligents et les imprudents qui mettent en danger la vie humaine et la propriété en multipliant les dangers d'incendies. Mais là ne doit pas s'arrêter le devoir de ceux qui dirigent les affaires publiques d'une municipalité. Ils ont l'obligation d'amener leurs administrés à comprendre leurs responsabilités et ce n'est qu'après avoir accompli cette tâche qu'ils sont justifiables de sévir.

Il importe de montrer aux personnes qui fument dans les ateliers ou dans tout autre endroit où se trouvent des matières inflammables qu'ils se font tort à eux-mêmes autant qu'à leurs employeurs, attendu que la destruction par le feu du local où ils travaillent les prive de leur gagne-pain. Les propriétaires ont au moins une certaine compensation en retirant des assurances. Mais l'ouvrier, lui, est contraint de se chercher de l'emploi ailleurs et, le plus souvent, il se passe plusieurs jours, parfois plusieurs semaines, avant qu'il trouve à se placer. L'individu qui fume près de rebuts inflammables n'y pense pas toujours, ou bien il se persuade qu'il est à l'abri du danger. C'est seulement lorsqu'un malheur se produit qu'il reconnaît son imprudence. Il est trop tard alors. De même pour les marchands qui laissent accumuler les papiers et les boîtes dans leurs établissements, augmentant ainsi les occasions d'incendies.

Encore une fois, une campagne d'éducation menée d'une façon intelligente et pendant toute l'année servira mieux que n'importe quel règlement à éveiller les citoyens au sens de leurs obligations. On comprend qu'il est préférable d'empêcher les incendies que de châtier ceux qui les provoquent.

A PROPOS DU CANCER

A la convention qui vient d'avoir lieu à New-York de l'Association des Ostéopathes américains, le Dr R.-D. Emery a particulièrement traité des causes du cancer. Se basant sur les statistiques de compagnies d'assurances, il a d'abord fait voir l'importance qu'il y a de ne pas attendre que l'on soit assez avancé en âge, avant de s'inquiéter des symptômes de la maladie. Au cours de sa dissertation, le Dr Emery a cru pouvoir attribuer la principale cause du cancer, en ce pays, à la diète et à la cuisine américaines. Voici comment il raisonne :

Nous savons, dit-il, que les tribus sauvages, tels les Indiens et les Esquimaux, ne sont pas sujets au cancer. Tirez-les de leur habitat, amenez-les à la civilisation, avec sa diète et le manque d'exercice ; ce régime nouveau et l'air vicié causeront une diminution rapide de leur vitalité. Pourquoi ? Parce que la circulation du sang, alors, se fait moins bien, et qu'elle a des conséquences désastreuses sur l'organisme et l'économie générale. D'autre part, des acidités se développent, qui causent l'irritation des tissus, et l'on sait que l'irritation, souvent, favorise la naissance du cancer, en particulier chez les fumeurs, dont la muqueuse est irritée par l'action du tabac.

La question du cancer est le grand problème que cherche à résoudre la Science moderne. De tous côtés on attaque le terrible mal ; partout s'organisent des associations internationales pour arriver à des résultats décisifs. L'expérience semble démontrer que le cancer est dû surtout à une cause locale et agissant d'une manière permanente, et l'on constate qu'il y a des pays à cancer, des villes à cancer et même des maisons à cancer. Le Dr Emery attribue cela au régime alimentaire, et dans le cas particulier qu'il avait à traiter, à la cuisine américaine. Il insiste sur ce point et conclut que si l'on veut faire disparaître le cancer, il importe de revenir à l'alimentation et à la diète naturelles, en pratiquant en même temps des exercices rationnels. C'est dès l'enfance que l'on doit se prémunir contre le danger du cancer, et c'est dès l'enfance que l'on doit s'astreindre à un régime de vie qui nous protège contre le cancer. La cuisson, le raffinement, l'altération de l'aliment naturel: voilà, d'après le Dr Emery, la principale raison du fléau..

Au moment même où cette opinion était exprimée à New-York par le Dr Emery, un savant anglais, sir Wm Arbuthnot Lane, traitait de la même question à Londres. Lui aussi attribue la cause du cancer au régime de vie que l'on mène dans les pays civilisés et au régime alimentaire, et lui aussi fait contraster l'immunité des sauvages et des noirs avec la facile propagation du fléau dans notre civilisation.

Nous sommes peut-être sur la voie de la solution du problème du cancer ; mais comment pourrons-nous parvenir à changer notre régime de vie et le rapprocher de celui des Esquimaux ? C'est une autre question.

Le renouveau religieux dans l'élite intellectuelle

DEUX NOUVEAUX SIGNES

Paris, 28 juin 1923.

Renan déclarait un jour que la religion, en France, ne se soutenait plus que par les femmes. Il a prononcé de la sorte un certain nombre d'axiomes ou de prédictions, qui lui assurent une réputation d'imprévoyance. Ainsi, au lendemain de la guerre de 1870 et de la proclamation de l'infaillibilité Pontificale, il certifiait que des généraux élevés par les Jésuites ne pourraient jamais décider la revanche et que le nouveau dogme entraînerait une scission dans l'Eglise catholique...

Mais revenons à sa première affirmation. S'il vivait aujourd'hui, Renan serait forcé de reconnaître qu'il y a chez nous beaucoup d'hommes au pied des autels et même à la Table Sainte ; il serait en outre obligé de convenir que cette proportion doit tendre à s'augmenter, puisque, dans la jeunesse masculine étudiante, où s'élabore l'élite de demain, le renouveau chrétien s'accentue de jour en jour.

Déjà, nous avons signalé le mouvement religieux qui se révèle et s'élargit dans les grandes écoles officielles: au moment des Pâques, il s'est montré en plein essor ; il constitue des groupes imposants à l'Ecole normale supérieure, à Polytechnique, à l'Ecole centrale, à l'Ecole des Mines, à la Société catholique des étudiants en médecine, connue sous le nom de Conférence Lænnoc, accroît son influence et son effectif. Et voici que deux institutions nouvelles, de genre assez différent, viennent de se joindre à ce faisceau.

L'autre jour, une cérémonie religieuse, au Sacré-Cœur de Montmartre, nous a découvert l'existence, au sein de l'Institut national agronomique, d'une association catholique établie discrètement en 1920 et rassemblant déjà la moitié des élèves. Une centaine d'entre eux étaient venus en pèlerinage à la Basilique nationale et 45 avaient fait précéder la messe et la communion d'une veillée d'adoration nocturne. Or, un ancien de l'Ecole, évoquant à cette occasion des souvenirs de quarante ans, rappelait que de son temps l'Institut agronomique ne comptait tout juste que deux élèves pratiquants.

Par ailleurs, un vicaire général de Paris, ancien élève de l'Ecole des Chartres, vient de nous annoncer que, tout dernièrement, cet établissements de haute culture a été, à son tour, parmi ses membres, un groupement catholique, qui se réunit deux fois par mois, pour une messe accompagnée de prédication, et pour une conférence d'études religieuses. Et, immédiatement, les deux-tiers des élèves ont donné leur adhésion...

François VEUILLOT.

"LA REPUBLIQUE FRANÇAISE", M. Edmond Laskine :

La France et la Belgique sont maîtresses de poser leurs conditions. Elles ont dit et répété qu'elles abandonneront leur gage seulement au fur et à mesure qu'elles obtiendront les réparations qui leur sont dues. Et elles ne relâcheront leur pression qu'en proportion des résultats obtenus par cette pression même.

Ces affirmations nécessaires viennent d'être réitérées avec force dans le communiqué publié à la fin de la première séance de la conférence.

Mais autre chose est le gage, autre chose le droit qu'il garantit. Autre chose est la pression, autre chose le but que l'on veut atteindre par elle. Aucune procédure d'exécution n'a sa fin en soi. La France et la Belgique n'ont qu'un moyen de n'être point manœuvrées : c'est de garder l'initiative d'être prêtes à proposer aux Alliés et à opposer à l'Allemagne un plan cohérent, un système pratique d'idées claires et distinctes.

Savoir se gêner est la première chose à apprendre. (DIDEROT).

ASSUREZ-VOUS AVEC
PEMBERTON SMITH & CIE
ASSURANCES GENERALES Limitée.
FEU, VIE, MARINE, ACCIDENTS, VOL, AUTOMOBILE
Bureau :—260 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 2440.
45-m.j-a

RU-BER-OID pour TOITURES
Plus de 50 sortes différentes
Montréal — Usines à Ville La Salle
205-3

La presse à vêtements "Hoffman"

Epargne le salaire de deux hommes!

La presse à vêtements Hoffman nettoiera, pressera et séchera, prêts à servir tout de suite, de 50 à 60 complets par jour. C'est là autant que trois bons hommes peuvent faire avec l'ancien fer à repasser.
Il n'en coûte que 5 à 7 cents par heure pour la faire fonctionner.
La presse Hoffman stérilise les vêtements à la vapeur, et un appareil vacuum envoie un fort courant d'air à travers les vêtements, les séchant instantanément en ne laissant pas de lustre.
Voilà ce que demandent vos clients.
La presse à vêtements Hoffman fait un travail rapide, parfait et assure un surcroît de revenu à l'atelier de confection ou de réparation moderne.
On peut avoir la presse Hoffman avec brûleurs à gaz manufacturé ou naturel, générateur à gazoline, générateur au pétrole ou chaudière à charbon.
Ecrire ou venir pour avoir plus de détails sur notre mode de paiements faciles.

Canadian Hoffman Machinery Co., Limited, 91B Don Roadway, Toronto, Ont.

Représentant à Montréal : A.-J. QULIA, 5612 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

Vous achetez de la fraîcheur et vous obtenez beaucoup plus!

QUELQUE CHOSE de très important à l'endroit des complets en tissus Palm Beach c'est que tout en vous tenant frais ils vous assurent l'agréable certitude d'être bien mis. Bien faits, d'une coupe parfaite les complets en tissu Palm Beach coûtent presque la moitié moins cher que les complets de worsted aussi bien faits. C'est là une véritable économie. Mieux que les complets de n'importe quel autre tissu ils servent au but pour lequel vous les achetez. Ce sont donc des vêtements très pratiques.

Pour avoir des vêtements qui paraissent frais

Deux complets en tissu Palm Beach au lieu d'un autre tissu quelconque vous fournissent le changement voulu de vêtement frais pour les chaudes soirées d'été. En laissant sur le support toute la nuit le complet que vous avez porté durant le jour, tout le froissement disparaîtra.

Les complets en Palm Beach se vendent à divers prix, suivant la quantité de tissu et la qualité de la confection. Assurez-vous toujours que l'étiquette Palm Beach enregistrée apparaisse dans les vêtements que vous achetez. Cette marque de fabrique enregistrée identifie le véritable Palm Beach.

Les culottes de golf et les vêtements de sport en tissu Palm Beach sont élégants et frais, pratiques et durables.

Palm Beach
REG. U.S. PAT. OFF.
THE GENUINE CLOTH
MFD. ONLY BY GOODALL WORSTED CO.

L'étiquette qui identifie le tissu

THE PALM BEACH MILLS
GOODALL WORSTED CO.

Agent de vente :
A. Rohaut, 229 Fourth Ave., New-York.

COMPLETS PALM BEACH
dans tous les bons magasins de vêtements

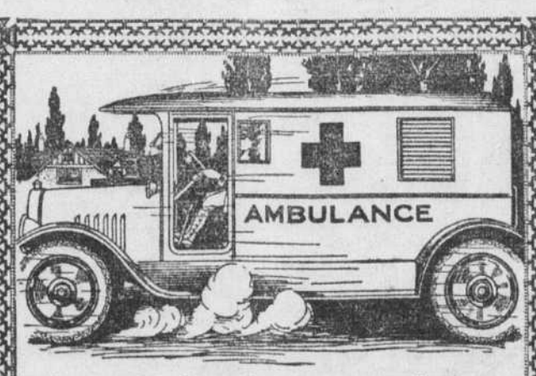

Les pneus les plus sûrs pour les cas d'urgence, sont les pneus à corde—

Si vous désirez de bons pneus
demandez des
PNEUS A CORDES
"GUTTA PERCHA"
Qualité de part en part"

GUTTA PERCHA & RUBBER, LIMITED,
SIEGE SOCIAL ET FABRIQUE — TORONTO

MARIUS — LES AVIS DU CAPITAINE

LA PAROISSE S.-ANSELME A CELEBRE, AVEC ECLAT, NOTRE FETE NATIONALE

La paroisse Saint-Anselme de Montréal a célébré avec éclat la fête de Saint-Jean-Baptiste. C'est la première fois que cette jeune paroisse célébrait notre fête nationale. Une grande procession fut organisée dans la matinée; elle défila par les principales rues du quartier, dans l'ordre suivant: la Garde Salaberry, la fanfare d'Hochelaga, un groupe de 40 bicyclettes toutes pavoisées, le corps de police, la cour Saint-Anselme de la société des Artisans Canadiens, la ligue du Sacré-Coeur, la garde Saint-Jean-Baptiste; puis suivaient un char allégorique portant le petit Saint-Jean-Baptiste, représenté par le jeune garçon de M. Théroux, de la rue Hogan, et plusieurs autres chars allégoriques. La procession était fermée par le groupe des paroissiens de Saint-Anselme et par la garde Salaberry, section Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Anselme. Dans le défilé, on distinguait l'échevin Riel et M. E. Saint-Père, député de la division d'Hochelaga à la Chambre des Communes. La fête se termina par une grand'messe solennelle chantée par M. le curé Gascon, assisté de MM. les abbés Ferland et Lavigne comme diacre et sous-diacre.

ECHOS DE JOLIETTE

(Du correspondant de la "Presse")

Joliette, 5. — M. et Mme Magloire Têtreault et M. Alphonse Lafortune, de Woonsocket, R.I., étaient dans notre ville, ces jours derniers.

—M. et Mme Edouard Trudeau, de Gladstone, Michigan, ont passé une huitaine de jours parmi nous. Ils étaient les hôtes de M. Philias Trudeau, de la rue S.-Louis.

—Le R. P. Latour, supérieur du séminaire de Joliette, le Dr J.-A. Landreville, MM. J.-E. Casavant et Moïse Coutu, sont partis il y a quelques jours avec M. Joseph Dufresne, M.P.P., pour un voyage aux Etats-Unis en automobile.

—Mlle Marie-Anne Laferrière est retournée à Montréal après un court séjour chez ses parents et amis à Joliette.

—Mme Misaël Charbonneau, née Martha Laurion, autrefois de Joliette, est décédée à Lowell, Mass. Elle laisse son mari et deux enfants.

—Les funérailles de M. Oscar Goulet ont eu lieu à S.-Thomas de Joliette, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le défunt était âgé de trente ans. Il laisse sa femme, née Délima Fisette, et un enfant.

—M. et Mme J.-A. Droiet et leur fille, Rolande, doivent partir prochainement pour Huberdeau, comté Argenteuil, où ils passeront l'été.

—M. et Mme Barthélemy Arbour, M. Hector Arbour, d'Augusta, Maine, MM. les abbés Geo. et Alexandre Champoux, M. et Mme Lucien Trudeau et leurs enfants, de Montréal, étaient de passage chez M. et Mme P. Trudeau, la semaine dernière.

—M. Treflé Gaudet, ancien pharmacien, est décédé à l'âge de soixante-trois ans et trois mois. Le défunt habitait notre ville depuis vingt-sept ans et laisse deux fils, Lucien et Philippe et deux filles, Thérèse et Clara. Une délégation nombreuse de Sainte-Marie-Salomée ainsi qu'un grand nombre d'étrangers venus de Montréal et S.-Jacques de l'Achigan, ont assisté aux funérailles. M. l'abbé Rosario Forest, fit la levée du corps et Mgr Eustache Dugas, curé de l'église S.-Pierre, chanta le service, assisté de MM. les abbés W. Cahana et Félix Gadoury, comme diacre et sous-diacre. Des messes furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Eugène Martin, O. Archambault, curé de Crabtree Mills, Georges Robitaille et H. Forest. Les porteurs étaient MM. Alexandre Guibeault, Camille Ducharme, Joseph Sylvestre, avocats, Joseph Léveillé, Alfred Boucher et Omer Sylvestre. Après le service, les restes mortels ont été transportés à Sainte-Marie-Salomée où eu lieu l'inhumation.

—M. Arsène Denis est de retour de son voyage en Europe où il était allé avec MM. Pelletier et Pacaud, commissaires canadiens, le premier délégué par le gouvernement provincial et le second, par le gouvernement fédéral, pour acheter des animaux de race. Notre concitoyen s'est également rendu en Ecosse.

FEU Mlle G. HETU

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu Mlle G. HETU

Lavaltrie, 5.—Ces jours derniers ont eu lieu à Lavaltrie les funérailles de Mlle Germaine Hétu, décédée à l'âge de 20 ans et 8 mois, fille de M. Alphonse Hétu. Le service fut chanté par M. l'abbé J. A. Picotte, curé de Lanoraie, assisté de M. l'abbé E. Beauchamp, directeur du collège de l'Assomption et de M. l'abbé Pageau, de Montréal.

On remarquait au choeur M. l'abbé R. Hétu, oncle de la défunte, M. l'abbé Mousseau, séminariste. Pendant le service, ont célébré la messe, aux autels latéraux, M. l'abbé Deschênes, curé de la paroisse et M. l'abbé Beauchamp, de Lanoraie. Au choeur de chant, on remarquait M. l'abbé Pelletier, M. l'abbé Chagnon, M. l'abbé Gates, M. Ferdinand H. Raymault, M. J.-B. Deschamps, Léo Robillard, A. Martineau, R. Martineau, E. Robillard, E. Plouffe. Touchait l'orgue Mme D. Pelletier et M. B. Bonin, de Lanoraie.

Les porteurs étaient MM. Ed. Mousseau E. Giguère, R. Hétu, R. Martineau, L. Hétu, Jos. Brault, Mlles M. Mousseau, J. Hétu, J. Brault, J. Saint-Pierre, L. Giguère, tenaient les coins du poêle. Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Alp. Hétu, ses frères, Léo Paul, Pierre, Charles, sa soeur Marguerite, ses oncles, MM. Léonide Robillard, Louis Robillard, lieutenant Z. Robillard, le notaire Robillard, sa cousine, soeur Sainte-Mathilde des Anges, accompagnée de soeur de l'Enfant Jésus. On remarquait dans le cortège MM. Jos. Chagnon, Z. Mousseau, A. Brault, Jos. Perreault, Z. Robillard, H. Hétu, Pagé, Jos. Pelletier, N. Giguère, C. Hétu, D.-D. Giguère, Jos. Girouard, A. Hétu, H. Poliquin, A. Hétu, A. Lacombe, F. Mousseau, F. Boisjolis, G. Boisjoli, de Joliette, N. Chagnon, Adj. Dansereau, Z. Hétu, L. Haineault, maire de la paroisse, L.-J. Pelletier, G. Pelletier, Pierre Pelletier, E. Pelletier, A. Pelletier, Jos. Hétu, Pierre Hétu, Mlles M. et G. Hétu, G. Charland, Mme V. Coté, Mlles Stella Coté, F. Guay, M. A. Guay, H. Charron, M. C. Pelletier, M. et Mme H. Girouard, de Montréal, Mlle M. Couture, MM. Ostiguy, Gladu, Mme G. Mousseau, MM. L. Benoît, Georges Laporte, J. B. Hétu, J. Martineau, A. Martineau, A. Saint-Pierre, N. Veine, Mme Demarais, de Lanoraie, M. Savignac, de Montréal, Mme I. Girouard, E. Messier, etc.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, messes, fleurs, bouquets spirituels.

LA GRANDE TOMBOLA DE MONTREAL-NORD

L'ouverture de la grande tombola au profit de la paroisse Sainte-Gertrude à Montréal-Nord aura lieu lundi prochain, le 9 juillet, à l'ancien terrain du bien-être de la jeunesse, au terminus les tramways du circuit Bordeaux-Montréal-Nord, via le tramway Saint-Denis-Ahuntsic. Il y aura, chaque soir, des grandes attractions et de nombreux amusements, une râfle de magnifiques objets, des kiosques convenant à tous les goûts. Le tirage de divers objets de grande valeur se fera tous les soirs. Le terrain de la tombola, au bord de la rivière des Prairies, offre beaucoup d'attraits à tous ceux qui voudront contribuer à cette tombola organisée au bénéfice de la chapelle et des oeuvres paroissiales.

RETRAITES POUR JEUNES GENS

Plusieurs retraites fermées pour jeunes gens sont à s'organiser. Ces retraites se feront à la Broquerie (Boucherville). Ceux qui désirent s'inscrire pour celle du 15 juillet sont priés de s'adresser sans retard au R. P. Bellavance, s.j., à l'Immaculée-Conception, rue Rachel, ou à la Broquerie, à Boucherville.

L'ASSISTANCE MATERNELLE

Le comité des dames patronnesses de l'Assistance Maternelle fait appel au public pour le prier de vouloir bien l'aider à meubler le nouvel immeuble que l'Assistance Maternelle vient d'acquérir, rue Cherrier. Les dons, consistant en meubles, vaisselle, verrerie, lingeries et tous autres objets, seront reçus, avec reconnaissance, à l'Assistance même, rue Cherrier.

L'AVENIR

M. Fernando Boisvert a été victime d'un pénible accident en travaillant à la scierie de M. Télesphore Allard. Il est tombé et s'est fracturé un pouce.

—Ces jours derniers ont été célébrés le mariage de M. Houde, de S.-Lucien, avec Mlle Albertine Massé et celui de M. Onile Verrier avec Mlle Valida Ball, fille de M. Eugène Ball.

—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Ouellette, décédée à l'âge de 90 ans.

—M. et Mme Napoléon Proulx, de South Durham, M. et Mme Josaphat Proulx, de Richmond, et Mlles Béatrice et Stéphanette Allard, de Richmond, étaient en visite chez des parents, ces jours derniers, ainsi que le Dr Gauthier, MM. Louis Chagnon, Victor Chagnon, Léon Chagnon, Raoul Cournoyer, d'Acton, et Emile Chagnon, de Drummondville.

—Les récoltes en général n'ont pas une belle apparence.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

1-l.j.n.yw-A

LE ROULE CONTANT

est fait de porc de choix

EXIGEZ-LE.

S. L. CONTANT

565, rue Marquette, Montréal.

189-l.j.e.n

MATERIAUX D'ARTISTE

VENTE DE REORGANISATION

Peinture à l'huile et à l'eau en tubes, couleurs et encres pour cartes d'étaiage, craies pour bulletins, portefeuilles, papiers à dessiner, pastels, instruments pour dessiner, boîtes de couleur. Prix réduits de 30% à 50%. Porcelaine pour décoration, moins 30%.

ART EMPORIUM LIMITED

23 AVENUE DU COLLEGE McGILL

3,5,9,12

Flocons de Blé d'Inde les Plus Réconfortants

Les plus appétissants—par leur croustillant. Les plus réconfortants—par leur riche texture. Les plus savoureux—par leur goût prononcé de mais plus accentué que dans les autres flocons deblé d'Inde.

Post Toasties sont les flocons de blé d'Inde les plus en demande, partout où l'on trouve des consommateurs avertis. 2 paquets pour 25 sous.

CANADIAN POSTUM CEREAL CO., LIMITED
Siège Social: Toronto Usine: Windsor

Post Toasties

"Et Pour Cause"

FABRIQUÉS EN CANADA

110

CIGARETTES

PLAYER'S

NAVY CUT

Paquet de 10 maintenant - 18¢

2 Paquets " 35¢

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Une vente de liquidation de Juillet

Elégants Costumes en Laine Tricotée pour Dames--10.00

Se vendaient 15.00, 19.95 et 25.00

Costumes que vous choisiriez naturellement pour les sports et pour la ville. Ils sont élégants et pratiques, et présentent de belles combinaisons de couleurs qui plairont. Même si vous n'avez pas besoin de costume maintenant, le prix réduit devrait vous engager à en acheter un pour plus tard.

Plusieurs costumes ont une texture soie et laine, en couleurs orientales et bleu, turquoise et bleu, orchidée et blanc, vert Kelly et blanc.

Les costumes en tricot de laine Saxony existent en bleu copen avec rayures or, sable avec rayure de soie, entre-deux tricoté, ou tout blanc avec rangs de soie blanche.

Très élégants sont les costumes de laine blanche avec double ligne noire sur la jupe.

Toutes les tailles — 16 à 44.

A ECOULER A 10.00

Prix rég. 15.00, 19.95 et 25.00.

—Deuxième étage.

SACOCHES PERLEES IMPORTEES---4.95

En vérité, ces sacoches sont offertes à une fraction de leur valeur réelle. Elles viennent d'arriver de France et nous avons eu la chance de les acheter à une concession de prix libérale —car il n'y a pas une sacoche qui vaille moins de 9.00 et bon nombre valent jusqu'à 15.00 chacune. Toutes sont très artistiques, qu'elles soient de couleurs foncées ou pâles. Petites et grandes sacoches, avec cordon-tirette ou monture en écaille.

TOUTES A 4.95 CHACUNE

—Rez-de-chaussée.

2,375 PAIRES DE BAS POUR DAMES

Valeurs de 2.00, 2.25, 2.75, 3.25 et 3.50

EN VENTE A 1.35 LA PAIRE

Inutile d'insister sur l'importance de cette vente — les femmes économes se rendront compte tout de suite des occasions offertes et achèteront une bonne quantité de ces bas de qualité à notre prix remarquablement bas.

A choisir parmi les assortiments suivants, de fabrication anglaise, américaine et canadienne:

Pure soie, 14 et 16 brins.

Pure soie et lille mélangés, anglais.

Jambe façonnée en soie, noir et couleurs.

Pure soie, avec coins brodés à la main.

Cachemire pur léger, en couleurs.

Chaque paire est appropriée pour porter maintenant, et les soies, laines et fils de laine sont de la meilleure qualité. Les couleurs sont à la mode: beige, cordouan, châtain, cendre, pigeon, brun foncé, rosée, blanc, mastic, nègre, fauve, brun, gris, marine.

Bas de sport, bas de ville, bas pour les vacances et bas pour la toilette.

2,375 PAIRES.-VENDREDI, 1.35 la Paire

—Rez-de-chaussée.

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la page 3

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

La séance d'hier après-midi a vu défiler plusieurs témoins qui ont révélé des faits nouveaux, notamment la démarche que l'accusé aurait faite, le lendemain du meurtre, pour faire réparer et améliorer les chaînes de son automobile. Le détective Armand Brodeur a témoigné sur une expérience faite, hier matin, à la demande de Me Calder, sur l'itinéraire du No 190, Saint-Hubert à Snowdon, et de là à la rue Saint-Hubert en passant par la Côte Saint-Michel; il déclara qu'il lui fallut 59 minutes, à grande vitesse. M. Joseph Lefebvre donna tous les détails de la température et de l'état des routes, selon ses constatations personnelles au temps du meurtre. Les agents Viens et Lajoie parlèrent du transport de l'auto de Delorme au garage municipal. Le Dr Derome déclara que l'analyse de la neige rougie, trouvée à la Côte Saint-Michel, révèle que ce n'était pas du sang. Le comptable Marien termina la séance en produisant des documents financiers sur lesquels on l'interrogea longuement.

LA NEIGE ROUGIE

Dès l'ouverture de la Cour, Me Calder rappela le Dr Derome, au sujet de la neige rougie que l'on disait avoir trouvée sur le boulevard Saint-Michel.

—Vous a-t-on apporté pour analyse et examen de la neige rougie qui aurait été trouvée sur le boulevard Saint-Michel?

—Oui?

—Qui vous a apporté cette neige?

—Les mêmes officiers, Lajoie, Pigeon et Desgroseillers.

—A quelle date?

—Le dix janvier au soir.

—Est-ce que vous vous êtes livré immédiatement aux opération ordinaires pour savoir si c'était du sang?

—Oui.

—C'est-à-dire au moyen des expériences au gaïac et à la benzidine?

—Oui.

—Et ensuite, vous avez fait l'expérience de la cristalisation?

—J'ai fait cela et je suis allé plus loin, parce que la réaction immédiatement produite me démontrait que ce n'était pas du sang. Alors, j'ai cherché qu'elle était la nature de cette substance.

—En êtes-vous arrivé à une conclusion?

—Oui, que c'était de l'urine.

Me Calder (à Me Taschereau): —C'est votre témoin.

Me Taschereau (au témoin):—Etait-elle animale ou humaine?

Le témoin:—Animale.

M. ARMAND BRODEUR

La Couronne a fait entendre ensuite M. Armand Brodeur, détective à la Sûreté municipale. Celui-ci venait de faire en automobile le voyage du No 190, rue Saint-Hubert à Snowdon, puis de là au No 190, Saint-Hubert.

Me Calder. — Je vous ai demandé, ce matin, de faire le trajet suivant: de 190, Saint-Hubert ou du garage en arrière, en passant par les rues Dorchester et Western jusqu'au boulevard Décarie, et de là jusqu'à l'intersection des rues Colbrooke et Snowdon, pour descendre ensuite le boulevard Décarie et passer par la Côte Saint-Antoine et les rues Sherbrooke, DeLorimier, Rachel, Iberville, le boulevard Rosemont et le boulevard Saint-Michel jusqu'à l'extrémité du chemin pavé, puis pour revenir ensuite au club, et vers l'ouest jusqu'à la tête de la rue Saint-Hubert et descendre par le chemin le plus court jusqu'à 190, Saint-Hubert, au garage. Avez-vous fait ce trajet?

—Oui.

—Je vous ai demandé le temps pour le circuit complet, puis le temps pour le trajet de la rue Dorchester à Snowdon, de Snowdon au boulevard Saint-Michel, et de là au No 190, Saint-Hubert?

—Oui.

—Quel temps avez-vous pris? Vous êtes-vous servi du vélocimètre?

—J'ai pris simplement le temps à la montre suivant vos instructions.

—Etes-vous allé vite?

—Le plus vite possible.

—Quelle automobile était-ce?

—Une Réo.

—Conduite par vous?

—Oui.

—Avez-vous eu des arrêts?

—Plusieurs arrêts parce que le trafic était considérable.

TEMPS DU TRAJET

—A quelle heure êtes-vous parti?

—A dix heures moins une minute du No 190, rue Saint-Hubert.

—Quand vous avez suivi la rue Dorchester, vous avez eu certains retards causés par le trafic?

—Oui.

—C'est ce matin que vous avez fait ce trajet?

—Oui.

—A quelle heure avez-vous été rendu à l'intersection de Snowdon et Colbrooke?

—A 10 hrs 14.

—Là, avez-vous repris votre course immédiatement?

—Je suis reparti immédiatement et je me suis rendu à Côte Saint-Michel jusqu'à l'extrémité du chemin pavé.

—Quelle heure était-il?

—Dix heures et demie.

—Donc, vous avez pris à peu près vingt-cinq minutes?

—Oui.

—Et combien de temps pour revenir de l'extrémité du chemin pavé?

Le témoin dit qu'il s'est rendu de là à la rue Saint-Hubert et que, non loin des voies du Pacifique Canadien, il a dû faire un détour à cause de certains travaux de réparations à la rue Saint-Hubert, pour reprendre ensuite cette dernière rue à l'avenue Mont-Royal et se rendre directement au garage, à 190, rue Saint-Hubert.

—Ça vous a retardé ces travaux de réparations?

—Pas beaucoup.

—Combien de temps en tout avez-vous pris pour le trajet du boulevard Saint-Michel à 190 rue Saint-Hubert?

—Ça m'a pris dix-neuf minutes à partir du boulevard Saint-Michel, et 59 minutes en tout pour tout le circuit.

Le témoin est contre-interrogé par Me Alleyn Taschereau:

—Vous dites dix-neuf minutes de la Côte Saint-Michel à 190 rue Saint-Hubert?

—Oui.

—Et de Snowdon à Côte Saint-Michel?

—Vingt-cinq minutes.

—Alors, si je voulais partir de Snowdon et me rendre à Côte Saint-Michel en suivant le trajet que vous avez fait, j'emploierais vingt-cinq minutes?

—Oui.

—Et vous avez fait cela aussi rapidement que possible?

—Oui.

L'ETAT DES CHENIMS

—Les chemins sont aussi bons qu'ils peuvent l'être dans l'année?

—Il y a beaucoup de mauvais chemins.

—Ils sont meilleurs qu'ils ne l'auraient été dans le mois de janvier 1922?

—Ça dépend de la température.

—Vous ne savez pas dans quelles conditions étaient les chemins dans ce temps-là?

—Non.

AUTOMOBILE DECOUVERT

—Mais étant donné la saison actuelle, les chemins sont en meilleures conditions que pendant l'hiver?

—Ça devrait.

—Aviez-vous une automobile ouverte?

—Un automobile à deux places, ouvert.

—C'est ce qu'on appelle un "runabout"?

—Oui.

—Et ces automobiles offrent plus d'avantages pour faire de la vitesse qu'un automobile couvert, tel un sedan par exemple?

—Un automobile ouvert est plus rapide qu'un automobile fermé.

—Etait-ce un nouveau modèle ou un ancien?

—Un modèle de 1919.

—En très bonne condition.

—Oui.

—Pesant?

—Je crois que cet automobile pèse trois mille livres.

—Quelle est la longueur des châssis?

—La longueur ordinaire.

—Quelle serait la longueur à peu près?

—Je ne puis dire.

—Et ces châssis permettent plus de vitesse?

—C'est la même cardar (gear) et le même moteur.

—Mais ça permet plus de vitesse avec moins de vibrations?

—Je ne sais.

UN BON CHAUFFEUR

—Vous êtes un chauffeur expérimenté?

—Je connais les automobiles.

—Vous conduisez depuis longtemps?

—Depuis 13 ans.

—Vous connaissez bien la ville de Montréal?

—Très bien.

—Avez-vous pris le nombre de milles couverts?

—Non, je ne l'ai pas fait; on m'avait demandé simplement de tenir compte du temps.

M. JOSEPH LEFEBVRE

M. Lefebvre est employé dans le service de la voirie de Montréal. Il est interrogé par Me Calder:

—Vous êtes employé à la voirie de Montréal?

—Oui.

—En quelle capacité?

—Assistant-surintendant des chemins.

—Etiez-vous à ce poste, au mois de janvier 1922?

—Oui.

—Comme assistant-surintendant, était-il de votre devoir de tenir un mémorandum des instructions données pour l'entretien des routes, et qui indique en même temps la nature de la route, la température et les conditions du sol chaque jour?

—Oui.

—Avez-vous avec vous l'agenda dans lequel se trouvent ces instructions?

—Oui.

LE 5 JANVIER

—Voulez-vous référer à la date du 5 janvier 1922?

—Oui.

Le témoin explique que ses entrées ont été faites au jour le jour, puis il donne lecture de ses notes pour ce jour-là.

Jeudi, 5 janvier 1922. A 3 h. 50 a.m., il a été appelé par la cour (c'est-à-dire par les autorités de la voirie); il pleut et il neige en même temps; tous les trottoirs sont chargés des côtés nord et est; très glissants par places; les ordres aux contremaîtres sont de déblayer, dans le haut du district, il verglace.

—Qu'est-ce que vous entendez par "haut du district"?

—C'est Notre-Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges.

—Il y a un district qui comprend le No 190, Saint-Hubert?

—Ce n'est pas mon district.

Le témoin reprend ensuite sa lecture. La pluie cesse vers les 8 heures a.m. A 9 heures, le soleil paraît; à 11 h. 30, il recommence à pleuvoir et je constate 34 degrés au-dessus de zéro; la pluie arrête vers le midi et le vent est de l'ouest. C'est une journée difficile; le vent et la pluie rendent les trottoirs très glissants. Cependant, à 9 heures p.m., ça cesse et les hommes sont tenus à sabler quand même. A 7 heures a.m., la température est de 34 degrés au-dessus de zéro; à 8 hrs, de 30 degrés; à midi, de 34, et à 6 hrs, de 30 degrés au-dessus de zéro.

LE 6 JANVIER

—Avez-vous des notes pour la nuit?

—Je n'ai pas de notes pour la nuit.

—Voulez-vous passer au 6?

—Les ordres généraux sont de répandre du sable le plus vite possible, parce que le sable déposé la journée précédente est recouvert par la gelée. Le doux temps d'hier a rendu les trottoirs raboteux; ils sont remplis de trous et le sable tient très mal. La température est la suivante: à 7 hrs a.m., beau, 14 degrés au-dessus de zéro; à midi, beau, 15 degrés au-dessus de zéro; à 6 hrs, beau, 14 degrés au-dessus de zéro. A dix heures p.m., il faisait beau, mais je n'ai pas le degré de température. Maintenant le sable se déposait mal dans la journée, à cause des trous.

—Savez-vous si, d'après vos notes, les conditions glissantes des trottoirs se sont prolongées jusqu'au lendemain, le 7?

—Il n'y a pas de notes à cet effet, parce que nous déposions le sable dans le jour.

—Avez-vous la température pour la nuit du 6 au 7?

—Non, je n'ai pas cette température à partir de 10 heures p.m., le 6, jusqu'à 7 heures p.m., le 7 janvier.

LE MATIN DU 7

—Quelle était la température le matin du 7?

—Elle était de 8 degrés au-dessous de zéro.

—C'est toujours la température Farenheit?

—Oui.

—Savez-vous si, entre dix heures, le 6, et 7 heures, le 7, il avait neigé?

—Non, je ne le sais pas.

—Les notes que vous avez sur les trottoirs s'appliquent-elles aux routes elles-mêmes, sauf que vous ne mettez pas de sable dans les rues?

—Oui, c'est la seule différence.

—Voulez-vous nous dire par vos notes ce qui est arrivé dans les journées du 9 au 10, par rapport à la chute de neige et autres accidents de la température?

—Il est tombé pendant la nuit environ un pouce de neige.

—C'est pendant la nuit du 9 au 10?

—Oui, et je crois qu'à 6 heures p.m., il est tombé un peu de neige, mais je ne puis dire combien.

—Ce serait à 6 heures le 9?

—Oui.

Contre-interrogé par Me Alleyn Taschereau:

OBSERVATIONS PERSONNELLES

—Ces chiffres viennent-ils de l'observatoire ou de vos observations?

—De mes observations personnelles.

—Vous n'avez pas d'instrument particulier pour prendre l'épaisseur de la neige?

—Un pied-de-roi.

—Et vous avez mesuré l'épaisseur de la neige, le 10 au matin dans le bas de la ville?

—Oui, sur la rue Laporte.

—Vous ne pourriez dire quelle serait l'épaisseur de la neige en dehors de la ville?

—Non.

—C'est une observation pour un endroit particulier?

—C'est une observation générale pour mon district.

—Le 6 au soir, à 10 heures, vous dites qu'il faisait beau, vous n'avez pas enregistré le degré de température?

—Non.

—Et le 7 au matin, vous dites que le Farenheit enregistrait 8 au-dessous de zéro?

—C'est cela.

—A quelle place cette constatation a-t-elle été faite?

—Chez moi, dans la cour.

—Dans la ville?

—Oui, à 193 Laporte.

—Vous avez dit que le 6, le sable que vous avez déposé la veille sur les trottoirs était recouvert de gelée, n'est-ce pas?

—De gelée, oui.

—Et il faisait alors 14 degrés Farenheit au-dessus de zéro?

—Oui.

—Et cette gelée a duré toute la journée?

—La plus grande partie de la journée.

DEGEL IMPROBABLE

—Vous avez enregistré 15 degrés à midi et le soir 14?

—Oui.

—Alors, ça n'a pas pu dégeler?

—Non.

—Les chemins et les trottoirs étaient plutôt raboteux?

—Ils étaient plutôt de glace et de neige.

—Cette gelée rendait les chemins plus difficiles?

—Très difficiles pour les trottoirs, mais pas difficiles pour les chaussées.

—Vous n'êtes pas allé examiner les chemins dans le haut de la ville, je veux dire de la Côte Saint-Michel et de Villeray?

—Non.

—Dans la nuit du 5 au 6, avez-vous constaté s'il avait plu ou neigé entre minuit et 6 heures a.m.?

—Dans la nuit du 5 au 6, je fus réveillé par la cour (autorités municipales) à 3 h. 50, il pleuvait et il neigeait; il y avait environ quatre pouces de neige et d'eau.

—A 7 heures a.m., savez-vous comment était la température?

—Les dernières notes que j'ai sont de dix heures p.m., le 6; les notes suivantes sont de 7 heures a.m., le 7; il faisait beau encore; la température était de 8 degrés. Il n'avait pas dû neiger.

—Il n'est pas étonnant que vous ne sachiez pas quelle température il faisait dans la nuit du 6 au 7?

—Bien, j'aurais peut-être pu le savoir à partir de 5 heures a.m., le 7, car je me lève toujours vers cette heure-là.

M. WILLIAM VIENS

M. Viens, qui est un agent travaillant dans le garage municipal, est allé chercher l'auto de Delorme pour le transporter au garage municipal, où il est encore. Il comparaît à la demande de la Couronne:

—Vous êtes un des agents en charge du garage municipal?

—Oui.

—Ce garage se trouve sur quelle rue?

—Sur la rue Jeanne d'Arc.

—Avez-vous en aucun temps reçu de la part de quelqu'un un auto Sedan Franklin qui venait du garage de l'accusé?

—Oui.

—A quelle date l'avez-vous reçu?

—Le 15 septembre 1922.

—L'avez-vous reçu avec tout son équipement?

—Oui.

DES CHAINES D'AUTOS

—Plus particulièrement, y avait-il des chaînes?

—Oui.

—Voulez-vous produire les chaînes qui étaient dans l'automobile?

Le témoin les produit.

—De qui avez-vous reçu l'automobile?

—J'avais reçu à ce sujet l'ordre du lieutenant Bilodeau de me rendre au bureau de la Sûreté pour recevoir des instructions du chef Lepage.

—Où êtes-vous allé chercher l'automobile?

—Le numéro qui m'a été donné est 190, Saint-Hubert.

—Et là, vous avez pris possession de l'automobile avec son équipement complet tel qu'il se trouve maintenant au garage municipal?

—Oui, excepté les chaînes que j'ai apportées ici.

—Qui vous a livré l'automobile au garage?

—Je l'ai reçu de MM. Lajoie et Desgroseillers, qui s'étaient rendus là avec moi.

—Et vous avez gardé l'automobile depuis sans changement aucun?

—Oui.

—Les chaînes que vous produisez maintenant sont-elles les chaînes qui étaient dans l'automobile quand vous en avez pris possession?

—Oui.

—C'était le 15 décembre 1922?

—Oui.

—Est-ce que l'automobile était en état de marcher alors?

—Non, il a fallu le remorquer.

—Vous ne savez pas si on s'en était servi pendant l'année qui a précédé cela?

—Non.

LE DETECTIVE LAJOIE

Les déclarations de ce témoin portent sur le même sujet.

Par Me Calder:—M. Viens nous a dit que vous et le détective Desgroseillers, êtes allés avec lui pour prendre l'automobile Franklin au garage de la rue Saint-Hubert et le conduire au garage municipal?

—Nous avions obtenu la permission du curateur et nous avons signé en retour un papier afin de pouvoir conserver l'automobile en notre possession. Nous avons chargé M. Viens de le transporter lui-même. Je n'étais pas présent lors du transport.

—Voulez-vous examiner les chaînes qui auraient été celles apportées par M. Viens dans l'automobile du garage de la rue Saint-Hubert au garage municipal et nous dire si ce sont les chaînes qui étaient dans l'automobile quand vous en avez pris possession?

DEUX PAIRES DE CHAINES

—Je me rappelle avoir pris à cette occasion deux chaînes pour les mettre moi-même dans l'automobile. Il y avait aussi une autre paire de chaînes.

—Où avez-vous pris ces autres chaînes?

—Dans le garage.

—Voulez-vous dire si ce sont les mêmes?

—Oui.

—Avez-vous fait des modifications aux chaînes?

—Non.

Par M Taschereau:—

—Il y avait déjà d'autres chaînes dans le siège et deux autres en dehors?

—Oui.

—Il n'y avait pas de chaînes sur les roues?

—Deux roues avaient des chaînes.

—Et il y avait deux autres chaînes dans le coffret de l'automobile?

—Dans le garage, tout près de l'automobile.

—Il y avait quatre chaînes en tout?

—Quatre chaînes.

—Comment s'appelle celui qui vous a livré l'automobile?

—Le curateur, M. Tétreault.

Par Me Calder:—

—C'était à l'époque où on a tout vendu dans la maison?

—Oui.

—Il était possible que l'auto fût vendu et c'est pour cela que vous l'avez pris en votre possession?

—Oui.

Le juge. — Quand avez-vous découvert des chaînes?

—Depuis le 9 janvier; l'automobile se trouvait dans le garage de même que les chaînes; je les ai vues dans toutes les occasions où j'y suis allé.

M. RENE PILON

M. René Pilon est le mécanicien chez lequel Delorme serait allé le 7 janvier au matin pour faire réparer les chaînes de son automobile. C'est un autre témoin de la Couronne.

—Connaissez-vous l'accusé à la barre?

—Oui.

—Avez-vous déjà eu occasion de réparer ses chaînes d'auto?

—Oui.

—Quel jour était-ce?

—Le 7 janvier au matin.

—A quelle heure?

—Vers 8 h. 30.

—Quelle était la nature de la réparation?

—Il s'agissait de poser des chaînons transversaux.

—Combien en avez-vous posés?

—Je ne me rappelle pas.

—Beaucoup?

—Pas beaucoup, pas plus de six.

—Voulez-vous examiner ces chaînes et dire si ce sont celles que vous avez réparées dans le temps et dire aussi à quel endroit vous les avez réparées?

Le témoin commence à examiner les chaînes et un bruit de ferraille emplit la salle d'audience. Enfin, Me Calder lui demande:

—Etes-vous fixé?

A suivre sur la page 9

MEUBLEZ votre MAISON à la MOITIE du PRIX COUTANT.

La VENTE MERVEILLEUSE d'

ALBERTS

est commencée. — Voyez la "Presse" de demain.

53 RUE STE-CATHERINE OUEST

PREMIERE ET ANNUELLE

VENTE de JUILLET

MADAME, UNE OPPORTUNITE DOREE VOUS ATTEND après des mois de préparation, avec une abondance de valeurs. Prenez part à cette Vente Annuelle de Juillet, durant laquelle vous pourrez sauver beaucoup d'argent.

ROBES EN CANTON
Choisies dans notre stock régulier. Jamais vendues auparavant à moins de $30.00 Spécial pour . . . $19.95

ROBES
300 robes en voile, convenables pour la rue. Toutes les nouvelles nuances. Toutes les grandeurs. Valeurs jusqu'à $10.00 pour $5.95

300 ROBES EN VOILE
Les styles les plus exclusifs. Qualité merveilleuse. Valeur jusqu'à $18.00 . . . $9.95

BLOUSES
200 échantillons de blouses en beau crêpe de Chine et autres. Toutes les couleurs. Toutes les grandeurs. Valant jusqu'à $5.00. Opportunité dorée à . . . $2.95

Echantillons de New-York
Chapeaux pour dames. Couleurs: blanc, gris. Magnifiquement garnis. Valeurs allant jusqu'à $10.50 Votre opportunité dorée à $3.98

350 ROBES D'ENFANTS
Robes garanties lavables en guingan, merveilleux patrons. Jolis dessins, joliment garnis. Grandeurs de 6 à 14. Valeurs de $2.25 pour 98c

EXTRA
MANTES EN SOIE
Mantes en soie, magnifiques mantes en soie Canton, crêpe Russian, doublé en crêpe. Meilleure qualité possible. Valeurs allant jusqu'à $35.00. Spécial . . . $19.95

MANTEAUX
Manteaux en drap Polo de haute qualité, ainsi qu'en velours. Vous serez les juges de ces bargains et vous verrez que les prix que nous offrons sont bien au-dessous de la valeur. Spécial . . . $7.95

JUPES SPORT
Jupes tout laine, confectionnées avec un bon et beau matériel, blanches et à carreaux. Valeurs jusqu'à $10.00 pour . . . $4.95

9 heures a.m. SPECIAL
BAS EN SOIE
Valeur régulière $1.00. Opportunité dorée . . . 49c

MAISON CANADIENNE Limitée 561 rue Ste-Catherine E. Coin Amherst. Est 4247

La Poudre AUTO

DETRUIT TOUS LES INSECTES
Enregistrée 27 décembre 1910
Se vend avec soufflet 25c et en boîtes à 25c, 50c et $1.00 chez tous les pharmaciens, épiciers, quincailliers, etc.
AUTO ROACH KILLER CO.
359 St-Hubert. St-Louis 2560 181-j.n

Occasions — Vendredi dans les Chapeaux
Chez Davies LIMITED LADIES HATTER
le chapelier pour dames
Succursale: 322 rue BLeury,
Près théâtre Impérial
Chapeaux blancs et chapeaux de sport à . . . $2.95
Aussi à $3.50, $3.95, $4.95
Chapeaux en paille de Milan pour enfants . . . $1.95, $2.95

JUILLET est toujours un MOIS D'OCCASION aux MAGASINS de CHAPEAUX DAVIES.

LA CHAINE D'EPICERIES DU CANADA

DOMINION STORES LIMITED

Nous vendons pour satisfaire — Offres spéciales pour VENDREDI et SAMEDI.

Le plus beau BEURRE de crémerie, la lb. 35c

10 lbs SUCRE GRANULE 99c

Viandes en conserve Clark, 3 pour	25¢	Ananas Singapore, boîte No 2	22¢
Pois français, boîte de 25c	21¢	Raisins sans pépins	17¢
Billy Burke	25¢	Saumon Pélican boîte 1 lb.	17¢
Lemon Crisp	19¢	Saumon Sovereign boîte 1 lb.	43¢
Ginger Crisp	19¢	Paris Pâté	14¢
Olives farcies, 8 oz.	37¢	Catsup Heinz, bout.	30¢
Olives Queen, chopine	47¢	Sauce H. P., bout.	33¢

KIPPERED SNACKS, 3 pour 23c | CONFITURES aux prunes, bte 4 lbs. 59c | LAIT CARNATION 2 boîtes 25c

Savon de Castille, 3 pains	10¢	Pêches tapées, la lb.	19¢
Soda à laver, 3 paquets pour	25¢	Pruneaux de Californie, 2 pour	27¢
Liquid Veneer, la bout.	23¢	Saindoux pur à la pesée, la lb.	19¢
Poli O'Cedar, la bout.	21¢	Mélasse, la bte	10¢
Savon Fairy, 2 pains	15¢	Soupe aux tomates ou aux légumes Campbell, 2 btes	28¢
Epingles à linge, 3 douz. pour	10¢	Préparation à salades Premier 23¢ et	57¢
Bons balais en maïs, chacun	59¢	Fromage canadien, la lb.	23¢
Bacon tranché à la machine, la lb.	35¢		

JELLO, 3 pour . . 25c | THE, mélange spécial, la lb. 60c | CONFITURES aux fraises Glassco, grosse boîte 63c

VOYEZ nos vitrines pour notre grande offre spéciale lundi et mardi

SUCCURSALES EN VILLE

643 Wellington, 1126 Wellington, 1350 Wellington, 1631 Notre-Dame O., 202 Laurier, 1346 Van Horne, 1613 Masson, 191 St-Viateur

AUSSI A

Lachine, Longueuil, Cartierville, St-Lambert

Ne manquez pas de visiter notre nouveau magasin à 5561 SHERBROOKE O. Notre-Dame de Grâce, 3 portes à l'est de la rue Oxford

CANADA APPROVED EST 47

PARIS PATÉ PARIS MEAT PATTY

Approuvé par le Gouvernement

Ce délicieux pâté à la viande épicé et préparé sous la surveillance du gouvernement du Canada, dont il porte le certificat attestant sa pureté et les conditions idéales dans lesquelles il est empaqueté.

Chez tous les Epiciers

46

Holt, Renfrew & Co. Limited

Autres Occasions Intéressantes à notre

Vente de Liquidation de Juillet

POUR saisir toute l'importance de cette vente de liquidation de juillet il faut venir voir soi-même les marchandises de style et de qualité dont les prix ont été réduits d'une façon aussi marquée. C'est notre politique bien établie de ne rien garder d'une saison à une autre qui nous engage à offrir ces très bas prix.

A LA MOITIE DU PRIX VERITABLE

Notre rayon des vêtements de sport offre une énorme variété de lingerie, chandails, blouses, etc. Dans chaque catégorie il y a un grand choix de modèles, de couleurs et de grandeurs. Avec un stock aussi volumineux, il est inévitable qu'il reste de nombreux soldes de modèles, couleurs et grandeurs. Nous avons rassemblé tous ces soldes — lingerie de soie, véritables chandails de soie, chandails de laine, blouses en georgette, etc. — et afin de les écouler vendredi et samedi nous les avons placés sur une table spéciale au rez-de-chaussée, et avons marqué chaque vêtement à la

MOITIE DU PRIX VERITABLE

RABAIS AU RAYON DES MANTEAUX

Groupes spécialement choisis de jolis manteaux, costumes et robes de qualité supérieure, marqués à grands rabais pour la vente de vendredi et samedi.

COSTUMES MOINS 1/2 1/3 1/4

MANTEAUX MOINS 1/4 10%

ROBES MOINS 1/2 1/3 1/4

JUMPERS ET JUPES

Une intéressante variété de jolis jumpers en homespuns de plusieurs nuances, et un groupe de jupes de sport en rattine, flanelle, homespun, etc., marqués à un très bas prix afin de les écouler immédiatement. Ils représentent les soldes d'un stock considérable. . . $7.50

GANTS A PRIX REDUITS

Séries désassorties de gants courts en chamoisette, à la mode et très désirables. . . 75c

Gants de soie de la meilleure qualité, courts, blancs et de couleurs à la mode. $1.25

Gants de soie, longueur aux coudes, avec dessins brodés dans les meilleures nuances de la saison. $2.50

BAS DE SOIE Valeurs Spéciales

Véritables bas de soie d'été de belle qualité, avec haut à côtes élastiques. Toutes les meilleures nuances. . $2.00

Bas de soie entièrement façonnés, excellente variété de nuances et des meilleures valeurs de la saison. $2.50

401 RUE STE-CATHERINE OUEST

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la page 8

—Oui.
—Et, puis?
—Je crois qu'il y en a deux qui ont été réparées, deux chaines seulement.
—Ces deux chaines font-elles la paire?
—C'est la paire d'arrière.
—Où l'accusé s'était-il procuré ces chainons?
—Je ne me rappelle pas.
—Combien vous en a-t-il apportés chez vous?
—D'après ce que je puis voir, j'en ai posé douze.

DEUX CHAINES REPAREES

—Six à chaque chaine?
—Oui.
—Où était votre établissement?
—Chez M. Grenier, angle Wolfe et Dorchester.
—Voulez-vous me dire si elles avaient déjà été arrangées?
—Oui.
—Combien de chainons y a-t-il sur les chaines?
—Ça dépend de la grandeur des roues.

Le témoin constate ensuite que sur les chaines produites, il devait y avoir 14 ou 15 chainons, mais il déclare qu'il y en a plus maintenant parce qu'on en a ajoutés.

—Combien y en a-t-il sur les chaines maintenant?
—Il y en a 28.

Par Me Taschereau:

—Vous travailliez chez Grenier, à l'angle de Wolfe et Dorchester, à cette époque?
—Oui.
—Vous avez souvent fait pour l'accusé des réparations une couple de fois par semaine?
—Oui.
—Et les chaines avaient été doublées longtemps avant ce matin-là?
—Oui, longtemps avant.
—Et l'accusé avait ce matin-là, quatre chaines sur son automobile, deux en avant et deux en arrière?
—Oui.
—Et un an ou deux auparavant, il vous avait fait doubler les chaines?
—Oui.
—Ce matin-là, vous rappelez-vous quelle heure il était quand il est arrivé chez vous?
—Vers 8 heures 30.
—Il est arrivé à la porte du garage chez vous?
—Oui.
—Il s'est plaint qu'il avait des chainons défectueux?
—Oui.
—Il faisait très froid n'est-ce pas?
—Oui.
—Vous l'avez invité à entrer au garage pour faire le travail à l'intérieur?
—Nous n'avons pas entré l'automobile.
—Vous avez entré les chaines?
—Oui.
—Vous a-t-il présenté un certain nombre de chainons qu'il avait achetés dans le gros, vous a-t-il dit cela?
—Il m'a présenté des chainons, il m'a dit qu'il en avait achetés.
—Vous a-t-il indiqué quelles étaient les défectuosités ou s'il vous a simplement demandé de remplacer les chainons défectueux?
—Il m'a simplement demandé de les remplacer.
—Et puis, vous avez pris les chainons défectueux sans qu'il intervienne et vous les avez remplacés?
—Oui.
—Vous avez fait le travail sans qu'il s'en occupe?
—Oui.
—Et les autres chainons, vous les lui avez remis?
—Je ne me rappelle pas s'il en est resté; s'il en est resté, j'ai dû les lui remettre.
—Vous n'avez pas trouvé cela extraordinaire?
—Ah! non.
—C'était son habitude d'arrêter chez vous pour faire les petites réparations?
—Oui.

Le juge.—Montrez-moi ces chaines. (Au témoin) Qu'est-ce que c'est que vous avez remplacé?

Le témoin indique les endroits des chainons enlevés et remplacés.

Par Me Calder:

—Avez-vous posé les chainons de crochet à crochet?
—Oui.

EMPREINTES SUR LE SOL

Le juge.—Une chaine avec chainons laisserait-elle une même empreinte sur la neige qu'une chaine sans chainons?
—Eh! bien, il y a toujours des chainons.

Me Calder.—Sa Seigneurie veut dire avec des chainons manquants.

Le témoin.—Oui, ça se remarque sur la neige.

Le juge.—Merci.

Par Me Taschereau:

—Est-ce qu'il en manquait des chainons, ce matin-là?
—Non, ils y étaient tous.
—Il y en avait qui étaient assez usés et séparés?
—Oui.
—Et quand la roue tourne, ça frappe sur le garde-boue et ça cause un bruit désagréable, n'est-ce pas?
—Oui.
—Il y en avait d'autres qui n'étaient pas séparés mais qui étaient usés?
—Je les ai remplacés quand même.
—Vous n'avez pas changé le nombre de chainons?
—Non.
—Et ça n'a pas changé la symétrie de la chaine?
—Non.
—Maintenant, quand un chainon est usé, il laisse toujours la même empreinte sur la neige?
—A moins qu'il ne soit bien usé; dans ce cas, il ne laisse pas une même empreinte.
—Ça s'appliquerait à "une chaine bien usée" à quelque chose qui ne tiendrait pas?
—Oui, mais comme celles-ci, elles feraient toutes la même marque.
—N'est-il pas vrai que l'accusé avait l'habitude d'aller à votre garage de bonne heure le matin pour faire faire le travail immédiatement?
—D'habitude, il venait vers 8 h. 30.

Par Me Calder:

—Un chainon qui serait brisé ne laisserait pas la même empreinte qu'un chainon qui serait attaché de crochet à crochet?
—Il ne ferait pas de marques sur le sol.
—Dans quelle circonstance précédente avez-vous posé des chainons de traverse aux chaines de l'accusé?
—Je ne me rappelle pas; ça fait trop longtemps.
—Pouvez-vous me dire en quelle occasion vous avez remplacé des chainons brisés et d'autres qui n'étaient pas brisés, et aussi en quelle occasion vous en avez remplacé six à la fois?
—Je ne me rappelle pas.

Le juge:—Vous avez dit qu'il y en avait de cassés?

—Oui.

Me Calder:—Vous avez remplacé non seulement des chainons brisés, mais aussi des chainons non brisés?
—Oui.

Me Taschereau:—Vous avez dit que vous avez déjà posé des chainons entre les autres?
—Oui, mais je ne me rappelle pas de la chaine.

PAS UNE REPARATION

Me Calder:—C'était une amélioration et non pas une réparation?
—Une amélioration.

Me Taschereau: — Mais vous aviez bien pu en mettre douze?
—Oui.
—Ça fait assez longtemps que l'accusé n'était pas allé chez vous pour avoir besoin de faire faire des réparations?
—Je ne me rappelle pas quand il était venu auparavant.
—Ça faisait assez longtemps, dans tous les cas?
—Oui.
—Quand il est allé chez vous, il vous a laissé faire, sans vous donner de direction, au meilleur de votre connaissance; il ne vous a pas dit quel chainon devait être remplacé?
—Non.

Le juge:—Et vous avez placé sur la chaine tous les chainons apportés?

—Non, je ne crois pas.

Me Calder:—Il vous en avait apporté une très grande quantité, si je ne me trompe pas?
—Oui.

LE COMPTABLE MARIEN

La Couronne appela ensuite M. Marien, le comptable chargé par le procureur général de faire l'audition des livres de la succession d'Adélard Delorme et de son frère Raoul.

—Vous nous avez dit que quand vous avez fait l'examen des livres de l'accusé, il vous avait remis une certaine quantité de chèques qu'il disait être les siens et qui paraissaient les siens?
—Oui.
—Il y avait aussi certains bordereaux, des charges ou des contre-charges et des billets?
—Oui.
—Voulez-vous examiner treize chèques, billets ou bordereaux ou contre-charges que je vous présente actuellement dans une enveloppe qui sera mise en fillère sous la cote p-65 et dire si ce sont les chèques qui vous ont été remis par l'accusé comme étant ses chèques, bordereaux, etc., suivant le cas?
—C'est une partie des chèque, billets et charges que l'accusé a remis à mon associé, M. Beauregard, le 31 janvier 1922.
—Me Taschereau—Je m'oppose à la production de ces documents pour le moment, parce qu'il faudrait d'abord établir quelle est la signature de l'accusé et qu'on ne l'a pas encore fait.

Me Calder (au témoin)—Est-ce que ces chèques vous ont été remis comme pièces justificatives par l'accusé lui-même?

—Oui.
—Et quand il vous a présenté des chèques signés par Adélard Delorme, vous assurez que c'était sa signature puisqu'il assurait qu'elle était telle?
—Oui.
—Voulez-vous produire cette enveloppe contenant les documents numérotés de 1 à 13 comme exhibit p-65?
—Oui.
—Voulez-vous examiner cette série 2a de documents numérotés de 1 à 44 qui contient entre autres choses des chèques, des billets, des baux et un état de compte et dire si ces pièces vous ont été remises comme pièces justificatives de la gestion d'affaires de l'accusé?
—Ceci a été remis par l'accusé à M. Beauregard et à moi, le 31 janvier 1922, comme pièces justificatives de son administration.

Cet exhibit est produit sous la cote p-66.

Me Cahan commence ensuite le contre-interrogatoire:

IDENTIFICATION DES PIECES

—Comment identifiez-vous ces chèques comme étant des pièces justificatives qui vous ont été remises?
—L'accusé avait des chiffres qui correspondaient aux comptes de banques et à ses livres et à ceux de Raoul Delorme.
—Est-ce que vous avez eu ces chèques en votre possession jusqu'à récemment?
—Non.
—Combien de temps ont-ils été en votre possession?
—Jusqu'au 15 juin 1922.
—Vous avez pris ces chèques pour vérifier s'ils correspondaient avec les entrées dans les comptes de banque?
—Nous avons fini notre travail le 15 juin. Nous avons vu tous les chèques et ils étaient tous marqués.
—Montrez-moi donc un chèque marqué? Est-ce que c'était des chèques de toute la famille?
—Non, excepté ceux de Florence Delorme.
—Parmi les documents qui vous ont été montrés par le procureur de la Couronne, j'en vois cinq qui ne portent pas de chiffres rouges?
—Il y a trois de ces pièces-là qui concernent Mlles Lily et Florence.
—Naturellement, ils n'ont pas la marque de votre bureau?
—C'est ça.
—Celui-ci qui apparaît être du mois de mai 1919 ne porte pas de chiffre rouge?
—Nous l'avons considéré quand même comme étant authentique.
—Vous l'avez accepté parce que c'était un billet signé par M. Tétreault et ensuite signé au clavigraphe par Adélard Delorme?
—Oui.
—Vous savez que si, par exemple, la banque avait une réclamation contre un client soit pour un montant tiré sans chèque, soit pour toute autre charge elle pourrait envoyer un écrit pour dire que ce montant est chargé au débit du client?
—Oui.
—Ce bordereau ou contre-charge datée de mai 1919, est un document qui émane de la banque, n'est-ce pas?
—Puisqu'il porte l'étampe de la banque pour cette date-là.
—Je vois le nom d'Adélard Delorme qui a été évidemment écrit par un employé de la banque.
—Je crois que c'est la banque qui a écrit le nom d'Adélard Delorme. Cependant, je dois faire remarquer que l'on y fait mention du No 12,999 qui est le numéro du compte de banque de l'accusé à la banque d'Hochelaga.
—Il n'y a rien sur cette feuille-là qui pourrait vous suggérer qu'elle a été écrite par Adélard Delorme?
—Non.

Me Cahan considère ensuite les documents pendant plusieurs minutes, à plusieurs reprises, et il remarque ensuite:

—Parmi les documents de la 2e série, qui sont tous marqués 2aa, je trouve six chèques qui ne portent pas de chiffres d'auditeur?
—C'est pour la bonne raison que les chèques ont été émis à Mlles Florence et Lily et qu'ils devaient aller au compte de Mlle Florence.

TOUS REMIS ENSEMBLE

—Puisqu'ils ne portent pas vos chiffres, vous n'êtes pas en mesure de dire qu'ils vous ont été remis par l'accusé?
—Je suis en mesure de le dire quand même, parce qu'ils ont été remis avec tous les chèques.
—Vous avez dit qu'une grande quantité de chèques vous avait été remise par un officier du gouvernement, ne serait-ce pas la même chose pour ceux-là?
—Ces chèques nous ont été montrés par l'accusé lui-même le 31 janvier 1922; il les a gardés, je crois, jusqu'au jeudi, alors qu'ils nous furent rapportés par le chef Lorrain.

Me Cahan montre ensuite au témoin des chèques de la série 2aa, numérotés de 5 à 10, qui ne portent pas les chiffres pour la vérification de l'auditeur.

—Comment pouvez-vous dire que ceux-là vous ont été remis par l'accusé?
—Nous les avons trouvés avec les autres chèques.
—Comment pouvez-vous dire qu'ils n'ont pas été introduits par un officier de la Couronne parmi les autres?
—Je suis positif que ces chèques-là se trouvaient avec les autres.
—Prenons, par exemple, le chèque No 10 de la série 2aa, y a-t-il quelque chose, soit le montant, soit la date ou autre chose, qui puisse vous permettre de dire que vous avez vu ce chèque-là et que ce n'est pas un chèque d'autre provenance qui aurait été remis à l'avocat de la Couronne?
—C'est possible; je n'ai pas remarqué tous les chèques un par un, mais je sais fort bien que parmi les chèques que l'accusé nous a remis, il y en avait pour le compte de Florence et de Lily Delorme. C'est l'accusé lui-même qui nous l'a dit.

DES BILLETS PROMISSOIRES

—Parmi les documents que vous avez vus, il y avait aussi des billets promissoires?
—Oui.
—Et sur ces billets promissoires que je vous ai montrés, est-ce qu'il y a aussi votre marque d'audition?
—Non, pas sur les billets, mais sur les chèques qui ont été remis à la firme Légaré en paiement des billets.
—Mais vous n'êtes pas sûr que des billets n'ont pas été glissés, autres que ceux que vous aviez en votre possession?
—Je suis absolument positif, parce que je me suis rendu à la maison Légaré où j'ai fait la vérification des livres au sujet de ces billets.
—Vous êtes allé chez Légaré et là vous avez trouvé des charges contre l'accusé et des crédits correspondants?
—J'ai vérifié que les entrées correspondaient avec les billets qu'on m'a remis.
—Et vous avez trouvé des entrées dans les livres de la maison Légaré correspondant aux chèques tirés sur la banque, et dont les montants avaient été mis au crédit de l'accusé et dans les livres de Légaré, au débit?

Mais l'avocat change cette question et la reprend de la façon suivante:

—Chez Légaré, vous avez trouvé des entrées au compte de l'accusé?
—Oui.
—Vous avez trouvé parmi les chèques que l'accusé vous a remis, les chèques dont les montants et les dates correspondaient aux entrées faites au crédit de son compte chez Légaré?
—Oui.
—Vous avez vérifié cela sans cependant pouvoir dire quels étaient les billets remis?
—Je jure que ce sont les billets remis par l'accusé.
—Chacun de ces billets-là? Il n'y a rien de particulier dans mes questions, c'est parce que je veux bien savoir la chose.
—Je jure que ces billets, nous les avons trouvés avec les chèques, le 3 février, et que nous les avons emportés avec nous, en compagnie du détective Lorrain.
—Prenons, par exemple, l'état de compte, est-ce que l'accusé vous a remis cet état de compte-là.
—Oui, monsieur, je sais tout au plus que c'est un état de compte qu'il m'a remis.
—Il y a deux états de compte?
—C'est la même chose.
—Et ces baux-là ont aussi été trouvés dans les documents qui vous ont été remis?
—Oui, en autant que je puis me rappeler, c'est un mémoire de l'accusé concernant la prime d'une police d'assurance-feu sur sa propriété de la rue Delorme.
—Voulez-vous dire si ça vous a été remis par l'accusé?
—Je ne puis dire que je l'ai trouvé parmi les autres documents remis par l'accusé.
—Quelle était la grosseur du paquet des documents remis?
—Je ne pourrais dire.
—Etait-ce dans une boite ou dans autre chose?
—Nous avons tout mis les documents ensemble et le jeudi ,8 février, nous avons fait un paquet de cela, mais je ne pourrais dire la grosseur du paquet.
—Lui avez-vous dit de vous remettre ces documents pour en faire un paquet?
—Oui.

REMISE VOLONTAIRE

—Les avez-vous pris?
—Il les a remis volontairement.
—Vous compreniez alors que vous agissiez sur l'ordre du gouvernement pour faire l'audition des livres?
—Oui.

Par Me Calder: —Mon ami vous a présenté la pièce 1aa5; voulez-vous examiner la pièce 1aa4—c'est un billet de $450 en date du 6 mai —et dire si les deux dates se rattachent ensemble?

—Il semble que les deux dates se relient l'une à l'autre, mais il faudrait que je revoie ces documents.
—Vous nous avez dit que vous avez été dessaisi des documents en juin 1922. A qui les avez-vous remis?
—Au chef Lorrain, le 15 juin.
—Avez-vous un inventaire de ces pièces suivant une liste que j'ai ici?
—Oui.

La séance est ajournée à ce matin.

FEU Mme T. LAFRANCE

FEU MME T. LAFRANCE

Mme veuve Toussaint Lafrance, née Adéline Charest, est décédée ces jours derniers en sa demeure, 215 rue Baldwin, Tétreaultville, à l'âge de 68 ans. Lui survivent: une fille, Mme J.-B.-Edmond Rochon (Eva), et un frère, M. Treffié Charest. La défunte faisait partie de la congrégation des dames de Sainte-Anne.

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

M. Pabbé J. A. Morel, vicaire assisté de M. les commissaires, ont procédé la semaine dernière, l'examen et la distribution des prix aux trois classes du village. Le succès de l'examen fut excellent et fait honneur à nos institutrices, Mlles Valentine Boucher, Florida Adam et Marguerite Beaulac. Etaient aussi présents à l'examen M. E. Lachapelle, notaire, et M. Boursier.

—Mercredi prochain aura lieu l'assemblée régulière des fermières. On y discutera le programme de notre prochaine fête, dite des fleurs.

Une Etoile d'Opéra Loue Tanlac pour son Rétablissement

MISS PEGGY MacDONALD

Mlle Peggy MacDonald, 237 rue Horton, London, Ont., petite chanteuse d'opéra, est une autre digne favorite du public qui exprime sa plus profonde reconnaissance pour les avantages qu'elle a retirés du Tanlac. Mlle MacDonald fait partie des Acteurs Gladke, qui ont un contrat pour l'été au Théâtre Majestic.

"Tanlac m'a fait tant de bien", dit Mlle MacDonald, "qu'il n'y a pas de limite à ma reconnaissance. Pendant trois ans ou plus, j'avais tellement d'indigestion que, réellement, je craignais de manger et souvent je souffrais tant que je pouvais à peine aller sur la scène.

"Tanlac a non seulement fait cesser mes terribles souffrances, mais il m'a fait engraisser de neuf livres. J'ai un appétit superbe, et tout ce que je mange me va parfaitement. Je désirerais pouvoir faire part de ce message avantageux à tous ceux qui souffrent comme je l'ai fait, et je serai heureuse d'en parler, personnellement, à n'importe qui".

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 37 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac sont le remède propre de la nature pour la constipation. En vente partout.

International Proprietaries, Inc., Atlanta, Ga., U. S. A.

205-1

CRÉDIT

Habillez-vous

Conditions qui feront votre affaire

Pas d'ennuyeuses formalités. — Dites simplement: "Mettez cela à mon compte".

$1.00 à $2.00 par semaine

Ou 30 jours aux stricts prix du comptant.

ROBES 1000 ROBES AU CHOIX

Costumes, manteaux, capes, manteaux de sport, robes et blouses.

1000 HABITS POUR HOMMES
1000 HABITS POUR GARCONS

LA MAISON ISIDORE
CHE CATHERINE EST

M. G. SAINT-JACQUES ET Mlle M. BROTMAN AU POSTE C. K. A. C.

Des artistes bien connus des amateurs participeront au concert du poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), ce soir. Nommons d'abord l'amusant diseur, M. Gaston Saint-Jacques (M. Cheval), artiste pour les disques Starr-Gennett et premier comédien du Cercle Académique Lafontaine. M. Saint-Jacques chantera des traductions françaises des chansons les plus en vogue, accompagné au piano par M. Rolland Duchêne. Les amateurs ont eu maintes fois l'occasion d'apprécier le talent de M. Saint-Jacques et le verront revenir avec plaisir.

M. GASTON SAINT-JACQUES, le populaire diseur qui participera au concert du poste C. K. A. C., ce soir.

Une autre excellente artiste sera la charmante soprano, Mlle Mary Brotman, dont on a souvent fait l'éloge. Elle chantera "A Kiss in the Dark", accompagnée au piano par Mlle Anabelle MacKenzie. Plusieurs autres compositions seront interprétées; elles seront annoncées au microphone, ainsi que les artistes qui les rendront. Le concert sera précédé du programme régulier des enfants.

LE RADIO

PROGRAMME DU 6 JUILLET

"BROADCAST CENTRAL" (W.J.Z. et W. J. Y. réunis)
W.J.Z 455 mètres et W.J.Y. 405 mètres (R.C.A., Aeolian Hall, N.Y.)
2 h. p.m.—4 h. p.m.—6 h. p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—7 h. 45 p.m.—8 h. p.m.—9 h. p.m.—10 h. 55 p.m.

POSTE W G I (Medford Hillside) Am. Radio & Research, (Corporation) 360 mètres
2 h. p.m.—5 h. p.m.—5 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—8 h. 30 p.m.

POSTE W G Y (Schenectady, N.Y. General Electric Company) 380 mètres
11 h. 30 a.m. — 11 h. 45 a.m. — 11 h. 53 a.m. — 2 h. p.m. — 6 h. p.m. — 5 h. 15 p.m. — 7 h. 35 p.m.—7 h. 45 p.m. —10 h. 30 p.m.

POSTE C F C F (Marconi, Canada. Cement Building, Montréal) 440 mètres
De 1 h. à 1 h. 40 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

POSTE W W J /Detroit News) 517 mètres.
9 h. 30 a.m. — 9 h. 45 a.m. — 10 h. 25 a.m. — 11 h. 55 a.m. — 12 h. 5 p.m. — 3 h. p.m. — 4 h. p.m. — 5 h. p.m. — 8 h. 30 p.m.

POSTE K D K A (Westinghouse) East Pitsburg. 326 mètres.
9 h. a.m.—11 h. 30 a.m.—2 h. p.m.—2 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 05 p.m.—6 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—7 h. 15 p.m.—8 h. 45 p.m.—9 h. 05 p.m

POSTE W E A F(American Telephone and Tel. Co., New-York) 492 mètres.
11 h. a.m. — 11 h. 50 a.m. — 4 h. p.m. —7 h. 30 p.m.

POSTE W O C (Davenport, Iowa) 484 mètres (Heure centrale)
11 h. a.m. — midi — 2 h. p.m. — 3 h. 30 p.m. — 5 h. 45 p.m. — 6 h. 30 p.m. — 6 h. 50 p.m.

POSTE W B Z (Springfield, Mass.) 337 mètres
8 h. a.m.—Midi—2 h. 15 p.m.—5 h. 30 p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—8 h. 15 p.m.—8 h. 25 p.m.—8 h. 30 p.m.—10 h. p.m.

POSTE W O R (Newark, N.J.) 405 mètres
2 h. 30 p.m.—2 h. 45 p.m.—3 h. 10 p.m.—3 h. 30 p.m.—6 h. 15 p.m.—7 h. 28 p.m.

POSTE W D A P (Board of Trade Chicago) 290 mètres
Les mardi, jeudi et samedi, 10 h. p.m. — Dimanche, 9 h. 15 p.m.

BREVETS D'INVENTION

MARION & MARION
364, rue Université, Montréal.
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

AUTO SANS MOTEUR ET SANS LICENCE

Le sergent-détective Martin a trouvé, hier soir, dans l'avenue Mont-Royal ouest, un auto Ford neuf, d'où le moteur et la batterie avaient été enlevés. Les numéros de la licence manquaient aussi. L'auto est du modèle 1923.

MENNEN BORATED TALCUM
La Poudre Sûre pour le Bébé

569 Est, Ste-Catherine COHEN'S 569 Est, Ste-Catherine

L'HONNETETE FAIT BEAUCOUP DE CHOSES CHEZ COHEN

Les hommes et les femmes honnêtes n'ont pas de difficulté à ouvrir un compte chez nous. Vous faites vous-même vos conditions, vous payez à mesure que vous gagnez, à la semaine ou au mois. 30 jours aux stricts prix du comptant ou $1 à $2 par semaine si vous le préférez.

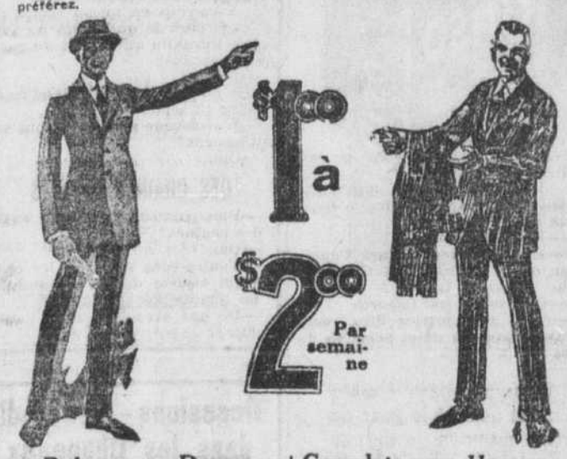

Robes pour Dames et Jeunes Filles
Crêpe Canton, crêpe plat et crêpe satiné. Prix . $15.00 A $45.00
Manteaux en tricotine et en Marvella . $22.50 A $55.00

Complets pour Hommes et Jeunes Gens
Rayé fin fantaisie, serges bleues ou noires. Donegals anglais, et tweeds écossais . . . . $24.50 ET PLUS

Venez nous voir aujourd'hui, nous arrangerons tout à votre satisfaction.
Le magasin qui a l'appui de plus de 20,000 clients satisfaits.
La maison de crédit la plus libérale du Canada.

COHEN'S LIMITEE
569 STE-CATHERINE EST 569
4 portes à l'est d'Amherst

CASE VENTE Semestrielle

JUILLET est un mois de ventes à prix réduits. Prix réduit seul ne veut rien dire; mais quand nous disons que chaque vêtement offert durant cette vente est un véritable article de la qualité Case, ces réductions de prix prennent une importance extrême pour vous.

COMPLETS — Beaux modèles confectionnés à la main, strictement nouveaux, faits des meilleurs lainages importés. Valeurs de $35 à $45 . . . . . $29.75

Prix rég. $45 à $50 — $34.75
Prix rég. $50 à $60 — $39.75
Prix rég. $60 à $65 — $49.75

CHEMISES — Tous les goûts personnels peuvent être satisfaits; chemises de belle qualité, bien faites, couleurs solides, bon nombre avec deux faux cols pour assortir. Prix rég. $2.50 à $3.50 . . . . . $1.95

Prix rég. $3.50 à $5 — $2.95
Prix rég. $4.50 à $6 — $3.95
Prix rég. $6.50 à $8.50 — $4.95

PYJAMAS — Prix régulier $6.50 à $8.50 . . . . $4.95; Prix régulier 10.00 à 13.50 . . . . . 8.95; Prix régulier 15.00 à 18.00 . . . . . 12.95

PALETOTS — Prix régulier jusqu'à $75.00. . . . 19.75

CRAVATES — Prix régulier jusqu'à $3.50 95

CASQUETTES — Prix régulier jusqu'à $3.00 95

SOUS-VETEMENTS — Prix régulier jusqu'à $3.00 — 1.35

ROBES DE CHAMBRE — 16.50
En popeline de soie légère. Prix rég. $25.

CRAVATES LAVABLES — 5 pour $1.00 chacune — 25c

507 rue Ste-Catherine O. — CASE — Dans l'Edifice Drummond

Laissez Emile Coué vous répéter chaque jour sa fameuse formule:

"Tous les jours, à tous les points de vue"
"JE VAIS DE MIEUX EN MIEUX"

Dr Emile Coué
l'auteur de la méthode pratiquée avec tant de succès aux Etats-Unis, en Europe et ailleurs.

LA MAITRISE de SOI-MEME
par l'AUTOSUGGESTION CONSCIENTE

Nous sommes prêts à remplir les commandes.
Sur réception de $4.50 nous enverrons sans frais de transport (malle ou express), les deux disques du Dr Coué.

Foyer Musical Ltée
864 Mont-Royal Est.

Foyer Musical Ltée
Branche St-Laurent:
1255 St-Laurent.

Foyer Musical Ltée
Branche St-Henri
1680 Notre-Dame Ouest,

Dr Coué
parle par les
DISQUES COLUMBIA

La méthode du Dr Coué a été enregistrée par lui-même de vive voix sur deux disques doubles Columbia de 10 pouces.

La Compagnie de Graphophone Columbia dans l'enregistrement de ces deux disques a merveilleusement interprété l'auteur. La diction est parfaite et l'intonation du narrateur est d'une sonorité plaisante.

Il est agréable d'entendre dire si naturellement des vérités que nulle part ailleurs que sur le Columbia le Dr Coué aurait pu transmettre à tant de milliers de personnes et de vive voix sa célèbre méthode.

Les deux disques sont magnifiquement emboîtés et sur les enveloppes des disques est imprimée la méthode complète.

Deux Disques Doubles — $4.50 pour les deux

ou

COSMOPOLITAN GRAPHOPHONE LTD.
748 St-Laurent,
ou 6 Ste-Catherine Est,
coin St-Laurent et Ste-Catherine, en haut

IL YAURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 6 juillet 1893

On annonce la mort de M. l'abbé Louis-Adolphe Dupuis, curé de Saint-Stanislas, qui était malade depuis quelques jours. Avec lui disparaît une des plus vieilles figures du clergé du diocèse des Trois-Rivières.

* * *

M. Télesphore Pelletier, de Grand'Mère, pilote à bord de l'un des vapeurs faisant le service entre les Piles et la Tuque, sur la rivière Saint-Maurice, est mort subitement dimanche d'une maladie de coeur.

* * *

L'honorable M. J. C. Patterson, ministre de la milice, est passé dans cette ville hier, en route pour Saint-Jean où il va visiter le camp.

* * *

L'échevin Sévens a suggéré ce matin au maire Desjardins l'opportunité de présenter au gouverneur général, lord Derby, une adresse civique à l'occasion de son prochain départ pour l'Angleterre. Le maire a approuvé l'idée et il doit soumettre la question à la prochaine assemblée du conseil de ville.

* * *

Un reporter de la "Presse" a posé aujourd'hui à M. L. O. David, président général de la Saint-Jean-Baptiste, la question suivante: "Est-il vrai qu'il a été adopté une résolution disant qu'il n'est pas nécessaire d'être catholique pour appartenir à notre société nationale?" "Non", a déclaré énergiquement M. David. "Les règlements de la société Saint-Jean-Baptiste n'ont jamais été modifiés".

* * *

La compagnie des chars urbains de Montréal fait en ce moment poser des rails à Maisonneuve.

BRILLANTE CARRIERE DU GENERAL GOURAUD

New-York, 5. — Une grande réception a été donnée mardi, à l'"Army and Navy Club", en l'honneur du général Gouraud. Les précieux services rendus à son pays par Gouraud sont rappelés dans cette citation du ministre de la guerre de France:

"Le général Gouraud, membre du conseil supérieur de la guerre, après avoir joué un rôle de premier plan pendant la grande guerre, sur le front français, en Orient et aux Dardanelles, a été chargé des fonctions délicates de commandant en chef de l'armée du Levant et de haut commissaire de la République française en Syrie-Cilicie. Il n'a cessé, dans l'exercice d'une mission particulièrement difficile de faire preuve des plus hautes qualités militaires et civiles, en défendant avec une inlassable énergie le pays confié à sa garde, en assurant à celui-ci l'ordre et la sécurité, en contribuant à l'établissement de son régime constitutionnel et administratif.

Par ses éminents services, il a ajouté à ses titres glorieux de soldat et de chef ceux de pacificateur et d'organisateur de la Syrie."

ECHOS DE GRAND'MERE

(Du correspondant de la "Presse")

Grand'Mère 5. — Quatre de nos concitoyens nous ont quitté lundi dernier pour aller demeurer à Detroit. Ce sont MM. Pat Hayes, Emile Juneau, Philippe et Paul Surprenant. Les deux premiers sont mariés et les deux derniers célibataires.

—Les zouaves de cette ville ont fait une parade à travers les principales rues de cette ville et divers exercices sur le terrain de la L.A.A.A. lundi dernier, à l'occasion de la célébration de la Confédération.

—Les élèves de Mlle R. Raymond, professeur de musique ont donné, vendredi dernier, un récital à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le notaire J.-H. Desroches. Ont participé à ce récital: MM. Lucien, Emile et Régis Boisvert, de Grandes Piles; Mlles Blanche Tellier, Claire Grenier, Jeannine Bélanger, Yvonne Faure, Anita Bourgon, M. Robert Grondin, Mlles Ida Grenier, Germaine Desbens, Geirmaine Nicole.

—La Ville de Grand'Mère a fourni la somme de $561.26 pour l'Oeuvre de la reconstruction de la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré. La paroisse S.-Jean-Baptiste a aussi contribué pour la somme de $149.90.

—Les zouaves de cette ville partiront samedi prochain, pour Montréal, pour assister au congrès qui doit avoir lieu dans la Métropole.

—Les "normaliennes", élèves des Ursulines de cette ville, dont les noms suivent ont passé avec succès leurs examens à l'école normale des Trois-Rivières et ont obtenu leurs diplômes: cours académique anglais et français, avec distinction, Mlle Eva Boulanger; cours modèle français, avec grande distinction, Mlles Jeannette Poulin et M.-Louise Dubé, ainsi que le cours élémentaire anglais avec distinction; cours modèle français, Mlle Edna Gagnon, avec distinction; cours élémentaire anglais, Melle Marcelle Ricard, avec distinction et modèle français, avec distinction; cours élémentaire français, Mlle Rosa Descoteaux, avec grande distinction et Mlle Maria Neault, avec distinction.

FEU M. P. COUTURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Hénédine, 5. — M. Pierre Couture est décédé à l'âge de 62 ans et six mois. Il laisse deux filles, Mme Adélard Garant et Mlle Marie Couture, deux fils, Joseph, de Sainte-Hénédine, et Pierre, d'Amos, Abitibi, neuf frères, Jean et Wilfrid, de Saint-Lazare, Joseph, de Sayabec, Williams, de Witmans, Pontiac, Louis, de Québec, François, de Bristol, Conn., Amédée, de Shawinigan, Ovide et Arthur, de North Stratford; 3 sœurs, Mmes Leblond et Adélard Labrie, de Saint-Lazare, et J.-Bte Lamarre, d'Amos, Abitibi.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Conduisaient le deuil les frères du défunt, Jean, Joseph, Louis, Wilfrid et ses beaux-frères et sœurs, M. et Mme Octave Gagnon, M. Delphise Guillemette, de Québec, M. et Mme Adélard Labrie, de Saint-Lazare, Mme Alfred Drolet, de Québec, Mme Jean Couture, de Saint-Lazare, son oncle, M. Octave Thibault, de Saint-Gervais, ses neveux, MM. Pierre Leblond, de Saint-Lazare, Joseph Gagnon, de Sainte-Hénédine, Adélard Drolet, de Québec, Alphonse Gagnon, de East Angus, ses nièces, Mlles Clara Couture, Antoinette Labrie, Lucienne Couture, ses cousins et cousines, M. et Mme Joseph Labrie, de Saint-Anselme, M. Placide Godbout, de Québec, M. et Mme Noël, de Saint-Lazare. Dans le cortège on remarquait Mme Pierre Bilodeau, de Saint-Lazare, M. Roméo Bilodeau, Mme Alfred Labrecque, de Saint-Lazare, etc.

L'EMAIL NE DOIT PAS ETRE ECURE

Le bord de vos dents est-il irrité? Vos gencives sont-elles tendres? Vous êtes probablement averti par la Nature que le gravier ou les acides ne doivent pas être employés pour nettoyer et polir l'émail délicat.

Si vos dents sont sensibles, la crème dentifrice Klenzo adoucira et guérira les gencives irritées, gardera les dents plus blanches sans égratigner ou marquer l'émail.

La crème dentifrice Klenzo aide la Nature à prévenir les effets d'une diète composée de trop de sucre ou amidon. Nous mangeons tous trop peu de légumes, trop peu de fruits. Klenzo ne contient aucun alcali employé si généreusement dans tant de dentifrices pour combattre la bouche acide. Klenzo stimule plutôt les gencives salivaires et aide ainsi à la Nature à fournir la salive alcaline supplémentaire qui dissout les particules alimentaires amidonnées ou sucrées qui adhèrent aux dents.

Klenzo ne contient aucune drogue préjudiciable aux délicates membranes de la bouche et de la gorge. C'est la pâte dentifrice en laquelle vous pouvez avoir confiance. Commencez aujourd'hui à avoir des dents plus blanches. Laissez Klenzo aider la Nature à protéger hygiéniquement la surface des dents. Donnez à votre bouche cette sensation délicieusement fraîche et propre qu'apporte Klenzo — procurez-vous en un tube aujourd'hui. 35c à toutes les pharmacies Rexall. Ou envoyez 10c pour un tube-échantillon à L. R. Liggett Company, 78 Broadview Ave., Toronto.

UNITED DRUG CO.
Toronto, Ont.

PROTESTATION CONTRE DES FONCTIONNAIRES NEGRES

Tuskagee, Alabama, 5.—Sept cents membres du Klu Klux Klan ont défilé dans les rues de Tuskagee, mardi soir, en guise de protestation contre l'installation de fonctionnaires publics de couleur, à l'hôpital du gouvernement, ici, pour prendre soin des vétérans nègres invalides. Les orateurs ont dit qu'ils exprimaient les sentiments de 50,000 membres de leur secte, dans l'Alabama.

Les manifestants ont défilé devant l'Institut Tuskagee, fondé par le chef nègre Booker-T. Washington, mais n'ont pas envahi les pelouses.

On dit que tout un émoi a été causé, hier, quand John Calhoun, fils, premier membre du personnel noir, est arrivé à l'hôpital. Calhoun

LE JEUNE ADAM FAIT UN AUTRE SAUVETAGE

(Du correspondant de la "Presse")

Waterloo, 5. — Le jeune Harold Adam, qui a empêché deux petits enfants de se faire écraser par une locomotive, sur le pont du chemin de fer, la semaine dernière, a, quelques jours pus tard, sauvé la vie à une jeune fillette, du nom de Bobo, qui s'était aventurée trop loin dans le lac, dont elle ignorait la profondeur à cet endroit. La petite fille se serait certainement noyée sans le secours du jeune Adam, qui la ramena au rivage.

LE PRINCE DE GALLES NE DOIT PAS VENIR AU CANADA CETTE ANNEE

Toronto, 5. — Le prince de Galles ne visitera pas le Canada, cette année. J.-S. McKinnon, directeur des exhibits canadiens à l'exposition de l'empire, a reçu de Londres la nouvelle que bien que, dans l'intérêt de l'exposition, on ait pensé à cette visite, le prince a trop de responsabilités, comme président du comité général de l'exposition pour pouvoir se permettre ce voyage.

LA KERMESSE DE S.-BASILE

La kermesse de Saint-Basile remporte un grand succès. Chaque soir, la salle est remplie de personnes venant de la paroisse, des environs de Montréal. Les recettes dépassent les prévisions.

Le programme musical sera rempli par Mme Blanche Archambault, soprano; Gabrielle Choquette et Hercule Lavoie, baryton. Mlle Alice Myette accompagnera au piano.

Il y a du temps dans la boîte

Du temps pour les nombreuses choses qu'on met généralement de côté le jour de lessive. Car le Rinso ne vous garde pas sur la cuve à laver, frottant à vous échiner et au point d'en avoir les mains rouges et endolories.

Trempé dans le Rinso, une toute différente sorte de savon, le linge en sort net. Pas besoin de frotter et faire bouillir. Dans l'abondante savonnure du Rinso la saleté se détache tout doucement du linge le plus encrassé sans en affaiblir un seul fil.

Achetez-en une boîte dès aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes épiceries et magasins à rayons.

LEVER BROTHERS LIMITED
TORONTO

R306F

Vous pouvez compter sur elle

LA Listerine est le bon vieil antiseptique général des familles — qui jouit de la confiance publique depuis des années.

Il y a un demi-siècle que sa popularité ne fait que s'accroître. La raison, voyez-vous, en est bien simple: elle fait tout ce qu'on la dit capable de faire. Elle est sûre, recommandable, antiseptique — pour coupures, brûlures, égratignures, abrasions, mal de gorge—idéale chaque fois que le besoin d'un vrai antiseptique se fait sentir—*et toujours sûre.*

La petite circulaire enroulée autour de chaque bouteille en décrit des douzaines d'emplois différents. Ne jetez pas cette circulaire; lisez-la. — *Lambert Pharmacal Co., Toronto, Canada.*

LISTERINE —*le parfait antiseptique*

CHEZ GOODWIN

Spéciaux du midi pour hommes d'affaires

De 12.30 à 1.30 heures

COMPLETS DE GOLF 2 PIECES, 21.50

Culotte et veston en tissu croisé anglais gris ou drap jersey canadien de teintes chinées gris foncé. Tailles 35 à 44 dans le lot.

BAS DE GOLF "WOLSEY" 1.65

Trois teintes de fauve pour assortir les culottes de toile.

CRAVATES DE FOULARD ANGLAIS, .69

Cravates à nouer en les jolies combinaisons de marine et bleu pâle, noir et blanc, bleu et mauve, brun et bleu.

Bonneterie de "Balbriggan" Penman

Gilets .65

Crème ou blanca, mais légèrement salis. Tailles 34 à 44.

Caleçons .35

Taille 32 seulement. Jambes longues ou courtes.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Souliers pour Hommes 3.75

Souliers lacés en veau brun ou noir, larges ou plus pointus, semelles cousues à trépointe Goodyear. Toutes les pointures.

AU REZ-DE-CAUSSEE CHEZ GOODWIN
Profitez du "Service d'achat" Goodwin

Bottines pour Garçonnets 1.95

Bottines lacées genre Blucher en vachette noire, semelles de moyenne épaisseur. De bonnes bottines pour l'été. Prix spécial . . **1.95**

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN
Profitez du "Service d'achat" Goodwin

A ceux qui demeurent en dehors de la ville

Vos commandes

reçoivent une attention spéciale de notre "Service d'achat" Toute commande postale, téléphonique ou télégraphique est soigneusement et immédiatement remplie.

Le Club des Amateurs de Beaux Meubles

25% COMPTANT

Balance en six paiements mensuels égaux sans intérêts

Contrats de $100 et plus

Les marchandises que vous pouvez acheter à ces conditions avantageuses:

Meubles	*Tapis*
Linoléums	*Balayeuses*
Aspirateurs	*Coffres de cèdre*
Rideaux	*Tissus à rideaux*
Draperies	*Edredons*
Toiles	*Literie*
Vaisselle	*Portières*
Verre taillé	*Stores*
Poêles	*Laveuses*
Fournaises	*Essoreuses*
Articles électriques	*Poêles électriques*
Lampadaires	*Abat-jour*
Horloges	*Coutellerie*
Phonographes	*Cadres*
Argenterie	*Lampes électriques*
Garde-robes	*Accessoires à rideaux*
Cabinets de cuisine	*Glacières*
Ustensiles de cuisine	*Accessoires de foyer*
Voiturettes pour bébés	*Paravents*

BUREAU AU CENTRE DU TROISIEME ETAGE.

Articles de Toilette et Remèdes Brevetés

à prix de fin de semaine

Poudre à shampooing, 2 pour .25
Dentifrice Roger & Gallet . . .29 et .59
Dentifrice Pyorrhocide, .80
Poudre de riz Roger & Gallet 55
Talc Erasmic . . .19
Savon à la glycérine Jergen, la boîte. .29
Eau de quinine Pinaud. 1.45
Crème à barbe Mennen, .39
Dépilatoire Neet . .55
Savon Spratt pour les chiens . . .29
Savon carbolique Calvert 29
Savon au citron, la boîte 49
Eau de Cologne Guildy, 2.00
Crème Simon, .25 et .55
Crème Malacéine, .29, .59 et .75
Savon Fairy, 6 pour .50
Savon bleu Owen, .19
Shampooing Palmolive, .35
Savon à barbe Erasmic, .29
Lait de magnésie Philip. 39
Dextri Maltose . . .79
Nujol 1.15
Huile électrique . . .25
Neryeline 25
Citrate de magnésie .85
Extrait Pond 39
Insecticide Keating, 2 pour 25
Liquide désinfectant Izal 39
Fluide Jeyes 25
Péroxide, bouteille de 16 onces 35
Sels de fruits Eno .79
Boules ou flocons de camphre, 3 livres, .25
Insecticide Sabadilla .10
Sirop de figues de Californie 49
Limonade purgative Ramonette 25
Serviettes périodiques Kotex 79
Papier de toilette Elite .45
Papier de toilette Canadien, la douzaine. .45
Papier de toilette Obelisk, rouleaux ou tablettes de 6 onces .95

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN
Profitez du "Service d'achat" Goodwin

Ces Jolies Poupées .45

Les unes fermant les yeux, toutes avec de beaux cheveux. Jolies poupées que les enfants aimeront emporter à la campagne pour les vacances.

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN
Profitez du "Service d'achat" Goodwin

Tout notre assortiment de

ROBES IMPORTEES

antérieurement de 74.75 à 89.75 offertes maintenant à

59.75

Cette collection comprend des robes pour le jour ou le diner, en Roshanara, Canton, georgette et crêpe plat,—les unes en croisé Poiret—genre tailleur, brodées ou perlées. Les modèles les plus exclusifs, les plus élégants en les plus jolies couleurs.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN
Profitez du "Service d'Achat" Goodwin

Chapeaux de Sport 2.95

Chapeaux de panama, teinte naturelle, garnis de bandes de vélours, taffetas ou satin de couleurs variées. Formes quakeresse ou casque.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN
Profitez du "Service d'Achat" Goodwin.

Blouses de Voile 1.75

Trois modèles Balkan—encolure en pointe avec manches longues, encolure en pointe avec manches courtes, et encolure ronde avec manches longues. Toutes avec un joli noeud de ruban noir. Toutes les tailles.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN
Profitez du "Service d'achat" Goodwin

Coupons de Tissus Lavables

A PRIX TRES SPECIAUX

Ratine, crêpe, mousseline, voile, guingan, tissus à chemises, et un bon choix de tissus lavables blancs. Une belle variété de couleurs et combinaisons de couleurs.

Toile à Mouchoirs Irlandaise

Une quantité limitée de toile rose, flamme, ou verte, 36 pouces de largeur. La verge, ... **.75**

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.
Profitez du "Service d'achat" Goodwin.

Articles Dessinés .69

Solde d'articles dessinés comprenant robes, barbotenses, chapeaux, tales d'oreilliers, bavoirs et tabliers de jeu pour enfants; tabliers, blouses, kimonos et combinaisons pour dames; centres, coussins et chemins de table. Rég. jusqu'à 3.50. Chacun 69

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN
Profitez du "Service d'Achat" Goodwin

COUPONS DE SOIES à moitié prix

Crêpe de Chine, georgette, taffetas duchesse, soies de fantaisie japonaises. Longueurs de ½ à 2½ verges.

A MOITIE PRIX

TAFFETAS Prix Spécial 1.65

Taffetas rayé noir et blanc, brun et blanc, ou vert, quadrillé marine et blanc, et quadrillé berger noir et blanc. Taffetas chiffon mais, 40 pouces de largeur. Régulièrement 2.95 et 3.50. Vendredi, la verge . . . **1.65**

Mousseline Duchesse 1.95

36 pouces de largeur. En mais, champagne, or, sablé, fauve, brun, gris perle, gris foncé, vert amande, rose, vieux rose, fraise écrasée, bleu copenhague.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN
Profitez du "Service d'achat" Goodwin

BOUILLOTTES D'ALUMINIUM DE 5 PINTES 1.65

—et autres bonnes valeurs à cette vente

Aluminium de qualité supérieure à un prix très bas.

Bains-marie, 2 pintes
Percolateurs à café, 7 tasses
Théières arrondies, 6 tasses
Rôtissoires rondes couvertes, 10¼ pouces.
Capacités d'après les mesures à vin.
Bassines à vaisselle, 10 pintes.
Bassines à confitures, 8 pintes.
Séries de casseroles à bec, 1, 1½ et 2 pintes. Tous à **1.65**

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN.
Profitez du "Service d'achat" Goodwin.

JOURNEE A MOINS QU'UN DOLLAR

Au Magasin du Sous-Sol

Nous acceptons les commandes facturées, postales, téléphoniques et contre remboursement, et nous livrons la marchandise.

Grande Vente de Chaussettes pour Hommes

.37

EN FIBRE DE SOIE

Ces chaussettes sont de deuxième qualité mais elles sont aussi jolies et aussi durables que des chaussettes de première qualité. Tricot uni et de fantaisie. En noir, blanc, gris, suède, brun, souris et sable. Pointures 9½ à 11½.

Chaussettes en
PURE SOIE
SOIE SUR FIL
LAINE ET SOIE **.49**

Une grande vente de juillet à un prix extraordinaire.

En noir, blanc, brun, marine, gris, héliotrope, fumée, vert foncé, et teintes chinées de gris, brun et vert.

ROBES POUR FILLETTES

.99

Robes de guingan ou chambral à rayures ou carreaux de couleurs pâles ou foncées, pour fillettes de 3 à 14 ans.

COMPLETS LAVABLES POUR PETITS GARÇONS

.98

2 A 6 ANS

Modèle Oliver Twist avec culotte boutonnée à la ceinture. En linene, Holland, chambral et coutil. Bleu ciel avec col matelot bleu marine, tan et blanc, bleu et tan, et tout tan.

CHAPEAUX DE PAILLE POUR HOMMES

.99

Chapeaux de paille anglais, avec ruban noir. Pointures 6⅝ à 7¼.

BOUFFANTES KAKI POUR GARÇONNETS

.98

6 A 18 ANS

En épais coutil ou toile à voile. Trois poches et passe-ceinture.

CONFITURE AUX FRAISES **.75**

4 livres

LIVREE

Bonne confiture pure et délicieuse, marque Ann Bennett. Il n'est pas nécessaire de faire des confitures quand on peut en avoir d'aussi bonnes à un prix aussi bas.

CHAPEAUX LAVABLES POUR GARÇONNETS

.39

Chapeaux de coton ou de toile, tout blancs et blancs garnis de fauve ou marine. Forme Rah Rah ou canotiers. Toutes les pointures dans le lot.

TULLE A RIDEAUX IMPORTE

.74

la verge

Belle teinte ivoire, 50 pouces de largeur, huit dessins pour n'importe quelle pièce de la maison. Valeurs régulières 1.25 à 1.50. Prix de notre vente de juillet, la verge . **.74**

A LA QUINCAILLERIE

Théières émaillées bleues, 6 tasses . . . **.89**
Cuvettes à main émaillées grises, 13 pouces . . . **.49**
Marmites émaillées grises, 8 pintes . . . . . **.98**

THEIERES

.49

Grandes théières de faïence anglaise brune. 6, 7 et 8 tasses.

GRANDES TASSES ET SOUCOUPES DE CUISINE

Blanc uni, 6 pour . . . . . **.89**

BRASSIERES

.89

Brassières genre bandeau en reps à rayures satinées, avec haut de dentelle de quatre pouces, et épaulettes de dentelle. Attachant en arrière. Tailles 32 à 40.

VENDREDI SEULEMENT

SHANTUNG NATUREL

.73

la verge

250 verges d'épaisse soie shantung sans apprêts, 33 pouces de largeur. Valant .98 la verge. Prix de notre vente de juillet, la vrge **.73**

TISSUS LAVABLES

.29

la verge

Crépons de coton à dessins, crépons unis, tissus à costumes, et basin de couleurs unies. Un grand choix de couleurs. Valant jusqu'à .59 la verge.. Prix de notre vente de juillet, la verge . . . . . **.29**

COUPONS DE TISSUS LAVABLES

A PRIX SPECIAUX

DESSUS DE BUREAUX, 18 x 45 pouces DESSUS D'OREILLERS, 30 x 32 pouces CENTRES, 40 pouces **.64**

Dessus de bureaux, dessus d'oreillers et centres garnis de dentelle.
Dessus d'oreillers et dessus de bureau brodés.

AUSSI

Environ 400 taies d'oreillers en coton fini toile, joliment brodées, ourlées à jour et festonnées. Chacune 64

Coton Naturel .19 la verge

38 pouces de largeur. Fini rayé.

DRAPS .97 chacun

Draps de coton blanc, 2 x 2½ verges pour lits doubles.

CETTE CASSETTE MYSTERIEUSE

LE FILS RECLAME L'HERITAGE DE SON PERE

M. JOSEPH-GEORGES MICHAUD, alias J.-A. Bélanger père, décédé, qui a déposé la fameuse cassette à la "Lincoln Trust Company", de New-York.

Une dépêche adressée à la "Lincoln Trust Company," de New-York.

CE QUE CONTIENDRAIT LA FAMEUSE CASSETTE

La boîte mystérieuse déposée à la "Lincoln Trust Company", à New-York, en 1918, par un de nos compatriotes, M. Joseph-Georges Michaud, alias J.-A. Bélanger, a commencé à causer une certaine sensation, surtout chez les parents de M. Michaud.

Comme nous le disions dans notre édition de mardi, Mme Georgiana Michaud-Julien, une des soeurs du défunt, et qui dit être son héritière, s'est rendue à New-York, mais la compagnie qui détient la boîte a refusé de la lui laisser ouvrir avant complète identification.

Elle est revenue à Montréal, mais est repartie peu après pour Québec, afin, nous a-t-on dit à sa pension, 306, rue Saint-Georges, de consulter son notaire et de préparer les documents nécessaires.

D'un autre côté, M. Joseph-Georges Michaud, entrepreneur, domicilié au No 322a, rue Saint-André, fils du défunt, réclame lui aussi la boîte, comme étant le seul héritier de son père et de sa mère.

M. Michaud qui est, assure-t-il, en possession de tous les titres voulus, s'est rendu chez son aviseur légal qu'il a mis au courant des faits. Son avocat, Me Paul Mercier, C.R., député de Saint-Henri-Westmount, après avoir consulté les documents, a expédié la dépêche suivante à la "Lincoln Trust Company":

"M. Joseph-Georges Michaud, entrepreneur, 322a, rue Saint-André, Montréal, Canada, est le seul héritier de Joseph-Georges Michaud, père, alias J.-A. Bélanger. S'il vous plaît de ne pas ouvrir la cassette confiée à votre garde, à la demande de personne autre que lui. Nous irons à New-York s'il est nécessaire".

En attendant la réponse de la compagnie, M. Michaud et Me Mercier ne feront pas de nouvelles démarches. Ils ont en main tous les titres voulus, disent-ils, pour pouvoir établir la parfaite identité de l'héritier et pour faire valoir ses droits. M. Michaud, quand bien même son père aurait légué ses biens à une tierce personne, hériterait, dit-il, quand même de la part de sa mère qui est morte en 1917, après avoir fait un testament en sa faveur.

M. J.-G. Michaud père a longtemps habité Chicago, Illinois, où pendant plus de 25 ans il a tenu hôtel. Par son travail et son énergie il s'était amassé une belle fortune. Il a passé ses dernières années à voyager à travers les Etats-Unis et il est mort à Québec en 1919. En 1912-1913, il a, en compagnie de son fils, Joseph-Georges, visité les principaux pays de l'Europe.

Ceux qui connaissaient bien le défunt et qui étaient au courant de ses affaires, affirment qu'il doit y avoir dans la fameuse cassette déposée à la compagnie de New-York, pour plusieurs millions de dollars de bons de la Victoire et d'autres valeurs.

Dans tous les cas, l'ouverture réserve certainement des surprises. M. Michaud passait pour l'un des plus riches Canadiens de Chicago.

M. JOSEPH-GEORGES MICHAUD, fils, qui réclame l'héritage de son père.

LE CLERGE NE PEUT POSSEDER D'AUTOMOBILES

Une décision des évêques des diocèses de Springfield et de Providence.

D'AUTRES SUIVRAIENT

Worcester, Mass., 5.—S. G. Mgr Thomas-M. O'Leary, évêque de Springfield, vient d'interdire aux curés et autres prêtres du diocèse catholique de Springfield de conduire des automobiles, ou d'en être propriétaires.

Tel est l'avis que les prêtres du diocèse, actuellement en retraite au collège de Holy Cross, ont reçu.

Mgr O'Leary, d'après ce que disent les prêtres qui viennent de terminer leur retraite, croit qu'il est dans le meilleur intérêt général de l'Eglise Catholique Romaine, que les prêtres ne soient pas propriétaires d'automobiles. Un règlement semblable est déjà en vigueur dans tout le diocèse de Providence et on est d'opinion que ce règlement s'étendra bientôt à toute la Nouvelle-Angleterre.

LA COURSE DE BALLONS

Indianapolis, Ind., 5.—Douze des treize ballons qui ont quitté Indianapolis, hier après-midi, dans leur randonnée pour les épreuves éliminatoires n'avaient pas encore atterri, de bonne heure, ce matin. Ils allaient dans une direction nord-est, quand on les a vus pour la dernière fois, hier soir.

Ceux qui s'occupent de la course disent que les pilotes et leurs aides voleront tout probablement au-dessus des Grands Lacs ou au Canada. Un ballon a dû atterrir à Arcadia, Ind., moins de 25 milles de son point de départ, à cause d'une soupape défectueuse.

UN MAL DONT SE PLAIGNENT LES FERMIERS

Grand dommage dû au mélange du blé canadien avec d'autres blés.

UN PRIX TROP BAS

Vancouver, 5. — Le système qui consiste à mêler le blé dur canadien avec du blé de qualité inférieure d'autres pays, cause un fort dommage aux expéditeurs de grain canadien, a dit l'honorable O.-L. McPherson, président de l'Assemblée législative de l'Alberta, devant la commission d'enquête royale, hier.

M. McPherson, qui possède une ferme de 2,400 acres, dit que les fermiers canadiens, comme producteurs, ne reçoivent pas, pour leur blé, un prix aussi élevé que les producteurs des autres pays, bien que le blé canadien soit de beaucoup supérieur. Il suggère que le mélange du blé canadien avec d'autres blés ne se fasse pas avant que le blé ne soit rendu à Liverpool ; cela remédierait au mal dont on se plaint.

M. McPherson se plaint des agissements de la Bourse des grains de Winnipeg. Les méthodes de "tondage" adoptées à cet endroit par les spéculateurs sur le grain causent un fort mécontentement chez les fermiers du Canada. Une partie des transaction qui se font là sont inutiles et devraient être éliminées; cependant, ajoute-t-il, un certain nombre de transactions sur options sont nécessaires pour maintenir la stabilité des prix.

UN CONGRES INTERNATIONAL CATHOLIQUE A CONSTANCE

Paris, 5. — Un Congrès international catholique, organisé par la Ligue d'action internationale catholique, aura lieu à Constance du 10 au 15 août. Plus de vingt princes d'Eglise ont, à ce jour, envoyé leur bénédiction et leurs encouragements ou font partie du Comité d'honneur international.

Une série de conférences étudiera les questions de l'action catholique internationale. La "conférence principale" traitera de la défense internationale de l'Eglise à tous points de vue et de l'organisation de la ligue internationale catholique dans les différents pays. La conférence de la propagande catholique pour la paix envisagera les devoirs catholiques au sujet des principes de la paix chrétienne conformément aux manifestes du Saint-Siège apostolique et la création d'un Conseil international catholique pour la paix. La conférence de mission pour le renouvellement des peuples chrétiens étudiera le retour du prolétariat et la situation religieuse en Russie. En outre il y aura une série de conférences séparées, traitant de la presse catholique, du travail international de l'Association du clergé, de l'aide aux émigrants catholiques, de la question des films, etc.

UN NOUVEAU SUPERIEUR AU MONT-S.-BERNARD, A SOREL

(Du correspondant de la "Presse")

Sorel, 5. — Le frère Régis vient de recevoir avis de sa nomination comme supérieur du collège Mont-Saint-Bernard, de cette ville, pour remplacer le R. F. Ignace, qui après un quart de siècle de loyaux services au Mont-Saint-Bernard, a été promu à un poste important à la maison-mère de l'ordre, en Belgique.

L'EGLISE SAINT-REDEMPTEUR

FAÇADE PRINCIPALE (RUE ADAM) DE LA FUTURE EGLISE DE LA PAROISSE DU TRES-SAINT-REDEMPTEUR. — Ce temple, de style renaissance, sera des plus modernes et entièrement à l'épreuve du feu, étant charpenté en béton armé. Il aura 216 pieds de longueur, 110 pieds dans les transepts, 72 pieds de large avec espace au centre de 52 pieds sans colonnes. Les travaux seront poussés avec vigueur de façon à ce que le soubassement soit livré au culte pour le mois de décembre prochain. M. l'abbé U. Geoffrion, curé de la paroisse, et les marguilliers du banc, MM. P. Martineau, C.-E. Frigon et V. Filteau, ainsi que M. U. Sauvageau, forment le comité de la haute direction de l'entreprise. Les autres marguilliers sont: MM. Raoul Portugais, Me Z. Cordeau, E.-A. Paquin, Dr J.-P. Marin, A.-A. Desroches et L. Moineau. Les entrepreneurs sont MM. Gratton et Girard et les architectes, MM. Gascon et Parant, rue Sainte-Catherine Est.

LES INTERETS BRITANNIQUES

Londres, 5. — C'est lord Curzon qui, on le sait, a été chargé par le cabinet anglais de résoudre la question franco-britannique, d'une réponse en commun à la note allemande. Cette décision a été commentée de différentes façons dans les milieux diplomatiques officiels.

Le cabinet de Londres est, en effet, divisé en deux groupes d'hommes d'affaires : pétroliers et charbonniers.

Sir Stanley Baldwin est charbonnier, lord Curzon, pétrolier.

Le parti charbonnier a toujours regardé d'un mauvais oeil l'alliance de houille française et polonaise et a cru voir dans l'exploitation de la Ruhr, une menace pour la production britannique.

Le parti pétrolier est au contraire ami de la France, ami par intérêt bien entendu, selon la méthode anglaise, les Britanniques n'oubliant pas qu'ils ont besoin de notre appui indispensable pour leur libre disposition des pétroles d'Orient.

L'EXPANSION FRANÇAISE

LA POLITIQUE COLONIALE DE LA FRANCE EST ETABLIE SUR DES PRINCIPES HUMANITAIRES

Elle est définie de la façon suivante par Albert Sarraut: "La déclaration des droits de l'homme interprétée par Saint-Vincent de Paul".

DE NOBLES TRADITIONS

Paris, 5—A la dernière séance de l'Académie des sciences coloniales, M. Albert Sarraut, ministre des colonies, a défini de la façon suivante la conception française de la colonisation: "Notre conception actuelle de la politique coloniale est contenue dans ce postulat qui est la base de la doctrine française:— La Colonisation n'est pas simplement ou plutôt n'est plus une opération favorisant une seule partie des intéressés, conçue et accomplie seulement pour le bénéfice du colonisateur ou du conquérant en quête de marchés,de postes de commerce ou de points stratégiques. La colonisation est basée essentiellement sur les principes humanitaires.—Si le colonisateur a droit, d'un côté, à des profits légitimes de plusieurs sortes, il doit, d'un autre côté, considérer que la colonisation ne devrait pas enrichir seulement sa nation, mais qu'elle devrait être profitable à tout le monde et tendre à développer et augmenter sa richesse matérielle et morale. Un tel développement devrait aussi être poursuivi en coopération étroite avec les races gouvernées selon des principes humanitaires par les nations colonisantes. Comment en sommes-nous venus à cette définition puisque, pas plus que les autres, nous n'avions d'abord une politique coloniale bien définie, claire et digne de ce nom? Au commencement de la colonisation, il y avait simplement une "prise de possession". C'était le système du "pacte colonial". Les devoirs humanitaires à l'égard des populations coloniales se manifestèrent plus tard, lors de la vision bien nette de l'unité de la famille humaine. C'était simplement un acte de charité, plus ou moins bien fait, selon les traditions religieuses ou civiques de chacun des colonisateurs. Mais presque partout, sinon partout, le dogme de l'inégalité des races prévalait, les deux idées de races permanemment inférieures et de la domination des races dites supérieures. Selon le tempérament du conquérant, nous trouvons dans les possessions d'outre-mer des races sous tutelle ou nous trouvons le négrier ou le tyran.

"Je dois déclarer, à l'honneur de notre pays et pour rendre hommage à la liberté, que, dès les premiers débuts de son activité coloniale la France a emporté avec elle, dans tous les endroits où elle a étendu son domaine, la France a emporté, dis-je, comme un symbole de son génie, une tradition d'humanité et de justice, inspirée par son tempérament, par l'esprit chrétien et par l'absence totale de préjugés de race ou de couleur. J'écrivais, un jour, que notre politique coloniale pourrait être définie de cette manière: "La déclaration des droits de l'homme interprétée par saint Vincent de Paul."

POUR PROTEGER LES PIETONS AUX DIVERS TRAVERSES A NIVEAU

Le comité exécutif a conclu un contrat avec la compagnie Highway Lighthouse, contrat qui a été approuvé par le conseil municipal, pour exercer le privilège d'ériger des poteaux indicateurs aux traverses de chemins de fer, dans la ville de Montréal. Ces poteaux seront munis de lumières à acétylène qui fonctionneront automatiquement, selon le modèle que les commissaires et le chef de police ont approuvé.

POUR FAIRE CESSER LE TRAVAIL DU DIMANCHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 5. — Le conseil municipal de Trois-Rivières a décidé de s'adresser au gouvernement provincial pour faire cesser le travail du dimanche. Il a pris cette décision à la suite d'une lettre que lui a adressée la Corporation Ouvrière Nationale Catholique.

ON VEUT LA PERMISSION DE TENIR UNE KERMESSE

Une délégation, conduite par le docteur F.-A. Fleury, de l'hôpital Saint-Luc, et le docteur A.-E. Vipond, du Children's Hospital, s'est rendue à l'hôtel de ville pour obtenir permission de tenir une kermesse dans un des quartiers ouest de la ville, comme celle qui a été tenue à l'angle des rues Ontario et Delorimier. Les délégués ont fait part au comité exécutif d'un incident qui s'est produit alors que le comité d'organisation tenta d'ouvrir la kermesse dans l'ouest de la ville. Un échevin, croyant qu'elle était tenue dans les limites de son quartier, avertit la police d'y mettre fin, mais cet échevin s'aperçut bientôt que la kermesse ne se tenait nullement dans son quartier, mais dans le district voisin. Le comité étudie le cas. L'échevin intéressé n'a aucune objection quant à la tenue de cette foire. L'échevin Léon Trépanier a présenté ce matin la délégation aux commissaires.

CONGRES D'HIBERNIANS

Les membres de l'Ancient Order of Hibernians tiendront leur congrès annuel à Montral cette année. L'ouverture en aura lieu le 17 juillet, et, à cette occasion, M. l'abbé Thomas-F. Heffernan, curé de Saint-Thomas-d'Aquin, donnera le sermon à la messe à laquelle assisteront tous les congressistes. MM. Patrick Keane et Peter Doyle ont préparé un programme très chargé pour les séances qui seront tenues. M. M.-H. Lawlor agira comme secrétaire.

UN POTEAU BRISE LE PARE-BRISE D'UN AUTO ET TUE LE CHAUFFEUR

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 5.—M. Geo.-D. Ryan, a été tué instantanément, hier après-midi, dans un accident d'auto. Il était accompagné de sa femme et de son fils. Mme Ryan eut un bras fracturé. M. Ryan, fils, raconta que l'auto ayant frappé une clôture, un poteau brisa le pare-brise et transperça son père. L'accident est survenu sur le chemin de Montréal, entre Cumberland et Rockland.

En Cour du Coroner

Le coroner McMahon a rendu, ce matin, un verdict de mort accidentelle au sujet de Florence Helikert, une fillette âgée de 9 ans, 114 Canning, qui est décédée ce matin, à l'hôpital Western, des suites des brûlures qu'elle s'était infligées, il y a un mois, alors qu'elle renversa sur elle une chaudière d'eau bouillante.

Le coroner a rendu un verdict de mort naturelle dans le cas de M. Onésime Massé, âgé de 71 ans, qui est décédé chez lui, le 3 juillet dernier, subitement.

ORDINATION CHEZ LES FRANCISCAINS

S. G. Mgr Raymond-Marie Rouleau, O. P., évêque de Valleyfield, conférera, dimanche prochain, les ordres majeurs et mineurs à trente religieux de l'ordre des Frères mineurs, à l'église des Franciscains, rue Dorchester ouest.

Prêtrise: RR. PP. Narcisse-Marie Gagnon et Pacôme Desnoyers.

Sous-diaconat: RR. FF. Augustin Buisson, André-Marie Godmer, Edmond Gaudron, Norbert-Marie Bettez, Yves-Marie Gaudreau et Venance Bélanger.

Ordres mineurs: RR. FF. Xavier-Marie Gagnon, Romuald Villeneuve, Victorin Doucet, Ludger Beaudet, Athanase Ledoux, Guide-Marie Baché et Etienne-Marie Janelle.

Tonsure: Victor Desmarais, Amédée Houle, Marc Brunelle, Cléophas Chalifoux, Paulin Moreau, Ildephonse Riopel, Ludolphe Dyotte, Gilbert Laverdure, Marcellin Sarrasin, Jean de Capistran Cayer, Barnabé Lafond, Pierre-Baptiste Charbonneau, Nérée-Marie Beaudet, Nicolas Gervais et Damase Laberge.

IRENE CASTLE DIVORCERA

Paris, 5. — La danseuse Irène Castle demande le divorce. Elle épousa le capitaine Robert-E. Treman, d'Ithaca, en mai 1919, quinze mois après la mort de son mari, Vernon Castle.

AU COURS DE FRANÇAIS DU McGILL

Groupe d'élèves qui suivent le cours de français de quatre semaines, inauguré mercredi au Royal Victoria College, sous la direction de M. René du Roure, titulaire de la chaire des langues romanes à l'université McGill. Ces élèves, au nombre de 116, viennent en majorité des Etats-Unis et 47 sont des Canadiens des provinces de Québec, Ontario, Manitoba, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse. On remarque, dans la première rangée de ceux qui sont debout, le professeur RENE du ROURE, et assis à l'extrême droite, sur la 4e marche, M. S.-J. MacGOWAN, professeur de français au High School de Sherbrooke. (Cliché du photographe de la "Presse".)

LE PROBLEME DES REPARATIONS

UN GRAND COUP A LA RESISTANCE PASSIVE

Une entente conclue avec la maison Krupp assure une victoire à la politique de Poincaré. — Phase délicate des pourparlers anglo-français.

L'ANGLETERRE S'IMPATIENTE

Londres, 5.—Le correspondant du "Daily Mail" à Dusseldorf rapporte que les magnats de la Ruhr ont signé, mardi, l'accord intervenu entre les autorités françaises et herr von Buelow, chef temporaire des usines Krupp, pendant l'emprisonnement du baron von Bohlen. Cet accord facilite le transport des 70,000 tonnes de charbon et de coke saisis comme réparations, dimanche, à l'un des établissements secondaires des Krupps.

Le correspondant y voit le premier indice que les grands industriels de la région occupée consentiront peut-être à se rendre à l'inévitable et à négocier.

L'accord précité comporte le retour au travail de trois mille employés et donne aux ingénieurs français libre accès aux approvisionnements de combustible. Les troupes françaises continuent à occuper l'établissement, tout en évitant de venir en contact avec les travailleurs.

SITUATION MEILLEURE

Dusseldorf, 5.—Il y a eu, hier, une conférence entre la délégation française, les représentants de l'administration des usines Krupp, les ingénieurs des travaux et des ouvriers. Le ton de la discussion a été conciliant et on annonce que herr von Buelow, frère du prince Buelow, l'ancien chancelier et un des principaux directeurs des usines Krupp, a défendu avec modération les intérêts allemands.

L'accord signé entre les directeurs des plus grandes usines de l'Allemagne et les représentants de la France, au sujet de l'enlèvement du charbon saisi à titre de réparations, améliore considérablement la situation, surtout si l'on tient compte que plusieurs propriétaires

A suivre sur la page 18

RUDE CHATIMENT POUR UN JEUNE ANARCHISTE

Prague, Tcheco-Slovaquie, 5. — Joseph Soupa, jeune anarchiste reconnu coupable d'avoir tiré une arme à feu dans le but de tuer le Dr Alois Rasin, ministre des finances, a été condamné à dix-huit ans de bagne. L'attentat eut lieu le 5 janvier dernier. Le ministre est mort de ses blessures le 18 février.

La sentence précise que Soupa devra être privé de nourriture quatre fois par année et passer les anniversaires de son crime dans une cellule noire.

ERNEST JUDET A DE GRANDS AMIS

Le témoignage du héros de Fachoda crée une forte impression.

PHASE REMARQUABLE

Paris, 5. — La septième journée du procès d'Ernest Judet, c'est-à-dire le 3 juillet, a été particulièrement remarquable. Elle a été employée entièrement aux dépositions des témoins à décharge, parmi lesquels se trouvaient Paul Painlevé, ancien président du Conseil, Messimy, ancien ministre de la guerre, Etienne et de Nalèche. Ils ont déclaré à la barre que Judet était un patriote, incapable des actes de trahison dont on l'accuse.

Mme Hans Bossart, femme de l'artiste suisse condamné, en février dernier, à l'emprisonnement à vie, ne s'est pas laissé démonter par les questions des avocats. Elle a répété et maintenu avoir vu son mari et Judet en colloques avec le baron von Bomberg, alors que ce dernier était ministre d'Allemagne en Suisse. Elle a ajouté que son mari l'avait présentée au diplomate allemand, qu'en venant témoigner, elle voulait empêcher son mari d'avoir la garde de leurs enfants, et que sa déposition contre Judet n'était qu'un incident.

Après avoir quitté la barre, la défense fit appeler quelques témoins, notamment le professeur René Quinton, président de la Ligue nationale aérienne française, qui déclara que l'innocence de son ami Judet ne faisait pas l'ombre d'un doute. Après lui, le général Marchand, le héros de Fachoda, vint déclarer: "Si je pensais que mon ami Judet est un traître, je revendiquerais l'honneur de commander le peloton chargé de le fusiller."

Ces témoins ont fait une profonde impression sur le tribunal.

Le verdict sera probablement rendu cette semaine.

M. McMURRAY DEVIENDRAIT SOLLICITEUR GENERAL

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 5.—On dit que M. E.-J. McMurray, député de Winnipeg, sera nommé solliciteur général.

FAIBLE MAJORITE POUR LES PROHIBITIONNISTES

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 5.—Les contribuables de la ville de S.-Tite, appelés à se prononcer sur la mise en vigueur d'un règlement adopté par le conseil municipal de cette ville, au sujet de l'octroi d'une licence d'hôtel dans les limites de cette ville se sont prononcés contre ce règlement par une majorité de 5 voix.

UN AVION AUTOMATIQUE

Paris, 5. — Un nouveau genre d'aéroplane, dirigé automatiquement, a été expérimenté, hier, devant le maréchal Petain et plusieurs officiers de l'armée, à l'aérodrome de Villa Coubray. Le contrôle de l'avion consiste en un rouleau de musique pour piano automatique. L'appareil est dirigé par sans fil. En se déroulant, le rouleau met en mouvement des bras qui dirigent l'aéroplane, contrôlent le moteur et laissent tomber des bombes.

QUEBEC PAVERA SES RUES AVEC UN NOUVEL ASPHALTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — Sept rues de Québec vont être pavées avec un nouveau genre d'asphalte, qui coûtera meilleur marché que l'asphalte qu'on emploie maintenant. Telle est la décision prise, hier soir, par le comité des travaux publics de la cité de Québec. Cet asphalte coûtera $2.25 la verge carrée, au lieu de $4.00.

PRESIDENT DES FERMIERS

Saskatoon, 5. — L.-C. McNamee, de Kelvin, a été élu président de l'Union des fermiers du Canada, à la séance d'hier du congrès annuel de cette organisation.

UN THEATRE COUTEUX

Mexico, 5—Terminer la construction du théâtre national de Mexico coûterait $3,500,000.

UNE GREVE EVITEE

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 5. — Il n'y aura pas de grève des employés de tramways à Ottawa, cette année. Les employés de la Ottawa Electric Railway, réunis en assemblée générale, hier soir, ont décidé d'accepter la convention proposée par la compagnie, qui n'est en somme que la continuation de la convention de 1922. Cette décision restera en force jusqu'au 1er mai 1924; elle fut prise à la suite d'une discussion qui a duré trois heures. Le vote a été 279 contre 91.

LA PREMIERE GRAND'MESSE DE L'ABBE L. DESLAURIERS

(Spécial à la PRESSE)

Dorval, 5. — M. l'abbé Ludovic Deslauriers a célébré sa première grand'messe en l'église de la Présentation, dimanche dernier, assisté des abbés W. Martineau et Hector Deslauriers. Le R. P. E. Martineau, C.S.V. a prononcé le sermon de circonstance. Après la messe, le R. P. J.-M. Regardin, S. M.M., curé, a présenté au nouveau prêtre une bourse, au nom des paroissiens de Dorval.

L'OFFRE EST ACCEPTEE

(Du correspondant de la "Presse")

Hull, 5.—Le conseil de Hull ouest a accepté l'offre de l'hon. M. Perron de construire le chemin de la Gatineau, en payant 75 p.c. du coût.

L'hommage de la Belgique au Sacré-Coeur

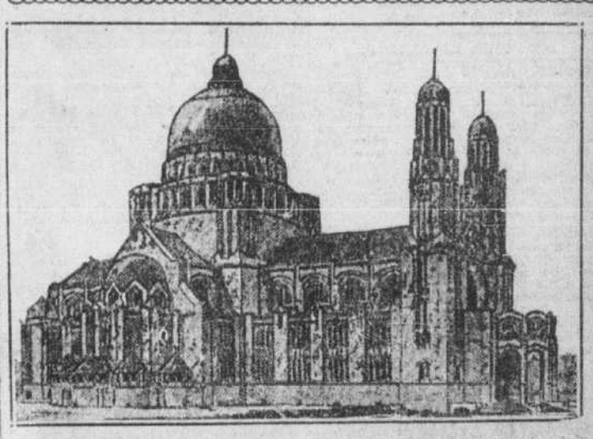

LE PROJET DEFINITIF DE LA BASILIQUE DU SACRE-COEUR qui s'élèvera bientôt à Koekelberg, près de Bruxelles, comme témoignage de reconnaissance des Belges pour la délivrance de leur patrie de l'invasion allemande. Ce monument dominera la capitale belge.

TARIF
des annonces classées de
LA PRESSE
(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE — 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES TROIS CENTINS — Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR. Une ligne en caractère noir de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot, et les mots composés pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 800 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos demandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pourrons garantir l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 hrs a.m. le jour de la publication à l'exception de celles qui samedi et des jours de fête où elles doivent nous parvenir avant 6 hrs p.m. la veille de la publication exception faite pour les décès, qui sont acceptés jusqu'à 8.15 a.m. le samedi jusqu'à 8.15 a.m.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

ARTISTE tapissier, peintre, prendra travail à prix modéré. V.-Médéric Boutillier, 1180 St-Hubert. St-Louis 1530. 176-32

BELGE, entrepreneur peintre blanchisseur, tapissier, 142 St-Denis. Est 1509. 203-10

BON chauffeur désire position sur truck. Tél. Est 7159w. 204-3

BRIQUETEUR, Anglais, pas de Funion. Ecrire à casier 338 La Presse. 203-3

CHAUFFEUR mécanicien demande position, homme fort, 10 ans d'expérience sur truck ou touring. 931 St-Denis, téléphone St-Louis 9025w. 206-4

CHAUFFEUR-MECANICIEN, 10 ans d'expérience, aimant bonnes références, anglais, français, sobre, honnête, pouvant faire tout genre réparations, cherche emploi sur truck. S'ad. 259 Ste-Elisabeth. Tél. Est 9264. 203-3

CHEF cuisinier pâtissier, 1res références, hôtel, restaurant, maison pension. J. Renaut, 130 St-Valler Québec. 204-3

JEUNE homme ayant trois ans d'expérience dans magasin de tabac prendrait position permanente ou soir seulement, bonnes références, sobre et honnête. Ecrivez casier 419 la "Presse".

PEINTRE, imitateur, décorateur, blanchissage, tapissage, demande ouvrage, heure ou contrat, satisfaction garantie et bon marché. Tél. Est 3553W. 205-3

PREMIER pâtissier Peigs, 20 ans expérience, hôtel, pâtisseries, Renaut, 130 St-Vallet, Québec. 204-3

STENOGRAPHE bilingue, jeune homme, cours classique, rapide dactylographe, possède expérience, références. Appelez Est 8341.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE personne désirerait emploi, ménage, lavage, repassage, très bonnes références. 1216 DeLaroche.

BONNE fille de campagne âgée, demande place dans petite famille. Personne seule. 612 Casgrain. 204-2

BRODERIE à la main, au crochet et tricot, 1467A Wellington, Verdun.

DAME française demande faire des fourrures. S'ad. 81 rue Sicard, Maisonneuve.

DEMOISELLE d'expérience demande place dans un bureau. S'ad. tél. Vict. 496.

FEMME de moyen âge demande ouvrage dans famille privée. 1145 St-Jacques.

FILLE de couleur, avec bonnes références demande emploi à la journée. S'ad. 30 St-Denis.

FILLE de lunch, jour et nuit. 171 Panet. AMHERST 194, chambre personne seule, 3.00, couple, 4.00, usage cuisine.

FILLE désire position comme caissière ou travail de bureau, expérience et références, 464 Mentana.

GARDE-MALADE pourra aller en devoir immédiatement; excellentes références. Est 6292w.

MODISTE perie au crochet, broderie, robes, manteaux, costume tailleur, maison française. 288 Parc Lafontaine. Est 5193F.

MODISTE de robe expérimentée désire encore quelques clientes, 450 St-Urbain, Apt. 31, Plateau 3982.

VOUS trouverez femme de journée avec références. 355 ave Chateaubriand, coin Rachel.

VOUS trouverez une bonne servante générale. 476 St-Timothée.

VOUS trouverez bonne femme de journée, 18 Payette, 3ième étage.

ELEVES DEMANDES

STENOGRAPHIE française et anglaise approuvée par Conseil Instruction Publique et Commission scolaire, enseignée en trois mois sur place et par poste, 110 sténographes judiciaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, Avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 204-306

ADMISSION rapide aux baccalauréats, aux brevets, à tous les examens. Cours classique et commercial. Cours pratique d'anglais. Olivier Thibault, avocat, élève de l'Université de Paris, 385 Saint-Hubert. Est 7309J. 2,5,7

COURS vacances, anglais, commerce, télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elle, 1 carré St-Louis. Est 2533. 204-12

INSTITUT LAROCHE: Collège classique, commercial, brevets, cours strictement privés. Cours spéciaux d'anglais, ouvert tout l'été. Déménagé à 303 St-Denis, face théâtre St-Denis. Tél. Est 7496. 202-12

NOUVELLE méthode, l'anglais par correspondance, succès garanti en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. S. A. F. Fortier, St-Ubald, Portneuf, Québec. 5,7,11,14,18,21,25,28,30,31,1,2,3,4

MUSIQUE POPULAIRE & RAGTIME

enseignée sur piano en trois à six mois. Prix spécialement réduit pour l'été. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Succès garanti. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 Stanley, Uptown 3296. 205-mJa F

AGENTS DEMANDES

AGENT pour prendre durant ses loisirs des commandes de charbon. Caster 399 La Presse. 204-4

ON DEMANDE immédiatement de bons agents pour vendre nos arbres fruitiers et d'ornement bien connus dans les districts urbains et ruraux du Québec. Bon salaire, équipement gratuit. Ecrire: Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 126-26

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec 5,000. Profits 100%, position à l'année. Boîte 238 La Presse. 204-4

ASSOCIE demandé avec 1000 à 2000, capital, position d'avenir à l'homme pouvant fournir de bonnes références être sobre et honnête. Caster 373 La Presse. 203-3

ASSOCIE demandé pour machine shop et réparations d'automobiles, système électrique. S'ad. 18 Gareau, coin Maisonneuve et Ste-Catherine. 204-4

ASSOCIE demandé. L'applicant devra fournir références et être capable d'investir de $500 à 1000 sur garantie de première classe et portant intérêt à 8% par année, avec droit de pratiquer dans les bénéfices. Casier 372 La Presse. 203-5

ASSOCIE demandé avec 3000 à 5000, capital chance exceptionnelle à l'homme ayant le capital demandé, dans une industrie des plus propères à Montréal, argent bien garanti. Inutile de répondre si vous n'êtes pas sérieux. Casier 374 La Presse. 203-3

DESIRE rencontrer une personne sérieuse avec $1,000 capital pour prendre part active dans organisation d'un club sportif pêche et chasse dans le nord, unique dans son genre; pour recevoir riche clientèle américaine. Position enviable et très gros salaire à personne qualifiée. Casier 424, la Presse.

ASSOCIES DEMANDES

HOMME sérieux avec petit capital pour affaire payante. 1240 St-Hubert.

SOCIETE d'importation établie depuis plusieurs années désirant donner extension à ses affaires, cherche commanditaire ou associés actifs, voyageurs préférés. Ne répondre qu'aux lettres sérieuses avec références de premier ordre. Boîte 92, la Presse. 3,5,7,10,12,14

HOMMES, GARÇONS DEMANDES
ACHETEUR GERANT

On demande un homme d'expérience dans l'achat et la vente d'articles de piété et d'ornements église, pour prendre charge de notre nouveau rayon. Ecrire en mentionnant expérience et autres informations à Dupuis Frères, Ltée. 203-2 F

ACTUELLEMENT les barbiers font 5 à 10 par jour. Venez vous y qualifier en quelques semaines. Excellent pourcentage en apprenant. Ecole Moderne, 41 Craig Est 183-mJa

APPRENTI de 2 ans d'expérience comme boucher. S'ad. 117 Beaubien Est. 204-2

APPRENEZ le métier de barbier, gagnez 25 à $50 par semaine. Bon salaire, pendant l'apprentissage, quelques semaines suffisent. Venez ou écrivez. Ecole de Barbiers Hemphill, 143 St-Laurent. 203-6

APPRENEZ à conduire toutes sortes d'automobiles, trucks, tegons. $1.50, licence garantie. Ecole Hemphill, 143 St-Laurent. 203-6

ATTENTION. Faites $35 à $50 par semaine dans la mécanique automobile. Nous vous qualifions en peu de temps. Ecole d'Automobile Hemphill, 143 St-Laurent. 203-6

BARBIER demandé, place permanente, bons gages. S'adresser au No 94, 5ième Ave, Lachine. 205-3

BARBIER première classe avec références. 199 rue McGill, Montréal.

BARBIER demandé. No 80 rue Saint-Laurent.

BARBIER demandé, première classe. 1243 Wellington, Verdun.

BARBIER demandé pour vendredi soir et samedi, un bon $7, moitié au-dessus de 10.00, emportez vos outils, ou un garanti. 97 Desjardins, près Ste-Catherine, Maisonneuve.

BARBIER demandé immédiatement, place permanente. 1041 Delorimier, près Rachel.

BARBIER demandé, un an d'expérience, place permanente, bon salaire. 2129 St-Laurent. 205-2

BARBIER demandé immé. 1025 Mt-Royal.

BARBIER demandé pour le vendredi soir et samedi, 9.00, 124 Beaubien.

2 BARBIERS demandés, place permanente, 595 Fulham.

BARBIER demandé, 532 Charlevoix.

BARBIER demandé pour vendredi et samedi. $10. 573 Mt-Royal Est.

BARBIER demandé, pas moins de 21/2 ans d'expérience, un bon, bon salaire, place permanente, journée courte. S'adresser à Arthur Blais, barbier, East Angus, Boîte 451. 205-2

BARBIER demandé et boutique de barbier à vendre. 548 Centre.

BARBIER demandé pour vendredi et samedi, payera 9.00, 2340 St-Hubert. 205-2

BARBIER demandé immédiatement, place permanente, fermeture à 7 heures, salaire et parcentage, peut se faire 35.00 par semaine. A. Riel, 856 Wellington. 204-2

ON demande un barbier, place permanente, inutile de se présenter sans être compétent. S'ad. 6013 Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles. Tél. 90

BON cordonnier demandé immédiatement pour la réparation des chaussures sur la machine électrique et à la main, bon salaire, ouvrage à l'année. 2096 Papineau.

BON cordonnier demandé immédiatement. Ouvrage pour toute l'année. 21 Bleury.

BON boulanger demandé pour la campagne, garçon ou veuf préféré. S'ad. Aimé V. Nichol, Village Richelieu, 3,5

BON barbier demandé, pas d'école, permanent. 2119 St-Jacques.

BON barbier d'expérience demandé. 332 Delorimier.

BON cordonnier demandé, expérience dans le réparage des harnais préféré. Bon salaire payé. Ouvrage à l'année. Adresser Boîte Postale 288 Sorel, Qué.

2 BONS peintres demandés immédiatement, pas après 5½ heures. S'ad. 3229li Mance.

BON barbier demandé. 91 Duluth Est.

BOUCHER demandé. 820 Ste-Catherine Est.

BOUCHER d'expérience demandé pour vendredi et samedi. 747 Mt-Royal Est.

BOUCHER d'expérience demandé. 615 Lagauchetière Est coin Montcalm, Est 8543. 205-2

BOUCHER demandé avec expérience, sobre et honnête, travaillant n'ayant pas peur de l'ouvrage, références exigées, 2 personnes. 1 Bleury.

BOUCHERS demandés, 2 à 3 ans d'expérience. S'ad. avec références. Ph. Albert, 271 St-Laurent. 205-2

COMMIS pharmacien, 21ème année. 527 Monarisy, Viet. 2358.

COMMIS d'expérience dans l'épicerie, 467 Amherst.

COMMIS boucher demandé, 2 ans d'expérience. S'ad. 104 Villeneuve Est.

COMMIS voyageur demandé, faisant déjà la province de Québec avec des articles pour dames, pour prendre une ligne de corsets à commission. C.-J. Grenier, 403 Ste-Catherine Est. 203-3

COUPEURS de glace d'expérience, 4.50 par jour, Shinnick Ice & Cartage, 2468 St-Laurent. 203-5

COUPEUR en chef demandé pour maison de confection de première classe. Hommes expérimentés et adroits seuls peuvent se présenter, 46 St-Alexandre, Immeuble Unity, chambre 300.

COUTURIER demandé pour vêtements d'hommes. S'adresser immédiatement. 7-29 Carrière, rue St-Charles, Longueuil.

COUTURIER ou couturière demandé dans les habits, ouvrage permanent, M. Hogue, 2140 St-Laurent. St-L. 7585J

COUTURIER, couturière, demandés pour réparages, 49 Mont-Royal Ouest.

COUTURIER expérimenté demandé pour faire des pantalons à domicile. S'ad. P. Levin, 31 Bleury. 205-3

COUTURIER demandé pour réparage et le neuf, ouvrage à l'année. 930 Ontario E.

DEBOSSEURS de viande d'expérience. S. L. Contant, 565 Marquette. St-L. 7294. 206-2

EMPLOYES avec expérience demandés pour la confection des chaussures en caoutchouc pleines et en drap, aussi pour assembler les pardessus en drap. S'adresser à The Northern Rubber Company, Limited, Guelph, Ont. 206-6

ETUDIANT en pharmacie avec expérience parlant bien l'anglais. S'adresser spécifiant salaire et références, pharmacie Robert, coin Craig et St-Laurent, 205-3

ETUDIANTS pour travailler dans les camps comme instructeurs pour le Frontier College. S'adresser Est 3560. Magasin à louer

FAISEUR DE COURROIES

Homme expérimenté pouvant faire les réparations aux presses et au dehors. Ecrire en mentionnant expérience et salaire désiré à case 415 La Presse. 205-2 F

FERBLANTIER demandé pour intérieur. A. Fredette, Metal Shingle and Siding. 205-3

FINISSEURS demandés, hommes de première classe habitués à travailler dans les automobiles. Hommes d'expérience seulement pourront se présenter à M. Doyle, chez Ledoux, Jennings Ltd., 93 Osborne.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

FERBLANTIER couvreur, tailleur de corniches. S'ad. 560 boulevard Décarie. 204-2

GARÇON messager pour bureau, devra connaître anglais et français, 426 Power Building.

GARÇON parlant un peu l'anglais demandé comme apprenti dans magasin d'appareils électriques. Sayer Electric, 87, rue Bleury.

GARÇON intelligent parlant l'anglais, demandé comme messager. 294, Ste-Catherine est, chambre 36.

GARÇON demandé immédiatement pour pharmacie. Pharmacie Blouin, 204 Gauthier.

GARÇON fort demandé, 16 ans, français, anglais. 1106 St-Laurent.

HOMMES de chantiers demandés à Dean Lake par The Hope Lumber Co. McFadden & Malloy-Graves Bigwood Co. S'ad. à 24 St-Antoine. 205-6

HOMME pour travail général de manufacture. 207 Ste-Catherine ouest, 5ième étage.

2 HOMMES demandés, sachant traire les vaches et ouvrage général sur ferme. S'ad. Ferme Rhéaume, St-Léonard Port Maurice.

HOMME pour la vaisselle et un casse-roller, pour club de Golf. S'ad. chef ingénieur, Club, Phillip Place.

HOMME demandé comme vendeur au-dessus de 25 ans, expérience pas nécessaire, marié de préférence, salaire et commission. 592 Ste-Catherine Est, chambre 209.

HOMME compétent pour théâtre, parlant les deux langues. Canada Théâtre, 2182 St-Laurent.

HOMME demandé pour réparer les radiateurs et travailler la tôle. Jos. Bonhomme Ltée, 299 Guy. 205-2

HOMMES d'expérience demandés pour travaux des foins, bon salaire promis. S'adresser à Léo Dupont, Notre-Dame de Stanbridge, P. Qué.

500 HOMMES demandés pour Amos, Abitibi, pour travailler sur moulins à scie et dans construction. Bons gages payés. P. Beauchamin et Fils, Amos. 28,30,3,5,7,10,12,14

HOMME d'expérience pour chambre à saucisse et comme désosseur de viande. S. L. Contant, 565 rue Marquette, St-L. 7294. 205-2

HOMMES demandés pour chantier dans Ontario. Frais de transport avancés et tout gratis à tout homme qui fera la saison. Nous transportons nos hommes de la station en automobile. Chaque homme a un contrat à cet effet en français et en anglais. Tout est gratuit. Pour autres informations, adressez-vous au No 8 rue St-Jacques et demandez Frank Mitchell, Bureau Provincial, 8 St-Jacques. 204-4

JARDINIER demandé pour la campagne. Ecrire donnant références à B. P. 268, Montréal. 204-2

JEUNE garçon demandé. Freed Paper Box, 42 Queen. 204-2

JEUNES hommes faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, commission en apprenant, position garantie, établie depuis 21 ans. Information, Collège de Barbier Moler, 62 St-Laurent, Montréal. 14,21,28,5

JEUNE homme connaissant le travail de bureau et la sténographie pour établissement d'automobiles. S'ad. à Gotfredson Truck Corp. Ltd., 142-144 Bleury. 204-2

JEUNE homme demandé ayant un peu d'expérience pour travailler dans la cuisine, pas de travail le dimanche. S'adresser 74 Lagauchetière Ouest.

JEUNE homme actif pour vendre article que tous les automobilistes se servent. S'ad. L. A. Campeau, 27 Buade, Québec. 205-2

JEUNE HOMME ambitieux, connaissant les deux langues et les éléments de la comptabilité pour position d'avenir. Doit être majeur. Ecrire donnant détails à Casier 423 La Presse. 5,7

JEUNE homme faites $25 à $50 par semaine comme barbier. Grande demande, emploi facile, système moderne, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent, position garantie. Informations: Collège de Barbiers Moler, 62 St-Laurent, Montréal, P.Q. 134-j,n

JOURNALIERS demandés. S'ad. 604 Old Orchard. 204-2

JOURNALIERS, 50 pour extra gang sur le chemin de fer du gouvernement, division Ottawa, Pembroke, Toronto, passage gratuit. 11 Craig Est. 204-2

JOURNALIERS demandés, coin St-Hubert et Dorchester.

JOURNALIERS demandés pour chemin de fer Pacifique Canadien, district d'Algoma. Passage gratuit. Pas d'honoraires de bureau. Apportez bagages avant 4 heures à Northwestern Employment Agency, Ltd, 376 Craig ouest. 204-4

10 JOURNALIERS demandés. S'ad. Magasin Laperle, Station Ahuntsic.

JOURNALIERS pour travail de fabrique, en dehors de la ville, 38 cents de l'heure et bont, pension $7.50 par semaine, passage de chemin de fer gratis après un mois, travail à l'année. Pas de garçons ni d'hommes de plus de 45 ans demandés. 376 Craig Ouest. 200-6

LATTEUR contracteur pour gros département coin Bernard et Outremont. 204-2

25 LATTEURS demandés, $3.50 du mille, 2680 Brebeuf, St-Louis 1137F.

LAVEURS D'AUTOS DEMANDES

S'adresser à Bramsons Auto Service immédiatement, angle Ontario et Mance.

LETTREUR d'expérience demandé. Inutile de se présenter sans être parfaitement qualifié. Garault et Lacroix, 784 Ste-Catherine est. 206-3

MAÇONS et journaliers demandés. S'ad. sur chantiers 3ème Ave, Rosemont, plus haut que Dandurand. 204-2

MANOEUVRES pour servir les plâtriers. T. Beaulieu, 56 Brébeuf. St-Ls 7904J.

MECANICIEN de 1ère classe sur toute marque de char. S'ad. 47 St-Timothée, garage Savard. 204-2

MELANGEURS de caoutchouc expérimentés demandés chez Ames Holden McCready Ltd., 1399, rue Massier. 205-3

MENUISIERS demandés. Très bel avenir, gros salaire à homme qualifié. Devra investir $500 dans la compagnie; chacun des principaux employés doivent être intéressés. Casier 425, la Presse.

MENUISIERS demandés immédiatement. S'ad. L. Allard, 1031 Orléans.

10 MENUISIERS demandés. S'ad. 345 Hibernia, Pte St-Charles.

MENUISIERS demandés hommes de boutique, hommes de banc, bons gages à hommes compétents. S'ad. Larose & Vinet, Ville St-Laurent. 204-2

MEUNIER d'expérience à moitié ou autrement, bon centre. S'ad. immédiatement, J. Ls Langelier, St-Jean, Qué, Boîte 315.

ON demande un souder et débossur d'automobiles avec expérience dans les radiateurs. 232 Sanguinet. 203-5

ON demande compagnon de plombier ayant ses outils. 24 St-Jérôme. St-Ls. 9775w.

ON demande des soumissions pour 5 logis, pour la brique et le plombage. S'ad. 185 Alma.

ON demande des rouleuses et buncheuses de cigares à la machine. 292 Ste-Catherine Ouest. 205-3

ON DEMANDE cinq vendeurs d'obligations et actions. Nos titres sont de tout premier ordre. Clients préparés. Un travailleur réalisera de 75 à 100 dollars par semaine. Voir messieurs Bruneau ou de LaRuère, chambre 45, 4 de l'Hôpital.

ON DEMANDE un journalier pour servir briquetier. S'ad. 3591 Notre-Dame Est. Las. 841F.

On DEMANDE des CHARPENTIERS

pour finissage intérieur de wagons à voyageurs. S'ad. à M. A. Flock, Canadian Car & Foundry Co. Ltd, usines Turcot. 204-3F

OPERATEURS de vestes, capable de prendre charge d'une boutique demandé. A. Villeneuve, 126 Ste-Elisabeth.

PATISSIER de première classe demandé, bons gages. 457 St-Jacques.

PEINTRE-tapissier demandé. S'ad. 1283 rue Bordeaux.

PIQUEUR de Goodyear demandé par la Hewetson Shoe Co., Brampton, Ontario. Homme expérimenté absolument sur machine modèle O. John McIntyre Limited, 28 rue St-Alexandre.

PITEUR expérimenté dans collection demandé, références exigées. S'ad. personnellement, Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame Ouest. 203-3

PLATRIERS et manoeuvres demandés. S'ad. J.-A. Lamarche, 646a Drolet. St-Louis 945.

PLOMBIER demandé immédiatement. 1184 St-Jacques, Uptown 3054.

POUR une occupation, adressez-vous chambre 9, 265 St-Denis.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

PLOMBIER demandé. 928 Ontario Est.

PLOMBIERS et steamfitter demandés. S'ad. à M. Morand, 5303 Rivard, ou 87 Ste-Catherine ouest. Inutile de se présenter sans expérience.

POUR salaison. On demande un homme avec plusieurs années d'expérience pour salaison, sachant préparer les viandes cuites et fumées. Abattoir situé dans un joli centre des Cantons de l'Est. Bon salaire. Toute application sera traitée confidentiellement. Mentionnez âge et expérience. Boîte 421 La Presse. 205-3

PRESSEUR de robes de drap demandé. Ne pas s'offrir sans expérience. The Nexler Costume Co., 56, Ste-Catherine ouest. 204-3

SOLLICITEURS pour la vente de pianos et phonographes. Langeller, 368 est Ste-Catherine. 202-6

STENOGRAPHE-clavigraphe demandé, sachant les deux langues. S'ad. chez P. Poulin et Cie Ltée, 29 Marché Bonsecours.

TAILLEUR de fourrure demandé pour ouvrage général. J.-A. Masson, chez Bleau & Rousseau, 162 Roy.

TAILLEUR pour prendre charge d'un magasin, finir habits et réparage, bons gages, employé à l'année, aussi je vendrais une part à un parti responsable. S'adresser J. A. Corriveau, Fort William, Ont. 204-2

TRISEUR d'expérience demandée. S'ad. The King Kid Shoe Co. Ltd., 2419 Notre-Dame Est.

VENDEUR d'expérience demandé pour les autos et camions Ford, bonne position. Jos. Bonhomme Ltée, 299 Guy. 6,7,10

VOYAGEUR demandé pour vendre chez les manufacturiers d'ouvrage en bois, notre colle ciment à l'épreuve de l'eau. C'est un homme qui peut obtenir des résultats qu'il nous faut, anglais nécessaire, salaire et commission. S'ad. par lettre à la "Presse", boîte 418. 5,7

VOYAGEURS (deux) d'expérience dans les smallwares, etc.; références exigées. S'adresser à La Presse Casier No 81. 191-26

VOYAGEUR actif et compétent, pour divers articles d'usage courant, pour la ville et la province. Imperial Shirt Co., 1488C St-Laurent.

VOYAGEUR d'expérience pour la vente de pneus d'automobile demandé. Contrat avantageux pour homme compétent. Ecrire Boîte 403 La Presse. 204-3

VOYAGEURS, bons vendeurs, ligne payante, facile. Place permanente. Est 3439M.

VOYAGEUR expérimenté dans les lainages en gros et parlant couramment les 2 langues demandé pour visiter marchands tailleurs de Montréal et des environs. Indiquer nom des anciens patrons et tous détails à case 377 La Presse. 203-3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES expérimentées dans les robes de soie, Art Dress, 591 Ste-Catherine Ouest. 204-2

CIGARIERES

Buncheuses et rouleuses demandées — Emploi permanent. S'ad. à General Cigar Company Limited, Farnham, Qué. 30,2,5,7 F

CIGARIERES

Buncheuses et rouleuses expérimentées demandées pour cigare droit. S'ad. à General Cigar Company Limited, 580 rue Parthenais. 205-3 F

COUTURIERES expérimentées demandées pour machines à remplis et Overlock. Ouvrage à salaire ou à la pièce. S'ad. Klein Mfg Co., 18a ave des Pins ouest. 203-5

COUTURIERES à la machine demandées sur la machine à faufiler. Harry Rother Co., Ltd, 242 Ste-Catherine Ouest, édifice Belgo. 204-2

COUTURIERES à la machine et draperies demandées pour robes de soie, 36, rue St-Laurent, 3e étage. 205-2

COUTURIERES à la machine expérimentée demandée pour vêtements d'hommes, des expertes seulement. S'adresser à Hyde Park Clothes Limited, 50 Sainte-Catherine ouest.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans ses tabliers. Emploi constant, 85, rue St-Pierre, bureau 33.

COUTURIERES à la machine et draperies de robes demandées. Emploi constant et bon salaire. Elite Mfg Co., 282, Ste-Catherine O. 205-2

COUTURIERES à la machine demandées pour robes de qualité supérieure. Quality Dress Co., 3ième étage, immeuble Dubrûle.

COUTURIERES à la machine, ourleuses et apprenties demandées pour robes. Immeuble Belgo, bureau 106.

COUTURIERE demandée pour réparage et le neuf, ouvrage à l'année, 930 Ontario Et.

COUTURIERES demandées avec expérience sur machine à une aiguille pour travailler les devants de chemises. S'ad. Alliance Shirt Mfg. Co. 1615 Clarke, M. Lachapelle, 2ième étage.

COUTURIERES à la machine expérimentées pour confection de blouses de soie, bon salaire. S'adr. Globe Waists Mfg., 520 St-Laurent.

COUTURIERES demandées à la machine, 577 St-Laurent, 3ième étage. 205-2

COUTURIERE à la machine pour habits de garçonnets. 189 St-Laurent, 3e étage.

COUTURIERES à la machine et draperies dans les robes de soie demandées. Filles expérimentées seulement. Emploi constant. Villeneuve Dress, 46 St-Alexandre, chambre 911. 203-3

COUTURIERES à la machine demandées pour confection de pantalons. 506, St-Laurent. 204-2

COUTURIERE demandée immédiatement dans tes robes, 2150 Chabot, Parc Molson. 204-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées chez A. Zingboim, 520, St-Laurent. 204-2

COUTURIERES à la machine et finisseuses expérimentées dans les robes demandées. Le meilleur salaire et travail continu. Adler Dress Co., édifice Wilder, 321 Bleury, 7e étage. 203-3

DAME ambitieuse et distinguée pour apprendre la corsetrie et l'art de vendre avec La Compagnie Spirella. Ecrire Casier 422, La Presse. 205-4

DEMOISELLES désirant apprendre confection chapeaux, garantie enseigner le métier en deux mois, en septembre j'aurai besoin 20 préparateuses. 2753 St-Hubert.

DRAPEUSES, couturières à la machine et contremaîtresse dans les robes en soie pour dames demandées. Travail continu. S'ad. Guarantee Silk Dress Co., 34 édifice Dubrûle, square Phillips. 205-3

FAISEUSE de remplis de premier ordre demandée immédiatement. S'ad. à M. Yeoman, Hampton Mfg. Co., rue Elmire et Avenue Colonial. 204-4

FAISEUSE de doublures de casquettes expérimentée demandée. S'ad. J. Winston, 239 St-Laurent. 204-2

FEMME de journée demandée, 6 avant-midi par semaine. S'ad. 248 St-Denis.

FILLES demandées pour machine à coin, machine wrapper et aussi des Suzannes. Freed Paper Box, 42 Queen. 204-2

FILLE parlant les deux langues, achant tenir les livres, pour vendre dans un magasin de papeterie et tabac. S'adresser entre 11 et 12 ou entre 5 et 6 au magasin de la papeterie, au centre du Belgo Building, 242 Ste-Catherine O. 206-3

FILLES demandées pour faire boutonnières à la main. Se présenter immédiatement. H. W. & M. Freedman Limited, 3e étage, 337 rue Mayor. 205-3

FILLE ou femme demandée pour servir les tables. Regal Café, 2704 Ontario Est. 205-2

FILLES ou femmes pour servir les tables, 27 Craig E.

FILLE demandée parlant les 2 langues pour servir le soir, la fontaine dans pharmacie. Melrose 258.

FILLES expérimentées demandée pour salle à manger. S'ad. 1066 Ste-Catherine Est.

FILLE demandées expérimentée dans les livres, parlant anglais et français. 1004 Ste-Catherine Est.

FILLES poseuses de poches et finisseuses pantalons aussi pour salopettes. S'ad. immédiatement 2473 Chateaubriand.

FILLE demandée pour restaurant, avec expérience, 240 Ste-Catherine Est.

FILLE bien expérimentée pour travailler sur les machines à faire les pantalons, 862 Mt-Royal E.

FILLE pour travailler dans restaurant crème à la glace, expérience, 564 Ontario, coin Amherst.

JEUNE femme demandée pour nettoyer maison une fois par semaine. S'ad. entre 7 et 8 heures, 679 Drolet.

JEUNE fille de 15 à 16 ans demandée, devra coucher chez elle. 122 Bennett, Maisonneuve.

JEUNE fille demandée pour légers travaux du ménage, soin d'un bébé. 1088 Mont-Royal.

JEUNE fille demandée pour légers travaux du ménage, soin d'un bébé. 1109a Mont-Royal Est.

JEUNE fille de 15 à 17 ans pour aider aux soins du ménage et prendre soin des enfants. S'adr. 21 rue St-Charles, Longueuil.

JEUNE fille demandée pour aider dans petite famille privée. S'adresser 88 Christophe-Colomb.

JEUNE femme ou fille demandée, capable de faire la cuisine, au mois. S'ad. 47 Garnier.

JEUNE FILLE comme aide dans petite famille, bon chez soi, 1332 Delorimier.

ON DEMANDE une femme pour laver les prélarts et aider à la vaisselle. S'adresser 234 Berri, au Cordon Bleu.

ON demande une cuisinière ou une servante générale, avec références. S'adresser à 457 Chemin Ste-Catherine, Outremont, après 5 heures p.m. Téléphone Rk. 1490. 205-2

PERSONNE âgée demandée pour ouvrage général, 549A Casgrain.

POUR ouvrage général dans famille privée, bon chez soi pour personne voulue. J. A. Provost, épicier, 771 Laurier Est.

PERSONNE fiable demandée comme bonne d'enfant. Rock. 1386. 204-2

SERVANTE demandée, références exigées. S'adresser à 539 Avenue Stuart, Outremont. 201-6

SERVANTE demandée, 2 personnes seulement. S'ad. 159 Boul. St-Joseph O. 203-3

SERVANTE générale pour petite famille avec un enfant. Références. Adresser Appartement 3, 199 rue Bishop. 203-3

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'ad . 1827 ave Van Horne, Outremont. 204-2

SERVANTE bien recommandée. 70 Cherrier. 204-2

SERVANTE générale demandée immédiatement pour aller à la campagne, famille de trois adultes. 4210 ave Western, app. 2. Westmount 2204. 3,5

SERVANTE générale sachant faire cuisine, aussi bonne d'enfants. Références. 557 Chemin Ste-Catherine. Rock 1645. 204-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE fille compétente demandée ayant de l'expérience dans un bureau d'avocats et connaissant la comptabilité et la clavigraphie. Bon salaire. S'adresser à Beaudry, Goyette, Bertrand & Dufresne, avocats, 90 rue St-Jacques, Montréal.

JEUNE fille demandée, devra connaître sténographie, clavigraphie, comptabilité, références exigées. Ecrire Casier 365, la "Presse". 204-4

JEUNE FILLE demandée pour bureau de maison de gros, connaissant clavigraphie et sténographie française et anglaise. Spécifier expérience, âge, salaire, casier 397 La Presse. 204-2

OPERATRICES expérimentées pour robes en serge pour enfants. Se présenter immédiatement. Ideal Dress Co., 1488c Boul. St-Laurent. 2C6-3

OPERATRICES demandées pour machine spéciale overlop. Toronto Bedding Underwear. 636 Ste-Catherine Ouest. 204-2

OPERATRICES d'expérience pour les robes soie. S'ad. chambre 701, 46 St-Alexandre. 203-5

OPERATRICES demandées dans les robes de coton, de rue, devront avoir expérience. S'ad. A. Greenfield Roy'd, 1488C St-Laurent.

OPERATRICES demandées dans les robes, expérience nécessaire. Bon salaire; emploi permanent. S. et D. Dress, 142 Peel. 205-2

OPERATRICES demandées dans les robes, inutile de se présenter sans expérience. S'ad. Vogué $15 Garments, édifice Dubrule, carré Philippe. 205-3

OPERATRICES de fourrures d'expérience. S'ad. immédiatement Compagnie Perly, 580 Ste-Catherine Ouest.

20 PERLEUSES au crochet d'expérience demandées. 295 Fabre.

25 PERLEUSES au crochet expérimentées, 288 Parc Lafontaine.

PERLEUSES et brodeuses dans les robes demandées, bon salaire payé. S'ad. 569 Ste-Catherine Est. 206-3

POUR une occupation adressez-vous chambre 9, 266 St-Denis.

PERLEUSES au crochet demandées, expérience nécessaire. S. et D. Dress, 142 Peel. 205-2

PLEUSES et repasseuses de chemises demandées avec expérience, ouvrage permanent. S'ad. Alliance Shirt Mfg Co. 1615 Clarke, M. Brown, 2ième étage.

POSEUSES d'empeignes avec expérience dans ouvrage de femme demandée. Reliable Shoe Co., 1666 Papineau.

PRESSEUSES

On demande des presseuses d'expérience sur robes et blouses de soie, etc., les plus hauts gages payés, de 15.00 à 25.00 par semaine pour les meilleures presseuses. S'ad. Dechaud Frères Ltd, 628 Beaudry. 205-2 F

PRESSEUSE de robes expérimentée demandée. S'adr. chambre 708, 149 Ste-Catherine Est.

PRESSEUSES de robes d'enfants et de dames expérimentées seulement demandées S'adr. Canadian Waist Co. Ltd, 3ème étage, immeuble Dubrule.

PRESSEUSE de robes expérimentée demandée. S'ad. immeuble Belgo, bureau 108.

PREPAREUSE de chapeaux, position permanente. Bons gages. Broadway Millinery, 1280 St-Laurent. St-Louis 9286. 205-2

RESTAURANT Perrino, 36 Notre-Dame est, demande fille de table expérimentée. 203-3

SAUCEUSE de chocolat demandée. S'ad. 107 City Councillors.

VENDEUSE d'expérience dans la confection. S'ad. Wassermans, 1699 Notre-Dame ouest. 205-2

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE demandée sachant répondre au téléphone et habituée au service général, famille deux, pas de lavages, 316 Parc Lafontaine.

BONNE servante demandée, petite famille, références. 61 Aylwin.

BONNE d'expérience parlant un peu anglais, pour petite famille, références exigées. S'ad. 149 Blv. St-Joseph ouest. 205-2

BONNE servante générale demandée pour petite famille, bon chez soi, bons gages. Références exigées. 432 Avenue Wood, Westmount. 205-2

BONNE servante demandée pour aller à la campagne, devra savoir faire la cuisine. S'ad. 454 avenue Outremont. Tél. Rockland 2469. 203-4

BONNE femme ou fille pour travail général, pas de cuisine, bon salaire. 419 Dorchester ouest.

CHEF cuisinier demandé. Edinburg Café, 436 Ste

PERDUS

DISPARU, de Mackayville, dans la nuit du dimanche au lundi, grand cheval rouge anglais, 5 pds, 7 pcs, boite d'une patte. Veuillez informer le chef Gravel de St-Lambert ou Georges Baillargeon, Mackayville. 204-4

PERDUE lunettes dans étui, marque Buissière lors de l'accident coin St-Laurent et Beaubien, hier soir à 5.15 hrs. Adres. 1760 St-Urbain.

PERDU bracelet en or blanc entouré de perles bleues, soit au parc Delorimier ou parc Dominion. Récompense s'ad. 3 Labadie Rock. 3.s

PERDU, chapelet en or dans un étui jaune, portant le nom Blanche Lamerre, rue St-André, près Mont-Royal. Récompense. S'ad. 561 Mont-Royal est.

PERDU, 3 mai, 7 heures soir, rue Decourcelles, entre Notre-Dame et Saint-Jacques, montre-bracelet avec nom Anna Brodeur, gravé dans boîtier. Récompense à qui rapportera 2123 Saint-Jacques.

PERDU dans St-Henri hier, un coat kaki avec 3 licences de chauffeur. Récompense à qui rapportera à 234 Saint-Timothée. Est 8189.

PERDUE, montre-bracelet, avec initiales V. L., mardi, sur Mont-Royal entre St-Denis et St-André vers 7 et 8 heures. Récompense. 467 Mont-Royal Est.

PERDUS, 2 bons de la Victoire $100 chacun, lundi, entre Boucher, St-Denis à Lakeshore (Dixie). Récompense. 1695 St-Denis. St-Le 13787W. 205-3

2 TERRIERS Sealyham blancs, tête brune. Récompense. 423, ave Lansdowne, tél. Westmount 4710.

VALISE d'écolière laissée lundi dans chars Amherst et Mont-Royal à 6.30 hrs. 469 Rivard. St-L. 8743w, récompense.

TROUVES

PAQUET apporté par erreur se trouvant sur le train de Montréal à Mont-Laurier. Casier Postal 683 Mont-Laurier. 205-2

DIVERS

A. LEDUC, boucher, coin Villeneuve et Drolet, porc frais trimmé, lbs 18c steak, 25; 3 lbs saucisse, 30; oeufs frais, 3 douzaines, 80; veau devant, 5½; quartier derrière, 15; jambon pique-nique, 15 et 16½; 5 lbs beurre crémerie, 1.60. St-Le 733. 205-2

APRES cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Signé M. Bédard, 617 Panet. 6 juillet 1923.

ANCIENNE maison Dr Plouffe, traitements modernes. 408 Hôtel de Ville. 3,5,7

ATTENTION. Quelle que soit votre maladie, troubles, peines, mauvaises habitude, ivrognerie, cigarette, gêne, timidité, etc. Méde nouvelle infaillible. Prof. Fortier, 78 St-Denis. Est 7374. 5,7

CLINIQUE médicale privée du Docteur Zénon Malo. 985 St-Denis. St-Louis 1641. 204-4

HOPITAL maternité privé. Mme Boisvert, 2811 Christophe-Colomb. Calumet 2557.

HOPITAL privé pour dames, jeunes filles, soins médecin, Mme Morin, 433 St-Denis. Est 8130. 205-4

HOPITAL privé et maternité de madame Racicot, 315 St-Denis. Est 9257. 5,7

JOLIE fille, 5 mois, à faire adopter. Mme Laucier, 2537 St-Hubert.

REMERCIEMENT à St-Joseph, pour faveur obtenue avec promesse de publier. G. B.

SI Madame Heyse (infirme) ne se présente pas d'ici samedi pour son linge à 297 Berri, il sera vendu pour frais.

AUTOMOBILES A VENDRE

ACHETERAI, échangerai ou vendrai auto en bonne condition, 221 Ontario Ouest. 204-4

ACHETONS, vendons, échangeons automobiles et parties d'automobiles. Automobile Ltée 222 Sanguinet. Est 79. 203-3

APRES avoir commandé un auto de tourisme Star neuf, je ne peux en prendre possession. Qui veut faire de l'argent en me prenant mon contrat. Main 3943. Rockland 1922. 205-2

APPAREILS de soudure autogène et fournitures tout genre; démonstration. Welding & Supplies, 1142 Ontario Est. 189-m.j.s

A QUI LA CHANCE ! Beau racer Ford en parfait ordre, sacrifiera très bon marché. Vendra 225. S'ad. 4151 Marie-Anne, 2ème étage.

A QUI la chance? McLaughlin 1921, 775. 2342 Adam. 205-2

A QUI LA CHANCE ? sedan Ford 1922, garanti comme neuf conditions faciles. Alex. Coderre, St-Le 476. 203-5

AUTOMOBILE Apperson à 7 places, en parfait ordre, 4 bons pneus et peinturé en neuf, vendra pour garage et réparations, 290.00. S'ad. 391 Coloniale, Plateau 2053. 205-3

AUTO Maxwell, 5 places, en bon ordre. Prix 200.00. J. O. Bélair, 115 Archibald. Vic. 384.

AUTOMOBILE demandé à échanger pour boutique nickelage. 1250 Wellington. 205-3

AUTO Dodge tourisme 1923, parcouru moins de 1,500 milles. Conditions de paiements faciles. H. A. Olivier, St-Louis 578, entre 7 et 10 p.m. 205-2

AUTO de livraison Ford, en parfaite condition de marche, avec extra et licence, $150. St-Le 7262 205-3

AUTOMOBILE Nash, 1921, 5 places, en parfait ordre, 1200, avec licence. S'ad 1314 St-Denis. St-L. 6533M. 205-3

AUTOMOBILE 7 places. S'ad. 2340 rue Clarke. 202-4

A VENDRE Maxwell 1921, en parfait ordre. 126 Delorimier. 5,7

A VENDRE Cadillac Touring, en excellente condition. Occasion exceptionnelle à l'acheteur. La Presse, boîte 102. 204-3

A VENDRE Hudson sedan, cinq passagers, tout neuf, n'a jamais servi. Vendra à sacrifice. Répondre à boîte 401 La Presse. 205-2

BABY Grand Spécial à vendre, pneus neufs frais vernis, et en parfait état de mécanique. S'ad. Jos. Lemay, 50 Ontario Ouest. 5,7

BATTERIES toutes sortes rechargées, réparées, emmagasinées. A. J. Lézer, 301 Côte Beaver Hall. Plateau 2253, 25m 201-m.j.s

BRISCOE 1921, à neuf, chance exceptionnelle pour prompt acheteur, St-Le 4528. 5,7

CADILLAC 1914, en parfaite condition, n'a pas été usagé depuis 1920, vendra pour $200, à acheteur sérieux. J.-E. Laramée. Plateau 2180, 5 Parc. 204-2

CAMION FORD 1 tonne, en bon ordre. Prix 150.00. J. O. Bélair, 117 Archibald. Tél. Vic. 384.

CAMION Ford en bon ordre avec "flake body". Bargain. 232 Sanguinet. 203-5

CAMION automobile de livraison, couvert, occasion. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 205-4

CAMION Ford 1922 comme neuf, bas prix à prompt acheteur, conditions faciles. Alex. Coderre, St-Le 476. 203-5

CAMION Ford, 1 tonne, à vendre, 114 Dorchester Est. Est 7722.

CHALMER 1919, parfait ordre, 4 tires Cords neufs. 2141 Ontario Est.

CHALMERS touring 1920, vendra cause mortalité. Lasalle 3440A. 203-5

CHEVROLET 490 en bon ordre, bon marché. 232 Sanguinet. 203-5

CHEVROLET touring et limousine en parfait ordre, vendra à sacrifice. 279 Orléans. 205-2

CHEVROLET sedan supérieur modèle 1923, tout neuf, beaucoup d'extras, licence, sacrifiera 1050. Termes. Accepteras Ford sedan. St-Le 7349.

COUPE Hudson, 4 passagers, en bon ordre et frais verni, un bargain. Est 619. 204-3

COUPE Ford bon marché, bonne condition. St-Le 3836. 204-4F

COUPE Ford en parfait ordre conditions faciles. Alex. Coderre, St-Le 476. 203-5

ESSEX Touring Car, parfait ordre de marche, bargain. 409 Ontario Est.

FORD touring, coupés sedans, camions 1 tonne avec livraison légère à sacrifice conditions faciles. Clermont Motor 1160 St-Denis. St-Le 2950. 203-5

FORD touring 1923 avec amortisseur, nettoyeur de vitres, chaines, ayant servi durant 2 mois. A conditions faciles. S'ad. à M. T. St-Amour, le soir entre 6 et 8 heures. 715A Mt-Royal Est. 205-3

FORDS, Racer et un touring, bonnes conditions. S'ad. 648A Drolet. St-Louis 4489M. De 6 à 8 hrs.

FORD, Plusieurs machines usagées à vendre immédiatement, cause manque d'espace. Je donnerai un pneu et parechoc à prompt acheteur. M. Charron, 5 Parc Plateau 2180. 5,6,7

FORD Sedan 1922, comme neuf, à sacrifice, termes, 230 Fabre. 4,5,7

FORD touring 1921, starter, peinturé et overhaulé, bons pneus, marche bien, sacrifiera 265.00. 1657 Espinade.

FORD touring, parait et marche comme neuf, garanti, 175.00, 1659 Espinade.

AUTOMOBILES A VENDRE

FORD touring en très bonne condition, vendra à sacrifice, 1400 Hôtel de Ville.

FORD sedan parfait ordre, bumper, shock absorber, dome, pneus neufs $350. 2187 St-Jacques.

FORD touring en parfaite condition, vrai bargain. S'ad. 2460 Papineau.

FORD, Ford, Ford, 75.00 et plus, conditions faciles. 1630 St-Denis. St-Louis 477. 203-5

FORD, batterie réparée, rechargée, overhaulage du moteur $25.00, magneto rechargé $2.50, réparation prix fixe. Généreux Moteur. Plateau 2040, 39 rue Balmoral. 193-m.J.S

GRANT Six touring, bon marché. Le soir, entre 6 et 8, heure avancée, 10 Bréheuf. St-Le 5038J.

GRAY-DORT Special 1923, obligé de vendre cause départ. 111 Desnoyers. 205-2

GRAY DORT touring 1922, comme neuf, vendra, besoin d'argent. Est 7390W. 203-5

HUDSON 7 passagers, Nash, Chandler, Overland, Willys-Knight, 5 passagers, termes faciles. Gareau Motors Ltd., 145 Ste-Catherine Est. Est 619. 204-3

HUDSON 1921, parfaite condition, 975.00. 804 St-Hubert. Est 2105. 204-4

LIMOUSINE Hudson en bon ordre et bien propre. 232 Sanguinet. 203-5

LIMOUSINE Palmer Singer en parfait ordre, 4 pneus neufs. Un bargain. Très bonne machine pour service de taxis. Echangerait pour des lots clairs bien situés. Vic. 3955w.

LIMOUSINE McLaughlin 1920, 7 passagers, en très bon ordre, 1600.00 ; termes faciles. Gareau Motors Ltd., 145 Ste-Catherine Est. Est 619. 204-3

MARQUE "REO" en parfait ordre. Construction forte. Bonne et solide couverture. Modèle 1920. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame ouest. Téléphone Westmount 7500. 203-3

McLAUGHLIN touring 1918, modèle 35 bon top, batterie neuve, faut vendre ce soir, $200. 4573 ave du Parc.

McLAUGHLIN 5 passagers, 4 pneus neufs Cord, en bon ordre. Bon marché, 1599 Papineau, 5 à 8 p.m. 5,7

McLAUGHLINS neufs et usagés, tous les modèles, termes faciles. Gareau Motors Ltd., 145 Ste-Catherine Est. Est 619. 204-5

McLAUGHLIN touring, parfaite condition. Vendra pour régler succession. St-Le 909. 203-5

NOUS avons un assortiment complet d'automobiles usagées à un à bon pour vous. Venez vous convaincre et nous parlerons d'affaire. Ouvert le soir. Termes très faciles. Occasions pour cette semaine. Chevrolet 490 touring, Chevrolet 490 sedan, Chevrolet Baby Grand touring, Chevrolet Baby Grand, sedan Studebaker, Big Six touring, Hudson touring McLaughlin, Hudson sedan. Lezard Automobile & Supply Co. Ltd., 1545 St-Laurent. St-Le. 2446-8560. 201-6

OAKLAND touring 1922, parfait ordre, vendra, départ pour Etats-Unis. Est 5348F. 203-5

OLDSMOBILE truck, démonstrateur, vendra à grande réduction. Même garantie qu'un neuf. Canada Motor Car, 1 Sherbrooke Ouest. 203-6

OVERLAND 83, parfait ordre, belle apparence, pneus neufs, garantie honnête, 200.00. Calumet 2073w. 3613 St-Hubert. 205-3

PACKARD Turn Six, truck ¾ tonne; yacht 29 pieds. 1990 St-Dominique. St-Le 1708-5589.

PARTIES usagées pour automobiles, plus de 800 chars en stock pour toutes sortes d'autos, engrenages, essieux ressorts, carrosserie, etc., à grands rabais. Le plus ancien établissement de la province. Montreal Auto Salvage Co., 977 Saint-Denis. 202-6

PARTIES de rechange d'automobiles neuves excellente qualité pour tous autos, comprenant couronnes, pignons, transmissions et volants, engrenages, essieux, ressort, garde-boue, boulons, manchoirs, etc. Finestone Auto Parts Co., 977 St-Denis, la maison aux millions de parties. 3,5,7

PETITE automobile $100, ou échangera pour motocyclette. 612 Lasalle.

PNEUS pour bicyclette et motocyclette. Nous sommes distributeurs pour les marques Firestone, Goodyear, Dunlop, Royal Oak, Gutta Percha, Dominion, Traction, etc. McBride, 437 Bleury, Plateau 3458.

RUNABOUT Ford à vendre 125.00, en bon ordre, 4 tires et chambre air neuf, 3158 St-Hubert.

RUNABOUT et truck Chevrolet, boîte fermée, en bon ordre. Bargain. 557 Cadieux. Est 8203. 201-6

RUNABOUT Dodge 1920—5 tires neufs peinturé et overhaulé, 450. 291 Beaubien, Viet. 3266w. 204-2

SEDAN Chevrolet modèle 1921 en bon ordre, bon marché. 138 Fullum. 205-3

SEDAN Ford, 1922, de première classe, avec extra à vendre, aussi Chevrolet touring en bon ordre. S'adresser à F. Pilon, 17 Legrand, Laval des Rapides.

SEDAN Dixie tires 1922, en parfaite condition, 6 mois d'usure. 1256 Gait, Côte St-Paul. Vic. 936.

2 SEDANS usagés en parfait état, nouvellement peints. Prix raisonnable. A termes si nécessaire. Aussi quelques tourings usagés à bon marché, 457 Wellington. 205-3

SEDAN McLaughlin 1923, 7 passagers, comme neuf, vendra cause départ. Est 619. 204-3

STUDEBAKER 7 places, 6 bons pneus, peinturés en neuf, en bonne condition de marche, avec extra et licence, $150. St-Le 7262 205-3

STUDEBAKER Spécial Six 1921, touring en excellent état; prix raisonnable. Considérera petit auto en échange. Tél. 4165F.

STUDEBAKER runabout 250, avec licence, 148a Fullum. 205-3

TOURING Ford 1922, comme neuf, terme, faut vendre, 230 Fabre. 4,5,7

TOURING Ford 1922 comme neuf, conditions faciles. Alex. Coderre, St-Le 476. 203-5

TOURING Ford 1914, 150.00, avec licence et bicycle à pédales, 16.00, 1298 Parthenais, après 7 heures. 205-2

TOURING Ford 1922, comme neuf, ayant servi très peu de temps, vendre bon marché. S'ad. à M. A. Amiot. Cal 2238W.

TOURING Ford demandé, modèle 1923, paiera $250.00 comptant. Inutile de se présenter si la machine n'est pas en bonne condition. S'adresser après huit heures à 585 rue Berri. Tél. Est 9064J.

TOURING Chevrolet à vendre ou échanger pour sedan Ford ou touring. 459 Grand Tronc. 203-3

TRUCK Ford 1 tonne avec grande boîte ouverte en bonne condition, vendra avec licence 150. Venez acheter immédiatement part pour les Etats. Tél. Est 7468J, 289 Beaudry.

TRUCK Cadillac pour annonce ou livraison. S'ad. 2708 Papineau. 204-2

TRUCK 2 tonnes ou à échanger pour touring. S'ad. le soir 603 Amherst. 204-2

1 TRUCK Ford 1 tonne en bon ordre, a peu servi. S'ad. 651 rue Dorchester ouest, tél. Up. 3341. 205-3

AUTOS USAGES

Le meilleur endroit pour acheter un auto usagé. Visitez nos salles d'étalage, après avoir parcouru la liste suivante: Sedan Ford, $425; Overland Country Club 1450; touring Chevrolet, $650; touring Essex, $1100; Paige-Larchmont, $1900; touring Franklin, $1700; limousine Austin, etc. Voyez-nous avant d'effectuer votre achat. Willys-Overland, Limited, Av. du Parc et rue Sherbrooke. Plateau 1411. Ouvert le soir. F

100 AUTOS A $50 ET PLUS

Ford, Chevrolet, Gray-Dort, Studebaker, Reo, Cadillac, etc. Gray-Dort Motors, 658 ouest, rue Dorchester. Up. 4020. 205-3 F

DEMONSTRATEURS

Essex Coach, Hudson Coach, Oakland Sedan et Touring, comme neufs. Faites une offre. Legaré Auto, 180 Amherst. Est 4510. Soir, E. 5634. 204-4F

Ecoulement de Juillet chez Pettit

Nous vendrons tous nos chars durant ce mois, sans égard au prix coûtant. Studebaker Gros Six, modèle 1920, $650; McLaughlin H-49, $750; Chalmers, 7 places, $500; Maxwell 1922, $550; Dodge, $600; touring McLaughlin, modèle récent, $650; Chevrolet Baby Grand, $480 et bien d'autres. Conditions très faciles. Chacun est garanti et constitue une aubaine. Voici votre chance. Nous prendrons votre auto en échange s'il a assez de valeur. Pettit ,1111 ouest, Ste-Catherine. Ouvert le soir. 205-3 F

OFFRE SPECIALE DE FORD

Ford touring en parfait état, excellente apparence. Pendant une semaine, à partir de samedi midi, nous donnerons gratuitement un pneu de rechange et un pare-choc pour tout touring que nous vendrons. Nous en avons douze en tout, ils sortent de l'entrepôt et n'ont jamais été offerts au public. Just Motors, Limited, 5 Avenue du Parc. 201-5 F

VENTE DE CHARS USAGES

McLaughlin, Hudson, 7 pass., Essex, Ford, Maxwell, Chalmers et 20 autres. Termes faciles. Chars garantis. Légaré Auto, 180 Amherst. E. 4510. Soir, E. 5634. 204-4 F

AUTOMOBILES A VENDRE

$50,000 CHARS USAGES $50,000

Nous voulons réduire notre inventaire d'automobiles. Sommes prête à les offrir à prix considérablement réduits. Nous avons actuellement des Chandler, Chalmers, Maxwell, McLaughlin, Dodge, Ford, Gray Dort, Oakland, toutes les marques vendues à Montréal. Termes faciles. Canada Motor Car, coins Sherbrooke et St-Laurent. 203-6 F

AUTOMOBILES DEMANDES

CAMION Ford demandé avec rack, pneus soufflés, 1922-1923, devra être en bon ordre et bon marché pour comptant, pas de commerçants. 125 Craig Est. 205-3

BICYCLES, MOTOCYCLETTES

ACHETEZ ou louez votre bicycle C.C.M. National et Perfect chez Lefebvre, 295 Roy, près St-Denis, 10.00 comptant, balance facile. 5,6,7,10

BEAU bicycle, bon ordre, bien bon marché. 1698 Cartier. 203-2

HARLEY DAVIDSON avec side-car à vendre, ensemble ou séparément. S'ad. 2359 Drolet.

90 BICYCLES à vendre à partir de 15.00 en montant, aussi bicycle de dame. 379 Iberville.

MOTOCYCLETTE Indian, avec panier, parfait ordre, speedometre, porte-bagage, top, batterie Willard $250.00. 83 St-Hubert, après 7 heures p.m. 105-3

MOTOCYCLETTE Harley-Davidson en parfait état. 903 Ave Laval.

MOTEURS ET YACHTS

MOTEURS MARINS, Marque Buffalo Evinrude et Kermath. Le choix des connaisseurs véritablement renseignés E. Drolet, Agent Spécialiste, 137 McGill, Montréal. 203-m.j.s

NOUS avons de vraies occasions en fait de canots à hélice disparaissante; équipement régulier; presque pas usagés; splendide valeur pour les écouler. S'ad. 16, Place Victoria, Montréal.

YACHT, 25 pds par 5. Moteur Kermath, 4 cylindres, 20 forces, parfaite condition, réparé et peinturé, a coûté $2000.00, accepteral $600.00 comptant. J. U. Gauthier, 320 rue St-Jacques. Main 1040. 181 rue St-Joseph, Dorval, 87, sonnez 2. 205-2

ENGINS MARINE ET YACHTS

Pour vos accessoires de yachts, engins, voyez Semelhaack-Dickson, Ltée, 335 St-Jacques. Main 2873. 4,5,7 F

A VENDRE, DIVERS

BAINS en tôle avec chantepleures, bon marché. 1340 St-Hubert.

BEAU carrosse en rotin rond, comme neuf, 18.00. 633 Demontigny Est.

CARROSSE avec top se pliant, bon marché. St-Louis 2672J, 1632 Cartier.

CARROSSE en rotin, 18.00; petit carrosse, 10.00; aussi sulky. 235 DeLaroche. 205-3

CARROSSE rotin tout neuf, moulin à laver Champion. 611 Dorion.

CARROSSE de bébé à vendre. S'ad. 531 1ère Avenue, Rosemont.

CHAISE roulante de malade, parfait ordre, cause mortalité. 498 Champlain. 205-3

FOURNAISE à eau chaude No 3, presque neuve. 404 St-Denis. 205-3

LUNCH counter tout monté dans une taverne, sans loyer, possession immédiate. S'ad. 1448 Ste-Catherine Est. 204-2

MACHINE à tricoter toute neuve, jamais servie, étole en taupe, robes, costumes, chapeaux, sous-vêtements, mortalité. 1582A Châteaubriand.

TABLE de pool, grandeur régulière, en parfaite condition. 21 Ave. Rivard, Montréal-Nord. 205-2

TABLES de billard, Brunswick Balke, 5 x 10, et 4½ x 9. 448 Ste-Catherine Est. 204-7

SELLES, TENTES ET TOILES

de l'armée, aussi harnais, couvertures imperméables pour chevaux et voitures, bottines, jarbières, molletières, chaussettes, culottes, pantalons, sacs à effets, gourdes, sous-vêtements, chemises, couteaux, imperméables, paletots huilés, couvertures et draps de lit, etc. Demandez liste des prix. Magasin de Surplus Militaire, 294 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. F

ARTICLES DE MENAGE

ACHETEZ vos meubles à 25% et 50% réduction, durant notre grande vente de déménagement. Grande chance pour jeunes mariés de se meubler à bon marché. Archambault, 361 Rachel. Nous déménageons dans quelques jours à notre ancien magasin, 949 St-Denis. 202-6

AMEUBLEMENT de 7 appts en bloc ou séparément, continuation du bail se désirée. 1050 Sherbrooke Est. 203-3

AMEUBLEMENT, 6 appartements, sacrifiera, bien meublés. Loyer 20.00. 133 Ontario Ouest, près Bleury. 203-5

AMEUBLEMENT 6 appartements à vendre. S'ad. 25 Notre-Dame de Lourdes. 202-26 F

AMEUBLEMENT à vendre, 329 Lartigue près Visitation sur rue Demontigny, ménage fait à neuf. 205-3

AMEUBLEMENT à vendre, 6 appartements, continuation du bail, loyer 35.00. 38 Parc Lafontaine.

AMEUBLEMENT 6 appartements, continuation bail, chambres louées, cause maladie. 776, Henri Julien.

AMEUBLEMENT avec bail pour location de chambres, 15 appartements, rue Denis, près Ontario. Revenu $73.00 par semaine. Loyer et prix raisonnables. Aussi plusieurs autres rapportant d'excellents revenus. Voyez Fontaine et Cie, 136 Cherrier. Est 8887.

AMEUBLEMENT de 4 appartements, avec bail si désiré, il faut vendre cause de départ 410 Hôtel de Ville.

AMEUBLEMENT, 4 pièces. Continuation du bail, faut vendre. 162 St-André 203-2

AMEUBLEMENT 11 pièces meublées confortablement, 7 chambres louées. Informations 78 St-Denis. 203-5

AMEUBLEMENT à vendre, 4 appts complet avec ou sans bail, 2 chambres à coucher, installation eau chaude, etc. Le tout pour $350.00, entre 2.30 et 4.00, heure solaire, 271A St-Urbain, appt. 7. 204-2

AMEUBLEMENT immédiatement, cause de départ, 3962 St-Dominique, près Cémazie. 204-2

AMEUBLEMENT de quatre appartements, ménage fait à neuf, bon marché cause, départ de la ville. 1929 Cartier. 204-2

AMEUBLEMENT, 8 appartements, bonnes conditions, 322 Dorchester Est. Est 3750J. 204-2

AMEUBLEMENT de 9 appartements à vendre. S'ad. 485 Craig Est. Est 8633. 204-2

AMEUBLEMENT Chesterfield, boudoir, rugs, divanettes, Paul A. Pinard, 974 Saint-Denis. St-Le 7150. 202-m.j.s

AMEUBLEMENTS, 8 à 20 pièces, bien meublées, revenus 300.00 à 450.00, chance exceptionnelle. Jean Brunet, chambre 99, 204 Ste-Catherine Est. 30,3,6

AMEUBLEMENT de 5appartements légèrement usagés à vendre le plus bas prix possible. 399 Cartier. 3,5,6,7

AMEUBLEMENT neuf, en bloc ou séparément, 7 appts, moderne, continuation du bail, 1126 St-Vallier. 3,6

ATTENTION : Couchette, 3.85, 9.85; mommier, 2.99; matelas, 4.85, 6.25; bureau, 16.50. 1216 St-Denis. Rolland, 40 ouest, Mont-Royal. 205-12

ATTENTION aux 5 magasins de Prêts Larny. Assurez-vous des bonnes adresses de ces magasins. Ne nous confondez pas avec d'autres du même nom. Ils ne peuvent vous donner nos valeurs à nos prix. Voyez nos carpettes en congoléum et surtout remarquez nos prix spéciaux : 18 pcs x 9 pds, 98c ; 36 pcs x 9 pds, 2.69 ; 54 pcs x 9 pds, 3.98 ; 2 vgs x 3 vgs, 6.95 ; 2½ vgs x 3 vgs, 8.50 ; 3 vgs x 3 vgs, 10.50 ; 3 vgs x 3½ vgs, 11.95 ; 3 vgs x 4 vgs, 13.95 ; 3 vgs x 4½ vgs, 17.00 ; 3 vgs x 5 vgs, 18.50. J. A. Lamy, 527 Centre, 297 Amherst. 179 DeLaroche, 2107 Notre-Dame, 2573 Ontario Est. 205-3

BEAU set de chambre complet à sacrifice, 94 Fabre. 5,7

BEAU et bon poêle de cuisine, bon marché. 171 DeLaroche.

BEAUX rugs neufs, spécialité tapis, prélarts, assortiment considérable. Nos prix sont meilleur marché qu'ailleurs; prompte livraison. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 204-6

BONS lits usagé à bon marché, $1.00 en montant, toutes les grandeurs. Sommiers et matelas usagés, de toutes sortes. Venez les voir ils sont très bon marché. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame ouest. Téléphone Westmount 7500. 203-26

CHESTERFIELD, 3 morceaux, magnifique mobilier de salle à manger en chêne, 9 morceaux, mobiliers de chambres à coucher kyonix et noyer, belles portières, 8inger tête retombante, tapis Wilton, tapis de passage, porte-chapeau, lit en cuivre complet, glacière, buffet combiné, cabinet à porcelaine, coûte 1100. Le tout pour 600 ou sécrément. 114 St-Antoine. 205-2

ARTICLES DE MENAGE

CHESTERFIELD, set en damas bleu, tout neuf, vous saurez l'apprécier en le voyant; faute d'espace. Aucune offre refusée, le soir, à 1853 DeNormanville. 5,7

CONTENU de quatre chambres, ségrément ou en bloc, en bon état, bon marché. S'ad. 3571 St-Hubert.

COUCHETTE double en cuivre complète, poêle combiné, carrosse d'enfant, réservoir à eau chaude, machine à coudre et autres articles, 88 De Laroche. 5,7

DIVANETTE 35, glacière 15, xylophone 150, gramophone 26, radio complet avec écouteur Stromberg 10. S'ad. 1273 St-Denis, près Mont-Royal. 204-4

GLACIERES, toutes grandeurs, ligne complète de carrosse de bébé, bon marché. Gilbert Hamel, Cie., 696 Mont-Royal. 203-6

MACHINE Singer tête basculante, $20, marche bien, 2214 St-André. 5,7

MACHINE Singer basculante parfaite condition, 22.00, aussi machine White basculante, bon marché. 856 Ontario Est. 204-4

MACHINE à coudre Singer et William avec garantis 10.00 à 45.00. 2228 rue Ontario Est. 2,3,5,6

MACHINE à coudre Singer, tête basculante, bon ordre, 1698 Cartier.

MAGNIFIQUE sideboard en chêne doré table salle à manger et 6 chaises, fond cuir, aussi bibliothèque, vendra prix raisonnable. 126 Craig Est.

MAGNIFIQUE set dîner noyer, set chambre, chesterfield, tapis, cadres, gramophone, lit cuivre, carrosse pratiquement neuf. 200 Villeneuve O. 205-4

MAGNIFIQUES ameublements, 10 et 14 appts, continuation du bail. Faut vendre immédiatement. 91 et 327 St-Denis. 203-3

MEUBLES usagés que nous avons échangés à vendre très bon marché pour faire place à nos meubles neufs. E. Germain & Fils, 963 est Ste-Catherine. Est 2244. 201-6

POELE à gaz, 5 ronds, 6.00; rug, 12.00; couchette, cotbed en fer, side-board, tables, 188 St-Timothée.

POELE à gaz combiné et bonne glacière, bon marché. S'ad. 54 Désiré.

POELES de seconde main, toutes les marques, garanties. A très bon marché. Conditions $3.00. Comptant 1.00 par semaine. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame ouest. Téléphone Westmount 7500. 203-26

PRELART, 39c. Spécial pour cette semaine, pas coupons, mais une quantité limitée. Aussi carpettes artistiques, 6 x 5 pds, 2.98. Plus grandeurs et dessins aussi à très bas prix. Carpettes de bain, 25c. Thomson, 128 Bleury. 204-2

PRELARTS et tapis aux 5 magasins J. A. Lamy, Limitée, les plus bas prix vous sont offerts, le plus grand choix vous attend. Profitez de nos bargains spéciaux du vendredi. Coupons à partir de 35c, 39c et 49c. Linoléums 2 vgs de largeur, 39c et 49c. 4 vgs de largeur, 69c et 89c. A. J. Lamy, Limitée, 527 Centre, 297 Amherst, 179 DeLaRoche, 2107 Notre-Dame Ouest, 2573 Ontario Est. 205-3

RUE STE-CATHERINE Est, maison meublée 15 chambres, revenu 200 par mois; vendra très bon marché pour cause de départ. Ernest Pitt & Cie. Main 7371. Soir St-Louis 3505J. 204-2

RUE ST-LAURENT, près Mt-Royal, loyer $50.00, 10 chambres avec système de chauffage, bien meublé et propre, revenu $110.00. Appelez O. Lalonde, Main 7370, soir Plat. 3242. 205-3

SET salle à manger noyer noir, aucune offre raisonnable refusée. S'ad. 882 Laurier Est.

SET de salon 7 morceaux, set de chambre, moulin à laver, moteur à eau, poêle à eau chaude, 269 Durocher, Outremont. Rock. 4086W.

SET chambre de 125, pour 50. Ecran 25. 237 St-André.

SET chambre, pupitre, gramophone, forme abat-jour pour lampe à plancher, cadres, kodak carte postale. 1825 Chateaubriand.

SET de boudoir tout neuf, 3 morceaux, divanette en chêne fumé cuir brun, bon marché à prompt acheteur. S'ad. 1375 Hôtel de Ville.

ST-DENIS 71. Ameublement huit appartements, chauffés, continuation du bail, chambre bien louée, eau chaude à l'année. Bon marché, cause départ. Tél. Est 4304w.

CHESTERFIELD

Voyez notre assortiment pour la qualité. Nous défions toute compétition. Nous avons encore 2 sets à 99.00. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 202-6 F

CHESTERFIELDS

Tapestry et velours, coussins Marshall valeur 175.00 pour 89.00 et 95.00. O. Guibord, 524 Ontario près Amherst. 204-10F

MEUBLES ET TAPIS

Réduction sur tout notre stock; couchettes cuivre, spécialité, 11.00 à 50.00. Nous échangerons les meubles. Téléphonez-nous. Moïse Laurin, 815 Est, Mont-Royal. S.-Louis 8757. 203-6 F

MEUBLES NON RECLAMES

à l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel de Ville. Sets de chambre, salle à dîner, salon, boudoir, literie, tables, chaises, glacières, commodes bibliothèque, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 202-26 F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Nous vous donnerons des meubles de qualité, à très bas prix, pour vos vieux meubles. Appelez-nous. E. Germain et Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 202-6 F

RIVAL

Nos poêles ou fournaises n'en ont pas, ils sont incontestablement supérieurs, en tant que qualité et les prix sont inférieurs. Venez les voir, vous aurez le choix, la commodité et l'économie du combustible pour le même argent. J. & P. Davignon, Ltée, 1030 Est, Ontario. F

VETEMENTS, ETC., ETC.

COMPLETS et paletots pour hommes et jeunes gens, $4, 6, 8, 10, 12 et 15; pantalons $1 et plus. Complets et culottes pour garçonnets, prix rnversants. Tout laine, toutes les tailles, dernier cri, état arfait. Young's Clothing Shop, 373, St-Georges, 1 porte plus bas que Ste-Catherine ouest.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE, pianos droits et carrés, plusieurs marques, à partir de 50.00. Lonsdale, 368 Ste-Catherine Est 202-6

BEAU piano cottage à vendre, aussi balance Dayton et ménage. S'adresser 53 Marin. 5,7

BON piano carré à vendre, en parfait ordre. 288 Poupart.

BON piano droit Vose and Sons en très bon état, caisse en palissandre, 7 octaves, belle sonorité. Une occasion à $250.00. $15.00 comptant et $7.00 par mois. C.-W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 203-5

PIANO droit, parfaite condition. 175.00. Harmonium-piano, 25. 342 Mont-Royal Est. 5,7

PIANO droit Weber, cadre tout en fer, grandeur médium, une vraie attraction à $219. Payable $20 comptant et $2 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 Ste-Catherine ouest. 5,9

PIANO cottage de seconde main à vendre. S'ad. à J.-O. Lauzon, 610 Mont-Royal Est. 204-3

PIANO droit fini acajou, bon mécanisme, garanti donner satisfaction. 761A Berri. 30,3,6,7

HARMONIUMS — OCCASIONS

N'achetez pas d'harmonium avant d'avoir vu notre merveilleux assortiment, tous les prix varient de $20 à $150. Facilités de paiement à partir de $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, Ste-Catherine. 204-2 F

PIANOS POUR LA CAMPAGNE

$5 comptant et $1 par semaine. Nous avons un merveilleux assortiment à cette fin. Prix variant de $35 à $130. C. W. Lindsay, Limited, 512 ouest, Ste-Catherine. 204-2 F

STEINWAY

Son magnifique en parfait ordre. Un des meilleurs instruments à un très bas prix, $185. Conditions faciles à débattre. Layton Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. 5,7,10 F

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE Cabinet, $35.00, beau son, 60 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine Est. 128-N

GRAMOPHONE superbe, presque neuf, $50, arrêt automatique, électrique, aiguilles, diamant, 78 sélections, repetographie. 1172 Wellington. 127-N

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, automatique, diamant, 30 Sélections, 30.00. Garanti, 342 Mont-Royal Est. 203-5

GRAMOPHONE portatif, vallise, neuf, joue tous records. Valeur 65.00 pour 27.50, garanti. 342 Mt-Royal Est. 5,7

GRAMOPHONE Victrola, records. Conditions faciles ; réparations. P.-A. Phaneuf, 610 Est, Mont-Royal. 180-26

GRAMOPHONE gros cabinet, style Columbia, 40 sélections, diamant, $30.00, garanti, livré, 206 Visitation. 202-6

GRAMOPHONES

JOLI Columbia-Grafonola en bon ordre, caisse en chêne avec 15 records de 10 pouces à double face (30 sélections), 35.00. $7.00 comptant et $6.00 par mois. C.-W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 202-5

PHONOGRAPHES cabinets, neufs et usagés, à partir de $1.00 par semaine. Langelier, 368 Ste-Catherine Est. 202-6

PHONOGRAPHES

A partir de $15.00. C'est le temps d'acheter un bon phonographe pour la campagne. Nous avons de bons inst

TERRAINS A VENDRE

QU'ATTENDEZ-VOUS pour acheter un chez-vous? Voyez nos terrains à $40.00 à paiements faciles. Près des tramways, écoles, église. Appelez aujourd'hui St-Pierre, Calumet 1932F. 205-3

STE-CATHERINE, coin Théodore, (autrefois 3ème avenue), Maisonneuve, terrains 54 x 100. Madame Thérêt, 1144a Delorimier, St-Louis 4211W. 5.7

ST-DENIS près 32ième, 25 x 100, à vendre, 65 sous du pied. S'ad. notaire Poirier, 35 St-Jacques. Le soir, 2688 St-Denis. 3.5

SACRE-COEUR, près 44e Avenue, 3 terrains, 25 x 100 chacun, à vendre. Vraie occasion. Téléphone Lasalle 751W. 205-3

TERRAIN de grève 40 x 150, rivière des Prairies, près des chars, prendra auto en échange ou vendu bon marché. O. Lalonde, jour Main 7371, soir Plateau 3242. 205-3

TERRAIN Boulevard Crémazie, côté nord, près Drolet, église, chars, bon marché. 2710 Chateaubriand. 205-3

TERRAIN 50 x 90, coin St-André et Laurier, rue et trottoir en asphalte, canaux payés. St-Louis 839.

90 LOTS, plus belle localité de Montréal-Nord, vendus très bon marché pour du comptant, échangera pour propriété claire. S'ad. N. Bergeron, le soir seulement, ou écrire, 110 St-Félix.

$150. Beau terrain à Ahuntsic, près chars St-Denis, église, école, beau coteau, $150 comptant, balance $10 par mois. Besoin d'argent. St-Louis 6816F. 205-3

VOUS AVEZ LE GRAND AVANTAGE

de vous mettre chez vous facilement au "Jardin Niagara". Nous vous vendrons un ou plusieurs terrains à des conditions tellement faciles que vous deviendrez votre propre propriétaire sans vous en apercevoir. Nous en avons de $40.00 à $400.00 chacun. Au cours de juillet, nous accorderons le onzième lot gratis à tout acheteur de dix lots. Agents sur la propriété les samedis et dimanches après-midi. J.-V. Desaulniers, 90 St-Jacques. Main 1136, soir, Est 2953W. 204-6 F.

TERRAINS DEMANDES

DEMANDE à acheter terrain de 30 ou 35 pieds de large par 100 à 120 pieds, dans Boul. St-Denis, St-Hubert, St-Vallier, Châteaubriand. Arthur Lapierre, 865 Ontario Est. 203-3

TERRES A LOUER

30 ARPENTS de terre à louer, maison, écurie, puits, récolte et roulant à vendre, bonne chance pour commençant, 16 milles de la ville. S'ad. 893 Centre.

TERRES A VENDRE

BONNE terre livrée gratuitement sur demande. Garage Central Ltée, 240 ave des Pins Est. Est 93. 204-4

FOIN sur pied, 60 arpts, dont 25 en trèfle pour vaches, avec grange pour le loger, aussi terre à louer. Côte St-Laurent, E. Lebeau St-Laurent, Rock. 3564W. 204-2

SASKATCHEWAN, 16 terres, 160 acres chacune, sans bâtisses, partie en culture, Alberta, 1280 acres très bien bâtis, avec tout le roulant. J. E. Beaudin, 1255 Power Building. 205-26

TERRE à Iberville avec roulant de première classe et récolte, cause maladie. Echangerait immédiatement pour propriété à L. Beauchamp, 1483 St-Denis, St-Louis 8079M. 5.7.9

TERRE, Rivière-des-Prairies, 75 arpents terré à jardinage, bâtisse en très bon ordre. Vendra ou échangera. Bargain. Informations Monette chez Ernest Pitt et Cie, Main 7371. Soir, St-Louis 3505J. 206-2

TERRE à vendre à Sainte-Thérèse, récolte comprise, bonnes conditions. S'ad. à Joseph Gauthier, agent de la "Presse", Ste-Thérèse.

TERRE de 60 arpents ensemencée avec maison 10 appts, grange à 2 batteries, toutes les commodités à Ste-Thérèse, comté Terrebonne. Pour renseignements, S'ad. à 470, 31ème avenue, Rosemont. 204-3

LONGUEUIL

Petites fermes à vendre pour l'élevage des volailles et pour la culture maraîchère, prix $400.00, 10% comptant, et la balance $5.00 par mois. Bon service de tramways, magasins école, église. Economic Realty Limited, 430 rue St-Laurent. F

MACHINERIES

MOTEUR à gazoline, 3 chevaux-vapeur, jamais employé, valeur $265. Aucune offre raisonnable refusée. St-Louis 6109W. 5.7

OUTILLAGE d'entrepreneurs, machines à travailler le bois (Combinaison) usagées et neuves, malaxeurs à béton, pompes, etc. Electric Motor & Machinery Co., Ltd., 417, St-Jacques, Montréal. 185-m.j.s

CISAILLES ALLIGATOR

mues par courroie avec matériel de 6" à 1", $375 pour vente rapide. Tarshis & Sons, Ltd, 92 Wellington. F

COMPRESSEURS D'AIR

Plusieurs en bon état, en stock, à bas prix. Tarshis & Sons, Ltd, 92 Wellington. F

CARTES DE

PROFESSION

ARPENTEURS

ARTHUR VINCENT, ingénieur, arpenteur, architecte, 76 St-Gabriel Montréal. Main 1168. 176-306

AVOCATS

MARSAN, C.-A., avocat, C.R., 20 St-Jacques, Montréal. Tél.: Main 1997. 59-1.s

MEDECINS

AVIS le Dr J.-P. Gadbois donne avis qu'il ne fait pas partie du bureau de direction de la Island Park Amusements Co., Ltd. 203-3

Dr DEMERS, dispensaire privé Maladies vénériennes, 1075 Delorimier, St-Louis 886. 185-26

DR LAMONTAGNE, maladies vénériennes. 234 St-Denis, près Ste-Catherine. 205-28

Dr LAPORTE des hôpitaux Américains, spécialiste en voies urinaires, maladie des femmes, tuberculose, traitement ultra moderne. 2236 Ontario Est. Lasalle 858. 204-4

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Eczéma, peau, maladies vénériennes. Maladies femmes, jeunes filles, maternité. 770 St-Denis. Est 5995. 202-26

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre; maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958. 206 St-Denis. 199-26

Dr PREVOST, ex-élève des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, ex-médecin des hôpitaux militaires en France et en Angleterre. Spécialiste en maladies sexuelles, maladies de la peau et maladies vénériennes. 460 St-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 229-305

NOTAIRES

DUCHARME, ISIDORE, notaire, 4033 Notre-Dame Est, Montréal. Lasalle 2209W. Le mardi, 30 St-Jacques. Main 7805. 193-m.j.s

YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE

DOCTEUR de SAINT PREVOST, spécialiste pour yeux, oreilles, nez, gorge, 23 Laval. 202-m.j.s

La qualité d'un produit annoncé est votre meilleure sauvegarde pour vous et votre famille. Elle est maintenue par les fabricants parce qu'ils désirent conserver la clientèle acquise.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 3492

COUR SUPERIEURE

DAME CATHERINE CAMPBELL ANDERSON
de la cité et du district de Montréal, épouse d'Alexander Gordon MacDonald, desdits district et cité de Montréal, commis, dûment autorisée à ester en justice.
Demanderesse
— vs —
Ledit
ALEXANDER GORDON MacDONALD,
Défendeur

AVIS

Une action en séparation de biens a été instituée dans cette cause, le 15ème jour de juin 1923.
Montréal, 15 juin 1923.
(Signé) COOK & MAGEE,
Procureurs pour la demanderesse
VRAIE COPIE
COOK et MAGEE,
Procureurs pour la demanderesse.
21,28,5,12

VICTOIRE POUR L'HOCHELAGA

Le club Hochelaga recevait dimanche dernier la visite du Régal de Maisonneuve et l'a défait dans une joute de toute beauté par le score de 6 à 5. Le Régal ayant compté 5 points dans la deuxième manche, se croyait certain de la victoire, mais les joueurs de l'Hochelaga firent un raillement tel, que le Régal ne put scorer un seul point du reste de la partie. Lapierre et McIver ont été les étoiles pour l'Hochelaga, le premier frappant un home run qui égalisa le score, et le dernier acceptant 4 chances sans erreur et frappant deux coups sûrs dont un à la neuvième qui donna la victoire à l'Hochelaga par 6 à 5. Après la deuxième manche, le lanceur Gosselin qui était dans la boîte pour l'Hochelaga fut invincible jusqu'à la fin, retirant 11 frappeurs au bâton et n'accordant que 8 hits espacés, tandis que le lanceur Buller du Régal retira 5 hommes au bâton, et fut frappé par 11 hits.

Score par manche—

Régal	060000000—6
Houchelaga	101011011—6

Assistance 2,000 personnes.

Noms des joueurs: Régal de Maisonneuve — Buller, Chevalier, Charland, Green, Racker, Accouette, McDuff, Dufort, Berthiaume, Roy.

Hochelaga—Bouchard, Fortin, Deniger, Girard, McIver, Lapierre, Laroche, Lemay, Gosselin, Marin.

Lundi, 2 juillet l'Hochelaga rencontrait le Montreal Locomotive et fut défait par 10 à 8. Comme le score l'indique, ce fut une belle partie. Il faut mentionner spécialement O. Marin de l'Hochelaga qui remplaça Zappa dans la boîte. Inf. Damase Desjardins, 328 Cuvillier, ou Jim Bellefeuille, Lasalle 4305w, 438a Nicolet.

LE JEU D'ANNEAUX

Le club Iberville lance un défi aux Sacré-Coeur, Plessis, Dollard, C. P. R., Barsalou, préférés pour le 9 juillet. S'adresser à M. Emile Audy, 357 Iberville, par lettre seulement.

LE PONT VIAU

Dimanche, le Pont Viau est allé rencontrer l'équipe du Youville, et a été défait grâce aux injustices de l'arbitre. L. Piché a frappé pour le circuit. Dimanche, le Pont Viau recevra la visite du Saint-Martin, et le 14, celle du Aird and Sons, au Parc Lafontaine. Le 22, il jouera avec l'Abord-à-Plouffe. Toutes les parties commenceront à midi et demi, heure solaire. Inf. Adélard Lecomte, le jour, tél. Main 4085.

SAINT-CHRISTOPHE DE PONT-VIAU

Ce club recevra, dimanche, le fameux Fullum. La partie promet d'être très contestée et nul doute que les partisans des deux clubs se feront un devoir d'assister à cette partie. Le Saint-Christophe renouvelle son défi aux clubs suivants: Plaza, Cherrier, Saint-Michel de Laval, C.P. Sainte-Hélène, Trilby Amateur, Saint-Martin. Inf. Emile Corbeil, Calumet 3016W.

L'INDIEN

Par suite des injustices de l'arbitre, l'Indien a subi sa première défaite aux mains du Delormier Ind. Il a pris sa revanche, triomphant à son tour par 12 à 9. L'Indien lance un défi au Carillon II, Saint-Paul Ind., Jeune Dufresne, et à tout club de 10 à 13 ans. Inf. Alfred Ouimet, 2623 Delorimier. L'Indien ne joue pas le dimanche.

Sous la Loi des Liquidations, R.S.C. 1906 Chapitre 144

Dans l'affaire de :
THE WOLF RIVER PULP AND PAPER CO., LIMITED,
Insolvable.

Avis de Vente par Soumission

MOULIN A PULPE ET CONCESSIONS FORESTIERES

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que, à la suite d'un jugement de la Cour supérieure du district de Montréal, rendu le 25e jour de juin 1923, le liquidateur soussigné de la Wolf River Pulp & Paper Co., Limited offre en vente par soumission tout l'actif, meubles et immeubles de toutes sortes, genres et descriptions appartenant à ladite compagnie insolvable ci-dessus nommée et (sans limiter la généralité de ce qui précède) comprenant :—

1. Approximativement 83 milles carrés de concessions forestières, plus ou moins, avec licences de la Couronne consistant en : Limite du Canton de Bungay, comté de Kamouraska, Québec, Rang 5, lots 1 à 9 inclusivement; rang 4, lots 6, 7; partie 24 lots 26 à 35, inclusivement; partie 38, rang 5, lots 1 à 36 inclusivement; rang 6, lots 1 à 46 inclusivement; rang 7, lots 1 à 46 inclusivement; rang 8, lots 1 à 46 inclusivement; rang 9, lots 1 à 46 inclusivement—28 milles carrés. Limite du Canton de Parke rang 5, lots 1 à 44 inclusivement; rang 6, lots 1 à 44 inclusivement; rang 7, lots 1 à 43, inclusivement — 21 milles carrés; Limite du Canton de Parke, Limite de Parke "B" rang 5, lots 1 à 44 inclusivement—2-120/640 milles carrés; Limite du Canton de Parke, partie bordée au nord-est par la ligne entre les comtés de Kamouraska et Témiscouata, au sud-est par la ligne arrière du 5e rang, au sud-ouest par la prolongation allant vers le sud-est de la ligne sud-ouest de la limite du canton de Parke, cette ligne étant parallèle à la ligne divisant les comtés sus-mentionnés sur une distance de six milles de ladite ligne et au sud-ouest par la ligne sud-est de la limite du Canton de Parke — 9 milles carrés; limite de Pohénégamook "B" partie des lot 26 et 36 rangs — 11 milles carrés, avec tous les pouvoirs d'eau, moulin, machinerie, usine et équipement appartenant à ladite compagnie insolvable.

2. Tout droit, titre et intérêt de la Wolf River Pulp & Paper Co. Limited, d'après les termes d'un certain bail emphytéotique fait entre William Fraser et la Rivière du Loup Pulp Company, Limited pardevant M. Dugal, N.P., le 19 juillet 1907 et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Témiscouata sous le No 40845.

3. Tout droit, titre et intérêt de la Wolf River Pulp & Paper Co., Limited, d'après les termes d'un arrangement passé entre la ville de Fraserville et la Rivière du Loup Pulp Co. Limited, pardevant M. Dugal, N.P., le 13 mars 1909 et portant le No 2278 dans les minutes dudit notaire.

4. Et, en général, toute la clientèle, les réclamations, comptes, crédits, le bois, la pâte de bois, les mantières premières, les marchandises en voie de fabrication, les marchandises manufacturées, accessoires, pièces de rechange, effets, meubles, affaires en marche, contrats, bâtiments, érections, installation, équipement, et tous autres droits, privilèges et biens de toute sorte, nature et description attachés à ou appartenant à ou destinés à l'usage des dites diverses propriétés ci-dessus décrites et ou appartenant à la compagnie insolvable.

La vente ci-dessus doit être libre et claire de toutes réclamations, dettes, servitudes, et obligations, sauf et excepté les suivantes :

(a)—Un mortgage, hypothèque et gage en faveur de la Montreal Trust Company, à titre de fidéi-commissaire, garantissant les obligations ou sept pour cent en série, première hypothèque en cours de la compagnie insolvable, le tout sujet aux termes et conditions de l'acte fiduciaire de mortgage et gage passé devant H. M. Marler, notaire, le 16 avril 1920, et dûment enregistré, dont le capital et l'intérêt jusqu'au 1i mai 1923, dus en vertu des termes dudit acte, s'élèvent à $592,116.30.

(b)—Telle partie de la réclamation du gouvernement fédéral, se montant à approximativement $53,247.62, pouvant se rattacher à ou pour laquelle le gouvernement peut avoir droit à un gage sur l'un quelconque des biens vendus en cette affaire.

(c)—Telle partie de la réclamation du gouvernement de la province de Québec, se montant à approximativement $36,067.35, pouvant se rattacher à ou pour laquelle le gouvernement peut avoir droit à un gage sur l'un quelconque des biens vendus en cette affaire.

(d)—Telle partie de la réclamation de la municipalité de Rivière-du-Loup, P.Q., se montant à approximativement $5,635.07, pouvant se rattacher à ou pour laquelle la municipalité peut avoir droit à un gage sur l'un quelconque des biens vendus en cette affaire.

(e)—Telle partie de la réclamation des commissaires d'écoles de la municipalité de St-Edouard de Rivière-du-Loup, se montant approximativement $3,950.00 pouvant se rattacher à ou pour laquelle les commissaires d'écoles peuvent avoir droit à un gage sur l'un quelconque des biens vendus en cette affaire.

(f)—Telle partie de la réclamation de la banque de Montréal pour avances faites en vertu du paragraphe 88 de la loi des banques, se montant à approximativement $74,604.15, pouvant se rattacher à ou pour laquelle la banque peut avoir droit à un gage sur l'un quelconque des biens vendus en cette affaire.

(g)—Un bail de la Wolf River Pulp & Paper Co. Limited à M. Kenneth L. Warren, daté du 22 décembre 1922 et toute prolongation d'icelui.

L'acquéreur devra acquitter tous honoraires et taxes payables lors de la vente dudit actif, y compris le boni ou les frais de transfert payables à la province de Québec au moment du transfert des concessions.

Le soussigné recevra jusqu'au 27 juillet courant, à 3 heures de l'après-midi (heure normale) des soumissions pour l'actif ci-dessus en bloc.

Ces soumissions devront être accompagnées d'un montant de mille dollars, chèque marqué ou monnaie légale, qui sera renvoyé si la soumission n'est pas acceptée. Dans le cas contraire, il sera appliqué au montant de l'achat.

Conditions de vente: 25% du prix d'achat lors de l'acceptation de la soumission, et le solde dans les vingt jours.

Si un soumissionnaire quelconque, après l'acceptation de sa soumission, ne versait pas le prix entier de l'achat, comme ici prévu, toutes les sommes versées seraient forfaites et deviendraient la propriété du liquidateur soussigné, comme indemnité de liquidation et non en guise de sanction.

L'acquéreur fera la recherche des titres à ses frais, et le liquidateur ne pourra être tenu de fournir les certificats de recherche ou de produire d'actes, déclarations ou autres attestations de titres, sauf ceux en sa possession.

L'acquéreur aura dix jours pour présenter toute objection ou requête au sujet des titres ou autre matière, et au cas où ledit acquéreur se prévalant de ce droit dans le délai indiqué, le vendeur ne pourrait et ne voudrait pas s'y conformer, le liquidateur (nonobstant toute négociation intermédiaire ou toute tentative d'éluder ou de se conformer à telles requêtes ou objections) pourrait, en notifiant l'acheteur par écrit, rescinder la vente. Dans ce cas l'acquéreur recouvrerait la somme versée en acompte sur le prix d'achat, en satisfaisant pleinement à toutes réclamations, sans intérêt, frais ou compensation.

Le liquidateur soussigné ne sera tenu d'accepter ni la plus haute ni aucune soumission. On peut obtenir tout renseignement désiré en s'adressant au soussigné.

Daté à Montréal ce 25e jour de juin 1923.

OSWALD N. STEWARDS,
Liquidateur.
204-2

VENTE D'ENCAN HEBDOMADAIRE

MEUBLES DE MENAGE

VENDREDI, 6 JUILLET, A 10 A.M.
(Heure de l'économie de la lumière du Jour)

A NOS SALLES, 453 rue ST-JACQUES.

Meubles de bureaux, coffres-forts, miroirs, vitrines d'étalage, tapis de premier ordre, vendus privément. Chaloupes Verchères, rames et avirons.

Téléphone: Main 790

ENTREPOSAGE SUR ET PROPRE

Consignations sollicitées.

FRASER FRERES,
30,6 Encanteurs.

Ventes Spéciales à l'Encan

DEMAIN à 10 a.m.

MARCHANDISES DE CHEMIN DE FER

115 sacs de farine
13 sacs d'avoine roulée
6 caisses d'orge Brook pour bébé
19 caisses de lait
15 paquets de carton de tabac
Lot général de marchandises.

AUSSI

18 PQTS de FER GALVANISE.

A nos salles
453 RUE ST-JACQUES
FRASER FRERES, encanteurs.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSION

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
ARTHUR N. BRANCHAUD,
Faisant affaires sous le nom de Alfred Dansereau Enregistré à Verchères, P.Q.
Cédant autorisé ou failli

Avis est par les présentes donné que Arthur N. Branchaud, (Alfred Dansereau Enregistré) de Verchères, P.Q. a le 30e jour de juin 1923 fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenu au bureau du soussigné, le 13e jour de juillet 1923, à 11 h. de l'avant-midi, (heure avancée).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis; parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 5ème jour de juillet 1923.

— A. STARK,
Syndic autorisé
Bureau de Ettenberg & Stark,
204 rue Ste-Catherine O.
Montréal, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE S.-PHILIPPE DE LAPRAIRIE

A une session spéciale du conseil municipal de la paroisse de St-Philippe de Laprairie, tenue en la salle publique de la Fabrique de la dite paroisse, lieu ordinaire des séances de ce dit conseil, lundi, le onzième jour du mois de juin mil neuf cent vingt-trois, à six heures du soir, conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec, à laquelle sont présents Monsieur Raoul Lussier, maire, et Messieurs Théophile Lavallée fils, Omer Dupuis, Médéric Tallard, Ariste Tremblay, Hector Pilote et Zacharie Trudeau formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Omer Dupuis appuyé par Monsieur le conseiller Médéric Tallard, qu'il soit statué et ordonné par Règlement No vingt (20) de ce dit conseil que la vente de la bière au verre, sans repas, en cette dite municipalité, soit permise, et qu'un permis à cet effet soit octroyé à toutes fins que de droit.

(Signé) Raoul Lussier, maire.
G.-A. LeBlanc, Sec.-Très.

Vraie copie, G.-A. LeBlanc, Sec.-Très.

Avis public: Est par les présentes donné par le soussigné, G.-Amédée LeBlanc, secrétaire-trésorier du conseil municipal de ladite municipalité, que mardi, le dix juillet mil neuf cent vingt-trois, dans la salle publique de la Fabrique, de St-Philippe, à dix heures du matin, il y aura votation au scrutin secret dans la dite municipalité aux fins de décréter si le règlement ci-dessus dit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs de cette dite municipalité. Donné à St-Philippe de Laprairie, ce douzième jour de juin mil neuf cent vingt-trois.

(Signé) G.-A. LeBlanc, Sec.-Trés.
Vraie copie: G.-A. LeBlanc, Sec.-Trés.
14,21,28,5

DEUX VICTOIRES POUR LE CLUB DRUMMONDVILLE

Drummondville, 5. — Le club de baseball de Drummondville a enregistré deux victoires, dimanche et lundi, en battant les clubs de Farnham et du Cap de la Madeleine par les scores respectifs de 4 à 2 et 4 à 3. Lundi, nos joueurs ont démontré qu'ils pouvaient se mesurer avec les plus forts clubs amateurs de la province et nous sommes en lieu de dire sans discrétiter les autres clubs visiteurs, que le Cap de la Madeleine est le plus fort club amateur qui soit venu à Drummondville depuis la visite du Saint-Hyacinthe l'an dernier, alors que Calvert en était le capitaine. La partie de dimanche contre Farnham a été une très belle exhibition de baseball et les deux équipes ont travaillé fort pour la victoire qui s'est décidée seulement dans les dernières manches. Scharmel pour le club local a lancé comme toujours d'une manière sûre, n'accordant que 4 hits aux visiteurs. Beard, lanceur du Farnham, a aussi été très effectif, mais fut frappé fort dans les dernières manches.

Le Cap de la Madeleine a été défait par un score de 4 à 3 devant une assistance d'au delà de 1000 personnes. Cette partie est sans contredit la plus sensationnelle jouée à Drummondville et la plus vite. U. Rose était dans la boîte pour Drummondville, et a lancé une superbe partie. Papin Poirier, Milot et Bardier furent invincible dans le champ intérieur tandis que Corriveau, Scharmel et Richard jouèrent d'une manière impeccable. Les deux équipes frappèrent dur et ce fut toute une révélation pour les spectateurs de constater que Bettez du Cap de la Madeleine ne retira qu'un de nos joueurs au bâton.

Joueurs: Farnham—Lussier, c.; Cardinal, 1 b.; Curley, 1.f.; Landers, s.s.; Domery, r.f.; Leduc, 3b.; Brazeau, c.f.; Arbez, 2b.; Beard, p.

Drummondville — Poirier, 2b.; Milot, s.s.; Papin, 1b.; Bardier, 3b.; Richard, r.f.; Scharmel, p.; Corriveau, l.f.; Tessier, c.f.; Bousquet, c.

Score par manche:	R.	H.	E.
Farnham	000001006—	1	4
Drummondville	000000202—	4	13

Cap de la Madeleine — Chrétien, s.s.; Larochelle, 3b.; Harris, c.; Lamothe, 3b.; Mahr, 1.f.; Verner, c.f.; Guy, 2b.; Richard, r.f.; Bettez, p.

	R.	H.	E.
Cap de la Madeleine	000000300—	3	8
Drummondville	000000013—	4	14

S.-CHRISTOPHE, 9; S.-ANNE, 14

Le Sainte-Anne Ind. a continué sa marche victorieuse en battant le jeune Saint-Jean par défaut et le Saint-Christophe de 12 à 14 ans par 14 à 9 au Parc Lafontaine. Le lanceur Lamontagne a joué jusqu'à la cinquième manche, accordant trois hits, retirant six hommes au bâton et scorant sept points. Marcel Molson entra alors dans la boîte, n'accorda que deux hits pendant cinq manches, retira huit frappeurs et n'accorda que deux points. Gérard Boulianne s'est distingué en frappant un home run. La seule erreur du Sainte-Anne a été faite par Surprenant au troisième but. Score par manche :

	R.	H.	E.
Saint-Christophe	312010010—	9	5
Sainte-Anne Ind.	31021205x—14	20	1

Le Sainte-Anne accepte le défi des Collégiens Saint-Joseph au Parc Lafontaine.

Noms des vainqueurs : Desjardins, Moisan, Lamontagne, Gélinas, Surprenant, Boullanne, R., Boullanne, G., Tourangeau, Miron, Monette, Trépanier, Martin. Pour inf. Marcel Moisan, gérant, 973 Mentana ou Gérard Boullanne, capitaine, St-Louis 3965w.

JEUNE SAINT-PAUL IND.

Le Jeune Saint-Paul Ind. a battu le Sherbrooke par 10 à 6. Il aimerait à jouer le 8 juillet avec le Jeune Hochelaga et lance un défi à tout club de 8 à 12 ans. Inf. Pitre Foucault, 25 rue Montgomery.

WHITE SOX II

Le White Sox II a rendu visite au de Beaujeu et a été battu par 6 à 3, dans une joute excitante. Daoust, lanceur du White Sox II a retiré 9 frappeurs au bâton.

FEUILLE D'ERABLE IND.

Le Feuille d'Erable lance un défi à tout club de 12 à 15 ans. Inf. Lucien Giroux, tél. Lasalle 3210, ou Roland Laurion, 761 Des Erables, par lettre.

18 AUTOMOBILES A L'ENCAN

DEMAIN, VENDREDI

Dans nos salles d'encan d'automobiles
294 RUE ST-JACQUES
Ventes privées tous les jours.

U. H. DANDURAND Limitée

MAIN 1623. ENCANTEURS.

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
GEORGES THOMAS TREMBLAY,
Epicier.
1786 Cartier, Montréal,
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que Georges-Thomas Tremblay, de Montréal, m'a, le 5ème jour de juillet 1923, fait une cession autorisée.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers dans cette affaire sera tenue à mon bureau,—Chambre 426, Power Building, — 83 rue Craig Ouest, Montréal, le 11ème jour de juillet 1923, à 11 heures de l'avant-midi, (heure avancée).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée, ainsi que les procurations devant servir à telle assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis; parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du cédant autorisé entre les ayants droits, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 4ème jour de juillet 1923.

WILFRID DAMPHOUSSE,
Syndic autorisé.
Bureau:— 426 Power Building,
Tél:—Main 158.
Montréal.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par OVILA TREMBLAY, No 8 Terrasse Papineau, pour permission d'établir une boutique de réparation d'autos, sur le lot du cadastre No 96, subdivision No P. 16, du quartier St-André, en arrière du No 701 rue Dorchester ouest.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à

RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.
Montréal, 4 juillet 1923.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par JOLICOEUR Limitée, No 1020 Parthenais, pour permission d'installer une chaudière à vapeur de 200 c.-v., un moteur électrique de 120 c.-v. et un engin à vapeur, pour une bunanderie et teinturerie sur le lot du cadastre No 612, quartier Villeray, Blvd St-Laurent, côté Est, entre DeCastelnau et Fallon.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à

RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.
Montréal, 4 juillet 1923.

INVENTIONS

Pour obtenir un brevet d'invention, une marque de commerce, un dessin industriel ou un droit d'auteur, veuillez nous consulter.
PIGEON & LYMBURNER
Edifice Power, rue Craig Ouest
Tél. Main 3023. Montréal, P. Q.
177-m.j.s.e

LIGUES SPALDING

Les parties suivantes seront jouées samedi dans les différentes ligues de baseball Spalding :

LIGUE JUNIOR

Athletic vs Oriole, coin des rues Centre et LaPrairie, à 3 heures.

Vlauville vs Royal, ferme Fletcher, Diamond No 1, à 4.30.

LIGUE MIDGET

Tigers vs Maple Leaf, coin des rues Saint-Ferdinand et Mills, à 3.30.

Sainte-Anne vs Alerte, ferme Fletcher, Diamond No 1, à 2 heures.

LIGUE MIDGET IND.

Athlétic vs Dodger, ferme Fletcher, Diamond No 2, à 2 heures.

LIGUE DE LA VICTOIRE

Emmett vs Sainte-Anne, au marché à foin, à 2 heures.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Jeudi, 9 juillet, Simonds Canada Saw Co. vs Turcot A.A.A., à 6.30.

GUYBOURG IND.

Le Jeune Guybourg a remporté sa quatrième victoire en battant le Montréal-Est par un score de 8 à 4. E. Gosselin, lanceur du Guybourg a retiré 8 hommes au bâton. Noms des joueurs : R. Vallée, E. Gosselin, A. Lamoureux, T. Duhaime, E. Crawford, L. Lozeau, L. Faucher, R. Gallipeault, R. Filion, A. Filion. Le Jeune Guybourg lance un défi à tous les clubs de 15-17 ans pour le 8 juillet. S'adresser à E. Gosselin, 197 Cadillac ou par téléphone à Harvey Rackoot, Lasalle 3740.

LES STARS VAINQUEURS

Le catch sensationnel de Deschamps à la neuvième reprise et les deux coups de circuit frappés par Boyer et Desroches ont donné la victoire aux Stars sur le Saint-Romain par un score de 5 à 7. Le lanceur Boyer a été solide et a reçu un bon support. Le Star lance un défi à tout club de 14 à 17 ans. Inf. Marcel Bourdeau, 2206 Lafontaine, tél. Lasalle 4760w entre 5 et 6 seulement.

BEAUMONT AMATEUR

Messieurs E. Hogues et A. Grand-Maison feront partie de la direction de club de baseball Beaumont Amateur.

Le concert avec les frères Arthur et Ovila Nantel ils conduiront le club au succès.

Le Beaumont Amateur qui n'a que des victoires à son crédit lance un défi à tous les clubs amateurs de la province Blue Sox, Society Brand, Plombier de Villeray, C. P. Saint-Arsène, Saint-Arsène A.A.A.

Inf. Emile Hogues, 3107 Saint-Dominique, Cal. 1035J ou O. Nantel, 1495 Alexandra.

JEUNE GIANT

Le jeune Giant a battu le Canadien National par le score de 7 à 1.

Il a été défait par l'Etoile du Sault parce qu'il n'avait que six joueurs sur le terrain. Dimanche dernier, il a défait le Saint-Vincent Ferrier par le score de 6 à 3. Le Saint-Vincent Ferrier ne fit que deux hits sur les balles de Paquette et le Jeune Giant, neuf.

Le Jeune Giant lance un défi à tout club de 13 à 15 ans ou de 14 à 16 : Indien du Nord, et Voltigeur Saint-Henri préférés. Inf.: Rolland Lamer, Vict. 3048 ou W. Dufresne, 225 Duvernay.

JEUNE ROYAL

Le Jeune Royal a défait le Cadillac par 8 à 3. La batterie Brien, Pigeon et Bouchard a été fort effective. Noms des vainqueurs: Brien, Pigeon, Bouchard, P. Richard, Labelle, M. Guertin, Visick, A. Guertin et L. Guertin. Le Royal lance un défi à tout club de 12 à 14 ans, Saint-Edouard préféré. Inf. Paul Richard, 977 Lacordaire ou à Marcel Guertin, Lasalle 1648w.

DEFI DU SAINTE-ANNE

Le Sainte-Anne Ind. aimerait à arranger des parties avec des clubs de 10 à 13 ans et non de 12 à 14 et de 13 à 15. Pour inf. Marcel Moisan, 973 Mentana, ou Gérard Boullanne, St-Louis 3965w.

SAINT-DENIS I

Voici le record du Jeune Saint-Denis à date:

Saint-Denis II, 6, Saint-Denis, 21. Côte-des-Neiges, 3, Saint-Denis, 15. Saint-Eoduard, 6, Saint-Denis 18. Saint-Stanislas, 4, Saint-Denis, 6. Saint-Maurice, 5, Saint-Denis, 9. Saint-Louis, 22, Saint-Denis, 23. Laval Ind., 0, Saint-Denis, 9. Impérial II, 6, Saint-Denis, 8. Borden II, 0, Saint-Denis, 9. Saint-Stanislas, 8, Saint-Denis, 9. Sainte-Ambroise, 3, Saint-Denis, 3. Saint-Maurice, 2, Saint-Denis, 10. Inf. Didace Girard, 391 Bréboeuf.

ROYAL DE VIAUVILLE

Le Royal de Viauville a continué sa marche victorieuse en battant le Youville par la score de 13 à 6 et le Maisonneuve par défaut. Le Royal félicite le Youville de sa bonne tenue sur le terrain. Il attend la réponse du Saint-François-Xavier pour le 8. Le 15 juillet, il aimerait à avoir le Saint-Pierre Claver. Après cette date, il est libre. Il lance un défi à tout club de 15 à 18 ans, Saint-Eusèbe préféré. S'adresser à A. Leclaire, Tél. Lasalle, 1775W, entre 6 et 7 le soir.

VICTOIRE DU JEUNE CHATEAUGUAY

Le Jeune Chateauguay a remporté sa quatrième victoire en battant le Maple Leaf II par 15 à 14. Le lanceur Lemieux a retiré 10 hommes au bâton. Le Jeune Chateauguay lance un défi à tout club de 10 à 13 ans. Jeune Colomb et Jeune Frontenac préférés. Inf. Jean-Marc Lemieux, 11 Chateauguay, par lettre seulement.

JEUNE COLOMB

Le Jeune Colomb formé de joueurs de 10 à 13 ans, lance un défi aux clubs Delorimier, Jeune Chambly, Jeune Poupart II, Jeune Chapleau, Carillon, Etoile du Centre, Sainte-Cécile et Aiglon pour le 14 juillet et les dimanches suivants. Inf. Marcel Martin, 658 Panet. Tél. Est 1722.

PRINCE-ALBERT

Le club Prince-Albert s'est réorganisé avec la batterie Cusson et Brousseau. Le Prince-Albert lance un défi à tout club de 13 à 15 ans, inf., s'adresser à Edmond Cusson, 3201 C.-Colomb ou par téléphone, Calumet 616, entre 8 a.m. et 7 p.m., heure avancée.

JEUNE INDIEN

Le Jeune Indien a ouvert sa saison en battant le

LE TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE D'ANGLETERRE A 4%

AFFAIRES DE BOURSE

New-York, 5.—(Bourse).—Oscillations confuses des cours en ouverture aujourd'hui à la Bourse.

L'United States Steel, le Baldwin Locomotive, le Studebaker et l'American Can ont tous paru en baisse de fractions de point. Le Lima Locomotive a progressé de 1 point ¼, et le Steel and Tube privilégié d'un point.

Les aciers indépendants étalent dans la torpeur. Le Crucible est tombé d'un point, à un nouveau bas de l'année. L'American Car a également touché un nouveau niveau de baisse.

D'autres valeurs sont descendues à leurs cotation minima de l'année. Ça été le cas pour le New Haven, le Delaware and Hudson, le Postum Cereal, le Brown Shoe, le Youngstown Steel and Tube, l'American Agricultural Chemical privilégié et le Corn Products. Leurs pertes furent de 1 point à 3 points ½.

Quelques autres titres ferroviaires ont glissé dans la léthargie, le Canadian Pacifique, l'Atlantic Coast Line, et le Père Marquette ont cédé d'un point ou plus.

Le Pan-American B, le Dupont, le Producers and Refiners et le Pullman étaient vigoureux.

Le marché des changes a faibli. Le sterling à demande a coté plus bas que jamais cette année, soit à $4.55⅛.

New-York, 5. (Midi). — Les espoirs des spéculateurs qui comptaient que le lendemain de fête imprimerait une meilleure allure à la cote se sont évanouis pendant la matinée. Des mouvements réactionnaires se sont dessinés tant du côté des valeurs que des changes étrangers et des marchés des commodités.

Les titres ferroviaires haut coté ont subi la pression de la vente d'une manière qui indiquait une liquidation forcée. Le Jersey Central a dégringolé de 8 points. Le Delaware and Hudson est tombé de 4 points et le Canadien Pacifique de 2 points ½.

On distinguait aussi de la lourdeur chez les aciers, les autos, les matériels et les denrées, dont plusieurs se sont vendus d'un à trois points au-dessous de leur cotation de clôture de mardi.

Près de 40 valeurs avaient atteint de nouveaux bas de l'année vers midi. De ce nombre étaient l'United States Steel, le Baldwin et l'American Locomotive stock nouveau, le Western Union, le Pacific Oil, l'Union Pacific et le Saint-Paul privilégié.

Taux du prêt à vue 4½ pour cent.

Cours de H.-M. Connolly & Company:

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Asphalt	26¼	26¼	26¼	26¼
Am. Can	86½	85⅜	84⅜	84⅜
Am. Car Fdry	154¾	154¾	154	154
Am. Loco	131⅜	131⅜	129⅜	130
Am. Smelters	54½	54½	54¼	54¼
Am. Wool	82	82	81½	81⅜
Anaconda	29⅛	39¼	38½	38½
Chile	25¼	25⅜	25¼	25⅜
Atlantic Gulf	10	10	10	10
Baldwin Loco	117	117¼	114½	115⅛
Bethl. Steel	44	44⅛	43	43
Cal Pete	19¼	19⅜	19	19⅛
Can. Pac.	142¼	142¾	141	141
P.P. "A"	56¼	57	55¾	56⅜
P.P. "B"	52⅜	53	51½	52¼
Corn Products	117	117	115½	116¼
Crucible	61¼	61⅜	61¼	61½
Cuban Cane	10⅜	10⅜	10	10¼
Atchison	97½	97½	97⅜	97½
Erie	11	11	11	11
Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
General Elect.	173½	174½	172½	172½
Gulf Steel	69¼	70	68¼	69
Insp. Copper	28¾	28⅝	28⅝	28⅝
Int. Nickel	11⅞	12	11⅛	11½
Kenn Copper	23⅛	33	32¾	33
Maxwell	11¾	11⅝	11¼	11¼
Cosdom	39¼	39⅞	38⅞	39
Missouri Pac.	11⅜	11⅜	11⅛	11⅜
New Haven	11¾	11¼	9⅜	10¾
New-York Cen.	97¼	97¼	96	96¾
Nevada	12	12¼	11⅝	11⅝
Northern Pac.	64¼	64¼	64	64
Pennsylvania	42⅝	42⅝	42⅜	42½
Reading	69⅛	69¼	68⅝	69
Rep. Iron and St	41⅞	42½	41¼	41¼
Rock Island	23¾	23¼	23	23
South Stand Oil of N.J.	32¼	32¼	32	32
South Pacific	85¼	85⅝	85⅜	85½
Studebaker	100¾	101	99½	99½
Texas Oil	42⅜	42⅜	41½	41⅞
Tob. Products	48¼	48½	48¼	48½
Union Pacific	127⅜	127⅜	125¾	125¾
U.S. Ind. Alcohol	44¼	44⅝	43⅝	43⅝
U.S. Rubber	41	41	40⅞	41
U.S. Steel	90¼	90⅝	89⅜	89¾
Utah Copper	56½	56⅝	56¼	56⅛
Stand. Oil of Cal	50	50	49⅞	49⅞
Willys Overland	5⅞	5⅞	5¾	5⅞
Westinghouse	52⅝	53½	52⅜	53¼

* * *

A MONTREAL

On apprend de source autorisée que les nouveaux titres privilégiés 7% de l'"Illinois Traction Co." vont être bientôt admis à la cote locale. Ces titres portent le nom de Illinois Power & Light.

Le différend industriel de Sydney affecte les aciers. B. E. Steel et Steel of Canada sont à leur minimum depuis des mois. Papiers et services publics sont faibles. National Breweries fait 45, Montreal Power, 117¾.

L'ASSEMBLEE DU "TRAMWAY"

A l'heure où nous allons sous presse, les actionnaires de la "Montreal Tramways & Power Co." sont en assemblée générale. Les journalistes n'ayant pas été admis aux délibérations, il nous est impossible de dire exactement ce qui s'est passé.

Au compartiment des hors-liste, les actions du Tramway ont fait preuve d'indécision.

Cote fournie par L.-G. Beaubien et Cie,

Steel of Canada.—295 à 68.
National Breweries.—35 à 46¾.
Abitibi P. and P.—60 à 58.
Asbestos Corp. Pfd.—30 à 76.
Dom. Textile.—100 à 66, 15 à 66¼.
Bell Telephone.—57 à 120.
Brazilian Traction.—305 à 45½.
Brit. Emp. Steel 1st Pfd.—5 à 65¼, 5 à 65, 25 à 64½, 50 à 64.
B. E. Steel 2nd Pfd.—5 à 18, 245 à 17.
Brompton P. and P.—7 à 35.
Canada Cement.—5 à 78¾, 1 à 79, 15 à 78½.
Detroit United.—105 à 70½.
Cons. Smelting.—166 à 25.
Dom. Glass.—155 à 90.
Canada Steamship.—1 à 13.
Canada Steamship Pfd.—55 à 44½, 50 à 44⅝.
Laurentide Co.—75 à 91, 25 à 90½.
Montreal Power.—30 à 118, 20 à 117½.
Price Bros.—60 à 41.
Quebec Ry.—137 à 21.
Spanish River.—5 à 84¾, 135 à 84½.
Spanish River Pfd.—78 à 94¾, 11 à 95.
St. Lawrence Flour.—35 à 53, 5 à 52½, 15 à 52¾.
Wayagamack.—25 à 47.
Canada Cottons.—15 à 107, 65 à 106½.
Canada Car Pfd.—25 à 73½.
Toronto Ry.—65 à 75¾, 15 à 75¼, 50 à 75.
Twin City.—5 à 69, 30 à 68½.
Crown Reserve.—100 à 59.
Montreal Cottons Pfd.—15 à 108.
Lake of the Woods Pfd.—10 à 117.
Woods Mfg. Pfd.—15 à 78.
Ottawa Power.—20 à 83.
Wabasso Cotton.—25 à 76.
Lyall Construction.—5 à 19¼.
Penmans.—10 à 143.
Steel of Canada — 5 à 68.
National Breweries — 50 à 46¾, 10 à 46¼, 40 à 46.
Abitibi P. & P. — 210 à 57¾, 110 à 57½.
Asbestos Corp. — 35 à 52½, 25 à 51¾.
Atlantic Sugar — 45 à 16½.
Bell Telephone — 2 à 119½, 5 à 119¾.
Brazilian Traction — 90 à 45½½, 80 à 46, 11 à 45¼, 5 à 45⅛.
Brit. Emp. Steel 1st Pfd. — 25 à 164.
B. E. Steel 2nd Pfd. — 45 à 17.
Brompton P. & P. — 5 à 34¾, 200 à 34, 5 à 34¼, 25 à 33¾.
Canada Cement — 60 à 78½.
Detroit United — 25 à 70, 60 à 69½, 75 à 69.
Cons. Smelting — 195 à 135.
Dom. Glass — —5 à 90.
Dom. Textile — 6 à 66¼, 3 à 66.
Canada Steamship Pref. — 10 à 44½.
Laurentide Co. — 275 à 90.
Montreal Power — 5 à 117¾, 1 à 117¾, 50 à 117½.
Twin City — 5 à 68, 10 à 67½.
Quebec Ry. — 10 à 21, 80 à 20¾.
Spanish River — 125 à 52¾, 50 à 52.
Spanish River Pref. — 10 à 94¾, 30 à 94½, 75 à 94, 125 à 94¼.
Shawinigan — 12 à 115.
Wayagamack — 65 à 47.
Dominion Canners — 75 à 28¾.
Canada Car Pref. — 25 à 73½.
Canadian General Electric — 5 à 96¾, 50 à 97.
St. L. Flour — 10 à 52½.
Asbestos Pfd. — 60 à 76.
Penmans — 35 à 143.
Lyall Const. — 95 à 20.
Can. Foundry & Forging Pfd. — 50 à 55.

BANQUES

Royal—2 à 221.

AFFAIRES DE BANQUE

LA BANQUE D'ANGLETERRE REPORTE SON TAUX A 4%

Londres, 5. — La banque d'Angleterre a rehaussé aujourd'hui son taux d'escompte de 3 à 4 pour cent. Son taux était de 3 pour cent depuis un an.

La principale raison du présent relèvement du taux est de rendre le taux officiel plus conforme avec ceux des Etats-Unis où l'argent a depuis quelque temps été régi régulièrement à 1½ pour cent au-dessus de celui de Londres.

Les directeurs de la banque avaient probablement aussi à l'esprit la situation de la Ruhr quand ils ont résolu d'imposer un taux plus élevé au commerce.

COMPENSATIONS MENSUELLES

Les compensations de banques des principales villes canadiennes, pour le mois de juin, sont comme suit:

	1922	1923
Halifax	$ 14,429,366	$ 13,616,546
Moncton	5,838,857	4,312,466
St-Jean	12,356,041	
Québec	25,106,088	26,888,537
Sherbrooke	3,750,872	
Montréal	407,081,873	400,081,783
Ottawa	36,118,100	33,070,814
Kingston	2,992,353	3,101,733
Peterboro	3,122,056	3,296,027
Toronto	428,133,933	409,550,970
Hamilton	25,307,372	25,277,120
London	14,638,140	14,921,704
Brantford	5,632,964	4,441,297
Kitchener	5,098,621	4,711,149
Windsor	15,945,023	
Fort William	3,108,812	3,615,981
Winnipeg	167,639,200	181,673,179
Brandon	2,485,081	2,310,741
Regina	13,620,114	13,665,155
Moose Jaw	4,722,040	4,694,405
Saskatoon	6,984,635	6,168,685
Prince Albert	1,492,193	1,410,541
Edmonton	19,558,012	17,548,934
Medicine Hat	1,435,226	1,256,482
Calgary	23,226,219	20,264,306
Lethbridge	2,248,699	2,045,336
N.-Westm'ter	2,712,650	2,624,096
Vancouver	60,177,013	61,460,688
Victoria	9,320,949	8,649,660

AUX BANQUES ETRANGERES

Paris, 5 — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants:

		Francs
Espèces, or	+	8,000
Espèces, argent	+	2,960,000
Billets en circulation	—	67,491,000
Dépôts du Trésor	—	873,000
Dépôts du public	+	327,382,000
Billets escomptés	+	106,219,000
Avances	+	68,410,000

+Augmentation.
—Diminution.

La proportion de la réserve de la banque à son passif est, cette semaine, de 17.39 p.c., comparativement à 19.26 p.c. la semaine précédente.

Le taux d'escompte est de 3 p.c.

New-York, 2.—Le rapport hebdomadaire des banques et des compagnies locales de fiducie des Etats-Unis, accuse un excédent à la réserve de $12,395,120. C'est une augmentation de $4,846,170.

Voici le rapport:—

Prêts, escomptes, etc	+	$114,070,000
Encaisse en voûtes	+	1,517,000
Rés à la Fed Res Bk	+	13,125,000
Réserve en voûtes	+	31,000
Rés. en fidei-commis	+	175,000
xDép ⅝ts à vue 3,815,400,000	+	65,454,000
Dépôts à termes $480,419,000	—	463,000
Circulation	—	262,000
Moins dépôts de l'Etat	+	56,247,000
Réserve en voûtes	+	31,000
Surplus à la réserve		12,395,120

LES MINES

Prix de midi fournis par la maison Simons, Agnew & Co.

	Offre	Dem.
Atlas	6	6½
Argonaut Gold	90	—
Algonquin		5
Baldwin		10
Beaver Cons	32	33½
Bidgwood	8¼	9
Buckingham		9
Castel Tretheway	23	24½
Chaput Hughes	6½	7½
Clifton	17½	18
Coniagas		3.00
Cons. West Dome	25	26½
Crown Reserve	52	
Davidson Rices	5½	6
Dome Mines	33.25	35.00
Dom. Kirkland	2	
Gold Reef	2	2½
Gold Dale	59	60
Hattie Gold M. Ltd		30
Hollinger Cons	11.76	11.85
Hunton Kirk. G. M.		9
Inspiration	1.65	1.75
Keora	10	
Kirkland Lake	34½	36
Lake Shore M. Ltd	3.36	3.50
La Rose	29½	32
Lorrain	17½	18
McIntyre	17.10	17.25
Moneta	17	19
Montréal, Ontario	53	56
McKim, Dar. Savage	16	18
Mining Corp. of Can	3.00	3.45
Nipissing	5.00	6.25
Newray Mines Ltd	40	41
Peterson Lac	10¼	11
Porc. Crown	12¼	13½
Preston East Dome	10½	10¾
Schumacher	14	15
Temiskaming	38	38¾
Teck Hughes	1.39	1.40
Vipond Cons	55	57
Vickers	34	
Wasapika	5¾	6
Wright Hargraves	3.05	
West Tree	7¾	8
Wakenda	4⅝	
Wettlaufer	7	10

LIQUIFACTION DE L'HELIUM

Toronto, 5. — Le professeur John Cunningham McLennan, de l'université de Toronto, a réussi à liquéfier le gaz helium. Cette expérience n'avait jamais été faite avant, si ce n'est en Hollande. M. McLennan a réussi à obtenir l'helium en quantité assez considérable des gaz naturels que l'on trouve au Canada, surtout dans le district de Bow Island, à deux cent milles de Calgary, Alberta. L'helium a été liquéfié pour la première fois en 1908 par M. Kammerlingh Onnes, de Hollande. L'helium est non inflammable, et possède 92 pour cent de force ascensionnelle.

EMPRUNTS DU CANADA

Date: 5 juillet 1923

Echéance		Prix	Rendement
1 déc.	1925	100.65	4.72
1 oct.	1931	101.55	4.72
1 mars	1937	102.75	4.72
1 nov.	1923	100.60	4.28
1 déc.	1927	103.20	4.72
1 nov.	1933	105.50	4.83
1 déc.	1937	108.00	4.73
1 nov.	1924	100.65	5.03
1 nov.	1934	103.45	5.10
1 nov.	1927	101.85	5.03
1 nov.	1932	102.50	5.17

ECHEANCE DE 172 MILLIONS

Ottawa, 5. — L'honorable M. Fielding est à compléter ses plans pour rembourser l'emprunt de 172 millions qui sera dû le premier novembre. Cet emprunt consiste en obligations 5 et ½ pour cent à 5 ans et émises en 1918. Aucun plan définitif n'a été adopté. On croit qu'un emprunt par négociation avec les banquiers servira à rembourser les obligations.

SHERBROOKE OBTIENT 96.51

Les $225,000 d'obligations, 5 p.c., remboursables en série pendant 30 ans ont été accordées à la maison Mathews and Co., au prix de 96.51. Avaient aussi soumissionné: Crédit-Canada, limitée, McLeod, Young and Weir, Woods, Gundy and Co.

Nova-Scotia Steel and Coal Company privilégié, 2 pour cent, payable le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 7 juillet.

Steel Co., of Canada, 1½ pour cent sur l'action commune, de même que sur l'action privilégiée, pour le trimestre finissant le 30 juin, payables le premier août aux actionnaires inscrits le 4 juillet.

Bell Telephone, 2 pour cent, payable le 14 juillet aux actionnaires inscrits au livre le 23 juin.

Montréal—2 à 224½, 40 à 224, 34 à 223.
Union—5 à 113½.
Nova Scotia—5 à 260.
Nationale—3 à 99.

OBLIGATIONS

Wayagamack—1200 à 85.
Tramways Deb.—100 à 79¾.
Dom. Coal—500 à 96.

BON RAPPORT ANNUEL DE LA BRAZILIAN TR.

On note une augmentation de revenu en fonds canadiens comme en fonds brésiliens.

CHIFFRES COMPARATIFS

Toronto, 5. — La Brazilian Traction, Light, Heat and Power Co., Ltd., vient de publier son dixième rapport annuel. Il couvre l'année fiscale terminée le 31 décembre dernier. Les recettes brutes et les recettes nettes ont considérablement augmenté comparativement à l'année précédente. Cette augmentation est due presque exclusivement à l'amélioration de affaires de la compagnie car il n'y a que peu de changement dans la valeur moyenne du milreis pour l'année. On note une augmentation des recettes en fonds brésiliens et en fonds canadiens. Le président, sir Alexander Mackenzie dit que les recettes en fonds canadiens, tout en étant plus considérables que celles de 1921, causent du désappointement.

Les recetes brutes des compagnies filiales au Brésil, sont de 197,749,106 milreis, au lieu de 170,867,353 l'année précédente. Les recettes nettes sont de 124,505,563 milreis au lieu de 86,105,553. La valeur moyenne du milreis à New-York a été de 13.09 au lieu de 12.51 en 1921. Les recetes nettes converties en dollars sont de $16,299,229 au lieu de $11,898,523 soit une augmentation de $4,400,706.

La distribution de ces recettes indique que $6,052,961 ont été affectés aux intérêts sur obligations et aux dépenses générales, $3,941,393 aux réserves pour dépréciation et fonds d'amortissement, laissant une balance de $7,422,897 comme revenu de la Brazilian Traction L. H. and P. Co. En 1921, ce revenu avait été de $4,410,067. Le revenu brut, y compris les intérêts sur placements, se totalise à $7,872,961, au lieu de $4,537,714. Voici comment il se distribue, comparativement à l'année précédente:

	1922	1921
Rec. Brazilian	$7,422,897	$4,410,057
Int. sur plac.	450,064	127,657
Revenu brut	$7,872,961	$4,537,714
Dépenses adm.	720,993	1,000,033
Amortissement	300,000	300,000
Revenu net	$6,851,968	$3,237,681
Divid. préf.	6,000,000	6,000,000
Surplus	$4,130,457	$2,637,681

Les Produits Alimentaires

(Prix du gros)

BEURRE—De crémerie en blocs, 34c la livre; moulé 35c; de cuisine, 28c; oléomargarine, 21c.

FROMAGE—Vieux, 32c; nouveau, 19c la livre.

OEUFS—Canadiens nouvellement pondus, 33c; canadiens spéciaux, 36c; No 1, 30c; No 2, 27c la douzaine.

SAINDOUX—En blocs moulés, 18c la livre.

BACON—Windsor sans os, 42c; breakfast, 29c la livre.

JAMBON—Gros, 25c; petit, 28c; cuit, 37c à 42c la livre.

VOLAILLE ABATTUE—Poulets engraissés au lait, 35c à 38c la livre; poulets à rôtir, 35c à 45c; choisis, 30c à 34c; dinde, 38c à 42c; canards, 25c à 36c la livre; petits canards, 30c à 38c la livre.

PORC ABATTU—Frais tué aux abattoirs, $17.00 le 100 livres.

SIROP D'ERABLE—$1.75 la canistre de 8½ livres; $2.25 le gallon; sucre d'érable, 22c à 24c la livre.

SUCRE GRANULE—No 1, $10.70 le sac de 100 lbs; $11.00 en quantité de 10 lbs; $10.10 en caisse de 5 lbs; $11.20 en caisse de 2½ lbs; sucre jaune, No 1, $10.30 le 100 lbs; No 2, $10.20.

FARINE—1ère qualité, $7.10 le baril; seconde qualité, $6.50 f.o.b. sur voie ferrée; farine forte pour boulangerie, $6.40 le baril; farine de blé d'hiver, qualité de choix, $6.40; en lots frictionnés et en sacs de coton, $6.35.

SOUS-PRODUITS DE MEUNERIE.—Son et recoupe en quantité de char, $27.25; recoupe, $29.25 la tonne.

AVOINE ROULEE — Qualité Standard, $2.95 le sac de 90 livres, livrée au commerce.

POMMES DE TERRE—$1.35 à $1.50 le sac de 90 lbs.

FOIN—En balle et en quantité de char, mil, No 2, $13 à $15; mil No 3, $12 à $13 la tonne livré à Montréal.

(Du correspondant de la PRESSE)

St-Hyacinthe, 5. — Hake au Beurre et Fromage de St-Hyacinthe:—

Samedi, les acheteurs ont offert 29½ cts pour le beurre pasteurisé et 28 cts pour le beurre non pasteurisé. Les deux offres ont été refusées.

550 boîtes de fromage ont été vendues, à 15⅞ cts.

NOMINATION AU SHIPPING BOARD

M. Bert.-E. Haney, de Portland, Oregon, a été assermenté comme membre du Shipping Board, succédant à Geo.-E. Chamberlain, aussi de Portland, qui a démissionné.

M. Haney a été nommé pour compléter le reste du terme de quatre années que n'a pas terminé M. Chamberlain, qui avait assumé ces fonctions le 9 juin 1921. Le commissaire Haney est un avocat ayant été autrefois procureur de district aux Etats-Unis pour le district de l'Oregon. Il succédera à M. Chamberlain en assumant les fonctions du département légal du Shipping Board.

Main 1341. 4, Hôpital.

S. H. Powell

Limited

Achetons et	Nous recommandons:
Vendons	Argonaut
	Hollinger
Actions	Teck Hughes
	Crown Reserve
Minières	North Colonial

GOODWIN'S LIMITED

Avis d'une assemblée générale spéciale des actionnaires

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de Goodwn's (Limited sera tenue au siège social de la compagnie, No 325 Sainte-Catherine ouest, dans la ville de Montréal, le 17ième jour de juillet 1923, à 11 a.m.:

AFFAIRES

Considérer s'il semble à propos de sanctionner et d'approuver le règlement spécial "H" de la compagnie adopté par les directeurs le 20ième jour de juin 1923, autorisant ces derniers à emprunter la somme de un million sept cent cinquante mille piastres ($1,750,000) sur le crédit de la compagnie et aux fins de la compagnie, et de se procurer ladite somme y compris les intérêts et les déboursés inhérents à un tel emprunt au moyen d'une hypothèque sur les propriétés réelles et immobilières en tout ou en partie de la compagnie, au gré des directeurs, et la transaction de toutes affaires qui peuvent venir devant l'assemblée.

Daté à Montréal, ce 28ième jour de juin 1923.

Par ordre du bureau de direction,
C.-H. McLEAN,
Secrétaire.

205-2 a

LA COTE DES GRAINS

Chicago, 5.—Prix en cours à l'ouverture du marché des grains:
Blé, juillet, 103⅜; sept., 103⅛.
Maïs, juillet, 79½; sept., 75⅛.
Avoine, juillet, 40½; sept., 36.

LE GRAIN A WINNIPEG

Au comptant:
Blé No 1 nord, 112⅛; No 2 nord, 110⅛; No 3 nord, 106⅛; No 4, 102⅛; No 5, 97⅛; No 6, 91⅛; picotin, 82⅛; sur voie, 112⅛.
Avoine No 2 cw, 46⅞; No 3 cw, 45⅛; extra No 1 picotin, 45⅛; No 1, 42⅞; No 2, 41⅜; rejetée, 39⅛; sur voie, 45⅝.
Orge No 3 cw, 52⅝; No 4 cw, 49⅝; rejetée et picotin, 46¼; sur voie, 52⅝.
Lin — No 1 nwc, 228½; No 2 cw, 234½; No 3 cw, 202½, rejetée, 202½, sur voie, 227½.
Seigle No 2 cw, 63¼.

PRIX A MONTREAL

Ces chiffres nous sont fournis par la maison Quintal et Lynch, membres de la Bourse aux Grains, 59 rue Saint-Pierre:—

Blé Manitoba—No 1, $1.26; No 2, $1.24; No 3, $1.22.
Avoine du Manitoba—No 2, 0.60; No 3, 0.58.
Orge—No 3, 0.72.
Maïs—0.92.
Seigle—0.95.
Foin—No 1, $13 la tonne; No 2, $12; No 3, $11.

LA VENTE COLLECTIVE DU BLE

Calgary, 5—De source certaine, il a été annoncé qu'un projet de vente collective du blé a été adopté à la conférence tenue vendredi après-midi.

Quatre des membres du gouvernement de l'Alberta assistaient à la réunion où fut adopté ce projet de vente collective du blé. Ni H. W. Wood, président des Fermiers-Unis de l'Alberta, ni J. W. Jackson, président du comité de mise en vente du blé des fermiers-unis, n'ont voulu communiquer aucun renseignement.

D'après M. Jackson, les directeurs des Fermiers-Unis de l'Alberta doivent se réunir mardi prochain à Calgary. La réunion pourrait se prolonger pendant deux ou trois jours. Le système de vente coopérative y serait discuté, mais aucun détail ne sera communiqué, tant que les directeurs ne seront pas parvenus à une entente.

"POOL" DIFFICILE A ORGANISER

Calgary, 5.—Le premier ministre de l'Alberta, M. Herbert Greenfield, admet qu'il est peu probable qu'un "pool" volontaire du blé puisse se former à temps pour pouvoir administrer la prochaine récolte. Cela fut dit devant plus de trois cents fermiers réunis à l'occasion du pique-nique d'un groupe de fermiers-unis de l'Alberta.

Le temps manque pour organiser parfaitement un "pool" du blé dans la province; c'est pourquoi le premier ministre ne croit pas que la chose puisse se faire de manière à en garantir le succès. Ce serait un malheur que de mettre à exécution un projet dont l'organisation n'aurait pas été complétée. Cependant, dit le premier ministre, le gouvernement étudit toujours cette question, qui a été un des problèmes les plus difficiles à résoudre, et il affirme qu'il y aura dans l'Alberta un système centralisateur pour la vente du blé.

CONTRE LES VENDEURS MALHONNETES D'ACTIONS

Cookshire, 5. — L'hon. Jacob Nichol, trésorier de la province, a fait une importante déclaration, à la réunion de la Fédération des Boards of Trade et de la Société d'immigration des cantons de l'Est. Quelques délégués avaient parlé de lois draconiennes et l'on avait entendu relater les tragédies financières causées dans les Cantons de l'Est par les dépréciations de valeurs de l'Est par les dépréciations de vendeurs d'actions malhonnêtes. Ce fut avec plaisir, par conséquent, que l'on entendit M. Nicol faire la déclaration suivante:

"Je suis heureux de pouvoir vous dire que le gouvernement songe à la chose et que nous allons chercher à interdire la vente des titres sans valeur."

Le trésorier provincial ajouta qu'il avait consulté le premier ministre à ce sujet et constaté que ce dernier nourrissait également l'espoir d'adopter une loi à ce propos, à la prochaine session.

Argent à Prêter Sur HYPOTHEQUES

Nous pouvons prêter de $25,000 à $500,000 sur première hypothèque prise sur des propriétés bien choisies.

CREDIT-CANADA
Limitée
ETABLIE DEPUIS 1910
129 RUE ST-JACQUES, IMMEUBLE TRANSPORTATION
MONTREAL
Téléphone: Main 4735.

COMPAGNIES NOUVELLES

Selon le "Monetary Times", le capital autorisé des compagnies incorporées, pendant la semaine finissant le 23 juin, est de $9,495,999, contre $19,198,500, pour la semaine correspondante de l'année dernière.

Voici la répartition pour chaque province:

	Semaine finissant le 24 juin 1922	23 juin 1923
Dominion	$1,835,000	$ 539,000
Alberta	2,420,000	
Col. Anglaise	2,172,500	2,790,000
Manitoba	520,000	345,000
Nouv.-Brunswick	5,000	49,000
Ontario	11,635,000	4,800,000
Québec	610,000	797,999
Saskatchewan	.....	175,000
Totaux	$19,198,500	$9,495,999

Ottawa, 5—Les compagnies suivantes ont obtenu leur incorporation: Montreal Rouyn Mines Ltd, Montréal, capital-actions, $500,000; Strathcona Poteries Limited, Montréal, $1,000,000; Trial Company Limited, Montréal, $50,000; Norway Bay Ferry Company Limited, Ottawa, $25,000; Canadian Watercraft Limited, Peterboro, Ont., $1,000,000; Quebec Export Terminals Limited, Toronto, $200,000; Bluebird Corporation Limited, Brantford, Ont., $110,000; Stephenson's Limited, Toronto, $50,000; Robert Anderson and Company, Limited, $100,000; The Canada Games Company, Limited, Toronto, $50,000; Unic Cement Limited, Montréal, $1,000,000; United Distributors Limited, Montréal, $25,000; Manitoba Copper Company, Limited, Montréal, $200,000.

NOS MARCHANDS DE BOIS VISITENT LES CENTRES DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE

Après un voyage de quatre jours au Saguenay, les membres locaux de la "P. of Q. Retail Lumbermen's Association" sont revenus à Montréal. Les membres étaient au nombre de soixante-et-dix-sept. M. G.-A. Thompson, secrétaire de l'Association, nous assure que le voyage a été enchanteur. On a visité Québec, Chicoutimi, Tadousac, la Malbaie et Trois-Rivières. Les pulperies ont particulièrement capté l'attention des visiteurs.

Deux choeurs de Montréal, ceux des paroisses Saint-Enfant-Jésus et Saint-Jean-Baptiste, étaient à bord et ont donné de magnifiques concerts.

Au retour, MM. Georges Labelle, président provincial, et J.-P. Dupuis, président local de l'Association, ont adressé la parole. Ils ont exprimé le voeu que nos marchands de bois coopèrent étroitement au succès de leur commerce et que leur Association, jeune encore, grandisse et prospère pour le bien commun.

Le "Saguenay", vapeur de la "Canada Steamship Lines", avait été gracieusement mis à la disposition des excursionnistes.

TRAVAUX FERROVIAIRES

Toronto, 5—Les directeurs du Canadien National ont annoncé que les travaux de construction ferroviaire, de Toronto à Bowmanville et à Cobourg, doivent commencer cette semaine. M. H.-B. Wasch, qui a charge de l'entreprise, sera aidé de M. H.-J. Vertioc, ingénieur distingué en matière de chemins de fer électriques.

Le crédit de $28,000,000 rejeté par le Sénat devait être affectée à des embranchements de l'Ouest, et n'a aucun rapport avec les constructions de la région de Toronto.

LA PELLETERIE FRANÇAISE

Paris, 5 — Depuis quelque temps les journaux coloniaux publient l'annonce suivante: "La Pelleterie Française", de Paris, achète, toute l'année les peaux de: singe, jusqu'à 45 francs; agneau de Mauritanie, jusqu'à 5 francs; biche cochon, jusqu'à 5 francs; vampire, jusqu'à 3 francs; panthère, jusqu'à 50 francs. Le tout séché à l'ombre.

Si vous comparez ce prix d'achat aux prix où on revend ces peaux aux bons clients de France, vous verrez que l'intermédiaire prélève un bénéfice de deux à trois mille pour cent. Et il y a des gens qui prétendent que les colonies françaises ne sont pas exploitées.

Belgo Canadian Paper Company, Limited

Actions Privilégiées

7%

Cumulatif

Dividendes trimestriels du 1er juillet 1923, payables à Montréal ou à Toronto.

Titres en multiples de $100

Prix: $96.50 l'action, net

Rendement: 7¼%

Nota: Ces actions sont offertes sujet à la légalité de leur émission et à la livraison des titres.

Geo. Beausoleil & Cie

Bons - Obligations

112, rue Saint-Jacques, Montréal

LE MARCHE MONETAIRE

Cote fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

(COURS MOYENS)

Cours sur	Devise	New-York	Mont. réal.
Londres—louis		$4.86⅝	4.56 4.69
Paris—franc		19.3c	.0587 .0606
Bruxelles—franc		19.3c	.0497 .0516
Rome—lire		19.3c	.0434 .0460
Genève—franc		19.3c	.1735 .1790
Amsterdam—florin		40.2c	.3915 .4028
Berlin—mark		23.8c	.0006 .00010
New-York—dollar		2⅛%	

Londres, 6.—L'argent en barres fait 31 pence l'once.

IMPORTATIONS CANADIENNES

Ottawa, 5. — Le Canada a augmenté ses importations de produits agricoles et légumineux des Etats-Unis, au cours du mois demain, si on les compare à celles du même mois, l'an dernier, mais ses exportations des mêmes articles aux Etats-Unis accusent une diminution de valeur de près de trois millions de dollars.

Washington, 5. — D'après un rapport du département du Commerce, les importations du Canada se montèrent à la somme de $36,282,055 et les exportations au Canada à $66,086,225. Les chiffres pour le Royaume-Uni furent: importations, $44,038,801; exportations, $48,413,858.

UN EMPRUNT DE LA CITE DE LAVIOLETTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 5—La ville des Trois-Rivières émettra prochainement des obligations pour un emprunt de $240,000 récemment approuvé par les propriétaires et soumis au lieutenant-gouverneur en conseil pour ratification. Cet emprunt servira aux réparations des ponts de Saint-Maurice, sur la route nationale, pour lesquelles réparations le gouvernement paiera les deux tiers du montant requis ainsi que pour les réparations aux rues et au système d'aqueduc.

M. Arthur Béliveau, greffier municipal, s'est rendu auprès du gouvernement à ce sujet et a aussi soumis le projet pour la ville

TOM GIBBONS A RESISTE AU CHAMPION JACK DEMPSEY PENDANT LES 15 RONDES DE LEUR RENCONTRE

DEMPSEY A OBTENU LA DECISION DE L'ARBITRE

Gibbons a acquis un prestige énorme. — Il n'a pas été couché une seule fois sur le carreau.

UNE GROSSE SURPRISE

Shelby, Montana, 5. — Tout le monde s'est trompé, à l'exception de Tom Gibbons, de Saint-Paul. Pas un seul parmi les connaisseurs en fait de boxe ne s'attendait à ce que Gibbons serait debout à la fin des quinze rondes de sa rencontre avec Jack Dempsey, champion du monde. A la surprise générale, Gibbons a tenu tête à Dempsey pendant les quinze reprises. Dempsey a été déclaré vainqueur à la fin de la rencontre, mais Gibbons a remporté une victoire morale. Tous les experts s'attendaient à ce qu'il fut mis hors de combat en six ou sept rondes.

Gibbons qui n'a pas reçu un sou pour se battre est sorti de l'arène, vaincu, mais avec plus de gloire que son vainqueur. Il est le premier adversaire qui a résisté jusqu'au bout à Dempsey dans un combat pour le titre de champion. Dans 86 combats auxquels il a pris part, avant son match avec Dempsey, Gibbons n'a pas été couché sur le carreau. Son record n'a pas été brisé hier. Le champion n'a pu réussir à l'envoyer au plancher. Une demi-douzaine de fois, Dempsey a étourdi et ébranlé Gibbons, mais il ne l'a pas envoyé au carreau.

La rencontre a eu une fin absolument différente de celle qu'attendaient les 25,000 personnes qui ont été témoins de la rencontre.

Gibbons, un maître en fait de boxe, a été constamment sur le qui-vive, guettant l'occasion de porter le coup décisif. Il a sauté et dansé dans l'arène, portant de temps à autre un coup de droite ou de gauche à la figure de Dempsey. Il évitait ensuite le danger en faisant une prise de corps ou en reculant. Vers la fin, Gibbons paraissait se fatiguer rapidement et, à maintes reprises, il a saisi son adversaire à bras le corps. Dans les dernières rondes, sa défense faisait défaut et nombre de spectateurs s'attendaient à ce que Dempsey réussisse à le mettre hors de combat.

Voyant l'état de son adversaire, le champion a attaqué avec furie, portant de terribles coups à la tête et au corps, mais Gibbons a tenu bon, dansant et faisant des prises de corps jusqu'à ce que la cloche ait mis fin au combat.

Dempsey n'a jamais été en danger à aucun moment de la rencontre. Bien que Gibbons ait fendu l'oeil de Dempsey à la première ronde, et qu'à une coupure de reprises, Dempsey ait fait saigner Gibbons, les deux hommes n'ont pas été marqués sérieusement.

La majorité des journalistes autour de l'arène a donné la cinquième, la onzième et la treizième ronde à Gibbons par une faible marge. Dans les douze autres, Dempsey a eu le dessus sans autres, Dempsey a eu le dessus sans l'ombre d'un doute. Pas une seule fois, ni l'un ni l'autre des deux hommes n'est allé au plancher. En une occasion, Gibbons a failli passer à travers les cables, mais Dempsey l'a dégagé.

Bien que Gibbons fut le favori de la foule, il n'y a pas eu un mot de protestation lorsque l'arbitre Jimmy Dougherty, de Philadelphie a déclaré Dempsey vainqueur. Aussitôt que la cloche eut sonné à la fin de la quinzième ronde, Dougherty, sans aucune hésitation, leva la main du champion, lui accordant la victoire. Gibbons la figure couverte de sang et les lèvres et le nez meurtris, courut à Dempsey pour lui serrer la main. Il retourna ensuite dans son coin et la foule lui fit une ovation délirante.

Se frayant un chemin à travers les centaines d'enthousiastes, le chef Curley Bear, de la tribu des Pieds Noirs, grimpa dans l'arène, enleva son casque de guerre surmonté d'une plume d'aigle et le plaça sur la tête de Gibbons pendant que la foule l'acclamait avec frénésie.

La femme du maire Jim Johnson, de Shelby, accourut auprès de l'arène et embrassa Gibbons.

Si le résultat de la rencontre a été une surprise pour les spectateurs et le public en général, il en a été une plus grosse encore pour Jack Kearns, gérant de Dempsey. Après les cinq ou six premières rondes, Kearns était complètement abasourdi et ne comprenait plus rien. Il ne voyait qu'une chose: que le champion était incapable de porter un coup effectif à Gibbons.

Pendant toute la durée du combat, Gibbons a joué un remarquable jeu de défence. Il n'a jamais donné à Dempsey l'occasion de porter le coup décisif. Dans quelques rondes il a changé ses tactiques et a surpris le champion en se portant à l'attaque et en le surpassant.

Bien qu'il y eut à peine 8,000 personnes dans l'arène au commencement de la rencontre, il y eut bientôt 25,000 personnes dans l'amphithéâtre lorsque Jack Kearns décida de vendre tous les sièges à $10.

Pendant toute la durée du combat, la vitesse de Gibbons a été égale, sinon supérieure à celle de Dempsey.

A la dixième ronde, il devint évident pour la foule que Gibbons avait de grandes chances de résister jusqu'au bout. Dempsey faisait des efforts désespérés pour finir la rencontre, mais ne pouvait toucher à l'endroit vulnérable. Gibbons était quelque peu chancelant au commencement de la quinzième reprise et l'on peut se demander s'il aurait résisté pendant un autre assaut.

Etre battu par la décision de l'arbitre à la fin des quinze assauts équivalait presque à une victoire pour Gibbons, selon son gérant, Eddie Kane, et des centaines de ses partisans.

—"Je veux une nouvelle rencontre avec Dempsey", a dit Gibbons.

—"Nous n'avons rien à redire à la décision", a déclaré Kane. "Nous voulons cependant un autre match, et nous croyons que Gibbons y a droit. Il n'a pas été couché une seule fois sur le plancher et il est sorti de l'arène sans une marque."

Jack Dempsey est monté dans son wagon privé une heure après le combat, pour retourner à Great Falls. Il était fort désappointé de n'avoir pu réussir à mettre Gibbons hors de combat. Il a cependant exprimé son admiration pour son adversaire.

—"Je ne crois pas que l'on doive blâmer Dempsey pour ne pas avoir mis Gibbons hors de combat", a dit Jack Kearns. "Je crois que tout le monde s'attendait à voir Dempsey gagner par un "knockout". Je l'espérais également. Dempsey a fait de son mieux, mais Gibbons a été meilleur que nous comptions."

Great Falls, Montana, 5.—Jack Dempsey a passé une bonne nuit. Il fait ses préparatifs pour quitter le Montana et aller prendre un repos de quelques jours à Salt Lake City, Utah, après s'être entraîné pendant neuf semaines en prévision de son combat d'hier à Shelby contre Tommy Gibbons.

Le champion a exprimé son admiration pour l'habileté de Gibbons comme boxeur et il le loue de sa merveilleuse résistance.

Dempsey porte aujourd'hui deux légères marques aux yeux. Il a une blessure au-dessous de l'oeil droit et une vieille coupure au-dessus de l'oeil gauche s'est rouverte par suite des crochets de gauche et des coups de droite de Gibbons.

Le champion baisse son chapeau de paille sur son front et cache en partie son oeil droit, qui commençait à bleuir.

PREMIER ASSAUT

Les deux hommes se serrent la main au centre de l'arène. Dempsey porte un coup de gauche au corps. Les combattants s'étreignent. Dempsey porte trois coups de gauche dans le corps et un coup de droite à la tête. Dempsey envoie un direct de gauche à la figure de Gibbons et recule. Dempsey porte un coup de gauche à la mâchoire forçant Gibbons à reculer. Gibbons porte un coup de gauche à la figure et répète avec la droite. Dempsey porte de durs coups dans le corps et des coups dangereux dans les prises de corps. Gibbons loge un coup de gauche à la mâchoire. Dans un corps à corps, Dempsey porte un uppercut. L'arbitre passe entre les deux hommes et Dempsey manque un coup de gauche à la tête.

DEUXIEME ASSAUT

Gibbons manque un coup de gauche et il se produit un corps à corps. Dempsey porte un coup de gauche à la tête et encore une fois les boxeurs s'étreignent. Dempsey porte des coups à la tête et force Gibbons à reculer avec des coups dans le corps.

Dans un corps à corps, Gibbons retient les bras de Dempsey afin de se protéger le corps. Gibbons porte un crochet de gauche à la mâchoire. Il fend l'oeil droit de Dempsey. Dempsey porte un coup dans le corps. Gibbons manque un coup de droite. Gibbons porte un solide crochet de gauche à la tête et Dempsey riposte avec le même coup. Gibbons évite deux coups de gauche. Au son de la cloche les deux rivaux échangent des coups dans un corps à corps.

TROISIEME ASSAUT

Dempsey porte un coup de droite et de gauche au corps et Tom s'accroche. Dempsey répète avec les mêmes coups et ensuite touche Gibbons à la mâchoire, avec un crochet de gauche. Gibbons fait une feinte et recule. Dempsey manque un coup de gauche mais loge un droit. Il frappe Tom dans le corps. Dempsey manque un coup de gauche. Il veut porter un swing mais Gibbons s'accroche à son corps. Dempsey porte des coups de droite et de gauche dans le corps. Tom frappe le champion dans le corps. Dempsey porte son droit dans l'estomac de Gibbons. Gibbons porte un swing de droite avant le timbre.

QUATRIEME ASSAUT

Dempsey porte un crochet de gauche dans l'estomac et Gibbons s'accroche. Le champion porte des coups de droite et de gauche à la figure. Gibbons recule pour éviter des coups. Prise de corps. Dempsey ébranle son adversaire avec des coups dans le corps. Dempsey continue de porter des coups en arrière de la tête et dans un corps à corps, le champion encaisse un coup de gauche sur l'oreille. Le champion porte un coup de droite dans le corps. Gibbons encaisse un crochet dans le corps. Dempsey envoie un crochet de gauche et il encaisse un solide coup de gauche en retour. Gibbons porte un crochet de gauche à la mâchoire et un coup de droite à la tête. Dempsey malmène sévèrement son adversaire avec des coups dans le corps. Au son du timbre, Dempsey saignait de l'oeil gauche, une vieille blessure ayant été rouverte.

CINQUIEME ASSAUT

Dempsey manque un coup de gauche au corps et il se produit un corps à corps. Gibbons porte deux coups de gauche à la tête de Dempsey qui manque un coup de gauche. Tom s'accroche. Gibbons porte deux crochets à la tête et la foule applaudit. Gibbons porte un troisième coup sans être touché. Dempsey ébranle Gibbons avec des coups de droite et de gauche à la figure et porte un autre solide coup de droite à la mâchoire. Ensuite il y a un corps à corps. Gibbons danse, forçant le champion à le suivre. Tom porte un coup de gauche à la figure de Dempsey. Dempsey porte un coup dans le corps et Gibbons loge à son tour dans le corps. Dempsey porte un coup de gauche et Gibbons riposte au même endroit. Gibbons déclanche un coup de gauche aux yeux de Dempsey.

SIXIEME ASSAUT

Dempsey manque un coup de gauche et il se produit un corps à corps. L'arbitre sépare les deux adversaires. Gibbons danse autour du champion. Dans un corps à corps, Dempsey frappe Tom au menton avec des coups de droite. Gibbons évite un coup de gauche et sa tête dépasse le premier câble de l'arène. Dempsey le ramène et la foule proteste. Les deux pugilistes échangent des coups et il se produit un corps à corps. Gibbons manque un coup de gauche et dans un corps à corps, il touche son adversaire en arrière de la tête avec un "rabbit punch". Dempsey porte un coup de gauche et un autre de droite dans le corps. Jack manque un coup de gauche à la mâchoire et déclanche sa gauche dans le corps.

SEPTIEME ASSAUT

Dempsey porte un coup de droite dans le corps et un coup de gauche à la mâchoire. Pendant que Gibbons attaque, le champion porte un crochet de droite au menton. Gibbons s'accroche et recule après que les boxeurs se sont séparés. Dempsey porte un swin de droite à la mâchoire et Gibbons un crochet de gauche à la tête. Gibbons évite un coup de droite à la tête. Dans un clinch Dempsey continue de porter des crochets à la figure et dans le corps. Gibbons recule vers les câbles et évite des coups. Il semble faiblir sous l'avalanche de coups que Dempsey lui porte au corps.

HUITIEME ASSAUT

Gibbons manque deux coups de gauche et porte un crochet au menton. Dans une prise de corps, les deux hommes échangent des coups à la figure. Gibbons porte deux coups à la tête. Dempsey porte un coup de droite au corps et un coup de gauche à la figure. Dempsey touche avec sa gauche à la tête et Gibbons attrape le champion avec un coup de gauche au menton. Dans un corps à corps il atteint Dempsey au même endroit. Dempsey ébranle Gibbons avec un jab de gauche. Tom recule vers les câbles et porte un crochet à la figure. Gibbons loge un coup de droite au menton de son adversaire. Au cours d'un corps à corps, Dempsey porte des coups de droite à la figure de Gibbons.

NEUVIEME ASSAUT

Dempsey fait une feinte et Gibbons recule. Jack manque un coup de gauche. Tom danse et évite un coup de gauche; il riposte avec des coups de gauche. Gibbons est fort agile sur ses pieds et Dempsey a de la difficulté à le rejoindre. Jack porte un coup de gauche au nez et Gibbons déclanche un coup de gauche. Dempsey force Gibbons à reculer avec un bombardement de coups de gauche et de droite. Gibbons porte un crochet avec un coup de droite, suivi d'un coup de gauche à la figure et ensuite il atteint le champion à l'estomac.

DIXIEME ASSAUT

Gibbons porte un léger coup de gauche à la tête. Dempsey porte un crochet de gauche et force Gibbons à reculer vers les câbles avec des coups à la figure. Dempsey manque un coup de gauche mais place sa droite dans le corps, forçant Gibbons à s'accrocher. Gibbons place un coup de droite au corps du champion et reçoit deux coups de gauche à la tête. Un troisième coup de gauche effleure le menton de Tom. Dempsey manque un coup de droite mais loge un coup de gauche à la figure. Le champion recule et se place pour porter un swing mais le son du timbre l'en empêche.

ONZIEME ASSAUT

Gibbons évite un coup de gauche à la tête. Il place un swing de gauche à la tête de Dempsey. Il atteint Jack avec un crochet de gauche et reçoit trois coups de gauche au corps. Gibbons recule et évite un coup de gauche et porte trois swings à la tête. Dempsey poste deux uppercuts de gauche. Le champion manque un coup de droite et loge un autre uppercut au menton. Gibbons se précipite vers son coin et sur le bord de l'arène pour éviter les coups. Les deux hommes échangent des coups de gauche à la tête. Dempsey manque un coup de droite et reçoit un coup de gauche à la tête. Gibbons porte deux coups de gauche à la tête. Prise de corps.

DOUZIEME ASSAUT

Gibbons cherche une ouverture pour un coup de gauche et il se produit un corps à corps. Les deux hommes échangent des coups dans le corps à courte portée. Gibbons évite un crochet de gauche. Dempsey manque un coup de droite à la tête et loge un coup de gauche à la tête. Gibbons évite un coup de gauche et dans un corps à corps, Dempsey loge des coups en arrière du cou, se servant du "rabbit punch". Dempsey porte des coups de gauche et de droite dans le corps et place un coup de gauche à la tête de Gibbons. Dempsey manque un coup de gauche au menton mais atteint Gibbons avec un coup de gauche à la mâchoire. En se dégageant, Gibbons porte un swing de droite et un coup de gauche à la mâchoire du champion.

TREIZIEME ASSAUT

Gibbons recule pour éviter une attaque de Dempsey. Il se produit un corps à corps. Jack porte deux coups de gauche au corps et reçoit un coup de gauche en retour. Dempsey tient Gibbons dans un "clinch", lui portant des coups de gauche et de droite à la figure. Jack manque un coup de droite, mais Tom loge un coup de droite au menton. Gibbons porte un swing de gauche à la tête. Dempsey manque un coup de droite dans le corps. Dempsey atteint Gibbons avec un coup de gauche à la mâchoire. Dempsey manque un coup de droite à la tête et Gibbons manque lui aussi. Gibbons envoie un coup de gauche et un autre de droite dans le corps. Il effleure le nez de Dempsey avec des coups de gauche et de droite puis recule.

QUATORZIEME ASSAUT

Dempsey attaque et il se produit un corps à corps. Gibbons évite un coup de gauche et le champion loge sa droite dans le corps. Jack court après Gibbons sans pouvoir porter un coup. Dempsey loge un crochet de gauche à la mâchoire et répète avec un crochet au même endroit. Dempsey continue de forcer le combat et Gibbons s'accroche aussi souvent qu'il le peut. Gibbons porte un crochet de gauche à la tête et Jack l'ébranle avec un coup de gauche au menton. Gibbons échange avec Dempsey. Dempsey recule dans un coin neutre mais revient à l'attaque. Il se produit un clinch au centre de l'arène.

QUINZIEME ASSAUT

La foule commence à lancer en l'air les coussins qui étaient sur les sièges. Les boxeurs se serrent la main au centre de l'arène. Dempsey manque un coup de gauche dans le corps. Il se produit une prise de corps. Gibbons recule, se protégeant contre l'attaque du champion. Dempsey porte un crochet de gauche à la tête et force Gibbons à reculer vers les câbles. Il se produit un corps à corps. Dempsey porte deux coups de gauche à la tête. Dempsey manque un swing de la droite à la tête. Gibbons persiste à s'accrocher et lorsqu'il est libre, il se sauve du champion. Dempsey porte deux coups de gauche et un coup de droite à la tête. Gibbons évite un coup de droite à la tête. Gibbons se couvre la figure pour éviter les coups de Dempsey. Gibbons se fatigue rapidement et se protège en s'accrochant au corps de son adversaire. Dempsey porte des coups de gauche et de droite. La cloche sonne, mettant fin au combat. Dempsey est vainqueur par l'arbitre.

Gibbons reçut une ovation des citoyens de la ville auprès desquels il s'était rendu populaire durant son entraînement ici. Sa femme qui l'attendait, l'embrassa à son arrivée à la maison, après le combat. Hier soir, il célébra la fête de l'indépendance en faisant partir des pétards au grand plaisir de ses enfants et reçut un grand nombre d'amis qui étaient venus le féliciter sur la manière dont il avait résisté au champion.

Gibbons n'a pas cherché à diminuer sa défaite mais il a déclaré vouloir une autre rencontre avec le champion; la lutte continue dans l'"in-fighting" l'a-

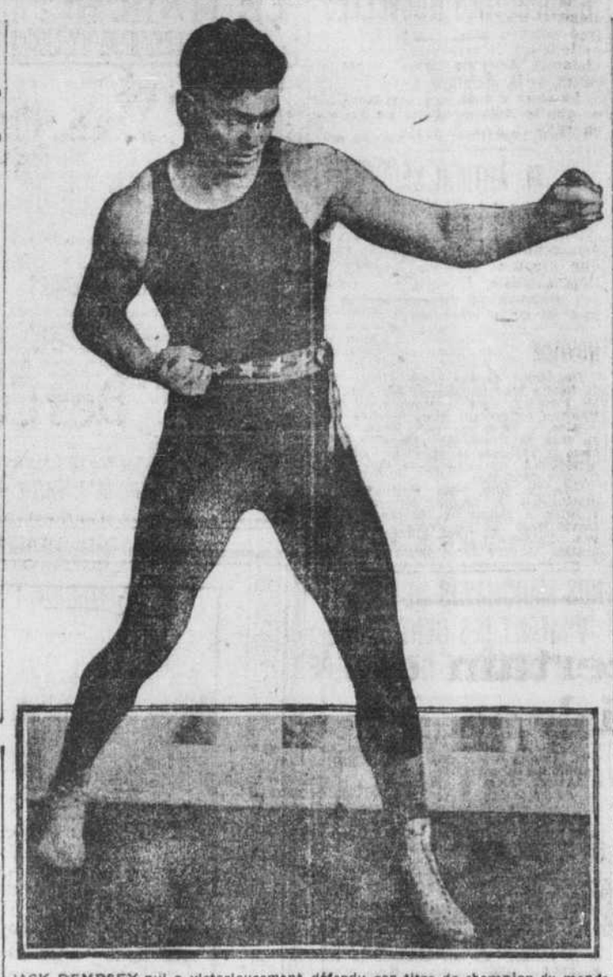

JACK DEMPSEY qui a victorieusement défendu son titre de champion du monde des boxeurs poids lourds en battant Tom Gibbons dans un combat de quinze assauts, à Shelby, Montana.

UN DEFICIT DE PRES DE CENT MILLE DOLLARS

Shelby, Montana, 5 — La grande crise étant passée, Shelby se repose aujourd'hui en comptant ses pertes.

A son début, la petite ville du Montana, qui a eu son jour de gloire hier comme lieu de la grande rencontre, doit marquer un déficit de près de $100,000.

La ville a acheté le droit d'avoir la grande lutte ; 7,202 personnes ont payé le prix de leur entrée. Les dépenses ont été de $210,000 pour le champion, $20,000 pour la publicité et $80,000 pour construire l'arène.

On peut sauver pour une valeur d'environ $25,000 sur l'amphithéâtre. Les recettes ont été de $210,485, mais il faut en déduire $22,448.50 pour les taxes fédérales, d'après les chiffres fournis par Charles A. Basmusson, le percepteur du revenu de l'intérieur pour le Montana; tout le placement à part cela, est une perte complète.

Au point de vue sentimental, pour Shelby, la lutte fut un succès. On voulait que Gibbons résiste au champion pendant quinze rondes, c'est ce qu'il a fait. Quelques minutes avant le commencement de la rencontre plusieurs milliers de personnes ont forcé leur entrée dans l'arène et ont ainsi grossi l'assistance au chiffre de 25,000 personnes, mais leur entrée ne s'est pas fait sentir sur les recettes.

Les revenus probables du champion sont tombés à moins de $262,000. Jack Kearns, son gérant, n'a perçu que $52,000 sur le troisième $100,000 de garantie, après qu'on lui eut confié les recettes des entrées. De ce montant, il a dû payer pour les deux rencontres préliminaires environ $1,000 et en plus la taxe fédérale sur plus de $75,000 de billets. La différence entre le nombre des billets vendus et la somme perçue par Kearns est due au fait que celui-ci a vendu environ 2,300 billets de $20 à raison de $10 chaque, peu de temps avant le commencement de la rencontre.

Tom Gibbons, vaincu, mais moralement vainqueur aux yeux des citoyens de Shelby qui ont fêté en grand hier soir, retournera à Saint-Paul, sa ville natale avec sa femme et ses enfants de bonne heure ce matin.

UNE OFFRE DE $500,000

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 5. — W.-A. Coker, président du club de gymnase des jeunes gens de la Nouvelle-Orléans, annonce aujourd'hui une offre d'un demi-million de dollars pour un match de retour entre Dempsey et Gibbons, à la Nouvelle-Orléans.

Prescott, Ariz., 5 — Le comité exécutif de la légion américaine de l'Arizona a, hier soir, adopté une résolution regrettant que Gibbons n'ait pu faire "sauter la tête" de Dempsey.

SATINMORE CAUSE UNE SURPRISE A LAPRAIRIE

Ce cheval piloté par le jockey O'Mahoney gagne la sixième course et donne $30 pour $2.

SUCCES DE L'ECURIE SHEA

L'ouverture du meeting du Manitoba Jockey Club hier après-midi à Laprairie, a fourni du bon sport, mais l'assistance était plutôt maigre. Le handicap, la principale épreuve de la matinée, a réuni six partants et a été gagnée par Huttontrope, cheval bai appartenant à J.-H. Shea, monté par C. Jackson. Après avoir été en deuxième place derrière Salt Peter, sur la moitié du parcours environ, Huttontrope a pris la première place et a gagné par quatre longueurs. Salt Peter s'est classé deuxième un cou seulement devant Black Baby.

L'écurie Shea a aussi gagné la course suivante, la cinquième, sur une distance d'un mille et un seizième. Cordelier, piloté par Jackson, a battu huit bons adversaires, l'emportant sur Chimera par deux longueurs et demie. Financial Rooster s'est classé troisième.

Cordelier et Lady Ione sont les deux seuls favoris qui ont gagné hier. Lady Ione, montée par Chappelle, a gagné la dernière épreuve, qui a réuni huit partants.

La plus grosse surprise de la journée a été la victoire de Satinmore à W. Russell, monté par O'Mahoney, dans la sixième course. Ce cheval a rapporté $30 pour $2 aux parieurs. En général, les vainqueurs ont donné un bon rendement. Disons, cependant, que le public ne paraissait pas porté à risquer son argent, hier, et la somme placée sur la plupart des courses a été relativement très faible. Ainsi, le montant parié sur la première course a été de $2350. Le pourcentage du club a été de $206.50, et celui du gouvernement, qui n'a aucune dépense, $162.25. Comme on le voit, le gouvernement, qui n'a qu'à encaisser, reçoit presque autant que le club qui a de très lourdes charges.

Le montant parié sur les courses suivantes a été un peu plus élevé, mais il a été loin d'être suffisant pour rencontrer les dépenses. A moins que le gouvernement ne change ses lois sur les paris, le club se verront forcés de fermer leurs portes, car une seule journée de mauvais temps dans un meeting peut occasionner une perte qui ne saurait être compensée pendant la balance de la réunion. En voulant prendre un trop fort pourcentage des sommes pariées, le gouvernement risque fort de tout perdre au lieu de gagner davantage.

La piste était boueuse, hier, mais immédiatement après les averses de la soirée, des équipes d'hommes ont été mises à l'oeuvre pour travailler la piste et pour la mettre dans le meilleur état possible pour aujourd'hui. Sommaire:

Première course, 5 furlongs, bourse, $350, 3 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $275.—Mis Flora, 104, Bullman. Lady Felix, 110, Chappelle, Kedgewick, 113, Dennler, Hemlock, 111, Gray, Virgis K, 94, Perula, Muzzey, 111, Ball, Smite, 108, Bryson, Temps, 1:13. Piste lourde. Un pari de $2.00 sur Miss Flora a rapporté $8.80 en premier, $3.80 en deuxième et $3.05 en troisième. Lady Felix, $3.70 en deuxième et $2.70 en troisième. Kedgewick, $3.00 en troisième.

Deuxième course, 5 furlongs, bourse, $350, 3 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $275. — Morning Face, 106, Gray. Doctor Zab, 108, Foden. Jake Schas, 108, Ball. India, 106, Conners. Captain Tom, 108, Chappelle. Polaris, 106, Rose, 103, Bullman. Queen Masonia, 109, DeMayo. Guy Red, 108, Moore. Fitzbriar, 99, Bryson. Temps, 1:12. Piste lourde. Un pari de $2.00 sur Morning Face a rapporté $9.55 en premier, $4.95 en deuxième et $3.50 en troisième. Doctor Zab, $4.35 en deuxième et $2.80 en troisième. Jake Schas, $2.65 en toisième.

Troisième course, 6 furlongs, bourse $350, 4 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $275. — Mess Kit, 115, Dennler. Equator, 110, Partington. Ike Mills, 115, O'Mahoney. Lillian G., 108, Bryson. Kentmere, 110, Jackson. Homam, 110, Conners. Mike, 110, Perula. Big Noise, 105, Hughes. Bierman, 115. Temps, 1.25½. Piste lourde. Un pari de $2.60 sur Mess Kit a rapporté $14.50 en premier, $5.35 en deuxième et $3.10 en troisième. Equator, $3.00 en deuxième et $2.70 en troisième. Ike Mills, $3.80 en troisième.

Quatrième course, 6 furlongs, bourse $400, 3 ans et plus, handicap, valeur au vainqueur, $300. — Huttonthorpe, 112, Jackson. Salt Peter, 108, Pernia. Black Baby, 108, Bryson. Doughnut, 112, Conners. Veral Joy, 108, Ball. Rustler, 112, Gray. Temps, 1:24. Piste lourde. Un pari de $2.60 sur Huttonthorpe a rapporté $6.55 en premier, $4.40 en deuxième et $2.90 en troisième. Salt Peter, $7.10 en deuxième et $4.65 en troisième. Black Baby, $3.50 en troisième.

Cinquième course, 1 1-16 mille, bourse, $350, 3 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $275. — Cordelier, 109, Jackson. Chimera, 109 DeMayo. Ferrum, 102, Pernia. Myrrie Crown, 104, Bryson. Zoie, 98, Hicks. Golden Red, 110, Conners. Temps, 2:08. Piste lourde. Un pari de $2.00 sur Cordelier a rapporté $4.75 de $2.60 en deuxième et $2.10 en premier, $2.60 en deuxième et $2.10 en troisième. Chimera, $2.95 en deuxième et $2.10 en troisième. Financal Rooster, $2.30 en troisième.

Sixième course, 1 mille, bourse, $350, 3 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $275.—Satinmore, 108, O'Mahoney. W M Baker, 108, Bullman. Plantarede, 108, Ball. Neenah, 111, Bryson. Frank Shannon, 103, Moore. El Coronel, 113, Jackson. Temps, 2.00. Piste lourde. Parie de $2.00 sur Satinmore a rapporté $30.00 en premier, $10.10 en deuxième et $5.50 en troisième. W. M. Baker, $9.65 en deuxième et $7.30 en troisième. Plantarede, $4.20 en troisième.

Septième course, 5 furlongs, bourse, $350, 3 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $275. — Service Flag, 113, Chappelle. Lady Ilone, 108, O'Mahoney. Walter Mack, 113, Moore. Regopolis, 101, Partington, Arbitrator, 108, Jackson. Midnight Stories, 113, Conners. Pier-rt, 108,1 Bryson. St Just, 111, DeMayo. Temps, 1.12. Piste lourde. Un pari de $2.00 sur Service Flag a rapporté $4.20 en premier, $3.05 en deuxième et $2.90 en troisième. Lady Ione, $3.10 en deuxième et $3.50 en troisième. Walter Mack, $3.00 en troisième.

LES TROTTEURS A L'ASSOMPTION

L'Assomption, 5.—De grandes courses au trot auront lieu ici dimanche. Le programme comprendra trois classes : un free for all pour $150, une classe de 2.24 pour $150, et une classe nommée pour $100. Une foule de bons chevaux des localités environnantes se disputeront les bourses offertes. Les courses auront lieu sur la nouvelle piste et promettent d'être un événement sportif intéressant. La population de l'Assomption aura occasion de voir de fameux trotteurs et amblieurs. Le programme de la journée comprendra nombre d'attractions supplémentaires.

JOUTES DE BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

A New-York—

	R.	H.	E.
Washington	000 005 010—	6	13	3
New York	306 000 12x—	12	14	1

Batteries: Zachinser, Hollingsworth et Ruel, Hargrave; Pennock et Hofmann.

Washington	002 000 000—	2	8	0
New York	330 010 14x—12	17	3	

Batteries: W Johnson, Leibold et Ruel; Jones et Hofmann.

A Saint-Louis—

Chicago	240 000 000—9	13	1
St-Louis	010 132 000—7	16	0

Batteries: Faber, Leverette et Schalk; Danforth, Kolp et Severeid.

Chicago	110 000 100—3	7	0
St-Louis	001 000 000—1	3	0

Batteries: T. Blankenship et Lake; Root, Pruett, Bayne et Severeid.

A Cleveland

Détroit	200 100 210 0—	7	15	4
Cleveland	000 010 000 3—	10	13	1

Batteries: Dauss, Francis et Bassler, Woodall; Carisch, Morton, Metevier, Shaute, Smith et O'Neill.

Détroit	701 013 201—15	20	1
Cleveland	010 110 000— 3	11	2

Batteries: Colé et Bassler, Woodall; Boone, Uhle, Morton, Metevier et O'Neill, L. Sewell.

A Boston—

Philadelphie	010 020 000—3	8	0
Boston	010 000 0000—1	10	1

Batteries: Rommel et Bruggy; Ferguson et Picinich, Walters.

Philadelphie	000 000 010—1	9	1
Boston	100 100 00x—2	14	0

Batteries: B. Harris, Helmach et Bruggy, Perkins; Piercy, Quinn et Devormer.

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie—

New York	001 060 000—7	11	0
Philadelphie	002 010 000—3	9	1

Batteries—Bentley, Ryan et Snyder; Glazner, Winters, Hubbell, Jones et Heniine.

New York	030 000 000—5	8	0
Philadelphie	000 000 021—3	6	1

Batteries—Nehf et Snyder; Ring, Winters et Wilson.

A Pittsburg—

St-Louis	000 030 000—3	11	1
Pittsburg	000 003 22x—7	11	0

Batteries—Stuart, Barfoot, Sherdell, Pfeffer, Doak et Clemons, Ainsmith; Bagby, Zuns, Cooper et Schmidt, Gooch.

St-Louis	000 001 000—1	8	0
Pittsburg	000 103 11x—6	11	2

Batteries—Harris et McCurdy; Morrison et Schmidt.

A Brooklyn—

Boston	000 000 010—1	8	1
Brooklyn	020 020 00x—4	8	0

Batteries — Oeschger, Genewich et O'Neill; Vance et Deberry.

Boston	300 110 000—5	10	5
Brooklyn	200 001 60x—9	16	5

Batteries—Filingim, Barnes, McNamara et Gibson; Grimes et Taylor.

A Chicago—

Cincinnati	000 200 012—6	12	1
Chicago	000 000 002—3	7	1

Batteries—Luque et Hargrave; Keen et O'Farrell.

Cincinnati	000 000 111—3	10	4
Chicago	310 200 00x—6	11	1

Batteries—Donohue, Keck et Wingo; Osborne et O'Farrell.

LIGUE INTERNATIONALE

A Baltimore—

Reading	000 005 000—	5	7	1
Baltimore	400 155 10x—16	20	4	

Batteries—Carts, Ensmann et Lynn; Bender, Groves, Frank et Cobb.

Reading	010 000 000—1	6	0
Baltimore	100 120 00x—4	10	0

Batteries—Ogden et Styles; Smallwood et Clark.

A Rochester—

Toronto	040 100 001—6	10	1
Rochester	100 000 101—3	11	2

Batteries—Taylor and Hill; Beall, Thompson et Lake, McAvoy.

Toronto	100 000 001—1	5	1
Rochester	300 001 00x—4	8	1

Batteries—Doyle et Hill; Wisner et McAvoy.

A Buffalo—

Syracuse	000 110 000—2	4	2
Buffalo	001 102 00x—4	7	2

Batteries—Riviere et McKee; Fisher et Snow.

Syracuse	000 000 000—0	5	2
Buffalo	004 000 01x—5	8	1

Batteries—Parks et Niebergall; Reddy et Snow.

A Newark—

Jersey City	000 100 010—2	8	1
Newark	001 000 000—1	5	2

Batteries—Sellars et Freitag; Schesler et Devine.

Jersey City	000 000 010—1	7	1
Newark	101 010 10x—4	6	0

Batteries — Maisuantee et McCrea; Baldwin et Devine.

QUATRE CLASSES LE 8 A DORVAL

La deuxième matinée de courses au trot au rond de Dorval aura lieu dimanche prochain, 8 juillet. Les organisateurs nous assurent que les meilleurs chevaux de la province figureront au programme, étant donné qu'il n'y a pas de courses ailleurs. Le programme de la journée comprendra quatre classes. C'est dire que le public sera servi à souhait. Un train laissera la gare Bonaventure à 1.30, heure avancée. Les courses commenceront à 2.30, heure avancée, c'est-à-dire à l'arrivée du train. Félix St-Vincent, l'expert bien connu, sera le juge au départ. L'organisateur est M. A. Faulkner, horseman d'expérience qui a fait ses preuves.

BASEBALL A YOUVILLE

Les Artisans de Youville ont battu dimanche par 15 à 2 le Montréal Locomotive de la Ligue Industrielle. La batterie Labelle-Massé a fait un beau travail. Le point saillant de la joute a été le home run de Dancoste alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts. Dimanche, les Artisans de Youville recevront la visite du De Luxe. Il y aura pratique vendredi soir.

QUATRE PARTIES ENTRE MONTREAL ET LE CANADIEN

Les clubs Montréal et Canadien commenceront cet après-midi une série de quatre parties, ils joueront une autre partie demain et deux samedi, la première commençant à une heure, heure solaire. Cette série décidera du championnat de la première moitié de la saison qui finira le 10 juillet, c'est-à-dire mardi prochain. La rivalité entre les deux clubs locaux est très forte et il y a apparence que les amateurs de baseball vont assister à des joutes sensationnelles d'ici à la fin de la semaine.

MARANDA EN EVIDENCE

Ottawa, 5.—Le capitaine Arthur Maranada, de Montréal, et le détective Edward McLaughlin, d'Ottawa, se sont partagés les honneurs de la journée dans le tournoi athlétique de la police au Parc Lansdowne. Les deux hommes ont obtenu chacun 14 points. Z. Desmarteau, de Montréal a obtenu 7 points, et B. Dumphy, de Montréal, 5 points.

Maranda a gagné le saut lancé en longueur, le saut arrêté en longueur, les 120 verges avec obstacles; il est arrivé deuxième dans le lancement du disque, dans le hop step et jump, et troisième dans la voltige à la perche.

SAINT-HUBERT vs FULLUM

Le Saint-Hubert annonce qu'il a arrangé une partie avec le Fullum pour le 15 juillet.

VOIR AUSSI PAGE 16

A.G. SPALDING & BROS. TRADE SPALDING MARK EST. A.D. 1876 REG. IN CANADA

COSTUMES de BAIN

Les costumes de bain Spalding sont dessinés, tricotés et finis dans notre propre fabrique, dans les conditions d'hygiène les plus favorables.

Ils sont faits de laine peignée par des tricote

LES TRAVAUX A EFFECTUER A OUTREMONT

Les propriétaires auront à approuver un règlement d'emprunt de $220,000.

CONSTRUCTION ACTIVE

Le maire Beaubien a présidé, hier soir, une réunion du conseil de ville d'Outremont, à laquelle assistaient les échevins Pierre Rolland, J.-B. Ethier, L.-E. Gauthier, T.-Z. Parizeau, G.-O. Messier, J.-O. Hudson, R. Cooke et Henri Dansereau, ainsi que MM. E.-T. Sampson, secrétaire-trésorier, et A. Duchastel de Montrouge, ingénieur.

D'après le rapport de l'ingénieur de la cité, M. Duchastel, depuis le début du présent exercice financier il y a eu pour un million de dollars de constructions effectuées. Le conseil a émis de nouveaux permis de construction évalués à plus de $30,000.

Un règlement d'emprunt au montant de $220,000 pour la confection des travaux nécessaires dans la cité a été adopté en 2e et en 3e lecture. Les propriétaires seront convoqués pour l'approuver, le 23 juillet prochain.

L'échevin Messier s'est plaint qu'un trop grand nombre d'enfants parcourent les rues à une heure avancée, tous les soirs. L'échevin Rolland a répliqué qu'il appartient à la police d'en prévenir les parents et d'ordonner aux jeunes turbulents de réintégrer le domicile paternel. Le conseil a promis que, si cet état de choses persiste malgré les efforts de la police, il sera alors nécessaire d'adopter le couvre-feu dans Outremont.

L'échevin Messier signale l'état pitoyable de la rue Hutchison, entre les rues Laurier et Bernard. Le conseil, à la suggestion du maire Beaubien, a décidé d'écrire aux autorités de la ville de Montréal pour leur demander de paver cette partie de rue le plus tôt possible. Les maisons situées du côté ouest de cette rue sont d'Outremont, et les propriétaires consentent à l'exécution des travaux.

A la demande de l'échevin Parizeau, on a adopté un règlement défendant aux propriétaires de voiture de laisser stationner leur véhicule, après minuit, aux portes des domiciles non illuminés en face des terrains vagues.

Une résolution de sympathies a été adoptée à l'adresse des parents de Mlle Mary Butcher, décédée récemment après plusieurs années de service comme employée de la ville.

AU PARC MAISONNEUVE

Un groupe de membres de l'association d'exposition industrielle de Montréal se rend, cet après-midi, au parc de Maisonneuve pour faire l'inspection des lieux où l'on projette de tenir l'exposition. Un certain nombre d'échevins de la métropole accompagnent ce groupe. L'hon. Henry Miles, président de l'association, et M. Rosaire Prieur, secrétaire, ont organisé cette visite, qui sera suivie d'un goûter à l'hôtel Windsor. Le départ s'est effectué de l'hôtel de ville.

REGLEMENT MUNICIPAL

Le comité exécutif, sur recommandation du conseil municipal, a adopté un projet de règlement qui statue qu'il sera strictement défendu de déposer dans les réceptacles à ordures ménagères ou à cendres, les matières liquides ou semi liquides, de quelque nature qu'elles soient. La commission de Santé, que préside l'échevin A.-H. Quintal, avait suggéré l'adoption de cet amendement au règlement qui existe actuellement.

Washington, 4. — Une acre de terre peut produire 20,000 livres d'oignons.

A NICOLET

LE DR R.-P. SMITH, à droite, et M. J.-A. LEBLANC, à gauche, qui ont été réélus par acclamation commissaires d'écoles de la ville de Nicolet.

NOS SOLDATS A SYDNEY

A peine les soldats de la compagnie "D" du Régiment Royal Canadien étaient-ils campés à Longueuil, que l'ordre arrivait des quartiers généraux de se rendre à Sydney et deux heures après, ils étaient en wagon. Le groupe se compose de 45 hommes et plusieurs officiers dont les majors A. Laudon, W. Salmon.

Le reste du régiment est campé avec les 750 cadets et le camp est commandé par le lieutenant-colonel R.-O. Alexander.

ECHOS DE WATERLOO

(Du correspondant de la "Presse")

Waterloo, 5—Nos étudiants sont tous arrivés dans leur famille pour les vacances, sauf M. Jules Clément qui est allé passer les siennes en Europe.

—M. Ovila Fournier, séminariste, de S.-Hyacinthe, passe ses vacances chez son père, M. L. J. Fournier.

—M. le curé Desmarais a assisté aux obsèques de notre regretté évêque, Mgr Bernard.

—Vendredi, le 6, sera chanté dans notre église, un service funèbre pour le repos de l'âme de Mgr Bernard.

—M. le vicaire Lecomte a passés une couple de jours dans sa famille, dernièrement.

—Il y a actuellement, au couvent, une retraite fermée pour les jeunes filles. Elle est prêchée par le R. P. Chaput, S.J., de Montréal. Les retraitantes sont au nombre de vingt-cinq.

—Le notaire Delorme, M. Victor Monty, de Rexton Pond, M. Maurice Lalonde, de Mont-Laurier, Mlles Gertrude Monty et Agnès Bourbeau ont passé la veillée chez M. J. Gingras, jeudi soir, le 28 juin.

—Mlle Eliane Hébert, de Beloeil, est en visite chez son amie, Mlle Marie Gingras.

—M. et Mme Denis Papineau, de St-Jean, sont à Waterloo, les hôtes des familles Lefebvre et Charlebois.

—La fête nationale a été célébrée, le 24 juin. Le matin une messe solennelle au cours de laquelle il y eut bénédiction et distribution du traditionnel pain bénit., fut chantée. Le choeur avait été joliment décoré aux couleurs françaises, de fleurs et de feuilles d'érables. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. le vicaire Lecomte. Après la messe, les membres de la société St.-Jean-Baptiste se sont réunis dans le soubassement de la sacristie où il y eut discours par M. le curé, M. le vicaire, l'avocat Cloutier, M. J. H. Poirier, etc.

—M. et Mme J. U. LeRoy, de Montréal, sont à Waterloo pour quelque temps, en pension chez M. Salmon, Côte du Couvent.

Washington, 4. — Un message de Prague annonce que, malgré son âge avancé, le président de la Tchéco-Slovaquie, M. Masaryk, est complètement remis de sa récente indisposition contractée en Algérie.

LA VISITE DES MARINS FRANÇAIS A MONTREAL

Comme nous l'avons précédemment annoncé, deux avisos français le "Ville d'Ys" et le "Regulus" viendront à Montréal. Les navires français arriveront le 28 août et repartiront le 4 septembre. Le commandant Husu est le chef de l'escadrille.

Les avisos partiront de Sydney le 19 août, ils seront à Québec le 24 et à Montréal le 28.

Cette année ils feront escale deux jours à la Malbaie.

DEPART DU Dr GEORGES TASSE POUR L'EUROPE

Le Dr Georges Tassé, de S.-Jean d'Iberville, doit s'embarquer, samedi prochain, pour l'Europe. Il se rend directement à Strasbourg, en Alsace, où il assistera au grand congrès international des médecins qui doit bientôt être tenu dans cette ville.

Le Dr Tassé visitera aussi différentes villes d'Europe, particulièrement en France et en Italie, où il fera une inspection des grands hôpitaux. Le Dr Tassé reviendra au pays dans trois mois.

INSPECTION D'ECOLES AU DISTRICT OUEST

Les commissaires des écoles catholiques de Montréal, district ouest, se sont réunis, hier après-midi. Après avoir transigé les affaires de routine habituelles, ils ont fait l'inspection de deux écoles, l'une, Sainte-Clotilde, dont la construction sera bientôt terminée, et l'autre, Saint-Zotique, dont l'érection vient d'être achevée. Les commissaires ont aussi visité les résidences du personnel enseignant à ces deux nouvelles écoles. Ils se sont déclarés fort satisfaits. L'école Sainte-Clotilde contiendra, en septembre prochain, 17 classes et pourra être fréquentée par 550 élèves; l'école Saint-Zotique possède 19 classes et pourra recevoir six cents élèves. Toutes deux possèdent une salle spéciale, la première pour l'enseignement des travaux manuels, la seconde pour les sciences domestiques.

Tous les membres de la commission scolaire étaient présents. On remarquait aussi M. J.-D. Pilon, le directeur-secrétaire; M. Charles David, architecte, et quelques autres personnalités.

Washington, 4. — On doit compter un enfant sur deux mille qui naît avec un bec de lièvre.

AUTRE DEFAITE POUR LES PROHIBITIONNISTES

Reno, Nevada, 5 — Une décision de la Cour suprême de la Nevada, siégeant mardi à Carson City, a rejeté comme étant inconstitutionnelle la loi de prohibition que la législature de l'Etat avait votée au cours de la dernière session.

La cour a basé son jugement sur ce que le titre de la loi n'était pas en rapport avec le texte.

M. ARTHUR SAUVE

M. Arthur Sauvé prendra part, dimanche prochain, à un pique-nique organisé par les citoyens de Papineauville. Il sera au nombre des orateurs qui adresseront la parole en cette circonstance.

HOWICK

Dimanche dernier, Mgr Allard, curé de Sainte-Martine, assisté des abbés J.-M. Phaneuf, curé de Howick, et Louis Phaneuf, chapelain dans l'armée américaine, a béni une belle croix érigée en face de l'école du village St-Pierre dans la paroisse de Howick. Après la bénédiction de cette croix Mgr Allard fit une allocution.

—Le 22 juin, Mlle Hélène Parent, institutrice à l'école du village de Howick, a donné sur la ferme de M. David Ness, un pique-nique à ses élèves. Le départ se fit à dix heures du matin. Quatre automobiles décorés de drapeaux tricolores et conduits par MM. Donat Gendron, Roméo Fortin, Arthur Cardinal et Dollard Turcot transportèrent les joyeux excursionnistes. Quarante-six élèves prirent part à ce pique-nique, ainsi que plusieurs personnes du village. On remarquait entre autres Mmes U. Pinsonneau, J. Parent, E. Slevan, A. Jenneau, Mlles Lucie Boulhiller, Jeanne Parent, Cécile Parent, Lucienne Parent, Gisèle Cardinal, Laurence Parent, Yolande Cardinal, MM. Arthur Jeanneau, Edouard Slevan, Léo Parent et Donald Ness. Il y eut chant, musique, déclamations, courses et jeux divers. Les gagnants des prix furent Julien Hébert, Rita Marell, Léonie, Rose et Fernande Cardinal, Aldéa Lafontaine, Lauria Marell, Cécile Parent et Annette Jenneau. Pour terminer la fête on alla faire un tour d'auto jusqu'à Sainte-Martine.

—Sont en visite à Howick : M. Ernest Parayre, Mlle Lucienne Demers, de Montréal, MM. Anselme Trudel, Albert Parayre, Mlles Cécile Parayre et Yvette Parayre, de Sainte-Méinie de Joliette.

Vous pouvez être certain de l'âge de votre whiskey

Lorsque vous achetez les whiskeys "CANADIAN CLUB" et "IMPERIAL" vous avez la garantie du Gouvernement canadien de son âge, tel qu'il apparaît sur le timbre de l'accise posé sur la capsule de chaque bouteille et qui porte l'année de distillation.

Seuls les whiskeys embouteillés en entrepôts portent le cachet du Gouvernement.

Nos Whiskeys "CANADIAN CLUB" et *Imperial*

que nous offrons au public, tel que le cachet l'indique, sont vieux de 7 à 9 ANS.

Hiram Walker & Sons, Limited

Distillateurs et Embouteilleurs en entrepôts

WALKERVILLE - ONTARIO

LONDRES, Angleterre — MONTRÉAL, P.Q.

14F

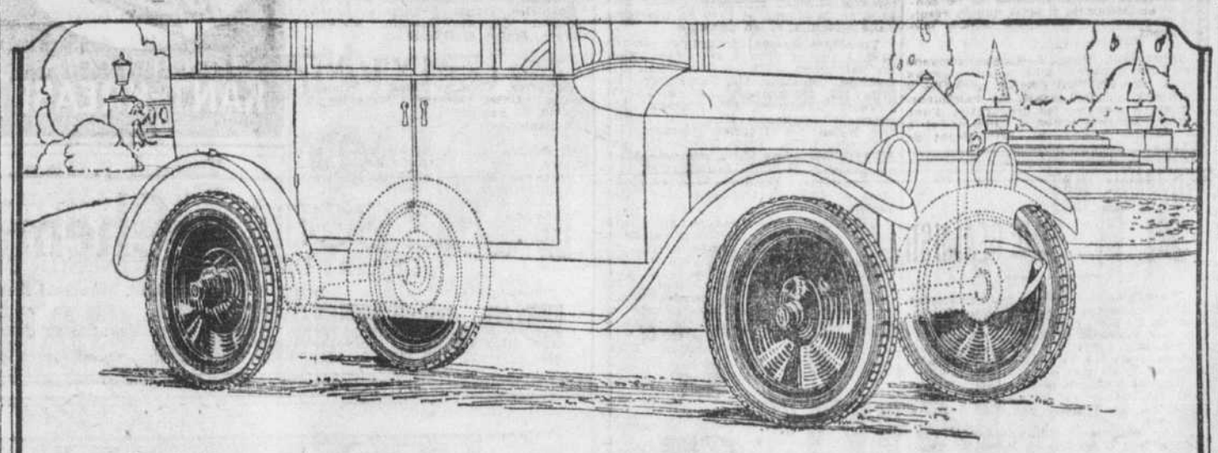

Quelques faits au sujet des pneus antidérapants sur les quatre roues

Le rêve de tout fabricant de pneus a été de fabriquer un pneu ayant à la fois une traction antidérapante et la facilité de conduite de l'enveloppe lisse.

Cette combinaison est réalisée dans les pneus Dominion Royal Cord.

Sur les roues arrière, les pneus Dominion Royal Cord donnent tout le pouvoir de traction et d'adhésion contre le dérapage, que peut donner une enveloppe antidérapante.

Sur les roues avant, l'enveloppe Dominion Royal Cord marche droit et ferme sans "grimper" les ornières ou les routes couronnées.

Vous pouvez augmenter votre parcours en changeant les pneus avant pour les pneus arrière, lorsque ceux-ci sont usés ; vous n'avez pas d'ennuis dans la conduite et vos pneus étant uniformes ont meilleure apparence.

A ces avantages, ajoutez la sûreté additionnelle et le service supérieur—sans dépense additionnelle—que vous donnent les pneus Dominion.

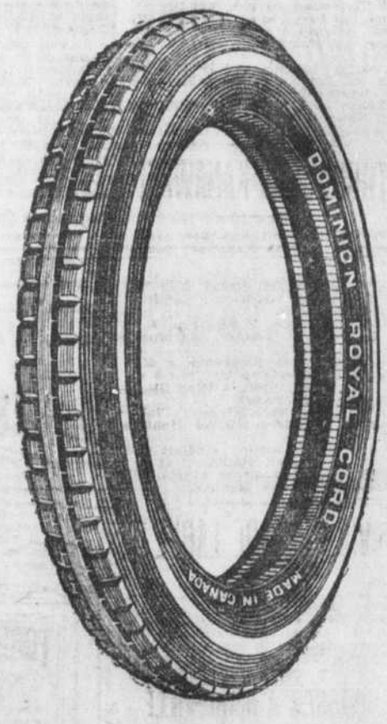

Dominion Tires

DOMINION RUBBER SYSTEM AND ASSOCIATED COMPANIES

Fabriqués pour les routes canadiennes

27F

Je ne me suis jamais si bien porté!

Tout récemment encore, mon système nerveux était détraqué, et mon organisme épuisé, en proie à la grippe, à la bronchite et autres maux.

MAINTENANT, ma santé et mon énergie revenues, je me sens revivre, grâce au TONIQUE PULMO du Dr Hervay.

AUX PERSONNES FAIBLES ET DÉPRIMÉES, ce tonique efficace et d'un goût agréable rend SANTÉ, ÉNERGIE et VIGUEUR.

Se trouve chez votre fournisseur, ou votre pharmacien.

THE HERVAY CHEMICAL CO., of Canada, Limited

482, rue St-Paul Ouest, Montréal. Téléphone Main 8190

Tonique Pulmo

Dr Hervay

Des Centaines de Plumes

Dans tout ce vaste monde, il n'y a pas une autre main exactement semblable à la vôtre.

Votre main est bien vôtre, aussi individuelle et aussi distinctive dans son caractère que dans l'empreinte de ses doigts et les lignes qu'elle offre à l'observation.

Et cependant, l'on a fabriqué un

Porte-Plume Idéal Waterman

pour vous convenir, une plume que vous saurez faite pour vous dès que vous la poserez sur le papier, qui aura exactement le poids et l'équilibre que vous lui désirez, avec une pointe répondant à votre style particulier de calligraphie, une plume qui s'identifiera si rapidement à votre personne que vous en viendrez à ne plus en percevoir la présence entre vos doigts, un triomphe de confort et d'efficacité dans le travail d'écriture.

VOTRE plume vous attend chez votre plus proche marchand de Waterman

$2.50, $4, $5 et plus

L. E. Waterman Company, Limited

179 rue St-Jacques, Montréal

New-York San Francisco — Boston Londres — Chicago Paris

Varsity Clothes Shops

De nos jolis HABITS d'ETE quelques douzaines seulement nous restent. Tous ces habits sont de la plus haute valeur et d'un choix extra, plusieurs centaines de messieurs en ont profité. Suivez leur exemple et vous en serez satisfaits: Pour les 15 jours qui suivent nous donnerons une réduction sur toutes nos marchandises de 25% à 50%.

Complets en tweed. Couleur, qualité, modèle et façon assortis. Valant jusqu'à 22.50.

VENTE 12.95 à 14.95

Complets Homespun — marchandise pour vous plaire. Vous serez satisfaits. Valant jusqu'à 27.50.

VENTE 15.50 à 21.45

Complets Worsted anglais, nuance bleu et brun, à rayures assorties de tout genre, style le plus nouveau. Valant jusqu'à 40.00.

VENTE 27.50

SPECIAL : Complets en étoffe quadrillée, rayée Herring Bone gris ou unie, etc. Une des meilleures valeurs pour l'été. Valant jusqu'à $40.00.

Vente 25% à 50% de Réduction

Complet nuances assorties bleu ou brun rayé, gris à carreaux ou unis, 2 pantalons. Valant jusqu'à $45.00.

VENTE 20.00 à 33.50

Gabardines, pardessus caoutchouc et autres bien pratiques pour la saison. Valant jusqu'à $25.00.

VENTE 9.95 à 18.95

Nous sommes nos propres manufacturiers. Ce qui vous garantit une entière satisfaction

2 Magasins — **358 Ste-Catherine Est,** (coin Berri) — **691 Mont-Royal Est,** (près Chambord)

LES TROUPES GARDERONT LA ZONE MINIERE

Sydney, N.E., 5.—Les propriétaires de mines n'hésitent pas à avouer que la grève est presque complète dans tout le district houillier. Le seul endroit où il règne quelque activité est à New Waterford, aux usines pour la distribution de la force électrique, où des ouvriers continuent à travailler pour ne pas être privés de lumière, et d'eau dans leurs propres foyers.

La compagnie a accepté des commandes énormes et elle ne pourra les remplir qu'en s'adressant aux Etats-Unis.

Jusqu'à présent on n'a pas eu à mentionner de troubles sérieux, mais toutes les mesures de précaution sont prises et l'on attend environ 250 soldats de la milice active qui ont traversé Winnipeg avant-hier, venant du camp Hughes.

Le gouvernement se propose d'augmenter l'effectif de la police provinciale, de manière à pouvoir faire face à la grève de la zone du Cap Breton.

LE PROBLEME DES REPARATIONS

Suite de la page 11

d'usines moins importantes que celles d'Essen avaient déjà tenté d'ouvrir des négociations avec les Français.

GREVE DE DEUX JOURS

Les représentants des grandes usines Krupp ont signé un accord avec la mission civile française en vertu duquel ils s'engagent à aider à l'enlèvement des 70,000 tonnes de charbon et de coke saisis par les Français, dans les chantiers Krupp, à Segeroth, à quelques milles au nord de l'Essen. Les Français avaient occupé cette localité dans la journée de dimanche et avaient opéré la saisie d'une quantité énorme de charbon et de coke, mis en réserve par les Allemands.

C'est à Segeroth que se trouvent les nouvelles usines montées par les Krupp, depuis la guerre, pour la construction des locomotives et elles sont reliés aux aciéries Martin, qui appartiennent également à la maison Krupp, par une ligne de chemin de fer.

Conformément à la coutume établie depuis l'occupation de la Ruhr, les ouvriers ont protesté contre la saisie en déclarant une grève de quarante-huit heures.

VICTOIRE DE POINCARE

Dusseldorf, 5 — La résistance passive vient de récevoir ainsi un coup mortel qui aura une influence décisive sur la politique de l'Allemagne envers la France, et ce n'est pas tomber dans l'exagération que de dire que grâce à l'accord signé avec les Krupp, Poincaré a remporté une victoire signalée. La presse nationaliste allemande, tout en restant muette, au sujet de cet accord, donne une version tout à fait inexacte de la saisie de Gegeroth, et elle attribue la fermeture des usines Krupp au manque de charbon et de coke. Naturellement cette prétention est absurde, car l'enlèvement de 70,000 tonnes ne peut en aucun cas arrêter la marche des usines. Les Allemands possèdent des réserves immenses de charbon pour les hauts-fourneaux, évaluées à au moins 1,000,000 tonnes. Le journal communiste de la localité et l'"Echo de la Ruhr" sont les seules feuilles qui fassent mention de l'accord qu'elles représentent comme une victoire pour la France impérialiste et un coup mortel porté à la résistance allemande.

LONDRES PESSIMISTE

Londres, 5. — La plupart des chroniqueurs politiques des journaux du matin sont loin d'être optimistes quant au résultat des pourparlers franco-anglais au sujet de la Ruhr et des réparations. Le correspondant du "Daily Express" croit, cependant entrevoir un rayon d'espoir.

Le correspondant diplomatique du "Daily Telegraph", qui est ordinairement bien renseigné, dit que le gouvernement estime que la situation est encore à la fois très grave et très délicate. Il ajoute que les conversations ne pourront vraisemblablement reprendre que sur un nouveau terrain de discussion. Une réponse nette et complète de la France aux principales questions de la Grande-Bretagne pourrait procurer cette base nouvelle, prétend-il.

A BOUT DE PATIENCE

Le correspondant croit savoir que dans ses entrevues récentes avec les ambassadeurs de France et de Belgique, lord Curzon a laissé entendre que la patience du parlement et de la nation anglaise étaient presque à bout et il aurait même laissé à supposer que la Grande-Bretagne pourrait agir seule.

Le marquis Bella Torretta, ambassadeur d'Italie, a rendu visite au ministre des Affaires étrangères, hier, au nom du gouvernement de Rome. On ne sait pas de façon certaine ce qu'est venu faire l'ambassadeur italien, mais le chroniqueur diplomatique de la "Westminster Gazette" pense qu'il apportait un important message du premier ministre Mussolini. On dit que ce dernier penche de plus en plus du côté du point de vue des Anglais sur la question de la Ruhr et qu'il approuve davantage le plan proposé par l'Angleterre pour résoudre le problème des réparations.

Tondeuses de Gazon

Affilées $1.50
Ajustées .50

Téléphonez, nous irons la chercher. Up. 1637.

PHILBIN

362 Ste-Cath. O. 723 Ste-Cath. O.
4169 Ste-Cath. O. 831 St-Denis
1999 St-Jacques

BEAUX COUPS DES PECHEURS

Peterboro, Ont., 5. — Les pêcheurs de ce district ont pris, ces jours derniers, deux poissons qui battent tous les records. Lundi, Joseph Whetang, de la réserve indienne de Chemong, a pris un maskinongé qui mesurait 49 pouces et pesait 32 livres. Léo Tobin et son frère, Tom, ont fait mieux hier; ils en ont pris un qui mesure 52 pouces. Ce poisson a été capturé tout près de l'aqueduc de Peterboro et pèse 34 livres.

* * *

Sault-Sainte-Marie, Ont., 5. — L'ingénieur de la ville, L.-R. Brown, a pris une truite "Rainbow" pesant 13 livres et 13½ onces, dans les rapides; c'est probablement la plus grosse truite de ce genre qui ait été prise ici.

Il y a quelques années, Georges Richardson avait pris deux truites de ce genre, pesant 12 livres chacune.

Brown pêchait dans le bas des rapides Sainte-Marie à la mouche, vers 7.30 heures, quand le poisson se jeta sur l'hameçon. La lutte s'engagea et Brown prit une demi-heure pour avoir son poisson.

La truite mesurait 31½ pouces de longueur et 19 pouces de tour.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Summerville, quartier Ahuntsic, un garage, 22 x 32, à un étage; coût $1000. Propriétaire R. Dupras, No 133 rue Christophe-Colomb.

Rue St-Denis, quartier St-Denis, un garage, 40 x 21, à un étage; coût $2000. Propriétaire H. Chandler, No 1918 rue St-Denis.

Rue Henri-Julien, quartier Bordeaux, une maison formant 3 logements, 25 x 43, à 2 étages; coût $3500. Propriétaire A. Piano, No 3254 rue Henri-Julien.

Rue Girouard, quartier Notre-Dame de Grâces, une maison formant un logement, 25 à 32, à 2 étages; coût $6000. Propriétaire A. Duclos, No 580 rue Workman.

Rue Holt, quartier Rosemont, une maison formant 3 logements, 58 x 32, à 2 étages; coût $7000. Propriétaire G. Dallaire, No 641, 10ème avenue.

Rue Des Carrières, No 800, quartier St-Denis, modifications à une buanderie; coût $3500. Propriétaire O. Martel, No 298 rue Des Carrières.

Rue Magdalen, No 466, quartier St-Gabriel, modifications à une maison; coût $2000. Propriétaire D. Anderson, No 465 rue Magdalen.

Rue Ste-Catherine Est, No 820, quartier Pupineau, réparations à une maison; coût $1000. Propriétaire, la succession J.-E. Ethier.

LA NOUVELLE ECOLE DE MEDECINE DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — L'Université Laval vient d'obtenir un permis de construction pour une valeur de $180,000, pour la reconstruction de l'école de médecine. Les travaux devront être terminés pour l'ouverture des cours en septembre 1924.

Ce que signifie une maturation de six mois

Une maturation de trois mois en fût et trois mois en bouteille incorpore le summum de force et de saveur dans cette bonne vieille bière. C'est ce qui distingue la Labatt de toutes les bières canadiennes.

LABATT'S

Old Style. . Extra Stock

ALE & PORTER

Brassée par

John LABATT, Limited

BREWERY

London - - Canada

DEPOTS A MONTREAL

43, rue William, Main 4990; Hull, P. Q., 80, angle St-Rédempteur et Papineau; Ville de Québec, 165 rue de la Couronne, St-Vallier; Sherbrooke, P. Q., 23, square Belvédère; Trois-Rivières, P. Q., 129, rue Bonaventure.

En vente chez tous les épiciers.

Servie dans les meilleurs clubs et cafés.

LA LOI A ETE VIOLEE PAR CES GREVISTES

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 5.—Le ministre du travail, l'hon. M. Murdock, a déclaré que les grévistes du Cap Breton ont violé la loi des différends industriels. "Il appartient maintenant aux autorités provinciales de faire respecter l'ordre", a-t-il dit. Le ministre a ajouté que les troupes envoyées à Sydney n'ont pas reçu d'ordre d'Ottawa. En vertu de la loi de la milice, les commandants de districts militaires doivent répondre à l'appel des autorités municipales qui les demandent. C'est donc à la demande des autorités de Sydney que les troupes quittèrent Halifax.

UNE BELLE FETE DES MUTUALISTES A SOREL

(Du correspondant de la "Presse")

Sorel, 5—Dimanche, le 1er juillet, les Forestiers Catholiques de la cour Saint-Jean-Baptiste No 232, de Montréal, sont venus en excursion à Sorel, à bord du vapeur "Duchess of York", accompagnés de la garde Ville-Marie, et d'un grand nombre d'amis. Il y eut parade par les rues de la ville et réception par les autorités municipales et les Forestiers Catholiques, cour S.-Pierre, de Sorel.

En l'absence du maire, le pro-maire, M. J. E. Champoux, et les échevins Vallois et Beaublen, souhaitèrent la bienvenue aux visiteurs ainsi que M. C. T. Desjardins, chef ranger, et MM. A. P. Vanasse, secrétaire, et H. Emery, syndic de la cour S.-Pierre de Sorel.

Vers 2 heures, accompagnés de la fanfare des zouaves et de la garde Ville-Marie, ils se rendirent au Parc Royal pour assister à une intéressante partie de balle au champ et autres amusements.

Au retour, il y eut arrêt au kiosque du carré Royal, où des discours furent prononcés par M. Ernest J. Brassard, chef ranger provincial, J. E. Champoux, pro-maire, le capitaine Dandonneau, chef ranger de la cour S.-Jean-Baptiste, G. T. Desjardins, chef ranger de la cour S.-Pierre de Sorel, et A. P. Vanasse. Etaient aussi présents, MM. Louis Fréchette, secrétaire de la cour S.-Jean-Baptiste, McConnell, Labrecque et autres officiers de cette cour.

La fanfare des zouaves a fait de la très jolie musique et la garde Ville-Marie avec son corps de clairon a été fort admirée.

Le retour des excursionnistes à Montréal s'est effectué vers 5 hrs p.m. Des centaines de citoyens ont accompagné les Forestiers jusqu'au bateau pour les acclamer à leur départ.

UN ENFANT EST ENTRAINE SUR LE S.-LAURENT DANS UNE FRELE EMBARCATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 5. — Un garçonnet âgé de huit ans, enfant de M. Hector Paillé, du Cap de la Madeleine, s'amusait vers sept heures, hier soir, dans une chaloupe ancrée sur le rivage en face de la maison d'été de M. J.-B. Loranger, à quelques arpents du quai de la ville. Un paquebot qui passait au large souleva une vague qui entraîna la frêle embarcation. L'alarme fut aussitôt donnée et M. Joseph Bouchard partit en yacht pour aller au secours de l'enfant. Il le rejoignit à l'Ile Champlain, à deux milles du Cap de la Madeleine.

VILLEGIATURES

Retenez votre place maintenant au

CHALET ST-DONAT

LAC ARCHAMBAULT

Le Plus Beau Lac du Nord

PECHE--CHASSE--TENNIS DANSE, etc.

THOS. COOK & SON,

526 Ste-Catherine O. Upt. 8680

5,17 E

HOTEL BAKER

GASPE, P. Q.

Les hôtels Baker "The Lodge" et "One Ash Inn" seront ouverts le 1er juin pour les touristes et les voyageurs en général.

Eléganta hôtels de famille. Excellente cuisine, air pur et vivifiant. Bains privés. Eau chaude et eau froide. Paysages superbes. Promenades à cheval et en voiture, canotage, bains de mer, lacs et ruisseaux privés pour la pêche à la truite et au saumon.

Brochurettes, tarifs, réserves de places, renseignements sur les trains en s'adressant à

JOHN BAKER

Baker's Hotel, Gaspé, P.Q.

193-m, j, s, n, E

Hôtel Charlevoix

ST-IRENEE-LES-BAINS sur les BORDS du SAINT-LAURENT

Avantages et plaisirs de la mer et des montagnes

Tout près de la Malbaie. Service régulier par chemin de fer et par bateau.

Ouvert du 20 juin au 20 sept.

S'adresser à:

AUCLERC & GEORGE

St-Irénée, Co. Charlevoix

5,12,19,26

EXCURSION

AU CLAIR DE LUNE

tous les vendredis à bord du "GARDEN CITY". Danse avec l'orchestre "Harmony Boys."

Départ du quai Victoria à 8 hrs (heure solaire). Billet 50c.

LIGNE FRANCAISE

New-York, Plymouth, Havre, Paris

Voyagez avec des gens expérimentés

PARIS . . 18 Juil. 15 Août 12 Sept.
FRANCE . . 25 Juil. 22 Août 19 Sept.
LAFAYETTE . 4 Août 1 Sept. 29 Sept.

New-York—Havre—Paris

Salons transportant une seule classe à prix populaires

Rochambeau . . 7 Juil. 9 Août 15 Sept.
La Savoie . . 14 Juil. 11 Août 8 Sept.
Roussillon . . . 28 Juil. 30 Août
Suffren . . . 2 Août 18 Sept. 8 Nov.
Chicago . . . 6 Sept. 13 Oct. 17 Nov.

New-York—Vigo (Espagne) — Bordeaux

Le Bourdonnais 12 Juil. 18 Sept. 20 Oct.
Roussillon . . . 9 Oct. 29 Nov. 1 Janv.

Nouv.-Orléans — Vigo (Espagne)—Havre

De Lasalle . . 19 Juil. 10 Oct. 11 Déc.
Niagara . . . 17 Sept. 9 Nov. 11 Janv.

Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE., Ltée. Agents Généraux, 24 Ouest, rue Notre-Dame, Montréal, ou agents locaux.

91-m,j,s,n 19

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DE MONTREAL A GLASGOW

Juil. 6 Août 3 Août 31 . . Athenia
Juil. 13 Août 10 Sept. 7 . . . Saturnia
Juil. 20 Août 17 Sept. 14 . . Cassandra

A PLYMOUTH, CHERBOURG ET LONDRES

Juil. 7 Août 11 Sept. 15. . . Antonia
Juil. 21 Août 25 Sept. 29 . . . Ausonia
Juil. 28 Sept. 1 Oct. 6 . . . Andania

DE NEW-YORK A QUEENSTOWN et LIVERPOOL

Juil. 14 Août 18 . . . . . Carmania
Juil. 28 Août 25. . . . . Caronia

A CHERBOURG & SOUTHAMPTON

Juil. 10 Août 7 . . . . . Mauretania
Juil. 17 Août 14 . . . . . Berengaria
Juil. 24 Août 21. . . . . Aquitania

A PLYM'TH—CHERB'RG & HAMB'RG

Juil. 12 Août 22 . . . . . Laconia
Août 8 Sept. 12. . . . . Tyrrhenia

A PLYMOUTH, CHERBOURG, LONDRES

Juil. 7 Août 18. . . . . Albania
Août 4 Sept. 15- . . . . . Saxonia

A LONDONDERRY & GLASGOW

Juil. 7 Août 4 . . . . . Columbia
Juil. 14 Août 11 . . . . . Assyria
Juil. 21 Août 18 . . . . . Cameronia

DE BOSTON A LIVERPOOL & QUEENSTOWN

Juil. 12 Août 9 . . . . . Samaria
Juil. 26 Août 23 . . . . . Scythia

Pour renseignements complets, s'adresser à THE ROBERT REFORD CO. Ltd., Montréal, ou aux agents locaux.

Le Jeu de dames

No 6123—PROBLEME CANADIEN
Par MM. U. Larocque et O. Taillefer
Montréal.
Noirs—14 pièces.

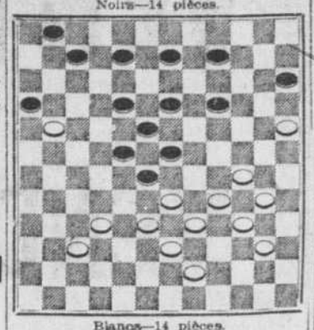

Blancs—14 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

Regent

Auj. à Samedi, Grand Programme Double
LEATRICE JOY, PAULINE GARON, NITA NALDI et LEWIS STONE dans
'YOU CAN'T FOOL YOUR WIFE'
Herbert RAWLINSON dans "RAILROADED"
"The New Leather Pushers" (13e ronde)
Stan Laurel dans "Collars and Cuffs"

Papineau

Aujourd'hui
BABE DANIELS et LEWIS STONE dans "THE WORLD'S APPLAUSE"
JIMMY AUBREY dans "TENDERFOOT LUCK"
PEARL WHITE dans "PLUNDER" et autres.

Belmont

Aujourd'hui, COLLEEN MOORE dans "THE NTH. COMMANDMENT"
PEARL WHITE dans 'PLUNDER'
Comédie Sunshine, gazette et autres.

Plaza

Aujourd'hui. Programme Double.
HOUSE PETERS dans "HUMAN HEARTS"
HOOT GIBSON dans "DOUBLE DEALING"
BUDDY MESSENGER dans 'DADDY'S BOY'

Moulin Rouge

AUJOURD'HUI et VENDREDI, 2 grands spéciaux
"LIGHTS OF NEW YORK"
"WOMEN MEN MARRY"
Ce soir: CONCOURS DE DANSE

M^t ROYAL

143 OUEST, AVENUE LAURIER
Aujourd'hui et demain, "YHERE THE PAVEMENT ENDS" de Rex Ingram; aussi Wallace et Noah Beery dans "STORMSWEPT". 203-2E

DOMINION

PAPINEAU COIN MT ROYAL
Aujourd'hui "Night Life in Hollywood" avec une troupe d'étoiles. Série "The Blue Fox" No 5. Comédie et Gazette. 203-2E

PARC DOMINION

Le plus grand parc d'amusements du Canada.

APRES-MIDI ET SOIREES

PHOQUES ET LIONS DE MER DRESSES

100 Autres Attractions

Admission: Après-midi de 1 à 6.
Enfants Gratis — Adultes, 10c. Excepté le samedi, le dimanche et les jours de fête.
Soirées: Adultes, 15c; enfants, 7c.

203-4E

CADAVRE A IDENTIFIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 5.—A deux heures, hier après-midi, un employé de la maison Wright, à Hull, aperçut le cadavre d'un homme sur la voie du C. P. R., près de l'usine de cette compagnie. Un train a tué cet homme, vraisemblablement, mais personne n'a vu l'accident. Le cadavre n'a pas été identifié. On croit qu'il est celui d'un nommé W.-H. Murphy, autrefois de Toronto, mais dont l'adresse est inconnue. Une autre version affirme que le corps est celui de Théophile Lafrance, autrefois de Hull, qui jusqu'à il y a trois ou quatre jours, demeurait à la mission Union.

Chevaliers sous des armures —Lances—Epées et Javelines.

DOUGLAS FAIRBANKS

dans sa vue merveilleuse

ROBIN HOOD à l'affiche

Matinée spéciale pour les enfants tous les jours.

PRIX POPULAIRES

ALLEN

OU L'ON TROUVE FRAICHEUR ET CONFORT

IMPERIAL

Six numéros de vaudeville
B. F. KEITH
et
JOHN GILBERT
dans
"THE MADNESS OF YOUTH"

LOEW'S 12.30 à 10.30 Cette Semaine

Mary Miles Minter

Dans sa vue d'adieux,
"THE TRAIL OF THE LONESOME PINE"

Exposé en anglais et en français.
6—NUMEROS DE VAUDEVILLE—6
Harry Abrams & Co. dans "Shoe Echoes".
LES SINGES D'ANITA DIAZ
Vingt singes dressés.
Intéresseront vieux et jeunes.
SEMAINE PROCHAINE — A PARTIR DE DIMANCHE

"Mighty Lak' a rose"

Une rhapsodie des rues de la ville.

Passe Temps

Aujourd'hui à dimanche inclusivement, le retour de FRANCIS X. BUSHMAN et BEVERLY BAYNE dans "MODERN MARRIAGE". Spécial: vue sportive et athlétique par les plus grands athlètes du monde.

Pic Entertainment

Aujourd'hui notre glorieux Montréal dépeint dans un film de splendeur

Dorothy Phillips in SLANDER THE WOMAN

Nouveauté du Capitol
THE GARDEN OF ENCHANTMENT
Avec Léon Leonidoff
et le Trio Musical du Capitol 202-5E

ELECTRA

AUJOURD'HUI SEULEMENT
ALICE TERRY et RAMON NOVARRO dans
"Where the Pavement Ends"
en 8 parties—Titres en français
COMEDIES ET AUTRES

MANITOBA JOCKEY CLUB

Parc Kempton (Laprairie)

— REUNION D'ETE —

DU 4 AU 11 JUILLET 1923

Sept courses par jour — Beau ou mauvais temps
Première course à 2.30 p.m. (heure avancée)
ADMISSION $1.00—LA TAXE EN PLUS
HEURES DES TRAINS — Tous les jours, de la gare Bonaventure à 1.15 et 1.35 p.m. (heure avancée).

204-4 E

C 2010 F

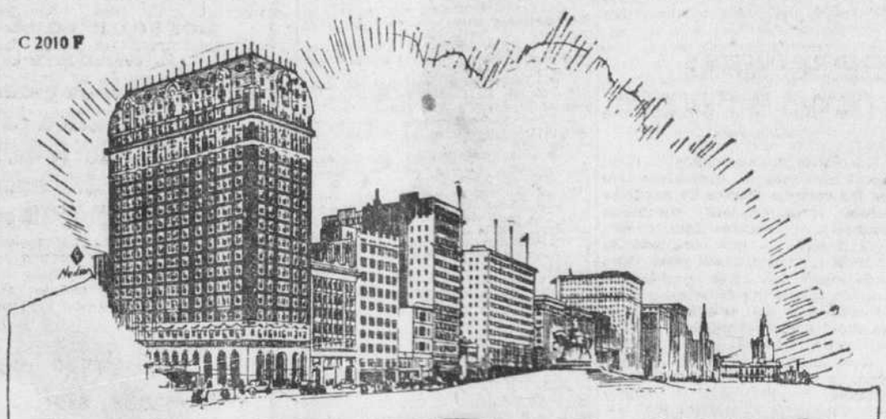

DEUX TRAINS PAR JOUR maintenant pour CHICAGO

9.15 LE MATIN

Arrive à	
Toronto	6.10 p.m.
Détroit	1.15 p.m.
Chicago	8.00 a.m.

Composé d'un wagon régulier, fumoir, wagon-restaurant, wagon-salon (jusqu'à Toronto) wagons-lits réguliers et wagon-lits-observatoire.

10.00 LE SOIR

Arrive à	
Toronto	7.30 a.m.
Détroit	2.30 p.m.
Chicago	9.05 p.m.

Composé d'un wagon régulier, fumoir, wagon-restaurant (de Toronto) wagon-salon (de Toronto) et wagons-lits réguliers.

DEPART DE LA GARE WINDSOR, MONTREAL

Arrêts à Westmount et Montreal West

PACIFIQUE CANADIEN

UNE AUTRE CROISIERE

AUTOUR DU MONDE

Sur le "SAMARIA"

Du 26 Janvier au 3 Juin 1924

Encouragés par le remarquable succès de notre croisière "Golden Jubilee" de 1923, nous avons nolisé le splendide paquebot "SAMARIA" de la ligne Cunard — éminemment approprié à cet effet — pour notre croisière de 1924 autour du monde.

Itinéraire superbe — 130 jours — départ de New-York vers l'est et visite de tous les pays au printemps.

Confort, luxe, loisir—plus le service de nos bureaux permanents uniques dispersés le long de la route. Imprimés sur demande.

Groupe limité à 400 personnes.

THOS. COOK & FILS

526 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

181-2,n E

A Londres et à Paris en UNE SEMAINE par le Pacifique Canadien

SES SERVICES COUVRENT LE MONDE

Les Empresses du Pacifique Canadien pour l'Europe—Géants de la Route du St-Laurent—traversent l'Atlantique proprement dit en quatre jours seulement. Vont à Cherbourg, Southampton et Hambourg directement.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

J. E. PARKER, Agent. Gen. Serv. Pass., 141 rue St-Jacques. Tél.: Main 7700.

LA MALBAIE ET LE BAS DU St LAURENT

Pour la Malbaie, départ de Montréal à 9.45 a.m. tous les jours sauf le dimanche. Wagons-observatoires-salons-cafés directs et voitures de première. Wagons-lits directs à partir de Montréal, à 11.30 le vendredi soir.

Pour la Baie des Mêtis, etc., départ de Montréal (St. Lawrence Special) à 7.40 p.m. le lundi, le mercredi et le vendredi jusqu'au 6 juillet; et du 22 août au 12 septembre; le lundi et le vendredi du 9 juillet au 22 août. Wagons-lits directs de Montréal à Rivière-du-Loup, Cacouna et Baie des Mêtis. Service également commode au retour.

Pour plus de détails, réserves de place, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques, Tél. Main 3620. 2,5 E

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

EXCURSION DE FIN DE SEMAINE A QUEBEC

Les brises rafraîchissantes du fleuve vous appellent. Ce voyage de fin de semaine au vieux Québec fait défiler devant vous des milles et des milles de panorama enchanteur. Tout le confort imaginable vous est offert. Venez jouir de cette fin de semaine de fraîcheur et de plaisir.

Le vapeur quittera Montréal, quai Victoria, samedi à 7 p.m. (heure avancée), arrivant à Québec à 6.30 a.m. dimanche. Il passera la journée à Québec et repartira dimanche soir, arrivant à Montréal lundi matin à 7 a.m. (heure avancée).

ALLER ET RETOUR, CABINE ET DINER DANS LES DEUX DIRECTIONS $15.00

CROISIERE MONTREAL-SAGUENAY

Six jours d'enchantement ininterrompu — sur le St-Laurent et le merveilleux Saguenay avec ses formidables caps Trinité et Eternité, plus hauts que Gibraltar. Comme repos, agrément et paysage merveilleux, rien ne peut égaler cette populaire croisière de six jours. Le vapeur "Cap Eternité" quittera Montréal tous les samedis à partir du 7 juillet. Réservez vos places dès maintenant pour un congé idéal — un congé dont l'heureux souvenir vous hantera pendant des années.

Pour détails complets s'adresser à la

Canada Steamship Lines Limited

9 square Victoria, Main 4710. Hôtel Windsor, Uptown 4740. Hôtel Mont-Royal, Uptown 7545

LE RAPATRIEMENT S'EFFECTUE MIEUX

L'abbé Albéric Ouellette, directeur du bureau de colonisation du gouvernement fédéral, rue Craig ouest, déclare que son bureau fait un travail efficace, car il ne se passe pas de jour sans que l'on fasse du rapatriement, que l'on dirige des colons sur l'Abitibi, ou l'ouest canadien.

Dans la seule journée d'hier, l'abbé Ouellette recevait des Etats-Unis 23 demandes de rapatriement de la part de personnes qui désirent revenir au pays. De ce nombre, 8 sont de Fall-River, 3 de New-Bedford et 12 de Lowell. Tous ces Franco-américains ont un certain capital et désirent acheter des terres dans la province de Québec.

Le bureau de colonisation envoyait sept nouveaux colons en Abitibi, cinq au Témiscamingue et 1 dans l'Ouest canadien.

Le R. P. J.-B. Boyer qui revient de l'ouest dit que l'un des centres qui se développe rapidement est Saint-Paul des Métis, en Alberta. Fondée en 1896 par les R. P. Lacombe et Thérien, l'ancienne colonie des Métis est devenue une florissante paroisse canadienne-française. Située à 20 milles au nord de la rivière Saskatchewan et à 125 milles de la capitale sur un plateau ondulé, parsemé de lacs poissonneux et de nombreux bosquets; entourée d'une demi-douzaine de paroisses canadiennes-françaises également prospères, desservie par un chemin de fer qui bientôt débouchera à l'est, elle est destinée à devenir sous peu le centre le plus important du nord-est de l'Alberta. Elle possède plusieurs industries, une église, des écoles et une population de 800 âmes.

PELERINAGE NATIONAL FRANÇAIS EN TERRE SAINTE

Les Pères de l'Assomption, qui dirigent avec tant de succès l'Oeuvre des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte, préparent leur Pèlerinage habituel des Vacances pour 1923.

Ce Pèlerinage, qui aura lieu du 17 août au 1er octobre, présentera cette année un attrait particulier. Il sera marqué par de grandes fêtes à Nazareth et sera présidé par Mgr BAUDRILLART, d'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris.

Avec toute la Palestine, le programme comprend la visite des contrées des plus célèbres de l'Orient. L'excellente organisation des Pères de l'Assomption, universellement reconnue comme la meilleure, a déjà conduit plus de 12,600 pèlerins dont un bon nombre de Canadiens. Au dernier pèlerinage, le Canada était encore brillamment représenté par M. et Mme L.-J. RIVET, de Montréal, et par M. et Mme Louis-W. CHAPUT, également de Montréal.

Demander le programme détaillé au Secrétariat des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris, ou au R. P. Marie Clément, Bergerville, Québec, (P.Q.).

LE PALAIS MUNICIPAL

Des soumissions seront bientôt demandées pour la confection des planchers et du toit du nouvel hôtel de ville. Les planchers et le toit seront faits en béton. La Dominion Bridge est à terminer la pose des pièces d'acier. L'érection des murs à l'étage supérieur et à l'arrière de l'édifice se fera incessamment. Les architectes s'occuperont ensuite des décorations intérieures.

FEU M. P. LEFEBVRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Guillaume d'Upton, 5. — Ces jours derniers ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Prime Lefebvre. Le service fut chanté par le curé de la paroisse, accompagné de l'abbé Ad. Desrosiers, comme diacre, et du frère E. Aegedius, comme sous-diacre.

Les enfants de M. Lefebvre étaient tous présents.

Le défunt laisse sa femme, née Aurore Marcotte, quatre fils, Lucien, Théophile, de Southbridge, Mass., Napoléon, de Drummondville, et Clovis, de Worcester, et quatre filles, Mmes Déloges, de Southbridge, Mass., Richard, de Holyoke, Mass., Bonenfant, de Southbridge, et Aimé Laurette, de Saint-Guillaume.

Les porteurs étaient les quatre fils du défunt et ses deux beaux-frères, MM. Philémon Lamoureux et Michel Martin.

SAINT-NORBERT D'ARTHABASKA

Vendredi le 22 juin, M. et Mme Hector Allie ont eu le bonheur de recevoir leurs fils, le R. P. Emile Allie, O.M.I., et le frère Aimé Allie, O.M.I.Dimanche le 24 juin, le R. P. Allie a chanté sa première grand'messe, accompagné de l'abbé Ph. Binette, vicaire de la paroisse et du frère Aimé Allie, comme diacre et sous-diacre, les petits servants étaient Paul et Jean Allie et deux petits Hudon.

—Le 30 juinc ont eu lieu les funérailles de Mlle Olevide Larivée, fille de Mme Vve Louis Larivée, décédé à l'âge de 20 ans. Le service fut chanté par M. le curé Béliveau. Portait la croix, M. André Pepin, Mlle Yvonne Houle portait une couronne de fleurs. Les porteurs étaient MM. Roméo Allie, Lucien Drouin Théo. Dumas, Emile Poisson. Portaient les coins du poêle, Mlles Rose-Emma Talbotte, Gabrielle Poisson, Germaine Letourneau, Yvette Allen. La défunte laisse sa mère, des soeurs, des frères et autres parents.

—A la dernière séance du conseil, il a été résolu de continuer le gravelage du chemin. Une somme de $4000., sera dépensée à cette fin dans le courant de l'été.

—M. Proux, des Etats-Unis, était chez des parents, ces jours derniers.

—M. et Mme Corriveau, de Sanford, Maine, sont chez M. Athanase Lavigne.

—M. l'abbé Ph. Binette est en vacances, aux Etats-Unis.

—M. Horace Désilets est allé demeurer à Victoriaville.

—M. Frank Turcotte est parti pour Montréal.

—M. Alvarez Tousignant est retourné à Montréal.

—Le frère Aimé Allie est retourné à Montréal.

Il n'est pas difficile de tenir la peau exempte de poils.

(The Modern Beauty)

Il n'est pas nécessaire pour les femmes d'essayer à cacher leurs poils follets, car avec une pâte faite de delatone en poudre et d'eau elles peuvent facilement les faire disparaître. Il suffit d'appliquer cette pâte pendant 2 ou 3 minutes, puis de l'enlever et de laver la peau. Ce traitement débarrassera la peau des poils follets sans laisser de trace, mais il faut bien s'assurer qu'on se sert du véritable delatone. Mélangez-le frais tel qu'exigé.

Lyman Bros. Co., Limited
Toronto, Ont.

DRUMMONDVILLE A FETE LE PREMIER JUILLET

(Du correspondant de la "Presse")

Drummondville, 5. — La fête de la Puissance du Canada a été célébrée d'une manière remarquable ici à Drummondville. La journée commença d'abord par une grande messe solennelle durant laquelle un sermon de circonstance fut prononcé par l'abbé Grenier, curé de S.-Germain de Grantham. Vers 1.30 hr. de l'après-midi, des discours furent prononcés par notre député au fédéral, M. N.-K. Laflamme, C.R., notre maire M. Nap. Garceau et d'autres orateurs distingués, après lesquels il y eut des jeux et divertissements ainsi qu'une partie de base-ball. Dans la soirée il eut concert, distribution de prix aux gagnants des jeux durant l'après-midi et feu d'artifice.

PROJET A DEVOILER

Londres, 5. — Le premier ministre Baldwin a déclaré, hier, à la Chambre des Communes, qu'il serait prêt à faire connaître à la Chambre les termes du projet par lequel les Etats-Unis demandent le pouvoir de saisir, en dehors de la limite des trois milles, les navires qui font de la contrebande de spiritueux, pourvu que les Etats-Unis consentent à cette divulgation.

On dit que des démarches seront tentées pour obtenir ce consentement.

ECHOS DE NICOLET

(Du correspondant de la "Presse")

Nicolet, 5.—Lundi ont eu lieu les funérailles de Mlle Olivine Pinard, décédée à l'âge de 72 ans. La défunte faisait partie de l'association des Dames de Charité dont elle était l'une des membres les plus actifs. Aussi toute l'association s'est fait un devoir d'assister en corps au service, qui fut chanté à la cathédrale par M. le curé Poirier. Toute les communautés religieuses étaient aussi représentées. Le deuil funèbre était conduit par MM. Anthime Pinard, frère de la défunte, O. Sergius Manseau, son beau-frère, J. Pinard, de Shawinigan, son neveu. Les porteurs étaient MM. Emilien Landry, Treffié Pinard, Jos. Pinard et François Manseau, maire de la paroisse. Dans le cortège on remarquait MM. L.-J. Caron, maire de la ville, Sévère Landreault, ex-maire de la paroisse, W. Camirand, C.R., Johnny O'Shaugnessy, ex-maire de la ville, Olivier Bellerose, Ed. Proulx, Eugène Proulx, J. Ph. René, échevin de la ville, Cléophas Dubuc, Philime Levasseur, de Montréal, etc. Mgr Bourret et M. l'abbé Tourigny assistaient au choeur.

—La Banque d'Hochelaga fera construire de magnifiques bureaux au coin des rues Brassard et Notre-Dame, côté nord de la rue Brassard, et sud-ouest de la rue Notre-Dame.

—Mgr Brunault et M. l'abbé F.-A. Saint-Germain se sont embarqués le 5 juillet courant pour revenir à Nicolet, où les voyageurs sont attendus vers le 14 courant.

Garde la Peau du Bébé Saine Prévient l'Irritation et l'Eczéma.

L'ONGUENT du Dr CHASE

Faites-vous chauffer au soleil tant que vous le voudrez

Frictionnez-vous le visage et les bras chaque jour avec du Baume Italien Campana. Cela ne vous empêchera pas de griller, mais aidera plutôt la soleil à donner à votre peau une texture bronzée claire et satiné au lieu d'une rougeur grossière. Vous n'éprouverez pas la rudesse, la sensibilité et l'irritation provenant d'un "coup de soleil" ou d'une transpiration excessive.

N'oubliez pas d'emporter une bonne provision de Baume Italien Campana quand vous partirez pour vos vacances — car vous n'en trouverez pas facilement à nombre d'endroits de villégiature.

BAUME ITALIEN CAMPANA

HEMORROIDES
Radicalement guéries par les SUPPOSITOIRES
AEMOROIDOL
Dr J. P. FREDERIC
ECHANTILLON GRATIS: Envoyez-nous cette annonce, votre nom et adresse. — Agence Franco-Britannique, 1061B, S.-André, Montréal. 5.11.19.23

LE BREUVAGE D'ETE
PAR EXCELLENCE

A toute la saveur et tout l'arome des fruits mûrs fraîchement cueillis. Les CORDIAUX PRIMUS au Lime Juice, à l'Orange, au Citron, aux Cerises, aux Mûres et au Sirop de vinaigre, sont en vente partout.

CORDIAUX PRIMUS

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL.

VOLEUR D'AUTO QUE LA POLICE GUETTAIT

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 5. — Le shérif Hill, de Newport, ayant averti par téléphone notre chef de police qu'un voleur d'automobiles se dirigeait vers Sherbrooke avec un "Oldsmobile" huit cylindres qu'il avait volé à Newport, le chef Couture chargea le lieutenant Arquin et les constables l'Heureux et Arquin de patrouiller pendant quelques heures la route Stanstead et arrêtèrent finalement le voleur, qui a déclaré se nommer Norman Wiswell. Le shérif Hill averti de l'arrestation a ramené le prisonnier aux Etats-Unis.

MENACE DE RUINE

Berlin, 4. — Un certain nombre d'industriels allemands ont fait parvenir au chancelier des observations soulignant les graves inconvénients de la politique suivie par le gouvernement et indiquant notamment que cet état de guerre économique amènerait rapidement l'Allemagne à sa ruine.

"TIZ" réjouit les pieds malades, fatigués

"TIZ" fait danser de joie les pieds malades, brûlants, fatigués. Les douleurs et les souffrances, les cors, les callosités, les ampoules, les oignons et les engelures disparaissent.

"TIZ" chasse les acides et les poisons qui vous font enfler les pieds. Quelque dur que soit votre travail, peu importe le temps durant lequel vous dansez, la distance que vous parcourez, ou combien de temps vous demeurez debout "TIZ" apporte un soulagement à vos pieds. "TIZ" est magique, extraordinaire, merveilleux pour les pieds fatigués, enflés, qui cuisent. Vos pieds tressaillent de joie, vos chaussures ne vous font plus mal ou ne semblent pas étroites.

Achetez une boîte de "TIZ" maintenant chez tout pharmacien ou magasin à rayons. Supprimez à jamais les tortures des pieds — portez de plus petites chaussures, maintenant vos pieds frais, à l'aise et heureux.

Walter Luther Dodge Co.,
Walkerville, Ont.

Les jambons
ROULE et TRIOMPHE
sont deux spécialités
CONTANT
EXIGEZ-LES.
S. L. CONTANT
565, rue Marquette, Montréal.
189-1.j.s.n

Pas un défaut
ne vient gâter la beauté parfaite de son teint. Permet de cacher effectivement les imperfections de la peau, qu'elles soient temporaires ou permanentes. Atténue une rougeur trop vive et corrige les peaux huileuses. Est hautement antiseptique.
Echantillon envoyé franco contre 15 cents
FERD. T. HOPKINS & SON
Montreal

Creme Orientale de Gouraud

VENTE HEBDOMADAIRE
DE TROIS JOURS
VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI

Nos occasions pour cette semaine ont été choisies avec soin et seront de nature à satisfaire les goûts les plus exigeants. Vous constaterez facilement durant cette vente que nous nous efforçons de maintenir notre réputation de magasin de satisfaction et de bon marché. Venez en foule durant ces trois jours.

Confection

Robes en fil, pour fillettes. Grandeurs 6 à 12 ans. Spécial . . **.89**

Robes en fil, quadrillé, de couleurs assorties, grandeurs 6 à 12 ans. Val. 2.25. Réd. **1.49**

Robes en fil pour maison, grandeurs 36 à 40. Val. 2.75. Réd. . . **1.98**

Jupes en gabardine pour dames. Val. 2.50 et 3.00. Réd. . . **1.98**

Robes en fil, grandeurs 46, 48, 50 et 52. Val. 4.00. Réd. . . **2.98**

SPECIAL

Zéphir anglais, quadrillé, 36 pouces de large, beau choix de patrons. Rég. .60. Réd. à

.33½

SPECIAL

VENDREDI A.M. DE 9 à 10 HEURES

Solde de 150 coupons comprenant ratine Sykeponge, ratine homespun, ratine rayée, voile imprimé, voile perlé, gabardine de coton, piqué, terry-cloth rayé, etc., etc., longueur de 1 à 5 verges, 38 pouces de large. Tous ces coupons sont en parfait ordre. Réguliers 1.00, 1.50, 1.75, 2.00, 2.50 la verge. Pour une heure seulement, la verge,

.69

SPECIAL

Zéphir quadrillé, couleurs assorties. Rég. .22. Réd.

.15

Bas pour Enfants

Bas en fil, rayé de fantaisie, noir, blanc, beige et drab, pointures 6 à 10. Spécial pour cette vente, la paire **.75**

Etoffes à Robes

Alpaca tout laine, 40 pouces de large, couleurs inaltérables, pour costumes de bain bleu-marin et noir. Rég. 1.25. Réduit **1.00**

Cachemire croisé, de fabrication française, garantie tout laine et de qualité pour robes et costumes, 42 pouces de large; couleur noir seulement. Rég. 2.50. Réduit. **1.95**

Flanelle sport, 54 pouces de large, fond ivoire avec rayures de couleurs assorties, qualité garantie ne pas rétrécir au lavage, pour jupes et costumes. Rég. 4.50. Réduit. **2.59**

Popeline et bangaline, tout laine, 36 pouces de large, bonne qualité pesante pour jupes et costumes. Rég. 4.00 et 4.50. Réduit. **2.95**

Tricotine, 54 et 56 pouces de large, qualité garantie tout laine, bonne pesanteur pour jupes et costumes, bleu-marin et noir. Prix spécial

3.50 et 4.50

Coton Blanc

Coton blanc, spécial. Régulier .20. Réduit **.16½**

Coton blanc sans apprêt. Régulier .25. Réduit **.20**

Coton blanc, fini toile, spécialement pour broder. Rég. .35. Réduit **.29**

Nansouk blanc, 40 pouces de large, pour lingerie. Rég. .50. Réd. **.39**

Coton Jaune

Coton jaune Bengal, 32 pouces de large, belle valeur. Rég. .17. Réduit à **.14½**

Coton jaune Bombay, 36 pouces de large, très pesant, pour draps. Régulier .23. Réduit à **.20**

Coton jaune Bombay, très pesant pour draps, 40 pouces de large. Rég. .30. Réduit à **.28**

Gants pour Dames

Gants courts en soie, blanc, gris, mastic, castor, brun, bleu marin et noir, pointures: 5½ à 8. Val. 1.39. Réd. à **1.00**

Gants longs en soie, très pesants. 12 boutons, blanc, gris, brun, mastic, bleu marin et noir, pointures 5½ à 7½. Val. 3.00. Réd. à **2.00**

Gants longs en soie de la meilleure qualité, 16 boutons, blanc, gris, mastic et noir, pointures 5½ à 7½. Val. 3.50. Réd. à . . . **2.50**

Tissus Lavables de Luxe

Marquisette blanche de fabrication suisse, 44 pces de large, avec pois ou petits dessins blancs, belle qualité pour blouses et robes. Rég. .75. Réd. . . **.35**

Soisesette, fini soie brillante, de qualité souple pour sous-vêtements ou blouses, choix de plusieurs couleurs pâles ou foncées, 36 pces de large. Rég. .59. Réd. **.39**

Dimity blanc, fini toile, 36 pces de large, rayé ou petits ou grands carreaux, belle qualité pour blouses et tabliers. Rég. .59. Réd. **.39**

Voile imprimé, couleurs inaltérables, choix de plusieurs couleurs et de dessins, pour blouses et robes, 38 et 40 pces de large. Rég. .75 à 1.10. Réd. . . **.50**

Ratine fini homespun et ratine éponge, 38 pces de large, choix de plusieurs couleurs, belle qualité pour robes et costumes. Rég. 1.00 à 1.50. Réd. **.65**

Voile perlé (marque Normandy) à dessins exclusifs et de couleurs inaltérables, dans un bon choix de couleurs pâles ou foncées, pour blouses ou robes; 38 et 40 pces de large. Rég. 1.00 à 1.50. Réd. **.69**

Voile Paisley et à dessins fleuris, 38 à 40 pces de large, pour blouses ou robes, dans un grand choix de dessins et de couleurs pâles ou foncées. Rég. 1.50 à 1.75. Réd. **.95**

Piqué et gabardine blanche, 38 pces de large, belle qualité pesante pour jupes ou costumes. Rég. 1.25 à 1.75. Réd. . . **.95**

200 verges ratine épouge, ratine sole-fibre, ratine quadrillée, toutes de qualité supérieure, dans un bon choix de couleurs pour robes et costumes; 38 pces de large. Rég. 2.00 et 2.75 Réd. **1.39**

Articles pour Enfants

Blouses rayées, en percale, grandeur 6 ans. Val. .75. Réd. **.19**

Rompers en coton blanc, garnis avec dentelle, grandeurs: 2 à 6 ans. Val. 1.25. Réd **.59**

Rompers en piqué blanc, brodés en rose et bleu-pâle, grandeurs: 2 à 6 ans. Val. 1.00. Réd. **.65**

Habits "Jumper" en chambral, bleu, rose, vert et écru, grandeurs: 2 à 6 ans. Val. 1.25. Réd. **.65**

Habits genre "middy" en chambral, bleu, blanc et drab, grandeurs: 3 à 8 ans. Val. 1.25. Réd. **.69**

Habits genre "middy", blanc, bleu et rouge, grandeurs 2 à 6 ans. Val. 1.50. Réd. **.85**

Tissus Lavables

Zéphir, 27 pouces de large, valeur très spéciale. Rég. .25. Réduit **.20**

Mousseline à robes, 36 pces de large, couleurs pâles et foncées. Régulier .40. Réduit à **.20**

Voile et organdi, couleurs unies pour robes d'été. Rég. .75. Réd. à **.25**

Percale à chemises, 36 pouces de large, couleurs garanties. Rég. .50. Réduit à **.33½**

Organdi suisse, 45 pouces de large, couleurs assorties. Rég. .89. Réd. à **.69**

Bas pour Dames

Bas en fil, rayé de fantaisie, brun, polo, blanc et bleu marin. Pointures 8½ à 10. Val. .75. Réd. à . . . . . **.69**

Bas en soie, noir, blanc, beige, gris, polo, chair, camel, sable et bleu marin, pointures, 8½ à 10. Réd. à . . **1.00**

Soie

Soie taffetas, 36 pouces de large, de qualité garantie ne pas couper ni se froisser, pour blouses et robes, gris argent, drab, blanc, bleu-marin et noir. Spécial. **2.50**

Satin chérésa, fini crêpé, envers cachemire de laine, ne se froisse pas, qualité appropriée pour mantes et robes, corail, mauve, gris-argent, henné, orange brûlée, 42 pces de large. Rég. 4.50. Réd. **4.00**

Crêpe Canton, qualité garantie tout soie, pour blouses et robes, gris argent, sable et noir; 40 pouces de large. Prix spécial

3.95 et 4.25

Chandails pour Dames

Chandails en laine de fantaisie pour dames, blanc et noir, mauve et blanc, rouge et blanc, drab et blanc; grandeurs 38, 40 et 42. Spécial . . **1.39**

Couvre-Plancher

Beau choix de prélart fait sur canevas, qualité parfaite, dessins fleuris et quadrillés, 2 verges de large. Spécial, la verge carrée . . . . **.49**

Linoléum de Hège, première qualité, couleurs et dessins assortis, 2 verges de large. Réduit à, la verge carrée . . **.79**

Linoléum et prélart anglais, envers verni, dessins des plus jolis, pour salles à dîner et cuisines, 2 verges de large. Rég. 1.50. Réduit à, la verge carrée . . . . **.95**

Carrés en linoléum fait sur canevas, dans tous les dessins qui se fabriquent

2 x 3.	Réduit à	8.00
2½ x 3.	Réduit à	10.00
3 x 3.	Réduit à	12.00
3 x 3½.	Réduit à	14.00
3 x 4.	Réduit à	16.00
3½ x 4.	Réduit à	19.00
4 x 4.	Réduit à	21.00

Carpettes en Axminster, couleurs et dessins orientaux, appropriées pour salons et salles à dîner, grandeurs:

2¼ x 3.	Réduit à	27.00
2¼ x 3½.	Réduit à	33.00
3 x 3.	Réduit à	39.00
3 x 3½.	Réduit à	42.00
3 x 4.	Réduit à	47.00

Garnitures de Maison

Toile à rouleaux, pure toile, fini avec rayures rouges chaque côté, 17 pouces de large. Val. .45. Réd. **.29**

Solde de marquisette blanche, fini avec point d'ourlet de fantaisie, 36 pcs de large. Val. .50. Réd. **.29**

Damassé blanc pour nappes, 56 pcs de large. Val. .75. Réd. **.57**

Dessus de bureaux, 17 x 50 pcs, et toilettes d'oreillers, 36 x 10 pcs, brodés, en imitation de toile. Val. 1.50. Réd. **.98**

Oreillers de plumes couvertes en coutil, fleuri de fantaisie, 18 x 28 pcs. Val. 1.19. Réd. **.88**

Madras de couleur pour rideaux et draperies, 45 pouces de large. Valeur 1.75. Réd. **.98**

Soie à draperies et rideaux vieux-rose, vieil-or, bleu et vert, 50 pcs de large. Val. 4.00. Réd. **1.88**

Velours à draperies, 50 pouces de large, vieux-rose et bleu. Valeur 3.75. Réd. **2.88**

Rideaux en net Nottingham, couleur ivoire, 2½ vgs de long. Val. 6.00. Réd. **3.88**

Rideaux en marquisette, ivoire fini avec dentelle et insertion 2½ verges de long. Val. 10.00. Réd. **6.00**

Articles pour Hommes

Chemises négligées en percale, rayées, grandeurs 14 à 16½. Val. 1.25. Réd. **.85**

Chaussettes en soie nuancée, aussi rayée, couleurs bleu, vert, brun, pointures: 9½ à 11. Val. 1.50. Réd. **.89**

Chemises négligées avec collet dur, en fil, percale, chambrai, madras français et crêpe, très beau choix de couleurs, grandeurs: 13½ à 17. Val. 3.00. Réd. **2.25**

Pantalons kaki, grandeurs: 30 à 42. Val. 2.50. Réd. **1.85**

Vestes en laine, rayées rouge et noir, kaki et brun, brun et bleu royal, grandeurs: 32 à 44. Val. 6.50. Réd. **4.95**

Corsets

Corsets en coutil blanc, buste moyen et bas. Prix spécial . . . **1.00**

Corsets en broché rose, buste bas, grandeurs assorties. Réduits à **4.98**

Corsets en coutil blanc, buste moyen, long de hanches, fort assortiment dans les grandes grandeurs. Pour cette vente . . **5.00**

Lingerie

Un lot de caleçons, en tricot blanc, avec dentelle au bas, aussi genre bloomers, rayé, pour enfants, grandeurs: 2, 4 et 6 ans. Spécial . . . **.15**

Camisoles d'été en fin tricot, pour dames, manches courtes et sans manches. Spécial **.49**

Caleçons en tricot blanc, pour dames, élastique à la ceinture et dentelle au bas. Spécial **.69**

SPECIAL

100 verges Soie noire, fini satin, qualité pesante et garantie ne pas couper ni se froisser, pour blouses ou robes. 36 pouces de large. Réguliers 2.50 et 3.00. Réduit à

1.90

SPECIAL

SAMEDI SEULEMENT

Camisoles et caleçons en balbriggan pour hommes, manches et jambes courtes ou longues, grandeurs 34 à 44. Réduit chacun,

.69

Chemises en soie japonaise pour hommes, blanches, grandeurs 14 à 17. Val. 6.00. Réd. à

4.90

SPECIAL

Echantillons de rideaux en marquisette, couleur ivoire, fini avec dentelle et insertion, 1¼ verge de long. Prix spécial,

.49

Sacoches

Joli lot de sacoches, dernières nouveautés, noir, bleu, drab, brun et gris. Val. 5.00. Réduit à **3.79**

BRODERIE

Broderie pour volants de jupons, 9 à 11 pces de large, sur lawn et mousseline. Spécial, la verge . . . . . **.19**

Broderie avec passe-ruban, sur mousseline, 18 pces de large. Rég. .50. Réd. la verge . . . . . **.39**

Beaux choix de broderie sur linon, 18 pces de large; appropriée pour robes de bébés. Spécial, la verge . . . . . **.49**

Broderie de 27 pces de large, sur linon, lawn et mousseline; patrons délicats et ajourés. Spécial, la verge . . . . . **.69**

L. N. Messier
NOUVEAUTES
839-851 Mont-Royal est,
Angle de la rue Fabre.
Tel. St-Louis 3290

BRASSIERES

Brassières, rose, attachant en arrière. Val. .65, pour cette vente . . . . . **.59**

Brassières en satin rose, attachant en arrière, grand assortiment. Val. 1.00. Réd. à . . . . . **.85**

BONNETTES

Bonnettes en popeline de soie, garnies d'une ruche en dentelle et ruban, pour bébés; grandeurs 12 à 16 pces. Pour cette vente **1.25 à 2.75**

UN CONGRES DE MISSIONNAIRES AGRICOLES A OKA

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Denis, P. Q., 5—M. l'abbé Ol. Martin, secrétaire des "Missionnaires Agricoles", annonce que le 27ème congrès annuel de cette association aura lieu à l'Ecole l'Agriculture d'Oka, les 11 et 12 de ce mois de juillet. Une séance privée pour les missionnaires aura lieu le mercredi, 11 juillet, à 3 heures de l'après-midi. Il y sera traité de la désertion des campagnes.

Voici, maintenant, le programme des séances publiques:

Mercredi soir à 8 heures: I—Allocution du T. R. P. Abbé Dom Pacôme. II—Discours d'ouverture par le chanoine J.-Elz Roy, président des Missionnaires agricoles. III—Discours par l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, ou de son représentant. IV—Rapport de la dernière convention par le secrétaire. V—Par M. Abel Raymond, propagandiste avicole, conférence illustrée.

Jeudi dans la matinée: à 8 h., messe célébrée pour les confrères et amis défunts; à 9½ h., séance privée des Missionnaires. Sujet: Désertion des campagnes, coopératives, caisse populaire.

Jeudi après-midi et soir: à 3 h., visite des jardins, etc.; à 8 h., séance publique. Causeries par MM. le Dr J.-C. Chapais et H. Grisdale, le Rév. P. Léopold, directeur, "Pivoines et Glaieuls"; M. H. Nagant, professeur de chimie: "Les engrais sur la ferme"; M. G. Toupin, professeur de zootechnie: "Quelques-unes des causes qui paralysent le succès des cultures dans la province de Québec". M. le chanoine Roy prononcera le discours de clôture.

A LA DEMANDE DE LA POLICE DE TORONTO

Les sergents-détectives Isaie Savard, O'Donnell et Colangelo ont, à la demande des autorités de Toronto, arrêté un nommé Lewis Waxman, au moment où ce dernier se trouvait au bureau de poste, station "B", rue Sainte-Catherine ouest. Lewis Waxman, alias Léo Gould était recherché pour avoir fait défaut de comparaître alors qu'il était en liberté provisoire sous $3,000 de garanties. Il est accusé, dit-on, d'avoir été mêlé à un vol de fourrures, à Lindsay, Ontario.

TEMPETE AUX ETATS-UNIS

New York, 5. — Une tempête de vent, de pluie et de tonnerre s'est abattue, hier après-midi, sur le district qui s'étend de cette ville à Atlantic City. C'est à Coney Island et à Staten Island, où une foule nombreuse s'était rendue pour passer le jour de congé, qu'il y a eu le plus de dommages. Un homme a été tué par la foudre, à Alverne.

FEU Mme EMILE DECARY

Les funérailles de Mme Emile Décary, décédée le 3 juillet dernier, à Saint-Eustache, auront lieu vendredi prochain, le 6 juillet, à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs, à Verdun. Le cortège funèbre quittera la demeure de M. Emile Décary, époux de la défunte, 450 rue Church, Verdun, à 7 heures a.m. (heure solaire).

Feu Mme E. DECARY

Mme Décary laisse pour pleurer sa perte, en outre de son époux, deux fils, Laurier et Claude; son père, M. Odilon Ouellette; deux frères, MM. René et Léo Ouellette; deux sœurs, Mlles Cécile et Gracia Ouellette. Nos sympathies à la famille éprouvée.

LE Dr GUIBORD EST ELU MAIRE DE GRAND'MERE

(Du correspondant de la "Presse")

Grand'Mère, 5. — Les élections municipales pour la mairie et dans les quartiers 1, 2 et 4 ont eu lieu, mardi. Le Dr J.-Ed. Guibord a été élu maire par une majorité de 112 sur son adversaire, M. J.-A. Gagnon. Dans le quartier No 1, M. Georges Trottier a été élu échevin par une majorité de 45 voix, sur M. Nérée Lambert; dans le quartier No 2, M. J.-O. Pelletier, ex-échevin, a été réélu sur son adversaire, M. Rémi Hérard, par une majorité de quelques voix; dans le quartier No 4, M. Ephrem Levasseur a été élu sur M. Paul Lachance par une majorité de 128 voix.

M. Louis Bérubé, secrétaire-trésorier de la municipalité agissait en qualité d'officier rapporteur et M. Edouard Asselin, de secrétaire d'élection.

LA JURIDICTION DE LA COUR D'AMIRAUTE

L'hon. juge Maclennan, siégeant en Cour d'amirauté, a décidé, dans une cause au montant de $642.57, prise par James-Patrick Ferns contre le navire "Ingleby", qu'il avait juridiction pour entendre les réclamations pour gages concernant l'arrimage d'une cargaison. Il a fait une étude des différentes lois et déclaré qu'en 1911, le parlement impérial en avait passé une décrétant que toutes les cours ayant juridiction en amirauté pourraient entendre des réclamations pour ouvrage fait en rapport avec le chargement ou le déchargement d'un navire. Une motion du défendeur, pour faire renvoyer l'action, a donc été rejetée avec dépens.

CHEZ LES CONSERVATEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5.—L'honorable Arthur Meighen a annoncé que le nouvel organisateur du parti conservateur, l'hon. M. Tolmie, entrera en fonctions le premier août.

ELLE EVITE UNE OPERATION

Recommande maintenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Washington, D.C.—"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a évité une opération, qu'un médecin ordonnait pour un cas très grave de maladie féminine. Durant deux ans après la naissance de ma fillette, mon système était en désordre. Ayant lu quelque chose de votre merveilleux remède, je l'ai essayé. Je pouvais alors à peine mettre un pied devant l'autre, et après six bouteilles du Composé Végétal, je suis devenue comme une femme nouvelle. Ma santé est parfaite; je pèse 140 livres. Je pesais 97 livres quand j'ai commencé à en prendre. Je recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à toute femme souffrant de maladie féminine. Vous pouvez utiliser ce témoignage, car je suis trop heureuse de laisser savoir tout le bien que j'ai retiré du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham." — Madame Ida Hewitt, 1529 avenue Penna, S.E., Washington, D.C.

Des lettres de ce genre nous arrivent de toutes les parties du pays et prouvent incontestablement la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO. Cobourg, Ont.

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste
25c LA LECON
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails
Mlle BLANCHE FISHER, Dépt. 50
1264 Ave Lexington New-York, N. Y. 93-n

POUR FAIRE ADOPTER L'AVANCE DE L'HEURE

Une réunion de l'Association de l'économie de la lumière du jour a eu lieu, hier après-midi, dans les bureaux de l'Association des manufacturiers canadiens, édifice du Board of Trade, sous la présidence de M. Paul-E. Joubert. On a longuement discuté les moyens à prendre pour faire adopter l'heure avancée, l'été prochain, à Montréal et dans les centres urbains de la province. Il y aura, à l'automne, une assemblée des membres de l'association au cours de laquelle on discutera les moyens d'établir une organisation permanente pour s'occuper de l'économie de la lumière, l'an prochain et aussi longtemps que cela sera nécessaire.

L'association a fait distribuer 10,000 copies de l'almanach des adresses de ses membres et plus de 30,000 cartes à ceux qui avaient adopté l'avance de l'heure dans leurs établissements. Un examen de la situation, fait par M. R.-W. Gould, le secrétaire, démontre que l'avance de l'heure a été adoptée pratiquement dans tout Montréal et la banlieue.

NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme A. LOISELLE

Ces jours derniers, M. et Mme Alphonse Loiselle ont célébré leurs noces d'argent. A cette occasion, on leur présenta une adresse et de riches cadeaux. Etaient présents: MM. et Mmes A. Renaud, Henri Bordeleau, Armand Loiselle, (Sainte-Agathe des Monts), Oscar Loiselle, Léon Gelinas, J. Internoscia, D.-J. Lemieux, Léon Renaud, Paul Favreau, A. Forest, L. Meunier, F. Vézina, L. Curran, X. Bussière, A. Hétu, Geo. Dastous, René Dastous, Jos.-W. Barré, L. Gauvin, (Ottawa), Léon Gauvin, G. St-Amour, docteur J.-C. Poissant, H.-W.-N. Bordeleau, P. Larose, René Lemieux, Victor Lemieux, Gus. Busseau, Paul Renaud (Québec), A. Soulard (Everett, Mass.) René Poliquin (Sorel), Elz. Provost, notaire, G.-N. Marsolais, G.-G. Bélanger, J.-R. Constantineau, Mmes John Marcil, J.-O. Poliquin, N. Gauvin, A.-T. William, (Sainte-Agathe des Monts), P. Loiselle, O. Barbeau, A. Therrien, A. Gareau, A. Robert, Mlles L. Leprohon, C. Poliquin, R. Gauvin, F. Loiselle, G. Gauvin (Ottawa), Blanche Loiselle, (St-Jovite), Jeanne Loiselle, Yvonne Loiselle, Germaine Loiselle, Alice Gauvin, Julienne Loiselle, L. Provost, Annette Constantineau, Ernestine Renaud, Yvonne Renaud, MM. G. Gauvin, P.-E. Loiselle, P. Loiselle, Ernest Loiselle, G. Breen, Léon Loiselle, Alph. Loiselle, C. Gauvin, (Ottawa), Provost, (Lachine), R. Pargeau, Proulx, T. Valiquette, P. Girard, A. Pilon, L. Favreau, docteur Hurtubise, L. Blais, G. Carmel, Lionel Loiselle, Emile Gelinas, Lionel Provost, Gaétan Loiselle, (Sainte-Agathe des Monts), René Loiselle, Gérard et Guy Loiselle, (Sainte-Agathe des Monts), Bussière, Barbeau, Wilbert, Bordeleau, Roland Lamontagne, Mlles Gabrielle Therrien, Laurette Provost, Marguerite Vézina, Ninette Dussault, MM. Emile et Henri Bussière.

LES REVELATIONS D'UN PILLEUR DE BANQUES SUR SON LIT DE MORT

Toronto, 5. — Un pilleur de banque, sur son lit de mort, a déclaré où étaient une partie de l'argent et des obligations qu'il avait volées. Le bandit dit que les obligations et l'argent sont dans des coffres-forts à Minneapolis. Il a aussi donné le nom de ses associés dans les vols qu'il a commis dans le sud de la Saskatchewan, dans le Manitoba et dans Ontario. On croit que l'on retrouvera enfin les obligations volées à la banque Standard à Stouffville et à la banque Royale du Canada, à Mount Forest.

Le jambon TRIOMPHE
CONTANT
C'est le triomphe de la cuisine économique et pratique en été.
EXIGEZ-LE.
S. L. CONTANT
565, rue Marquette, Montréal.
189-1.j.s.n

D'Allaird
Sautoirs Princesse
Batiste Satinette
Soie "Jap" Crêpe de Chine
Prix $1.98 en montant.
Le plus bel assortiment de la ville.
3 MAGASINS
Rue St-Denis, à côté du théâtre St-Denis.
Rue Ste-Catherine, près Stanley.
Avenue du Parc, à côté du théâtre Régent.

GRATIS
MAGNIFIQUE SERVICE EN ARGENT
VALEUR $6.00
Donné gratis avec le
CAFE WINDSOR
GARANTI PUR
Demandez-le à votre épicier
GLOBE TEA CO.
809 Notre-Dame Ouest
Tél. Main 5036. MONTREAL.
87-j.s-n

Epiceries — Epiceries
7 JOURS DE VENTE D'EPICERIES A BON MARCHE
—CHEZ—
L. M. LEFEBVRE & CIE
ENRG.
448 MONT-ROYAL EST
Autrefois MAISON LEFEBVRE de la rue RACHEL.
VENDREDI, SAMEDI ET TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE PROCHAINE.
1 grande boîte saumon pour . 14c
3 boîtes Kippered Snacks pour 25c

SPECIAL
1 lb meilleur beurre crémerie pour 34c
2 boîtes tomates pour . . . 25c
10 lbs sucre granulé, pour . $1.08
3 verres moutarde française pour 25c

500 boîtes Kellogg's Corn Flakes, valant partout 12½c, le paq. ou 3 paquets pour 20c
1 grande boîte allumettes, val. 25c pour 21c
6 rouleaux papier toilette pour 25c
2 boîtes poudre Nettoyeur Babbitts pour 15c
1 boîte Corned Beef Clark p. 28c
1 gros flacon moutarde 1 pinte, val. 50c pour 39c
1 canistre huile olive Puget, p. 79c
1 boîte bleuets dans sirop épais pour 14c
1 boîte pois Soleil pour . . . 15c
1 boîte ananas en tranches p. 22½c
1 boîte Lait Condensé "Silo" p. 10c
2 lbs savon en feuilles pour . . 25c
2 lbs beau riz glacé, pour . . . 25c
1 lb empois pour 9c
1 lb beurre de peanut MacLaren pour 24c
1 beau grand balai pour 69c
1 boîte blé d'Inde en épis pour 10c
1 grosse boîte fèves au lard Clark, pour 22c
3 lbs vermicelle, spaghetti ou macaroni pour 25c
14 morc. savon Barsalou, Confort ou P. S. Naptha pour . . . 99c ou 7 morceaux pour . . . 50c
2 grandes boîtes Lait Carnation pour 35c
1 sac fleur Ogilvie ou Five Roses, 7 lbs pour 30c
3 boîtes savon pour nettoyer les mains pour 25c
1 boîte poudre Magic 1 lb pour 34c
6 morc. savon Buanderie pour 25c
1 paq. fleur Brodie, ou Ontario, 6 lbs pour 36c
1 lb thé Naturel ou Noir pour 49c
1 lb beau thé Vert roulé pour . 39c
3 lbs poudre à balayer pour . . 10c
2 roul. papier à mouche pour . . 5c
Biscuits Village, la livre 11c
Biscuits au riz, la livre 20c
Biscuits mélangés, la livre . . . 11c
Téléphonez-nous votre commande. Attention spéciale et livraison immédiate.
ST-LOUIS 3746w
L. M. LEFEBVRE & CIE Enrg.
448 MONT-ROYAL EST

VENTE MERVEILLEUSE chez ALBERTS
Articles de ménage à des prix défiant la concurrence. — Maintenant commencée.
53 RUE STE-CATHERINE OUEST

CORS

Les Zino-Pads soulagent la douleur des cors immédiatement ; ils protègent et enlèvent le mal rapidement.
CALLOSITES

Grandeur spéciale — exceptionnellement bon pour les callosités ou les parties sensibles des pieds.
OIGNONS

Forme spéciale pour les oignons, empêche la pression et la friction, enlève la douleur et l'inflammation, réduisant ainsi l'oignon.

CORS Les Zino-pads
Arrêtent la Douleur en une Minute
Les Zino-Pads du Dr Scholl, le seul traitement du genre, protègent la partie sensible contre la pression et l'irritation; enlèvent la douleur et guérissent le mal rapidement. Ils sont minces, antiseptiques, imperméables et s'appliquent facilement.
C'est un des meilleurs remèdes qu'on puisse avoir—en effet le seul traitement du genre pour les cors, les callosités et les oignons.
Dr Scholl's Zino-pads
La douleur disparaît en appliquant un Zino-Pads.

Auto "STAR" Gratis

GRAND CONCOURS DE VENTE DE 3 MOIS
Dernier Mois de notre Grand Concours de Ventes
Tout achat de $2.00 donne droit à un coupon. Un achat de $4.00 vous donne droit à deux coupons, etc.

CHESTERFIELD 3 morceaux, ressorts Marshall (spring edge), un fauteuil avec oreillers, recouvert de tapisserie de bonne qualité. Régulier $200.00. Très spécial à **$149.00**
CHESTERFIELD (tel que vignette), 3 morceaux, ressorts Marshall (spring edge) recouvert en magnifique damas, couleurs bleu et or. Il est aussi bordé en velours bleu. Ce chesterfield se vend n'importe où $375.00. Vrai bargain à **$219.00**
CHESTERFIELD, 3 morceaux, ressorts Marshall (spring edge), les dossiers et les coussins sont en mohair fleuri et les bras sont unis. Se vend partout $450.00. Offre spéciale à **$249.00**
Ces Chesterfields sont de fabrication française et ils sont reconnus comme étant les meilleurs.
Gilbert Hamel & Cie
696 Mont-Royal Est
Coin Chambord St-Louis 1675 Examinez notre Vitrine

AU BON MARCHE LETENDRE, LIMITEE
FERME à 6 HRS, le SAMEDI SOIR (HEURE AVANCEE) DURANT JUILLET ET AOUT

GANTS DE SOIE LONGS
SPECIAL $1.48
Ces gants sont pure soie et de première qualité. Dos à point Paris et bout de doigts double. Mastic, blanc et noir. Ils valent beaucoup plus, mais en raison d'un achat spécial, nous pouvons vous les offrir à, la paire $1.48
—Rez-de-chaussée.

Chapeaux
marqués pour un écoulement rapide
Ce sont des balances de chapeaux valant jusqu'à $10.00. Notre prix spécial
$2.95
Modèles pour dames et jeunes filles; en crin de cheval, paille Timbo, etc., dans un choix varié de nuances.
Tant qu'il y en aura, $2.95 chacun.

Séries désassorties de
ROBES D'ETE
à écouler à
$8.98
Vous y trouverez des robes en ratine blanche avec empiècements et garniture de couleurs; robes de ratine de couleurs, avec bandes de velours noir et collet en point bordé de dentelle; d'autres en organdi de couleurs; en mousseline de couleurs avec pois blancs soulevés; aussi en marquisette blanche ornées de dessins à brins tirés. Un seul prix demain, chacune $8.98

Costumes de Toile $10.98
(16 ans seulement)
En toile écrue; faits dans le genre tuxedo ou avec un ou trois boutons. Quelques-uns seulement à ce prix spécial $10.98
—Premier étage.

Notre Guingan
DE 32 POUCES
est une excellente valeur à . . . . . **.27**
D'abord le tissu est de qualité très durable et les nuances aussi jolies que variées.
Il y a des carreaux à damier grands, moyens et petits et des dessins quadrillés dans un grand choix de combinaisons de couleurs. Spécial, la verge 27

PURE TOILE IRLANDAISE
.19 la verge
Bonne toile écrue à rouleaux; 16 pouces de largeur; finie d'une rayure rouge dans la bordure. Très spécial, la verge 19

SERVIETTES OUVREES .25
Belles serviettes toutes blanches ou avec rayures rouges dans les bouts. Dimensions: 18 x 36 pouces. Spécial, chacune 25
—Dans l'annexe du rez-de-chaussée

ROBES
pour enfants de 2 à 6 ans **$1.49**
Ces robes sont en bon piqué blanc, faites par plis et garnies d'un large ceinturon de velours noir; finies à point d'ourlet.
AUSSI ROBES-CULOTTES
en chambral vert ou bleu, avec collet et garniture de guingan quadrillé. Un seul prix, chacune $1.49
Palais du bébé—Premier étage.

Jupes Blanches
pour fillettes de 6 à 14 ans . . . **.59**
Jupes par plis, en bon duck blanc, cousues sur corsage de coton. Profitez bien de cette occasion, car le prix est remarquablement bas.

Robes de Nuit .98
DIVERS MODELES
En fin nansouk blanc, avec encolure en V, ronde ou carrée, garnie de broderie et de passe-ruban. Toutes grandeurs pour dames. Votre choix à .98

Aussi Caleçons
en nansouk blanc, avec bas fini de large dentelle au crochet ou de broderie. Très bon marché à 69

Camisoles d'Eté .69
En fin tricot blanc, uni ou poreux; avec manches courtes ou sans manches; encolure garnie de passe-ruban. Toutes grandeurs pour dames . . .69

Petits Tabliers
SPECIAL .29
En percale rayée bleu et blanc, taillés en pointe. Très bon marché à, chacun . . .29
—Premier étage.

LE GRAND EVENEMENT APPROCHE
Les détails complets seront publiés dans la "Presse" samedi.
En attendant, voyez nos vitrines.

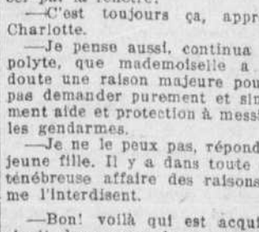

Feuilleton de la "Presse"

LES DEUX FRANGINES

par PIERRE DECOURCELLES

Grand roman dramatique.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

99 (Suite)

La Poivrotte, pourtant, avait déclaré à l'enfant, avec une fermeté qui semblait exclure toute hésitation:

—Laverdac n'est pas ton père!

Mais la pauvre femme avait-elle bien toute sa raison?

Voulait-elle dire seulement que le misérable était indigne de porter le nom de père?...

Ou bien l'aveugle et Georges Davenesle n'étaient-ils vraiment pas le même homme?...

Si Clarisse n'avait pas parlé dans l'égarement de sa haine ou sous le coup du délire de l'ivresse, quel soulagement pour l'orpheline...

Certes, elle eût été prête à partager jusqu'à la fin l'existence de son père, si corrompu qu'elle l'eut retrouvé, en priant le Ciel de le ramener au bien.

Mais si Laverdac usurpait ce titre sacré pour machiner quelque odieux complot contre une innocente, rien ne la retenait plus auprès de cet homme.

Comment pénétrer cet effroyable mystère?...

Pendant qu'elle s'abîmait dans ces pensées presque insolubles, la voiture était arrivée.

La jeune fille paya le cocher.

C'était l'heure du déjeuner. L'ouvrière devait être chez elle.

La fugitive monta rapidement l'escalier et heurta la porte.

Tout de suite, Charlotte vint lui ouvrir.

La brave fille avait les manches retroussées jusqu'aux coudes, et ce jour-là, ses bras étaient d'un magnifique violet archevêque.

Elle les leva au ciel avec une stupéfaction joyeuse.

—Vous, mademoiselle?... fit-elle n'en croyant pas ses yeux... Ah! quel bonheur!...

Cécile s'était laissé tomber sur une chaise.

Alors seulement, Charlotte remarqua combien sa jeune maîtresse était changée depuis leur courte séparation.

L'orpheline était plus pâle qu'elle n'avait jamais été. Son visage amaigri et ses traits étirés disaient ses souffrances.

—Ah! mon Dieu! s'écria Charlotte... Qu'avez-vous? Comme vous avez l'air éprouvée!

—Rassure-toi... C'est l'émotion qui me cause une fatigue passagère.

—Vous revenez habiter ici?... Nous ne serons plus séparées?...

Cécile répliqua tristement:

—Je viens te prier de m'offrir l'hospitalité pendant quelques heures...

—Mais vous savez bien que vous êtes ici chez vous, mademoiselle.

—Je ne puis y rester longtemps, Charlotte... Il faut que je me cache!

La teinturière eut un haut-le-corps.

—Vous cacher! fit-elle indignée... Quelqu'un vous poursuit donc?... Ah! je vous jure bien que vous n'aurez rien à redouter tant que vous serez auprès de moi!... Mais que vous est-il arrivé?... M. Brunemont ne vous a donc pas défendue?...

Cécile répliqua, frissonnante:

—J'ai peur!... Charlotte, ne me quitte pas!...

—Soyez tranquille! répondit vivement l'ouvrière... Seulement, vous allez m'accorder une minute pour que je prévienne à l'atelier qu'on n'ait plus à compter sur moi aujourd'hui.

—Va vite.

—Je vous enferme à double tour. Comme cela, vous n'aurez rien à craindre.

La teinturière sortit en courant.

Cécile ne voulait plus trembler. Si Jacques avait le cynisme de reparaître devant elle et de la menacer, elle se résoudrait à l'affreux parti devant lequel elle avait toujours reculé... Elle le ferait arrêter comme voleur et comme faussaire.

Antoine Brunemont, s'il pouvait sortir de sa tombe, approuverait l'enfant qu'il avait adoptée de se défendre contre ce fils dénaturé qui l'avait dépouillée et qui, maintenant, voulait attenter à ses jours.

Laverdac devait être moins à craindre. Il redoutait le bruit et le scandale à cause de son passé, et sortait rarement de son gîte.

L'ouvrière rentra bientôt, un peu essoufflée.

—Eh bien! ça va-t-il mieux, mademoiselle? questionna-t-elle.

—Oui, je respire, ma bonne Charlotte.

—Ah! qu'ils y viennent, les gredins qui veulent vous faire du mal!... Je prends le manche à balai, et je leur ferai danser un joli rigodon, je vous le garantis!... Et puis, si nous n'étions pas assez fortes pour leur tenir tête, nous avons un défenseur à notre disposition et c'est un gaillard qui ne se laisse pas facilement intimider.

—De qui parles-tu?

—De Popo... D'Hippolyte Sureau, si vous préférez.

Cécile se souvint.

—Ton fiancé? fit-elle.

—Lui-même!... Son service est fini, et il est rentré à Paris.... Il demeure à l'étage au-dessus. Pour le moment, il travaille à son atelier, à deux pas d'ici, rue du Ferh-Moulin... Voulez-vous que j'aille le chercher tout de suite?

—C'est inutile! Ne lui fais pas perdre sa journée... C'est bien assez que je t'ale prise la tienne.

—Rien ne nous coûtera pour vous rendre la tranquillité, vous savez!...

—Je suis moins inquiète, mon amie...

—A la bonne heure. Eh bien! Nous le verrons ce soir, ce brave Popo... Il ne manque jamais sa visite quotidienne... Un fiancé, il faut bien que cela fasse sa cour, n'est-ce pas?... Vous viendrez à notre noce, dites, mademoiselle?

—J'y compte bien, Charlotte.

—Et nous donc!... Il est joli garçon vous savez, mon Popo... Je ne lui dis pas, parce qu'il ne faut jamais faire de compliments aux hommes!...

Malgré ses préoccupations, Cécile ne put s'empêcher de sourire.

Charlotte reprit:

—Avec tout ça, je bavarde!... Je bavarde... Et je ne vous ai même pas demandé si vous aviez déjeuné...

—Je n'ai pas faim... Je te remercie.

—Il faut pourtant vous soutenir. Je ne fais qu'un saut chez le boucher et je vous rapporte une petite côtelette, hein?

—Non.

—Si!...

—Eh bien! voyons, tu es trop ordonnée pour qu'il ne reste pas quelque chose dans ta cuisine...

—J'ai des oeufs.

—Cela me suffira.

—Bon!

Cécile mangea d'assez bon appétit une savoureuse omelette que lui confectionna Charlotte; elle semblait déjà reconfortée par la cordialité et les amicales protestations de sa compagne.

L'après-midi s'écoula rapidement.

L'ouvrière, donnant un libre cours à son imagination vagabonde, cherchait déjà dans son esprit une nouvelle position pour sa maîtresse.

—Vous ne voulez pas recommencer à vendre des fleurs? demanda-t-elle... Vous aviez pourtant bien débuté... Vous rappelez-vous le billet de cinquante francs que cette belle demoiselle vous avait donné? Comme apprentissage, c'était gentil!

—Oui, certes! répliqua la jeune fille. Mais dehors, je risquerais de rencontrer les gens qui vont sans doute me poursuivre.

—C'est vrai!... Je n'y pense pas! Ah! par moments, j'en ai une couche, comme dit Popo!...

—Mais je chercherai une autre occupation et je la trouverai!

—Bien sûr!... Quand on n'est pas fainéante, on arrive toujours à gagner un morceau de pain... Le beurre pour mettre dessus, c'est plus difficile... Mais bah! nous y réussirons tout de même!

Charlotte avait justement, le matin, mis à cuire un petit pot-au-feu qui devait composer son dîner.

Elle était en train d'écumer la marmite quand on frappa à la porte.

—C'est Popo! s'écria la teinturière... Je reconnais son pas.

Elle alla prestement ouvrir.

La croyant seule comme à l'ordinaire, le nouveau venu s'exclama avec un superbe accent du Cantal:

—"Bonchoir, mademoigelle!..." Permettez-vous à votre "fiancé" de vous tenir un "inchtant chochiété..."

—"Tiou"!... répliqua Charlotte en éclatant de rire.

Popo fit son entrée.

Il resta bouche bée en voyant Cécile.

Hippolyte Sureau avait une bonne figure claire qui ne reflétait pas la mélancolie.

Ses yeux éveillés, ses moustaches en crocs et ses cheveux encore taillés à l'ordonnance lui conservaient en civil, la physionomie du parfait troupier.

—Mademoiselle, dit Charlotte, je vous présente mon futur mari. Vous pourriez peut-être croire, à l'entendre, qu'il est de Saint-Flour... Eh bien! pas du tout... Tel que vous le voyez, il est né sur les bords de l'Oise. On ne le dirait pas, hein?

—Ah! Charlotte, balbutia Hippolyte avec reproche, vous auriez dû me prévenir que...

Mais sa prétendue poursuivit impitoyable:

—Il a fait son service dans un fort, au milieu du Puy-de-Dôme, et pendant trois ans, il n'a absolument entendu parler que des Auvergnats. Alors, dame, l'accent l'a gagné... De temps en temps il me fait ses déclarations en charabia. Pas vrai Hippolyte!... Fouchtra, la Catarina!...

—Mademoiselle, dit l'ancien troupier en s'inclinant devant la jeune fille, vous m'excuserez de m'être présenté avec ce sans façon:

Elle répondit, avec un bienveillant sourire.

—Charlotte m'avait annoncé votre venue, monsieur, et vous ne pouviez savoir que vous alliez rencontrer ici une amie, qui était venue demander un service à votre fiancée.

—Ah! mademoiselle, s'écria chaleureusement Popo, Charlotte m'a appris combien vous aviez été bonne pour elle, et si je pouvais trouver une occasion de joindre ma reconnaissance à la sienne...

—Justement, mon petit, interrompit la teinturière, cette occasion s'offre... Mademoiselle est malheureuse.

En quelques mots, Cécile mit Charlotte et son prétendu au courant de tout ce qui s'était passé depuis le jour où elle avait quitté la rue Poliveau.

—Eh bien! c'est un rude gueux que ce M. Jacques! s'exclama la jeune teinturière. Comme il m'a mise dedans!

—Un vrai galapiat, fouchtra!... s'écria Popo. Allons, bon, voilà que ça me reprend!

Cécile poursuivit:

—S'il reste pour vous quelques points obscurs dans mon récit, cela tient à un secret douloureux que je ne puis vous révéler encore. Mais vous en savez assez pour comprendre mes alarmes.

—Ma pauvre maîtresse! fit Charlotte. Vous si bonne, si charitable!

Hippolyte Sureau était un garçon avisé.

Il avait écouté la jeune fille avec une attention déférente. Maintenant, il réfléchissait.

—Eh bien, Popo, interpella sa prétendue, voilà tout ce que vous trouvez?

Le brave garçon releva la tête.

—Je commence par déclarer que si quelqu'un mal intentionné se présentait ici, il ne tarderait pas à passer par la fenêtre!

—C'est toujours ça, approuva Charlotte.

—Je pense aussi, continua Hippolyte, que mademoiselle a sans doute une raison majeure pour ne pas demander purement et simplement aide et protection à messieurs les gendarmes.

—Je ne le peux pas, répondit la jeune fille. Il y a dans toute cette ténébreuse affaire des raisons qui me l'interdisent.

—Bon! voilà qui est acquis. Il s'agit donc, pour le moment, d'échapper à vos ennemis et d'attendre la tournure que prendront les événements.

—Exactement, confirma la fille de Davenesle.

—Aimez-vous la campagne, mademoiselle?

—Ah! Popo, vous n'êtes pas malin! fit la teinturière. Je vous ai pourtant dit combien nous raffolions de Villennes.

—Oui... C'est vrai!... approuva Cécile, dont les yeux s'emperlèrent.

(A suivre)

UN CONGRES DE CHARPENTIERS ET MENUISIERS

Il s'ouvre, ce matin, à Montréal, sous la présidence de M. N. Arcand.

LA PREMIERE SEANCE

Le 14e congrès annuel des unions affiliées à la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers de la province de Québec s'est ouvert ce matin, à 10 h. (heure d'été), dans la salle des employés municipaux, 217 Sainte-Catherine-est, sous la présidence de M. Narcisse Arcand, de Montréal, président. Les délégués dont les noms suivent ont présenté leurs lettres de créances: MM. P. Lefebvre, N. Arcand, E. Berthiaume, J. Lespérance et E. Doucet, du local No 134 de Montréal; A. Gaumont, P. Blanchandin, du local No 178; E. Secours, E. Lanthier, J. Legault, du local No 1360; T. Cholette, L. Savard, du local 1375 W. Duhaime et O. Gauvin, de Trois-Rivières; V. Francoeur, A. Meloche, L. Chantal et O. Carron, de Sainte-Anne de Bellevue; O. Bernier et M. Pelletier, de Rivière du Loup; O. Fleury, L.-A. Giguère, E. Boucher et E. Marchand, de Québec; D. Viau et Philippe Leduc, de Valleyfield; F.-A. Robillard et Ed. Henry, du local No 2098 de Montréal; Louis Lamoureux et A. Benoit, de Saint-Hyacinthe. Parmi les invités, MM. Tom Moore, président du congrès des métiers et du Travail du Canada; J.-T. Foster, président du conseil des métiers et du travail, de Montréal; F. Griffard, président du conseil de la construction, Pat. Green, représentant du conseil de district de Toronto; E. Morganthaler, professeur à l'Ecole Technique, J.-B. Drolet, président de l'union des cigariers et autres.

En outre, MM. J.-O. Gagnon, représentait le conseil de district des charpentiers menuisiers de Montréal, et Arthur Martel, le bureau exécutif général de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique. Des discours de bienvenue furent prononcés par le président, M. Narcisse Arcand, et par MM. J.-T. Foster, F. Griffard, B. Drolet, E. Morganthaler. Le congrès s'est ensuite ajourné. Il durera trois jours. Demain soir, une grande soirée récréative sera donnée, en l'honneur des membres étrangers du congrès, dans la salle des employés civiques, au No 217 Sainte-Catherine est.

FUNERAILLES DE M. G.-E.-S. PARENT

Les funérailles de M. Georges-Edouard S. Parent, fils de M. J.-E. Parent, de la "Presse", ont eu lieu, ce matin. Une foule nombreuse y assistait.

Le cortège funèbre quitta la demeure du père du défunt, au No 1300, rue Saint-Hubert pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste.

La levée du corps a été faite par le R. P. Corneiller, O.M.I., qui célébra aussi le service. Il était assisté de MM. les abbés J.-A. Champoux et W. Carbonneau. M. Germain Lefebvre dirigeait la chorale, et M. Clossey touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par MM. J.-E. Parent, père du défunt; Armand-Louis, Gérard, Maurice et Roger, ses frères, l'honorable Juge Séverin Letourneau, le Dr Joseph Cousineau, Geo. Ouimet et G. Lanctot, ses oncles; Paul-Emile et Jean Letourneau, ses cousins.

On remarquait dans le nombreux cortège: MM: P-E. Lachapelle, Lucien Doyon, Edouard Dalcourt, F. Paré, A. Rouleau, H. Black, J.-O. Lemieux, D.-W. Gagnon, R.-M. Cornellier, Aimé Cousineau, Lionel Chouinard, Antoine Roby, René Dubois, Paul Goyette, Georges C. Leroux, Albert Thibaudeau, Henri Thibaudeau, Paul Goulet, Lazaire Simoneau, J.-E. Forté, L.-J. Prud'homme, J. Matte, le Dr B. Bonnier, le Dr J.-P. Marin, J.-O. Tourangeau, le grand-connétable Cinq-Mars, J.-O. Labrosse, E. Brodeur, Louis N. Dupuis, Maurice Garièpy, David Dugal, P.-H. Giguère, E. Lamontagne, Louis Viens, J.-A. Fortin, C. Lajumière, E. Bastien, H. Savoie, R. Savoie, A. Payette, A. Bernier, C.-R. Lasalle, E. de la Plante, J.-A. Bernier, Rodrigue et Jean Boulet, le Dr J.-O. Archambault, J.-E. Bourgeau, Paul-E. Bourgeau, A.-H. Lévesque, Albert Granger, H.-A. Robert, J.-E. Roy et J.-A. Charbonneau, C.-N. Hennessy, W.-L. Goodman, Sarto et Edgar Rollin, Emile et Wilfrid Lacroix, Arthur Landry, Pierre Brault, Albert Thibaudeau, Henri Thibaudeau, A. et L. Leclaire, J. Bélanger, J.-L. Gareau, A.-A. Lefebvre, A. Leblanc, O. Barbe, Albert Bauine, A.-J. Gendron, L.-J. Leroux, E. Dugal, Paul Brodeur, E. Dupuis, A.-J. Dugal, O. Lemire, Paul-H. Hardy, L.-A. Lavallée, ancien maire, J. Monette, Gustave Monet, Emile Vallières, A. Roy, J. Brien, R. Larivière, N.P., A. Giguère, Paul Duquette, E. Lafleur, A.-G. Kell, J.-E. Ouimet, P. Gosselin, René Dastous, etc.

La famille Parent a reçu à l'occasion du deuil qui vient de la frapper un grand nombre de témoignages de sympathies: tributs floraux: MM. Eugène Thémens, Etienne Brodeur, R. Lusille; M. et Mmes Louis Viens, Clovis Pauzé, Geo. Ouimet, J.-A. Cousineau, A.-L. Parent, S. Létourneau, L. Pageau, M. J.-E. Ouimet, M. et Mme E. Lacroix, M. et Mme J. Carbonneau, MM. P. Goyette, R. Dubois, L. Chouinard, Ed. Bastien, H. Savoie, R. Savoie, MM. P. Duquette, L. Barrette, G. Lachapelle, A. Roby et J. Hébert.

Bouquets spirituels et offrandes de messes: maison P.-P. Martin, M. et Mme Baulne, le personnel du département de publicité de la "Presse", Mlle Pauline Gareau, Hubert Emard, la famille Rollin, les élèves de 6e année de l'Académie des SS. NN. de Jésus et de Marie, Lucien Doyon, M. et Mme Depairon, Armand J. Dugal, Mlle Gilberte Demers, Narcisse Dupuis, L.-P. Vézina, Mlles A. et L. J. Théniens, la famille A.-J. Toupin, Mlle Marie-Reine Bouchard, Paul Girard, Alain Payette, M. et Mme Paul Labrecque, Paul Duquette, Mlle Greta Black, Mlle Lucienne Leblanc, Mlle Jeanne Goulet, Mariette Drouin, J. R. A. Frenette, M. et Mme Paul Bernard Laurier, M. et Mme Alfred Rouleau, M. et Mme R. Normandin, M. et Mme Wilfrid Lacroix, Mlle Germaine Vézina.

FEU M. J. LANTHIER

(Du correspondant de la "Presse")

Calumet, 5 — M. Joseph Lanthier est décédé à l'âge de 92 ans. Il laisse 2 fils, Joseph, Stanislas et Cléophas, de Calumet, 3 filles, Mmes Albert Laverdure, de Montréal, Joseph Towsley, de Québec, et Trofflé Laverdure de Montréal, 72 petits-enfants et 54 arrières-petits-enfants. Le défunt était né à Sainte-Anne de Bellevue et était venu demeurer très jeune à Calumet où il épousa Lucia Chantal, qui est décédée, il y a quelques années. De leur mariage étaient nés 14 enfants.

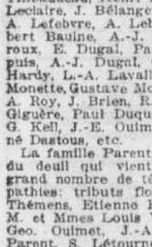

FEU M. J. LANTHIER

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté dans l'église de Grenville.

ECHOS MONDAINS

—Ces jours derniers, en l'église de Saint-Michel, M. l'abbé F. Elliott a célébré le mariage de Mlle Exilda Brochu, fille de M. et Mme Georges Brochu, à M. Wilfrid Trudelle, fils de M. et Mme André Trudelle, de Lawrence, Mass. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Dumas, c.s.v., cousin du marié, assisté du R. F. Mercier, c.s.v. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par Mme Cousineau et Mme Latourelle. La mariée portait une robe de crêpe de Canton sable et un chapeau de même nuance; son bouquet se composait d'american beauties. Après la cérémonie, il y eut réception chez M. Joseph Brochu, frère de la mariée, et ensuite, chez M. et Mme Georges Brochu. Parmi les invités: MM. et Mmes G. Lévesque, O. Brochu, J. Brochu, M. V. Brochu, Mme et Mlle Boutin, Mlles E. et M.-L. Brochu, M. et Mme A. Trudelle, Mme A. Caux, M. E. Trudelle, Mlle A. Trudelle, Mme A.-D. Gagnon, M. et Mme Chartrand, MM. Sylvia, René, Edgar Chartrand, Mlle Eva Chartrand, M. et Mme Joseph Bernier. Les nouveaux époux habiteront à Lawrence, Mass.

—Ces jours derniers, en l'église de Saint-Thomas d'Aquin, à Derry, N.-H., a été célébré le mariage de Mlle Gracia Fluet à M. Christin-Conrad Rau. Les nouveaux époux sont en voyage de noces à Montréal, les hôtes de Mme J.-E. Elie, rue Berri, soeur de la mariée.

—Mlle Alice Massé a été l'objet d'une fête, ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il y eut chant, musique et danse. Parmi les invitées: Mlles Simone et Paulette Tessier, Georgette Desroches, Cécile et Juliette Lusignan, Cécile Vincent, Eliza Laberge, Caroline Séné, Gisèle Tétrault, Lilian Godette, Françoise Thomas.

—Ces jours derniers fut célébré le mariage de Mlle Yvonne Sicotte, de Saint-Lambert, à M. Arthur Lazure, de Saint-Urbain de Chateauguay. La mariée, qui était accompagnée de son père, M. Charles Sicotte, portait un costume bleu-marine et un chapeau de même nuance; son bouquet se composait de roses american beauties. Le goûter fut servi chez M. Fortunat Lazure, frère du marié, et le souper, chez le père du marié. Il y eut chant, musique et danse. Parmi les invités: M. et Mme Arthur Lazure, M. Joseph Gervais, Mlle Yvonne Lazure, M. Albert Lazure, Mlles Lucienne Dubuc, Aline Byette, Roméo Roy, Evelina Lazure, M. Lucien Gervais, Mlle Evelina Gervais, MM. Gérard Godin, Florent, Albert et Henri Dubuc, Damien Dubuc, Donat Lazure, Donat Dubuc, Jean et Narcisse Barrette, Paul Brault, Arthur Josaphat et Ferdinand Viau, Mlle Gabrielle Viau, MM. M. A. et Pierre Colette, N. Viau, Lionel et Régînald Dupras, Patrick Ricard, Georges Lanière, Anatole Lemieux, F. Beaucrelle, V. Fallie, Frédéric Riendeau, J. Edmour Lazure, Arthur et Léo Lazure, R. Lazure, MM. et Mmes F. Lazure, J.-Oliva Loiselle, E. Demers, J. Lazure, T. Lazure, C. Sicotte, F. Lemieux, B., S., L. et E. Lazure, J. Byette, A. Goyette, J. Roy, A. Viau, Armand Beaulieu, Mlles Robertine Dubuc, Léa Brault, Aline et Laure Ricard, Alice Lemieux, Blanche Lazure, Blanche Colette.

—Mlles Aurore et Marie-Rose Gervais passent un mois à Sainte-Adèle.

—Ces jours derniers, en l'église de Saint-Jérôme, M. l'abbé Matte a béni le mariage de Mlle Thérèse Latour, fille de M. et Mme Rodolphe Latour, à M. Georges Blais, fils de M. et Mme Joseph Blais, de Saint-Isidore de Dorchester. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de crêpe de Canton brun, un chapeau de tagal beige, orné d'autruche et une parure de renard brun; son bouquet se composait de roses roses. Après la cérémonie, Mme Latour a reçu, chez elle. M. et Mme Blais sont partis en voyage au Saguenay; Mme Blais, alors, portait un costume de voyage, un chapeau de soie bleu et une parure de renard. A leur retour, les nouveaux époux habiteront à Saint-Jérôme.

—Mme A. Dumani, rue Saint-Denis, passe l'été à l'île Perrot.

—Mlle Lucienne Proulx, rue Cherrier, a reçu à une sauterie, ces jours derniers. Parmi les invités: MM. et Mmes Alfred Proulx, de Vancouver; Olivier Proulx, Moise Dubois et leurs fils, Roland et Denis; M. et Mme Raoul Raizenne, Mme de Vannes, Mlles Lanctôt, Rita Geoffrion, Gabrielle Raizenne, Thérèse Coupal, Georgette Raizenne, Yvonne Rafferty, Cécile Rafferty, Emérentienne Rafferty, Miron, Georgette Fillion, Lucienna Proulx; MM. Honoré Bouthiller, H. Bourdon, Lucien Proulx, Foucrault, Myville, Rosaire Coupal, Henri Labelle, Georges Labelle, Tennessy Cole, Bédard, Provincial, J. Provencial, D'Extrasse, E. Meunier, Roy, Lorenzo Proulx, Henri Proulx, Olivier Proux. A minuit, un goûter fut servi.

STANBRIDGE EAST

Nous avons eu une violente tempête, mardi après-midi. Le toit de la grange de M. A. Hyes a été enlevé por le vent et plusieurs arbres ont été renversés ou brisés.

—Nos écoles sont fermées depuis vendredi dernier. Mlle Yvonne Reberdy, institutrice à l'école du village, est partie pour Joliette où elle doit passer une partie de ses vacances, et Mlle Marthe Campbell, institutrice de l'école de Ridge, est retournée à Bedford dans sa famille.

STATISTIQUES CONSOLANTES

Le nombre des délits criminels a grandement diminué, au Canada.

MOINS D'IVROGNES

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 5. — Le nombre des délits criminels a grandement diminué au Canada, en 1922, d'après les compilations du bureau fédéral de la statistique. On note aussi une diminution générale de l'ivrognerie surtout en Colombie britannique.

Pendant l'année finissant au 30 septembre 1922, les tribunaux canadiens ont entendu 163,929 causes criminelles, comparativement à 182,720, en 1921. La diminution du crime est donc de 10.25 pour cent.

Le nombre des gens reconnus coupables est tombé de 177,173 à 158,339, soit une diminution de 10.52 pour cent.

Les acquittements ont augmenté de 5,547 à 5,559 durant l'année. C'est en Colombie britannique qu'on a constaté la plus forte diminution de convictions pour délits sujets à mise en accusation. Le nombre a baissé de 1,128 à 1,009, soit de 20.68 pour cent. La diminution de ces sortes de convictions, en Alberta, représente 7.36 pour cent, soit une baisse de 1,263 à 1,170. Dans l'Ontario, le nombre en est tombé de 7,548 à 7,021, soit 6.98 pour cent. Les convictions pour délits sujets à procès ont augmenté de 1,220 à 1,391, en Saskatchewan, soit de 14.02 pour cent. Dans le Québec, elles ont monté de 2,654 à 2,885, soit une moyenne de 8.74 pour cent. L'île du Prince-Edouard eut 15 convictions, en 1921, et 27, en 1922.

Quant aux convictions sommaires ou délits non sujets à procès, leur diminution, dans le Québec, a été de 45,042 à 31,441, soit de 30.2 pour cent. C'est le changement le plus considérable. En Colombie britannique, le nombre de ces convictions a baissé de près de 19 pour cent, en Nouvelle-Ecosse, de 28 pour cent. On ne signale des augmentations que dans la Saskatchewan et au Yukon.

CHEZ LES IVROGNES

Les convictions pour ivrognerie ont baissé en Colombie britannique, de 2,379 à 1,081, soit de 54.6 pour cent. En Nouvelle-Ecosse, elles ont diminué de 30.8 pour cent, autrement dit de 2,156 à 1,492; dans l'Ontario, le nombre de ces convictions est descendu de 14,498 à 10,063, soit de 30.6 pour cent; dans le Québec, de 9,944 à 7,103, soit 28.4 pour cent. La diminution, au Nouveau-Brunswick, a été de 13.9 pour cent, et, dans l'Alberta, de 12.5 pour cent. Les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'île du Prince-Edouard et le Yukon accusent des augmentations. En 1921, dans tout le Canada, 34,362 convictions contre 25,048 en 1922, soit diminution de 26.6 pour cent.

Les délits contre la loi des liqueurs ont baissé au Canada de 18.5 pour cent, soit de 10,460 à 8,519. Le Manitoba et les provinces de l'est indiquent des diminutions. On note des augmentations, à l'ouest du Manitoba. Les alambics illicites ont augmenté en nombre dans toutes les provinces, excepté la Colombie britannique, qui est restée au même point sous ce rapport, et l'île du Prince-Edouard et le Yukon où il n'y a pas eu de convictions. L'Ontario a eu une augmentation de plus de 300 pour cent, soit de 59 à 245.

Les infractions de la loi de l'opium et des autres narcotiques ont été à peu près du même nombre pour tout le Canada, mais elles ont diminué dans les provinces de l'Ouest. Elles ont augmenté dans le Québec et dans l'Ontario.

LE JUGE L'ACQUITTE

Vital Cousineau accusé d'avoir allumé un incendie au No 254, rue Amherst, le 4 février dernier, a été acquitté par le juge Monet, cet avant-midi, en Cour des sessions. L'inculpé était défendu par Me J.-Wilfrid Pilon.

LES FUNERAILLES DE M. J.-B.-E. MAGNAN

(Du correspondant de la "Presse")

Maskinongé, 5. — Ces jours derniers, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, en l'église de Maskinongé les funérailles de M. J.-B.-Ernest Magnan, secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Maskinongé, ancien instituteur, percepteur du cercle numéro 39 de l'Alliance Nationale et de l'Union Saint-Joseph et secrétaire du cercle agricole.

La levée du corps fut faite par Mgr J.-E. Paquin, P.D., procureur de l'évêché de Trois-Rivières. Le service fut chanté par l'abbé Aristide Magnan, curé du Lac Noir, frère du défunt, assisté des abbés Antonio Magnan, fils du défunt et Lionel Clément.

Assistaient au choeur: Mgr Caron, curé d'Yamachiche; le chanoine Moreau, du séminaire de Trois-Rivières; Mgr Paquin, MM. les abbés D. Grimard, Ad. Rivard et les frères Armand Joseph et Jérôme, de Louiseville. Pendant le service, MM. les abbés Jules Gélinas, de Trois-Rivières, et Ernest Béland dirent des messes aux autels latéraux.

Dans l'assistance on remarquait les frères du défunt, MM. C. J. Magnan, inspecteur général des écoles; Hormisdas Magnan, du ministère de la colonisation, à Québec; sa soeur: soeur Marie Adéline, des Soeurs de la Providence, Montréal; les Soeurs de Jésus et Marie, de Maskinongé; ses fils: Aristide, instituteur, à Montréal, et Paul, de Maskinongé; ses beaux-frères: MM. Hormisdas et Henri Bruneau et Arthur Dumphousse et son gendre, M. J. Cardinal; ses neveux: MM. J.-C. Magnan, agronome; P. P. Magnan, Jos.-Herman et Arthur Bruneau. On remarquait aussi les commissaires d'écoles, J. Cournoyer, président; T. Sicard, N. Coutu, F. L'Heureux, H. Bastien, Alfred et I. Lupien, MM. A. Lambert, M. Bellemare, Ch. Saint-Jean, L. Lessard, notaire, de Sainte-Ursule; J. A. Lemyre, notaire; Dr L. P. Caron, etc.

Les porteurs étaient MM. les commissaires d'écoles. Portaient les coins du poêle, le notaire J.-A. Lemyre, MM. A. Rainville, J.-O. Déziel, F. Gonneville. Firent la collecte, MM. J. Paquin et J. Béland.

Le défunt laisse sa femme, 4 fils, dont l'un fut ordonné prêtre le 29 juin; 6 filles, Mlles Aurilia, Ida, Gabrielle, Adéline, Hérédas et Germaine; trois frères: l'abbé Aristide, curé de Lac Noir, MM. C.-J. Magnan et Hormisdas Magnan et une soeur, Soeur Marie Adéline.

Des témoignages de sympathie ont été offerts par Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières; Mgr Caron, curé d'Yamachiche, MM. les abbés Léon Lamothe, aumônier du Précieux-Sang, de Trois-Rivières; D. Guillemette, secrétaire de Mgr de Trois-Rivières; Rinfret, de Sainte-Ursule; Mgr E. Paquin, de Trois-Rivières; l'abbé P. Magnan, vicaire à Sant-Jean-Baptiste de la Salle, Montréal; les Soeurs Jésus Marie et Marie, de Maskinongé; Soeur Antoine de Padoue, supérieure de l'Institution des Sourdes-Muettes, Montréal; Soeur Adelaïde, de la maison de la Providence, Montréal; la Mère Supérieure des Ursulines à Trois-Rivières; Mère Saint-Henri et soeur Marie de la Victoire, du monastère des Ursulines de Trois-Rivières; le notaire et Mme Lucien Lessard, de Sainte-Ursule; le notaire J. A. Lemire, le Dr et Mme L. T. Caron, les familles Dr. Trudeau, J. S. Deschaufel et Joseph Lupien, de Montréal; MM. et Mmes A. B. Lafrenière, Jean-Baptiste Grenier, Omer Ayotte, les familles Alexandre Lemire, Wilfrid Bérard, F. X. Desjardins, E. Lemire, Jérémie Trudel, Edouard Trudel, Joseph Trudel, Alfred Saint-Onge, J. Marchand, Théophile Lemire, Adélard Lemire, Adélard Bélanger, J. Louiseville; Mlles Eva, Antoinette, Yvonne Lemire, Marie Bastien, Sartonia Lemire, MM. et Mmes A. Drainville, H. Dupuis, la famille Arthur Baril, M. et Mme J. J. Dupuis, la famille A. Cloutier, MM. Emile et Alcide Grenier, la famille Thomas Vanasse, de Louiseville, Hervé et Elzéar Lesage, de Saint-Léon; MM. et Mmes Philippe Baril et J.-A. Giguère, de Louiseville; Mlles Laurette Deschesne et Marie-Ange Bergeron, M. Donat Barthélemy, la famille J. Plante, de S.-Barthélemy, M. et Mme Denis Trempe, de Trois-Rivières, M. Fortunat Côté, M. et Mme Pierre Dalcourt, M. Majorique Bellemare, Mlles Berthe Cardinal, de Nicolet; Florence Lescadre, M. Joseph Baril, Mlles Caron, M. et Mme Bernard Saucier, de Louiseville; M. et Mme E. Rainville, de Maskinongé; M. et Mme Florville, de Maskinongé; M. et Mme Florent Cardinal, de S.-Vincent-de-Paul; Mmes Gracia Bastien, Ferron, de S.-Léon; les familles G. Dugas et P. E. Casaubon, M. D. Gravel, Mme Ludovic Lupien, de Louiseville; M. Aimé Dugas, Mlle Gallpeault, M. et Mme Léopold Dugas, les familles Roch Magnan, Léon Boulay, Hormisdas Mayrand, J. Lavoie, de Louiseville; M. et Mme Léocadie Dionne, de Montréal; S. et Madeleine Vanasse, M. Rodolphe Hudon, de Lac Noir; Mme M. A. Roberge, de Lac Noir; Mlles Deserres, de Montréal; Eva Champagne, Mme P. E. Desaulniers, de Montréal, etc.

La famille a aussi reçu de nombreuses offrandes de messes, de fleurs et de bouquets spirituels.

LAC SAINTE-MARIE

Mme Toussaint Labelle, née Odile Lachapelle, est décédée à l'âge de 64 ans. Elle laisse son mari, un fils, Joseph, de Makamik, son gendre, M. Ernest Morin, plusieurs petits-enfants, cinq frères, MM. Stanislas, Jules, Georges, Damase et Camille Lachapelle, et 3 soeurs, Mmes C. Morin, Johnson et Lagarde. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un immense concours de parents et d'amis. Conduisait le deuil, le mari de la défunte, M. T. Labelle. Les porteurs étaient ses frères et son gendre, Georges. Parmi les offrandes de fleurs on remarquait une couronne par Dr et Mme Georges Labelle, une gerbe par la famille A. Legault.

—M. et Mme F. Johnson, de Maniwaki, ont assisté aux funérailles de Mme T. Labelle.

—Mme Pépin, de Montréal, et sa fille, soeur Marie-Claire de La Croix, sont en visite chez M. et Mme Xavier Beaudoin.

—M. J.-B. Saint-Paul, de Porcupine, Ont., était de passage parmi nous, la semaine dernière, l'hôte de MM. L. Noël et X. Beaudoin.

SUCCURSALE

pour l'accommodation de nos nombreux clients et annonceurs nous avons installé une succursale de

LA PRESSE

A LA PHARMACIE

E. ETHIER

1163 St-Jacques — Uptown 8420

Pour la réception des annonces classées, ainsi que les naissances, décès, etc., qui seront acceptées au même prix qu'au bureau principal. 3,5

Laissez les Jumeaux "Gold Dust" faire votre travail

pour des Planchers Immaculés Employez

NE les frottez pas. Vous enlèveriez la surface en même temps que la saleté.

GOLD DUST a raison de la saleté sans endommager le plancher.

GOLD DUST

THE N.K. FAIRBANK COMPANY LIMITED MONTREAL

FABRIQUE AU CANADA

SERVICE DES SIGNAUX

Rapport maritime du département de la marine et des pêcheries:

Québec à Montréal—Longue-Pointe, 5.—Clair, calme. Montant, 8 h. 10 a.m. "Manchester Division". Bellemouth, 29.—Clair, calme. Montant 8 h. 30 a.m. "Canadian Carrier"; 8 h. 25 a.m., "Canadian Mariner". Trois-Rivières, 71.—Clair, léger sud-ouest. Montant 7 h. a.m., "Detector". Pointe-Citrouille, 84.—Clair, léger sud-ouest. Montant 8 h. 20 a.m., "Glendowan". Portneuf, 108.—Brume, léger ouest. Montant 9 h. 55 a.m., "Cochrane". S.-Nicolas, 127.—Clair, ouest. Montant 2 h. 30 a.m., "Cania"; 9 h. 50 a.m., "Lehigh. Québec, 139, clair. Ouest, parti montant 9 h. a.m., "Valacia".

GOLFE

Ile aux Grues, 21, nuageux, sud-ouest, montant 8 h. 05 a.m. "William H. Daniels" et "San Macedonion". Pointe-au-Père, 158, clair, ouest. Montant 2 h. 50 a.m., "Lord Antrim"; 7.30 p.m. hier, "Stanmore". Pointe Renommée, 330, pluie, calme. Montant 7 h. a.m., "Ariane"; 8 h. a.m. "Ariane", 44 milles à l'est; 10 h. p.m., hier, "Olga Siemers" 80 milles à l'est en route pour Gaspé; montant 7 h. 30 a.m., "Seattle Spirit". Point Tupper, 581, montant 10 h. 30 p.m. hier, "Dornholm".

PAQUEBOT PASSAGER

Cap Race, 835, montant 3 h. 40 a.m. hier, à 320 milles à l'est "Mont-Laurier".

FEU M. ZEPHIR TOUPIN

FEU M. Z. TOUPIN

Saint-Timothée, 5.—Ces jours derniers avaient lieu les funérailles de M. Zéphir Toupin, décédé à l'âge de 66 ans. De nombreux parents et amis assistaient au service chanté en l'église paroissiale par l'abbé J. Perrault, curé de la paroisse, assisté de l'abbé E. Julien et de l'abbé Aubin. Le choeur de chant rendit la messe harmonisée de Perrault.

Le deuil était conduit par ses deux fils, ses gendres, ses beaux-frères, MM. S. Fortier, de Valleyfield, et Oscar Despocas, de Montréal; MM. Louis-Ph. Godbout, Eugène Poitras et O. Monette, ses neveux. Les porteurs étaient MM. Joseph Larivière, Jos. Meloche, Jos. Léger, Léo Sauvé, Idège Leduc, Nap. Leduc. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Zélia D'Août, deux fils, Tancrède et Joseph Toupin, et sept filles, Maria (Mme Saül D'Août), Floride (Mme Jos. Larivière), Délia (Mme U. Meloche), Rose-Blanche (Mme S. Houle), Cécile (Mme Ed. Groulx), Yolande (Mme M. Ladouceur), et vingt-trois arrières-enfants. Un frère, M. Léopold Toupin, et deux soeurs, Mme veuve N. Perras et Mme Séraphin Fortier.

FEU M. D. BRISSON

(Spécial à la PRESSE)

Yamachiche, 5.—Les funérailles de M. David Brisson, décédé à l'âge de 77 ans, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut célébré par M. l'abbé Joseph Lavigne, curé de Richford, Vt., parent du défunt, assisté de MM. les abbés Cossette et Matteau, vicaires d'Yamachiche. Aux latéraux, des messes furent célébrées par MM. les abbés Ludger Picher, curé de l'Ange Gardien et neveu du défunt, et Saint-Pierre, vicaire à Louiseville. Etaient présents au choeur: Mgr Napoléon Caron, P.A., curé d'Yamachiche, le R. P. Bourassa, les abbés Lupien, curé de Sainte-Angèle de Grand Pré; Baril, du Collège de Sainte-Pointe du Lac; Lamy, vicaire à la Pointe du Lac.

Les porteurs étaient MM. A. Héroux, Chs Garceau, Jean-Baptiste Mailletle, Thomas Lamy, T. Bellemare, Maj. Desrochers. MM. Charles Gélinas et Charles Daveluy firent la quête.

Le deuil était conduit par MM. Jos.-Arthur Brisson, fils du défunt; J.-P. Grimard et Alberic Meunier, ses gendres; Emile, Réal et Marius Grimard, ses petits-fils; Bernard Grimard, son arrière petit-fils; Arsène Larochelle, Charles Daveluy, Octave Milette, H.-A. Dauphin, O. Charpentier, ses neveux. Le défunt laisse sa femme, un fils, M. J.-A. Brisson, et deux filles, Alexina et Mme J.-P. Grimard, née Octavie.

La famille a reçu de nombreuses offrandes de messes et de bouquets spirituels.

MORT SUBITE DE M. MAX BEAUVAIS

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Max. Beauvais, vice-président et gérant général de la firme Max Beauvais, limitée, survenue à sa demeure, 525, avenue Lansdowne, à Westmount. M. Beauvais, qui avait subi une opération il y a quatre mois, ne s'était pas complètement rétabli depuis, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. Hier midi, alors qu'il s'était retiré pour se reposer quelque peu après son repas, il est mort d'une syncope sans que les autres membres de sa famille en eussent connaissance.

Max Beauvais naquit à Ottawa, il y a 47 ans et vint s'établir à Montréal à l'âge de 22 ans. Entré au service de la Fashion Craft Co., ses patrons découvrirent en lui un aide précieux. Il garda ainsi la confiance de ces derniers qui ne tardèrent pas à lui confier la gérance de la maison. M. Beauvais garda ce poste jusqu'à il y a environ six ans, alors qu'il fonda la maison "Max Beauvais Ltée", dont il a su faire un succès depuis. Sa mort inattendue prive la métropole d'un homme d'affaires averti qui depuis son enfance était pour ses compatriotes un bel exemple de travail et qui grâce à sa persévérance et à son énergie, surmonta les mille et une difficultés de la vie, pour atteindre finalement le succès. La mort de M. Beauvais est donc une perte sensible qu'un grand nombre déplorent vivement.

Le défunt laisse pour le pleurer, sa mère, Mme Max. Beauvais, senior, et sa soeur, Mme M. P. Mallette, toutes deux de Montréal.

M. Beauvais était membre du S.-Lambert Country Club, du club Laval-sur-le-Lac, du club Chapleau et du club de réforme.

A la famille en deuil, nous offrons nos sympathies.

DISTRIBUTION DES PRIX A FARNHAM

Farnham, 5. — La distribution des prix au collège de Farnham a eu lieu ces jours derniers. Voici la liste des élèves à qui ont été attribuées des récompenses pour leurs succès:

Prix spéciaux.—Prix d'honneur, Joseph Cloutre; prix d'honneur, $5 en or, Edouard Lamoureux; instruction religieuse, $5 en or, Adrien Lavarière; instruction religieuse, Paul-A. Tessier; compostion, Adrien Lavarière; composition Joseph Cloutre; mémoire, Adrien Lavarière; mémoire, Romuald Desrosiers; anglais, Paul Bisaillon; mathématique, $5 en or, Joseph Cloutre; mathématique, Paul-Emile Hébert; dessin, Edouard Lamoureux; clavigraphe, Romuald Desrosiers; Histoire du Canada, Adrien Lavarière; Histoire du Canada, Edouard Lamoureux; écriture, Paul Bisaillon; langue française, Adrien Lavarière; langue française, Joseph Cloutre; musique, Romuald Desrosiers; honneur, Georges Bessette; instruction religieuse, $2.50 en or, Gérard Quintin; examens, $2.50 en or, Charles Girard; mathématiques, $2.50 en or, Jean Lequin; composition française, Henri Racicot; récitations, Rolland Coderre; orthographe française, Wilfrid Pigeon; anglais, Rolland Archambault; Dessin, Rosaire Roy, Omer Gallpeau, Rolland Richard; lecture anglaise, Louis Glasson; cartographie, Aldémir L'Homme; comptabilité et écriture, Hormisdas Herbert; Histoire du Canada, Adélard Hébert; Evangile, Armand Lanoue; Honneur, $2.50 en or, Roger Champigny; instruction religieuse, Elphège Roy; arithmétique, Gérard Leduc; anglais, Georges Leclair; Histoire et géographie, Albert Phoenix; orthographe française, Georges Bélanger; composition française, Roméo Labonté; distinction, Gérard Leduc; instruction religieuse, Fernand Richard; honneur, Rodolphe Poulin; français, Georges Lapointe; arithmétique, Roger Taillant; anglais, Antonio Leduc; écriture, Alcide Bessette; honneur, Raymond Lemelin; examen, Wilfrid Lamoureux; application, Paul-Alfred Demers; orthographe française, Georges-Henri Richard; élocution Paul-Emile Lamoureux; arithmétique, Alfred Deguire; Prix de français, René Dubois.

Prix spéciaux: Médaille d'or, Lionel Morin; chapeau, Charles Mullin; 2e prix, Arthur Jansen; 3ème prix, Armand Thibault; 5e prix, Lionel Morin; 6e prix, John Garièpy; 7e prix, Roland Lemieux; 8e prix, Lawrence Morgan; 9e prix, Robert Rutledge.

Prix de gymnastique: Paul Bisaillon, F. Richard, E. Racicot, R. Lapierre, C. Guérin, O. Boucher, F. Ponton, O. Lemelin, L. Morin, L. Lasnier, A. Leduc, H. Gauthier, M. Boulais, H. Herbert, G. Letreault, J. Chauvin, L. Séguin, R. Vallières, R. Lemelin, C. Bédard, R. Larivière, G. Rainville.

Prix spécial: Romuald Desnoyers.

$2.50 en or, Emile Racicot, pour bonne conduite et assiduité aux exercices; $2.50 en or, Oscar Boucher.

Ont obtenu leurs diplômes de 6ème année: Charles Girard, Henri Racicot, Rolland Coderre, Rolland Archambault, Gérard Quintin, Jean Lequin, Aldemir L'Homme, Georges Rainville, Adélard Hébert, Wilfrid Pigeon, Georges Bessette, Hormisdas Herbert, Omer Gallpeau, Albert Durivage.

Notre Grande Vente de

SURPLUS DE MANUFACTURES

bat son plein et offre encore des avantages extraordinaires à notre succursale.

319 ST-LAURENT

Il reste aussi quantités de lots à écouler de marchandises endommagées par

L'EAU et la FUMEE

Rendez-vous en foule chez

J. B. LEFEBVRE

et épargnez 50%.

Lisez plus bas quelques lignes parmi les centaines que nous offrons à cette succursale.

BOTTINES EN TOILE BLANCHE pour DAMES. Talons hauts, pointures 2½ à 4. Prix de vente:

29c

Pas de commande par malle pour cette ligne.

BOTTINES FINES, FORME TELLE QUE VIGNETTE, pour hommes. Ces chaussures sont en cuir noir, pointures 6 à 11. Valeur réelle de $4.00. Prix incroyable de

$1.99

SOULIERS EN CUIR VERNI (Patent) à deux courroies pour dames. Pointures 2½ à 7. Valeur $3.50. Prix de vente

$1.99

Comme toujours de grandes occasions sont offertes à chacun de nos 15 MAGASINS et nos marchandises sont en vente à des prix extraordinairement bas.

UNE DE NOS SUCCURSALES EST PRES DE CHEZ VOUS

1791 STE-CATH

NOUVELLES OUVRIÈRES

Le résultat du vote de grève, qui a été pris, ces jours derniers, dans les unions des employés de la "Montreal Laigt, Heat and Power, Consolidated" a été soumis à une assemblée du conseil conjoint de ces unions, hier soir, aux Quartiers de la Construction. D'après le rapport qui a été donné par les officiers de ce conseil, les employés se sont prononcés, à l'unanimité, en faveur de la continuation des négociations pour obtenir les conditions de travail et de salaires, qu'ils avaient en 1920. Ils se sont prononcés, de plus, et avec la même unanimité, en faveur de la grève, si, après avoir pris tous les moyens de conciliation permis par la loi, leurs officiers ne peuvent pas obtenir satisfaction.

Le conseil conjoint des employés de la "M. L. H. and P. Co.", après avoir approuvé le rapport des officiers du scrutin, a décidé de charger son secrétaire de signifier le résultat de ce vote de grève, à la connaissance du gérant général de la compagnie, M. Norris, et de lui proposer de continuer les négociations, de manière à en arriver à une entente, sur le ton amical. Si cette proposition est refusée, les officiers sont autorisés à demander au ministre du travail d'Ottawa, l'hon. M. Murdock, de vouloir bien constituer, sans délai, un bureau d'arbitrage, aux termes de la loi sur les différends industriels, en Canada, pour juger le cas. Les employés demandent le salaire de 1920, c'est-à-dire 80 cts de l'heure pour les hommes de métier et 45 cts de l'heure pour les journaliers.

EMPLOYES DES TRAMWAYS

Le comité chargé par les employés de tramways de négocier avec la compagnie a été reçu, hier matin, comme nous l'avons annoncé, par le gérant général, M. Hutcheson. La réception a été cordiale, mais la séance ne dura qu'une heure environ. Le gérant général a demandé aux trois délégués, MM. Jos. Therrien, H. Champpagne, et John Brady, de lui faire connaître exactement les réclamations des employés. Ceux-ci lui ont expliqué que les employés demandent d'établissement de huit heures, et le même salaire, pour la journée de huit heures, que pour une journée de dix ou de douze heures de travail. Puis, la séance a été ajournée jusqu'à demain matin, vendredi, à 11 heures, alors que la compagnie sera en mesure de donner sa réponse.

Hier soir, MM. Therrien, Champagne et Brady ont fait rapport de leur entrevue, au conseil exécutif de l'union, aux quartiers généraux, coin Dementigny et Saint-Denis. Une assemblée générale des employés de tramways aura lieu, lundi soir, pour permettre aux délégués de faire leur rapport des négociations en cours.

SYNDICATS DU BATIMENT

Le conseil des métiers de la construction qui a été récemment fondé par les syndicats ouvriers catholiques et nationaux, de Montréal, sera inauguré solennellement, demain soir, à 8 h. (heure normale) aux quartiers des syndicats catholiques, 3 Craig est. Tous les délégués à ce conseil, des syndicats catholiques des métiers de la construction sont officiellement invités à y assister sans faute. Par ordre.

FERBLANTIERS-COUVREURS

Le syndicat catholique des ferblantiers couvreurs se réunit, ce soir, à 8 h. (heure solaire) aux quartiers des syndicats, 3 Craig Est. M. Binette, organisateur, fera son rapport des activités de la semaine.

CHARPENTIERS-MENUISIERS

L'union locale No 1558 des charpentiers menuisiers fera l'installation solennelle de ses officiers, demain soir, vendredi, en la salle ordinaire de ses réunions, 450 rue Orléans, près Ontario, à Maisonneuve. Une soirée récréative, avec rafraîchissements, sera donnée à cette occasion, et tous les membres sont spécialement invités à y assister.

CONSEIL DES METIERS

Le conseil des métiers et du travail, de Montréal, se réunira en assemblée régulière, ce soir, à 8 h. (heure d'été), aux quartiers de la construction. D'importants rapports seront soumis à cette assemblée.

REUNIONS POUR CE SOIR, 1er JEUDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Conseil des métiers et du travail, de Montréal.

SALLE GAREAU, 248 Maisonneuve: Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U.

UNE DEMISSION

Fredericton, N.B., 5.—La démission de l'hon. R.-J. Ritchie, magistrat de police de Saint-Jean, a été acceptée par le gouvernement provincial.

LE VOLEUR EST PASSE PAR LA FENETRE QUI N'ETAIT PAS FERMEE

S'il est hygiénique de laisser la fenêtre de sa chambre ouverte pour dormir, d'un autre côté cela facilite les exploits des voleurs qui ne manquent jamais l'occasion de faire un bon coup. M. Armand Daoust domicilié 1443, rue Parthenais, dormait profondément, la nuit dernière, lorsqu'un cambrioleur est passé par sa fenêtre et lui a volé son pantalon ainsi qu'une somme de $55 qu'il y avait dans les goussets.

M. Daoust a constaté la disparition de son pantalon vers une heure et il a aussitôt donné l'alarme au sergent Joseph Brunelle, du poste de police No 14, qui s'est rendu sur les lieux en compagnie de trois agents et a visité inutilement tous les environs. Le voleur avait eu le temps de gagner son repaire. On a pu voir, cependant, les traces de ses pas dans la ruelle. Un rapport de l'affaire a été fait à la Sûreté.

LA KERMESSE PAROISSIALE DE S.-VINCENT-FERRIER SE CONTINUE QUELQUES JOURS

A cause de l'inclémence de la température, ces derniers jours, M. l'abbé J.-E.-F. L'Heureux, curé de Saint-Vincent-Ferrier et les organisateurs de la kermesse paroissiale ont résolu de retarder de quelques jours la clôture de cette fête de charité. La kermesse se continuera donc encore cette semaine, et le grand tirage n'aura lieu qu'à la fin. Aussi les détenteurs de billets peuvent-ils faire encore preuve de zèle, mais ils devront cependant les remettre au plus tôt à qui de droit. M. l'abbé L'Heureux s'est déclaré très heureux du résultat obtenu jusqu'ici. L'ordre le plus parfait a toujours régné. Les visiteurs ont pu s'amuser sainement, suivant les lois qui nous régissent. Les organisateurs ont voulu faire une véritable fête paroissiale et non une foire. Ils ont réussi. Aussi les visiteurs nombreux se déclarent-ils enchantés et se montrent d'autant plus généreux qu'ils savent que leur obole ira aux oeuvres paroissiales de Saint-Vincent-Ferrier.

M. le curé L'Heureux invite ses paroissiens à redoubler de zèle pendant les derniers jours de la kermesse et espère que les visiteurs seront plus nombreux que jamais.

POUR LA FERMETURE DE BONNE HEURE A LA MAISON DUCLOS

La maison Duclos, Limitée, rue Sainte-Catherine est, a décidé de fermer son établissement à 6 heures p.m., chaque samedi, durant les mois d'été, à la demande qui lui en a été faite par les syndicats catholiques et nationaux de Montréal. La lettre suivante a été adressée, à ce sujet, au secrétaire du conseil supérieur des syndicats des employés de magasins, M. René-R. Jolicoeur, 1281 rue Cartier.

"Cher Monsieur, veuillez prendre note que, pour faire suite à votre demande, nous fermerons notre magasin tous les samedis à 6 heures p.m., pendant juillet et août. Nous vous souhaitons tout le succès désiré, dans votre mouvement de fermeture, et demeurons

Vos dévoués,
Duclos, limitée,
par Louis Duclos, président.

LE PERSONNEL QUI DOIT ALLER AVEC LE CAPITAINE BERNIER DANS LE NORD

(De correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5.—L'expédition du capitaine Bernier, à bord de l'"Arctic" comptera deux officiers de la gendarmerie à cheval; le juge stipendiaire L.-A. Rivet; Me F.-X. Biron, procureur de la couronne; Me Léopold Tellier, conseil de la défense, et W. Duval, interprète, pour le procès des esquimaux meurtriers de Robert James.

Noo-Kud-Lah a été arrêté par le sergent A.-H. Joy et sera jugé par Me Rivet.

L'expédition comprend aussi un personnel scientifique, sous la direction de M. J.-D. Craig, ingénieur de la commission internationale des frontières.

MM. Soper, naturaliste, F.-D. Henderson, arpenteur, le Dr Livingstone, médecin, Georges-H. Valiquette, photographe et cinégraphiste, et Earl, opérateur de sans-fil, se rendront aussi dans l'extrême nord.

Le capitaine Bernier établira un nouveau poste à l'île Ellesmere.

QUAND, un jour d'été vous ne fréquentez que la rue au pavé brûlant et le bureau à l'atmosphère irrespirable, au lieu de sentiers ombreux et verdoyants et de cours d'eau carressés par la brise, et que vous regagnez votre foyer, après le travail de la journée, harassé et épuisé, une tasse rafraîchissante de cette délicieuse "Ovaltine" raffermira promptement vos énergies défaillantes.

Rien ne refait aussi agréablement qu'"Ovaltine" les forces de la nature, fournissant comme elle le fait les principes nutritifs concentrés du malt d'orge pur, du lait crémeux et des œufs frais, délicatement aromatisés de cacao. Facile à préparer, délicieuse au goût.

OVALTINE
ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE

Chez tous les pharmaciens, 50c., 85c., $1.50

Bureaux au Canada: 18CF
A. WANDER, LIMITED
455 rue King ouest - Toronto

Les Ustensiles de Cuisine doivent être PROPRES

Pour nettoyer rapidement tous les articles en métal, employez

SAPOLIO

Nettoie—Ecure—Polit

Gros pain

Pas de Perte

Seuls manufacturiers Enoch Morgan's Sons Co., New York, U.S.A.

GATEAUX et PAINS

de toutes sortes
Brioches,
Rolls, tartes,
pâtisserie française,
fours et machineries modernes.

PRUD'HOMME FRERE
388 ave CHURCH,
Tél. Vict. 348

3,5,7

Eczéma en éruptions durant 9 ans

sur le cuir chevelu et les membres. Insomnie. Cuticura guérit.

"L'eczéma se déclara sous forme d'éruptions sur le cuir chevelu, mes bras et mes jambes. Cela démangeait terriblement. Mes cheveux devinrent secs, et sans vie et tombèrent abondamment. La démangeaison augmenta terriblement au contact du linge, de sorte que je ne pouvais dormir la nuit.

"Je fus ainsi affligée pendant 9 ans. Ma mère essayait toutes sortes de remèdes mais en vain. Alors nous employâmes le savon et l'onguent Cuticura, qui me guérirent complètement. (Signé) Mlle Béatrice-M. Closson, No. Sedgwick, Maine, 29 février 1923.

Employez le savon, l'onguent et le talc Cuticura pour le soin de votre peau.

Echantillon de chacun envoyé gratis par la poste. Adresser: Lymans, Limited, 344, rue St-Paul O., Montréal. En vente partout. Savon, 25c. Onguent 25c et 50c. Talc, 25c.

Le savon Cuticura dispense du set à barbe.

CONGOLEUM, RUGS

AVEC DE LEGERES IMPERFECTIONS

Ceci n'affecte en rien la durée ou l'apparence. La perte de la manufacture est votre profit.

18 pcs x 9 pds	98¢	9 pds x 10½ pds	11.95
36 pcs x 9 pds	2.69	9 pds x 12 pds	13.95
54 pcs x 9 pds	3.98	Grandeurs extra:	
6 pds x 9 pds	6.95	9 pds x 13½ pds	17.00
7½ pds x 9 pds	8.75	9 pds x 15 pds	18.50
9 pds x 9 pds	10.50		

Nous avons en stock un choix complet des Rugs GOLD SEAL à prix raisonnables.

527 Centre
179 De La Roche
297 Amherst
2107 Notre-Dame Ouest
2578 Ontario Est

J. A. LAMY Limitée

4,7

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

Durant Juillet et Août nos Magasins Fermeront le samedi à 6 hres (heure avancée)

Laine
A 4 brins, marque Orléans, pour chandails; choix de nuances. La balle d'une once
.12½

Laine
Avec un brin de soie, choix de 15 nuances, la balle d'une once
.29
—au rez-de-chaussée
Commandez par le service spécial.

VENTE A RABAIS DE JUILLET

Gants
longs en soie milanaise, pour dames; bout des doigts double; pointures 6 à 7½, en noir ou tan, la paire, ...59

Gants
courts en fil de Lille; choix de nuances; pointures 6 à 7½, la paire, ...49
—Au rez-de-chaussée.
Commandez par le service spécial.

Draps
en coton blanc, pour lit double; la paire . . . 2.69

Taies d'Oreillers
en coton blanc, 40 pces; chacune. 25

Couvre-pieds
blancs au crochet, dimensions pour lit double; bords ourlés; chacun 3.25

Couvre-pieds
blancs au crochet, dimensions pour lit double; bords ourlés; chacun 3.95
—Entresol.

Commandez par le Service Spécial

Notre Service Spécial

Est comme la Déesse aux Cent Bras

et chacun de ces bras est à votre service. Nous vous invitons cordialement à recourir pour vos achats à notre service spécial: il suffit d'appeler Est 8000, de demander ce service et nos acheteuses expérimentées se mettront à votre entière disposition pour faire vos emplettes avec soin, diligence et économie.

Encouragez le Mouvement

Faites vos Achats de

Bonne Heure

Durant Juillet et Août,

nos magasins fermeront à 6 hrs (heure avancée) tous les jours, le samedi inclus.

Pâtisserie

TARTES aux pommes, pêches, prunes, abricots et ananas; chacune 29

GATEAUX Genoa, Sultana, aux fruits, à l'érable et au citron; la lb 39

BEIGNETS et BRIOCHES 2 douzaines 29

TARTES au citron, chacune. . .39

Nous ne livrons pas ces tartes à domicile.

GATEAUX DE NOCES
une spécialité—Téléphone Est 8000.
Prix modérés.
—Au rez-de-chaussée.

Ustensiles de Cuisine Emaillés

Ces ustensiles sont des seconds; les imperfections en sont très légères et n'en affecteront nullement la durée. Ces ustensiles sont enduits d'une triple couche d'émail gris — (capacité, mesure à vin).

Parfaits, ces ustensiles vaudraient de 1.25 à 2.75.

PLATS à vaisselle, forme ronde; 14 et 17 pintes
BOUILLOTTES à thé, No 9
ROTISSOIRES ovales, avec couvercle, émail gris; 15 pces
BAINS "Jumbo"
MARMITES convexes, avec couvercle, émail gris; 8 pintes
CHAUDRONS à patates, couvercle de sûreté à passoire; émail gris; 8 pintes
CABARETS de forme oblongue, 20 pces, émail gris
SEAUX à eau, 10 pintes
THEIERES et cafetières, 3 et 4 pintes, émail gris
Etc., Etc., Etc.

*Au choix
.98

Commandez par le Service Spécial

—Au sous-sol.

Solde de nos Chapeaux de Sport pour Dames

Feutre ou paille Timbo et autres de fantaisie; prix réduits de 6.98 jusqu'à 10.00 à
3.98
—Au premier.

Souliers de Bain pour Hommes et Garçons

Pointures 1 à 5; la paire 69
Pointures 6 à 10; la paire 98
—Au rez-de-chaussée.
Commandez par le Service Spécial.

Epicerie—Tél. Est 8-0-0-0

En plus de la liste de prix publiée dans les journaux d'hier et qui reste en force demain et samedi, nous offrons les spéciaux suivants:

SANDWICH meat, marque Cook, 3 boîtes . . .23
ROSBIF de Clark, boîte 1 lb. 23
PREPARATION au citron pour mettre dans les tartes, marque Ewing, 2 boîtes 21
GELEE de table, mraque Nu-Jell, rég. 10—3 pqgs pour 22
—Au sous-sol.

Coupons d'Etoffes

1/2 Prix et Moins

1,250 coupons d'étoffes à robes; choix de tous les nouveaux tissus: drap polo, croisé Poiret, gabardine, serge, etc., etc.
Toutes couleurs et noir.
Largeur: 40 à 54 pouces.
Longueur: 1 à 4 verges.
Ces coupons seront offerts en vente vendredi à moitié du prix déjà réduit coté sur l'étiquette.
—Au rez-de-chaussée.

Grande Vente de Robes en Crêpe All Tyme 10.98

Valeurs jusqu'à 20.00, Votre Choix à

L'illustration représente exactement les 4 modèles en vente

Voyez nos Vitrines

Plus de 200 jolies robes nouvelles en crêpe All Tyme, combinées et garnies de "silkeline" à dessins égyptiens;
4 magnifiques modèles au choix, exactement tel qu'illustrés.

Plusieurs à effet jaquette, d'autres à taille longue avec garniture de bandes étroites en pareil.

Nuances: gris, cacao, brun, Copenhague, etc.

Grandeurs 16 ans à 42 de buste.

Poêles Electriques 1.69

POELES ELECTRIQUES très pratiques pour la cuisine légère; complet avec 6 pds de corde et fiche; dimensions: 6 x 6 pces.
—Au deuxième.
Commandez par le Service Spécial.

Raquettes de Tennis 4.75

Wright & Ditson, Bentley et Slazenger; différentes pesanteurs. Ces raquettes sont parfaites sous tous rapports; ce ne sont pas des "seconds".

ETUIS
à raquettes, avec pochette pour les balles
.95

PRESSE-RAQUETTE
.95
—Au deuxième.
Commandez par le Service Spécial.

Chandails pour Dames 1.98

Prix réduit de 2.98 à

Tricot tout laine uni ou de fantaisie; plusieurs jolis modèles genre passant par-dessus la tête; couleurs pâles ou foncées; manches longues ou courtes; buste: 36 à 42.

Chandails Tuxedo 3.98

Réduit de 4.98 à

Tricot tout laine uni ou de fantaisie; nuances: chameau, bleu paon, gris, rouge, brun, jade, marine, blanc, noir, etc. Buste: 36 à 42.

Costumes de Bain

Jersey de coton de bonne qualité, tricot uni par côtes, en marine ou gris avec garniture de couleur faisant contraste; buste: 36 à 42. 4.98
—Au premier.
Commandez par le Service Spécial.

Costumes de Bain pour Hommes . 6.00

Jersey tout laine, modèle à 2 morceaux; gilet nuance marine et culotte blanche.

Costumes de Bain pour Hommes . 1.00

Coton bleu marine, modèle avec jupe à même.

Veston de Sport . 7.50

Flanelle tout laine rayée
Commandez par le service spécial.

LIT de camp pliant, cadre en bois franc, sommier métallique tissé, pattes pliantes et appui-tête . 3.45

MATELAS en fibres pour convenir au lit ci-dessus; dimensions: 2.6 x 6 pds . . . 2.95

JARDINIERES rustiques, tel qu'illustré, forme ronde ou carrée, 30 pouces de hauteur . . . 2.90
—Au deuxième.
Commandez par le Service Spécial.

Pantalons de Travail 1.89

Tweed rayé brun ou en worsted foncé à rayures plus pâles; coupe ample, confection solide. Grandeurs: 30 à 44.

Pantalons en Serge marine 3.98

Qualité tout laine, aussi tweed ou worsted de différentes nuances pâles ou foncées; 5 poches, bord uni ou relevé; toutes grandeurs.

PANTALONS worsted anglais soie et laine; nuances foncées ou pâles à rayures 8.75

Pantalons en Duck . 1.95

Nuances kaki ou blanc, 5 poches, passe-ceinture.

Pantalons en Flanelle 7.45

Qualité tout laine blanche unie ou à rayures; ce pantalon se porte bien avec un veston de teinte foncée.
—Au rez-de-chaussée.

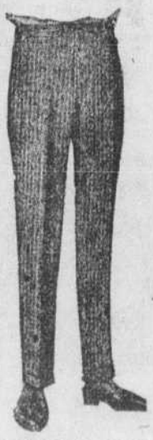

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée